Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15066 – 7 F

MERCREDI 7 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Cent millions d'émigrés

ON sait déjà que le poids de la croissance démographique dans le monde (93 millions d'individus par an, soit plus d'une fois et demi le nombre de personnes vivant en France) pèse pour l'essentiel sur les pays en voie de développement, surtout sur les plus pauvres. Mais le rapport annuel du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), qui vient d'être publié, attire l'attention sur un autre fardeau du Sud : celui des migrations.

Le monde compte, selon une évaluation récente de la Banque mondiale, quelque cent millions d'émigrants, soit près de 2 % des habitants de la planète. Si l'Europe occidentale et l'Amérique du nord – les grands pays industrialisés – en abritent chacune près de quinze millions, le plus grand nombre se trouvent ailleurs : au Sud. Les pays pétroliers du Proche-Orient, on le sait, ont bâti leur richesse sur l'apport massif de main d'œuvre importée, notamment d'Asie, qui formait à la veille de la guerre du Golfe 70 % de la population active de la péninsule arabique.

MIEUX : l'Afrique, qui alimente l'immigration vers l'Europe, compterait elle-même 35 millions de migrants, rien qu'au sud du Sahara. L'Extrême-Orient n'est pas en reste. Beaucoup de pays fournisseurs de main d'œuvre, sont aussi pays d'accueil comme le Nigéria, le Ghana, ou la Malaisie. Cette dernière, qui fournit des travailleurs au Japon, abrite elle-même un million de travailleurs clandestins venus d'Indonésie, sans parler des Thaïlandais...

Les migrations apparaissent ainsi comme une conséquence en chaîne du développement : on est toujours le «riche» de quelqu'un. La situation des «Nouveaux pays industrialisés» d'Asie n'est pas très différente de celle des pays d'Europe du Sud : naguère contrées d'émigration, ils sont devenus ou deviennent pays d'immigration. Ces mouvements internationaux prolongent aussi ceux qui, chaque année, jettent des millions – 20 à 30 millions, selon les évaluations des Nations unies – de ruraux du tiers-monde vers les villes : cette urbanisation galopante gonfle les capitales, transforme des villes secondaires en agglomérations de centaines de milliers d'habitants et bouleverse les sociétés traditionnelles.

LES causes des migrations sont souvent les mêmes : le surnombre, l'appauvrissement et le manque de moyens d'existence et aussi la séduction d'autres contrées. Mais elles sont complexes : la violence, les conflits locaux, se mêlent souvent à la pauvreté, ce qui rend difficile, en Europe comme ailleurs, la distinction entre exilés politiques, relevant du droit d'asile, et «migrants économiques».

L'ampleur de ces mouvements permet de relativiser une image des migrations répandue en France, et plus généralement en Europe : le Vieux Continent n'est pas la citadelle assiégée vers laquelle s'élancent les vagues de migrants que l'on décrit souvent. La réalité n'est pas plus rassurante pour autant : les moteurs des migrations, en particulier la croissance démographique, les écarts de revenu et l'insécurité sont loin de s'essouffler. Et la réponse à ces phénomènes suppose d'agir à la fois sur les mouvements de population, les ressources naturelles et l'emploi. Comment et avec quelles ressources ? Les spécialistes des Nations unies eux-mêmes ne sont pas riches d'imagination.

Lire nos informations page 18

M 0147 - 0707 0 - 7,00 F

La réunion à Tokyo des chefs d'Etat et de gouvernement

Les sept grands pays industrialisés tentent de résoudre leur différend commercial

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés devait s'ouvrir mercredi 7 juillet à Tokyo. La rencontre, suivie par six mille journalistes environ, était précédée, mardi 6 juillet, par une réunion à quatre (Etats-Unis, Japon, Communauté européenne et Canada) pour tenter de débloquer les négociations commerciales multilatérales. Le lundi 5 juillet, au cours d'une conférence de presse, le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Peter Sutherland, s'est inquiété des conséquences qu'aurait le blocage prolongé de ces négociations. Kiichi Miyazawa, premier ministre japonais, reprenant à son compte une idée du président Clinton, proposera l'organisation avant la fin de l'année d'une réunion des Sept consacrée au chômage.

TOKYO

de notre envoyé spécial

L'Uruguay Round, ces négociations multilatérales engagées voilà presque sept ans à propos du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), par le biais duquel cent pays s'efforcent de définir les règles à appliquer en matière de commerce international au cours des années à venir, apparaît comme le seul dossier vraiment conflictuel parmi ceux qui devaient être abordés lors du sommet des sept principaux pays industrialisés (G 7), du 7 au 9 juillet, à Tokyo.

La première divergence porte sur le rôle qui incombe au G 7 dans cette affaire. Bill Clinton espère que le sommet donnera l'impulsion nécessaire pour que l'Uruguay Round puisse se conclure avant la fin de l'année, comme il l'a déclaré au *Monde*. Aux yeux des Français, au contraire, et comme le soulignait Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, le 2 juillet, *«le G 7 n'est ni un directoire, ni une instance de décision ; il peut adresser des signaux, mais c'est à Genève* [siège du secrétariat du GATT] *que les choses se passent».*

Les partenaires de la France au sein de la CEE, qui participeront au sommet de Tokyo, devront tenir compte de ces réticences françaises s'ils ne veulent pas que l'Europe apparaisse divisée.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et nos informations page 18

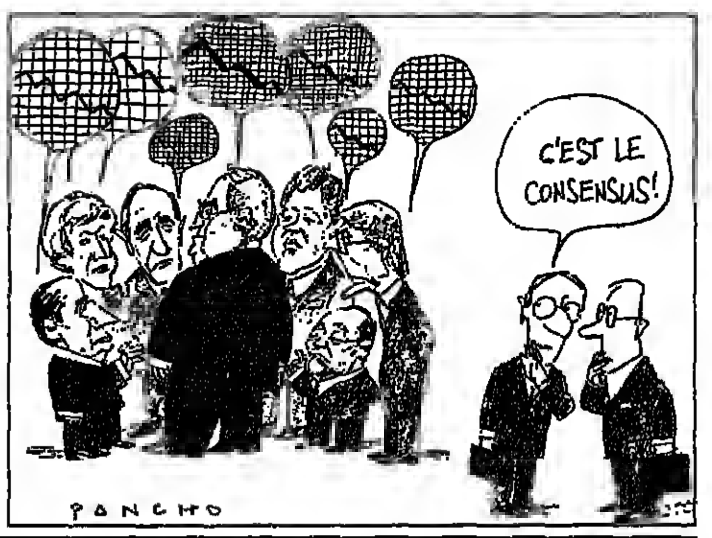

Un entretien avec le ministre de l'environnement

Après s'être donné pour tâche de faire appliquer les lois votées par ses prédécesseurs – notamment sur l'eau, les déchets, le bruit et le paysage, – le ministre de l'environnement prépare pour la session de printemps du Parlement un projet de loi définissant une nouvelle répartition des compétences en matière d'environnement entre l'Etat, la région et le département. Dans l'entretien qu'il accorde au *Monde*, Michel Barnier dit vouloir faire de son ministère non plus seulement une administration de veille et d'alerte écologique, mais un partenaire de la stratégie économique de la France car, affirme-t-il, *«plus on se préoccupe d'environnement, plus il y a d'emplois.»*

page 9

6 500 licenciements chez Bull

La direction de Bull envisage de supprimer 6 500 emplois dans le monde d'ici à la fin de l'année 1994 sur un effectif total de 35 000 salariés, selon le plan rendu public lundi 5 juillet. L'objectif du groupe qui a perdu 4,7 milliards de francs en 1992, est de revenir à l'équilibre en 1995. Avec 2 850 suppressions d'emplois, les établissements français sont particulièrement touchés par ces mesures dont l'ampleur a surpris les syndicats. Par ailleurs, le PDG de Bull, Bernard Pache, qui continue de négocier des financements avec l'Etat, son principal actionnaire, doit remettre d'ici une quinzaine de jours, le plan stratégique réclamé par le gouvernement.

page 16

La Géorgie dans le guêpier abkhaze

Les forces armées de Tbilissi et les séparatistes se livrent un combat sans merci

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ici comme ailleurs, dans ces sales guerres qui débutent par des coups de main, plus proches des faits divers que des affrontements entre armées régulières, et qui, peu à peu, embrasent toute une région, faisant d'abord quelques dizaines puis quelques centaines et enfin des milliers de morts, il est bien entendu impossible de répondre à la question : à qui la faute ?

«Aux Géorgiens qui, en août 1992, ont envoyé leurs troupes dans notre région», disent les «indépendantistes» abkhazes. *«Nous n'avons fait que répondre à la provocation du Parlement abkhaze qui, le 23 juillet, avait adopté une déclaration de souveraineté de la région et aux attaques des bandits qui coupaient les lignes de chemin de fer reliant l'Abkhazie au reste du pays»*, rétorquent les responsables de Tbilissi.

Aujourd'hui, un an donc après le début du conflit – mais des affrontements meurtriers avaient déjà fait une vingtaine de morts en juillet 1989, – le bilan est de plus en plus lourd, surtout depuis la recrudescence des combats enregistrée la semaine dernière. Chaque partie se livrant à une surenchère morbide quant à l'état de ses pertes et de celles de l'adversaire, il est bien sûr impossible de chiffrer exactement le nombre des morts et des blessés de part et d'autre. Mais, déjà, on parle de milliers de victimes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Le PS face au remords du pouvoir

Aux «états généraux» de Lyon, les militants socialistes n'ont pas rejeté la «culture de gouvernement»

par Thomas Ferenczi

Il est encore des socialistes pour penser que la vocation de la gauche n'est pas d'administrer le pays, mais de rappeler avec intransigeance à tout gouvernement, quel qu'il soit, les valeurs de justice et de solidarité que l'action ne permet pas toujours de respecter pleinement. Ceux-là sont convaincus, comme l'a dit Michel Rocard à Lyon, que *«le pouvoir corrompt»* et que *«seule l'opposition est pure».*

L'expérience des douze dernières années les a confirmés dans l'idée que le PS n'avait rien à gagner à occuper durablement les postes de responsabilité à la tête de l'Etat et qu'à se plier aux exigences de la gestion il risquait d'y perdre son âme. Loin de manifester la fameuse *«culture de gouvernement»* que beaucoup de dirigeants socialistes considèrent comme l'un des acquis les plus précieux de leur passage aux affaires, ces adeptes des mains pures auraient plutôt tendance à s'adonner aux plaisirs de la contestation systématique, voire de la démagogie incontrôlée.

En invitant les participants aux «états généraux» du PS à ne pas préférer *«le confort de l'opposition»* au *«remords du pouvoir»* (*le Monde* du 6 juillet), Michel Rocard a sagement mis en garde les militants et sympathisants socialistes contre cette tentation, qui n'était pas absente, le week-end dernier, de certaines interventions, d'autant plus chaleureusement applaudies qu'elles condamnaient plus fortement toute concession au réalisme et à la modération.

La question est de savoir si le président de la direction nationale du PS sera capable de résister à cette surenchère et si lui, l'homme du parler vrai et de l'éthique de responsabilité, ne sera pas conduit à devenir, comme le disait jadis de Gaulle, citant le *Méphisto* de Goethe, *«l'esprit qui nie tout».* Déjà, certains lui reprochent d'avoir cédé à ce démon en condamnant sans la moindre nuance, dans *le Monde* du 24 juin, *«le singulier aveuglement de M. Balladur».*

Les mêmes relèvent dans son discours de Lyon quelques phrases pour le moins excessives, telles cette évocation emphatique d'*«une société française où le chômage aura disparu»*, ou cette référence très «langue de bois» à *«une planète capable de s'organiser collectivement pour un développement durable dans une paix universelle et réellement garantie».*

Lire la suite et nos informations page 8

SCIENCES ◇ MÉDECINE

La sexualité au temps du sida

Un entretien avec Alfred Spira et Nathalie Bajos, coordonnateurs du récent rapport sur «les comportements sexuels en France».

- Les nouveaux habits de la science britannique.
- Le vol franco-russe sur la station Mir : Altaïr dans un ciel sombre.
- L'agronomie en partenariat : l'INRA cherche à valoriser ses recherches auprès des industriels.

pages 11 et 12

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ;

DÉBATS

Libertés

Ce n'est jamais le bon moment !

par Hubert Haenel

AU cœur des débats actuels sur la réforme du code de procédure pénale (conduite de l'enquête, garde à vue, etc.) : la maîtrise de l'immigratinn, les contrôles d'identité, la rénrganisatinn et le redéplniement des forces de police, le renfnrcement du rôle des préfets, le limogeage du directeur central de la police judiciaire. Une constante : le difficile mais nécessaire équilibre à trouver entre la culture de la Place Beauvau, siège du ministère de l'intérieur, chargé de la sécurité, de l'ordre public et de la police et celle de la Place Vendôme, siège du ministre de la justice, ministère de la loi, de son application et des libertés.

Aujnurd'hui, le vent porteur, celui de l'npinion publique, pousse les initiatives sécuritaires et spectaculaires. Les shérifs et les cow-boys caracolent.

Aujourd'hui, il n'est pas de bon ton, ce n'est pas le moment de rompre avec l'ambiance consensuelle. Le soupçon pèse sur ceux qui osent et réclament tnut simplement un rééquilibrage de nos institutions. Vnuloir que nntre pays reste le pays des libertés et le dire : serait-ce à ce point provocateur?

Au congrès de l'Union syndicale des magistrats, en traitant des relations toujnurs ambiguës justice-police dans la conduite et la maîtrise des missinns de police judiciaire, je me demandais où était passé le garde des sceaux. Il resurgit beureusement au cours du week-end, en compagnie de sa consœur du gouvernement.

Mais le diable était lâché : atteinte à la solidarité gouvernementale, application stricte du programme électoral de la majorité, humanistes contre sécuritaires, centristes contre gaullistes, UDF contre RPR, et que sais-je encore?

Surtnut pas de vagues, ce n'est pas le moment, ce n'est jamais le bon moment! Le pot de terre judiciaire finit toujours par «s'écraser» contre le pot de fer sécuritaire. N'est-ce pas une constante dans nntre pays? La Place Beauvau a toujours le pas sur la Place Vendôme, que le gouvernement soit de gauche, de drnite ou du centre, les corporatismes l'emportent toujours sur les principes.

Parinns qu'une fois de plus le soufflet va retnmber, les choses vnnt redevenir simplement et efficacement comme avant. L'arbre de l'actualité, du sensatinnnel, cachera à nouveau la forêt des problèmes de fond et des principes.

Mais qu'nn se rassure cependant, l'amendement litigieux sur les contrôles d'identité sera bien sûr amendé ou camnuflé. Et puis ensuite, début juillet, résignés, oous nous réunirons en congrès à Versailles pour réformer la Cnnstitutinn. L'indépendance formelle de la justice sera acquise. Les magistrats seront enfin contents. Les ministres auront trouvé cette fois un juge à leur mesure.

Pour oe pas trop déplaire aux cnmmandeurs de l'une et de l'autre Assemblée, nous aurons effleuré la Constitution juste ce qu'il faut pour tenir les promesses électorales. La liturgie aura été respectée et pourtaot les choses, en fait, seront tnujours comme avant.

Dans ce contexte, l'amendement Marsaud est intéressant, surtout parce qu'il est révélateur d'un état d'esprit et d'une culture au sein de nos institutinns. Il privilégie en effet sans nuance la logique et les nécessités de la Place Beauvau contre celles de la Place Vendôme. Le temps n'est pas aux «nuances judiciaires», il est à l'efficacité policière, il faut à tout prix rassurer l'opininn publique.

En ce domaine, que faut-il faire? Faire en snrte que les agents de police administrative et judiciaire soient effectivement dirigés, maitrisés, et contrôlés. Il y a donc lieu de rééquilibrer les missions et les moyens de l'exécutif au profit des missioos et des moyens judiciaires pour éviter les interférences et les ingérences de l'exécutif dans le judiciaire. Nous sommes là au cœur du débat.

Les commentaires se veulent rassurants. La justice est là qui veille. Un cadrage judiciaire est en place. Mais quelle est sa consistance, sa portée?

Que vaut, en effet, le contrôle *a posteriori* des jnridictions de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif chargées de veiller au respect des grands principes dn droit français, particuliérement dans le domaine des libertés en l'état actuel de la justice? Lenteurs, complexité, absence de mnyens d'investigatinn et d'exécution, banalisation, sans bras séculier et sans grande autorité. Une loi pluriannuelle de programmatino judiciaire s'impose d'autre part pour remetrre la justice à flot et lui dnnner enfin les mnyens de remplir ses missions essentielles dans une démocratie et une République dignes de ce nom. Mais ce n'est pas le bon mnment!

Les missinns et les enquêtes de police judiciaire ne sont-elles pas, traditinnnellement, dans nntre pays, snus l'étroite dépendance administrative et parfois aussi politique du ministre de l'intérieur, qui peut interférer, s'ingérer, accélérer ou engluer une enquête et une instruction dans les dnssiers «pnintus». Et pourtant les articles du code de procédure pénale snnt clairs. Les procureurs de la République sont censés diriger les services de police judiciaire placés sous le cnntrôle des procureurs généraux et des chambres d'accusation. Finalement, mesdames et messieurs les magistrats, la véritable indépendance du judiciaire qu'à juste titre vnus réclamez, le véritable problème protocolaire, la considération qui vous est due, ils sont aussi et peut-être d'abord là.

Dix mesures

La commissinn de contrôle sénatoriale que j'ai eu l'honneur de présider sur le fonctionnement de la justice avait déjà constaté, en 1990, de graves déséquilibres police-justice dans l'exécution des missions de police judiciaire et formulé à l'unanimité et toutes tendances politiques confondues une série de propositions pour remédier en partie à cet état de fait. Je les reprends :

Dix mesures pour rééquilibrer les rappnrts justice-police en matière de police judiciaire :

1. Application stricte par les parquets du code de procédure pénale par un rappel solennel fait par le garde des sceaux aux procureurs généraux et procureurs de la République.

2. Interdiction faite aux préfets de s'ingérer dans les enquêtes judiciaires (circulaire du ministère de l'intérieur).

3. Affirmation de la vocatinn exclusive du garde des sceaux et des parquets à s'exprimer sur l'activité de la police judiciaire.

4. Cnmpétence exclusive du garde des sceaux pour trancher les cnnflits de compétence en matière de police judiciaire.

5. Nomination d'un magistrat à la tête de la police judiciaire (comme c'est la tradition pour la direction générale de la gendarmerie).

6. Créatinn d'une inspectinn générale de la police judiciaire relevant du ministère de la justice.

7. Exercice par l'autnrité judiciaire de la discipline de la police judiciaire (pour éviter une nouvelle affaire Gaudino).

8. Contrôle par le magistrat des effectifs de police judiciaire mis à sa disposition (pour éviter d'enliser et d'engluer une affaire que l'autorité policière ne veut pas voir «sortir»).

9. Création au ministère de la justice d'une sous-directinn de la police judiciaire chargée d'être la correspondante de la direction centrale de la police judiciaire et de la direction nationale de la gendarmerie.

10. Nnmination d'un procnreur départemental faisant pendant aux préfets et aux directeurs départementaux de police

Qu'est-il advenu de ces propositions? Rien!

M. Nallet les trouvait pertinentes, voulait bien, mais M. Marchand puis M. Quilès ne voulaient pas. Qu'en est-il aujourd'hui? Le garde des sceaux le veut-il? Le ministre de l'intérieur le veut-il ou le peut-il? Là est toute la question!

Au-delà du devenir parlementaire et gouvernemental de l'amendement Marsaud, c'est le signe que nous attendons. Mais ce n'est sans donte pas, une fnis de plus, le bon moment!

► **Hubert Haenel est sénateur (RPR) du Haut-Rhin et président de la commission de contrôle sur le fonctionnement de la justice.**

L'alibi

par Alain Vogelweith et Stéphane Maugendre

L'INSTITUTION judiciaire n'a jamais véritablement assumé son rôle constitutionnel de gardienne des libertés. Mais, aujourd'hui, les projets du premier ministre, nu plus exactement de M. Pasqua, lui dénient totalement ce rôle pour la cantonner à celui de l'alibi, nous rappelant en cela une des périodes les plus sinistres de notre histoire. La magistrature et le barreau auront-ils le sursaut d'hnnneur qui leur fit alors défaut? Les méprisables et dangereuses surenchères d'un certain Alain Marsaud, nnuveau député et ancien magistrat, et le silence des avocats ne peuvent que nous en faire douter.

Justice alibi, d'abord parce qu'elle se trouve privée de la plupart de ses outils de contrôle de l'action policière, ensuite parce que ses moyens coercitifs ne sont renforcés que dans le but de servir une administration dont les désirs et besoins répressifs sont croissants. La réforme des contrôles d'identité que l'on croyait impossible dans un sens plus répressif depuis que le législateur de 1986 avait repris mot pour mot les dispositions de la scélérate loi «sécurité et liberté» d'Alain Peyrefitte, que la gauche socialiste sans le mnindre état d'âme avait maintenue, constitue une réponse à une des rares jurisprudences protectrices des libertés de la Cour de cassation. Loin de nnus l'idée d'opposer le juge au législateur, mais il est légitime de penser qu'une liberté aussi fondamentale que celle d'aller et venir est pour toutes les institutions de l'Etat une référence intangible.

Les contrôles d'identité échapperont au droit, car ce n'est pas du droit que le législateur produit mais un outil incontrôlable, y compris pour tous ceux qui seront amenés à l'utiliser. Un outil dangereux pour la paix civile, par l'exacerbation qu'il va provoquer du sentiment d'exclusion dont souffre déjà la population de bon nombre de banlieues et quartiers.

Et ce ne sont pas les timides et tardives protestations de Pierre Méhaignerie et Simone Veil qui y changeront quelque chose... Surtout lnrsque celles-ci ne portent que sur un amendement qui, certes, incite clairement à la discrimination raciale mais a au moins le «mérite» de faire apparaître au grand jour la vraie nature de toute cette réfnrme.

Enfin, précaution ultime, presque surabnndante, du législateur : les contrôles d'identité, que quelques juges facétieux seraient encore tentés de déclarer illégaux, à la demande d'avocats perturbateurs, ne seront plus des causes de nullité des procédures subséquentes. L'illégalité sans sanction en quelque sorte. En matière de mariage, les officiers d'état civil ne seront plus sous le contrôle dn parquet et ce dernier plus sous celui d'un tribunal.

Exit le contrôle du tribunal, et les parquets se beurteront au nouvean pouvoir de certains maires qui s'arrogeront la faculté de surseoir à la célébration des mariages et disposeront des moyens de pressinn pnnr contraindre le procureur à effectuer des enquêtes.

Traquer l'étranger

La finalité de tout cela n'étant évidemment pas de faire obstacle au mariage de complaisance mais de traquer l'étranger et, par le biais de procédures administratives parallèles, d'obtenir à terme son expulsion, rendant ainsi impossible la célébration du mariage, et ce, malgré la sincérité des consentements.

Les commissions départementales de séjour des étrangers, composées de magistrats judiciaires et administratifs et devant lesquels les droits de la défense s'exercent contradictoirement, ne constitueront plus un filtre à des décisions arbitraires des préfectures puisque leurs avis, devenus purement consultatifs, ne seront même plus sollicités pour les cas les plus délicats de délivrance ou de renouvellement des titres de séjour.

Bafouées les libertés d'aller et venir ou de se marier, bafoué le droit au respect de sa vie privée et familiale, impuissants tous ceux, magistrats et avocats, dont la mission – quoi qu'en pensent nos parlementaires – est dans un Etat de droit de garantir et faire respecter les libertés fondamentales. Non seulement la justice contrôlera moins que jamais l'action policière mais elle se voit assigner une nouvelle mission : relayer cette dernière.

Au sortir des dictatures de Franco et de Salazar, l'Espagne et le Portugal avaient permis et exigé la présence de l'avocat durant la garde à vue. Au sein de la CEE, la France, la dernière (à l'exception de la Belgique), sous la pression des condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme et de l'état dn droit européen, a fini, le 4 janvier 1993, par permettre la venue de la défense dans les commissariats. Demain, cette garantie, ce droit pour une partie accusée ne s'exercera qu'avec l'autorisatino de la partie adverse, l'accusation. Après-demain, les avocats ne seront-ils plus que des commissaires du gouvernement?

La création d'une mesure de rétention de trois mois que le tribunal correctionnel sera obligé de prononcer à l'encontre d'un étranger est aussi l'illustration la plus parfaite et la plus cynique de cette justice-relais. Il s'agit, ni plus ni moins, de valider la création de véritables camps d'ioternement où seront parqués, dans des conditions précaires, des étrangers, dans l'attente de leur trouver un avion ou un charter... ou plutôt, économie oblige, un train. Magistrats devenus des distributeurs automatiques de peines et avocats devenus les pantins de l'accusation.

Tous ces aspects de l'instrumentalisation du judiciaire comportent un point non seulement commun mais central, uoe volonté forcenée de répression. Le gouvernement Pasqua-Balladur la justifie par l'urgence, l'urgence de l'«immigration zéro», l'urgence de la lutte contre les clandestins et les toxicomanes.

Or, au-delà de l'immense responsabilité que prend le gouvernement d'une montée inéluctable du racisme, deux choses sont d'ores et déjà certaines : elles seront inefficaces et créeront des clandestins, ceux justement que l'on entend chasser.

Pnur Charles Pasqua, la justice n'est qu'une empêcheuse de tourner en rond et les obligatinns nées de l'Etat de droit de sombres complots d'intellectuels ou de gauchistes. Il se trouve simplement que les conceptions de ce ministre ne sont pas les nôtres, ni celles de tout démocrate.

Si de telles conceptions devaient l'emporter, nous ne pourrions qu'appeler à la désobéissance civique. Avocats et magistrats seraient évidemment les premiers concernés, mais notre appel s'adresserait à chaque citoyen pour qui la démocratie ne repose pas forcément sur les errements d'une majorité.

► **Alain Vogelweith est secrétaire général du Syndicat de la magistrature et Stéphane Maugendre, membre du bureau national du Syndicat des avocats de France.**

Solidarité

« Tous intellectuels algériens... »

par André Mandouze

DEVANT l'assassinat devenu systématique d'intellectuels algériens qui, résistant aux mots d'ordre du FIS (Front islamiste du salut), sont dans leur pays les victimes désignées d'un intégrisme aveugle, la France s'honorerait si, de la part de ses intellectuels, s'élevait une protestation aussi ferme que fraternelle.

J'imagine assez bien celle-ci s'inscrivant, loin de tout corporatisme frileux, dans une tradition rappelant ce que mai 1968 a pu un moment suggérer d'utopisme généreux pour essayer d'arracher le mnnde à ses pesanteurs, quelque chose modulé par la suite selnn les circonstances mais dnnt le modèle inspirateur a été : *«Nous sommes tnus des juifs allemands.»*

Après une trentaine d'années de nnn-assistance à une Algérie saignée à blanc par une abominable guerre, mais aussi courtisée dans le même temps par nombre de faux amis, comme il serait réconfortant de voir, de ce côté-ci de la Méditerranée, non pas s'inventer un simple slogan, mais se créer une vraie chaîne de solidarité internationale qui, face aux lâches cnmmanditaires du crime, reviendrait à signifier les implications les plus énergiques d'un *«Nous sommes tous des intellectuels algériens!»*.

Encore faudrait-il que la force du mouvement dépasse très largement l'aspect provocateur de la formule. Une fois, dnnc, admis comme lngiquement assumés les risques éventuels encourus par les tenants des armes de l'esprit, il importe d'examiner brièvement trois préalables de la validité de l'action ici proposée.

En premier lieu, il convient d'avoir accepté dans son milieu naturel – donc, dans son propre pays – la condition de l'intellectuel, celle qui, pour n'être pas plus écrite que la loi morale opposant Antigone à Créon, désigne automatiquement les intellectuels à la vindicte de tout pouvoir refusant en fait ses responsabilités. Aux yeux d'un généralissime qui perd une guerre, la faute de sa défaite en revient toujours d'abord aux instituteurs, puis, de proche en proche, aux philosophes, aux historiens, aux humanistes et, plus généralement, aux chercheurs et aux «chers professeurs d'université».

Première raison, donc, de faire en sorte qu'il y ait des perturbateurs des instances excessivement technocratiques et qu'à celles-ci soit ainsi rappelée une chnse essentielle : l'intelligence n'est pas plus que le cœur d'ordre subsidiaire.

Encore faut-il, en deuxième lieu, trouver du côté des intellectuels des partenaires qui ne confondent pas leur mission avec un contre-pouvoir nbéissant à leurs pulsinns propres, mais qui considèrent leur rôle comme celui de témoins de valeurs authentiques dépassant les limites de leur personne. En l'nccurrence – c'est-à-dire dans le contexte des suites, en Algérie, de l'interruption des opérations électorales à la fin de 1991, – il eût fallu, de la part d'une France des droits de l'homme, autre chose que de sentencieuses leçons de légalisme.

Comment, en effet, avons-nous pu prétendre présenter aux Algériens comme unique critère de leurs droits civiques la référence à un mndèle électoral qui, tout au long du temps de colnnisation, s'est régulièrement traduit pour eux par une convocation à des urnes... truquées?

D'un autre côté, devant la menace hautement proclamée par le FIS du cnuronnement de la consultation populaire par la suppression programmée de la démocratie, comment les Algériens cultivés – donc, les intellectuels de ce pays – auraient-ils pu oublier l'aval donné à Hitler par un suffrage alliant en 1933 apparence légale et finalité criminelle à l'encontre oon seulement de l'Allemagne, mais, comme cela s'est vérifié par la suite, à l'encootre de l'bumanité entière?

Troisième condition pour que l'intervention d'intellectuels daos un débat national ou international puisse être prise en considération : qu'elle ne se focalise pas sur leur spécificité, cnmme si les intellectuels avaient, dans la gamme des droits de l'hnmme, des privilèges à eux seuls réservés.

Qu'ils aient, chez nous, ressenti une profonde émotinn à l'annnnce des assassinats successifs de leurs confrères et amis Hafid Senbadri, Djilali Lyabès, Laadi Flici, Tahar Djaout, Mahfnud Boucebci, M'hamed Boukhobza, cela va d'autant plus de soi que, en supprimant ces bommes, c'est emblématiquement à « l'humaine condition » que s'attaquent des barbares qui, eux, semblent n'avnir plus rien d'humain.

Ignorance monstrueuse

Mais ce deuil de famille touchant des serviteurs de l'enseignement, de la littérature, de la médecine, de la sociologie, etc. est inséparable de celui qui frappe des préposés à la sauvegarde de la population civile ou à l'administratioo de la justice. Quant un président de tribunal comme Mahfoud Bekai est assassiné, c'est bien, effectivement, *« la nation algérienne* [qui] *est en danger »*, même si le genre de mafia qui sévit en Algérie ne relève pas de la même sinistre caricature de religion qu'en Sicile. Et quand des malfaiteurs sacrilèges tirent sur une ambulance et tuent – comme cela est arrivé récemment – le malade, l'infirmier et le chauffeur, le devoir des intellectuels, d'où qu'ils soient, est de dénoncer le crime avec autant d'iodignation que pour tout attentat frappant un des leurs.

Une fois énoncées ces trois conditions, je me permettrai de suggérer trois pistes concrètes relevant bel et bien de notre travail normal d'intellectuel : la piste de la mémoire revisitée, celle du combat contre l'ignoraoce et celle d'une ambitioo à la mesure de l'humanité.

Côté mémoire, je prendrai un exemple qui me lie intimement à ce journal, et m'a, du même coup, aliéné une bonne part de l'Institut. Le 14 août 1977, *le Monde* publiait en effet, sous ma signature, un « point de vue » intitulé « L'Algérien que nous avons tué ». J'y déplorais l'assassinat à Paris, par quelques fils non identifié de l'ex-OAS, nnn pas d'un intellectuel, mais d'un simple gardien du local de l'Amicale des Algériens en Europe, Laid Sebai.

J'y disais : *« Nnus snmmes tnus complices si un grand mouvement populaire ne vient pas obliger les pouvoirs publics à agir. »* Pour plus de précision, j'ajoutais : *« Ce n'est pas agir, quand on est ministre de l'intérieur, que de tolérer nu éventuellement – par le zèle de commissaires de police interposés – de favoriser la « chasse au faciès » dans les rues ou les vexations gratuites à l'égard de Nord-Africains arrivant dans les gares maritimes ou dans les aérodromes, quand ce ne sont pas des coups de feu partant tout seuls. »* Je n'y suis pour rien si M. Pasqua « persiste » en son être et « signe » conformément à son prédécesseur de 1977. Mais, la mémoire revenue, à nnus de résister.

La deuxième piste de travail évoquée plus haut suggère cependant que, pour résister, il ne suffit pas de se souvenir. Car d'aucuns pourraient conclnre qu'après tout, puisqu'on constate un retour aux mêmes errements, il est sans doute vain d'essayer de s'npposer au cours des choses, les crimes en faisant partie : 1993 serait bien dans la ligne de 1977, Alger se bornerait à imiter Paris, le FIS s'inspirerait de l'OAS, et Mahfoud Boucebsi aussi bien que M'hamed Boukhobza rejoindraient simplement dans la mort Laid Sebai, voire Jacques Roseau.

Conclusion sans aucun doute aussi brutale que pitoyable si un effort d'analyse – lequel est très précisément du ressort des intellectuels – ne devait pas permettre de remonter du constat à sa cause et de viser à extirper celle-ci. Car c'est bien la même ignorance monstrueuse qui, ici et là, soigneusement entretenue après comme avant, est à la racine de deux fanatismes symétriquement mortels. C'est bien la même ignorance de l'Histoire, de la géographie, des droits de l'homme et de l'amour infini de Dieu qui nnurrit l'intégrisme quelle qu'en soit la forme extérieure. L'intégrisme d'nne Algérie agressivement française n'avait, en effet, pas plus de fondement réellement politique que l'intégrisme d'une Algérie agressivement islamique n'a de fondement réellement religieux.

Reste la troisième piste à explorer, c'est-à-dire plutôt le troisième combat à mener notamment par ceux qui, intellectuels, o'ont pas à avoir de complexe à propos du fameux droit d'ingérence, mais doivent être bien persuadés que, en vertu du devoir imprescriptible d'intelligence, ils sont naturellement appelés à être, *« à temps et à contre-temps »*, des intervenants sans frontières.

Comment pourraient-ils ne pas dénoncer l'imposture, d'une rare absurdité, qui consiste à voulnir imposer le degré zéro d'immigration cnmme l'horizon d'une politique d'intégration réussie ? Comment pourraient-ils trouver rationnel que, au moment où l'Europe en formation révise ses frontières en sachant que les pires ne sont pas nécessairement celles qui se dématérialisent sur le sol, la Méditerranée soit érigée, par les uns ou les autres, en zone interdite ? Comment, enfin, ne feraient-ils pas leur possible pour essayer de faire comprendre à tous les pseudoréalistes qu'il n'y aura jamais d'équilibre, au sein de l'Europe, tant que celle-ci n'aura pas reconnu dans tous les pays méditerranéens ses partenaires naturels, étant entendu que la réciproque s'impose tout aussi naturellement au Maghreb s'il vent échapper au désastre ?

Serait-ce illusoire que de demander aux intellectuels de tous bords de renoncer à leurs querelles et subtilités d'école pour relever ensemble les manches et faire ensemble acte de civisme en se proposant, pour commencer, d'interpeller solennellement le gouvernement français et le gouvernement algérien pour qu'ils conjuguent enfin leurs efforts dans le sens de la même défense de la vie ?

► **André Mandouze**

Tandis que les « casques b

combats se sont poursuivis

Mitterrand espère obtenir

ansfert en France de Vuk Drasl

La Grèce est accusée de « vi

ouvertement » l'embargo contre l

Ciller a obtenu la confiance de l'Ass

Médiateur de la CSCE ajourne

ite dans la zone des combats

L'alibi

par Alain Vogelweith et Stéphane Maugen…

ETRANGER

Tandis que les « casques bleus » paraissent de plus en plus impuissants

Les combats se sont poursuivis en Bosnie centrale

Les belligérants bosniaques ont continué, lundi 5 juillet, à s'entre-déchirer, notamment en Bosnie centrale, sous les yeux d'une FORPRONU (Force de protection des Nations unies) de plus en plus impuissante. En Macédoine, les premiers soldats américains sont arrivés en renfort de la FORPRONU pour éviter une extension du conflit à cette ex-République yougoslave.

Tandis que les forces croates de Bosnie ont levé, lundi, le siège des installations de la FORPRONU à Kiseljak, près de Sarajevo, les Musulmans ont – en dépit d'un accord avec les «casques bleus» – mis vingt-quatre heures de plus pour démanteler le barrage qu'ils avaient établi devant le bataillon canadien stationné à Visoko, non loin de Kiseljak. L'armée bosniaque, à majorité musulmane, réclamait deux officiers croates se trouvant dans l'enceinte du camp canadien, ce qui avait, par représailles, amené les Croates à bloquer le QG de la FORPRONU. Aux termes de l'accord finalement appliqué, les deux Croates ont pu regagner Kiseljak, en échange de quoi les forces croates devraient libérer des militaires musulmans qu'elles retiennent prisonniers, selon une source de la FORPRONU à Zagreb.

Cependant, la situation restait confuse en Bosnie centrale, selon la FORPRONU. Les combats continuaient de faire rage à Maglaj (nord), dont la situation est jugée critique pour l'armée bosniaque par Radio Sarajevo. Les forces bosniaques, selon la FORPRONU, continueraient cependant à contrôler le sud de la ville de Zepce, dont la chute aux mains des Croates avait été annoncée tant de source serbe que croate. La FORPRONU n'a, quant à elle, pas accès à cette zone. Selon des sources serbes, un nouveau foyer de combats est apparu en Bosnie centrale, à Gornji Vakuf et Bugojno, où les forces croates auraient lancé une attaque contre un adversaire musulman supérieur en nombre.

Des affrontements ont également eu lieu à Mostar et à Sarajevo, où les bombardements serbes ont fait au moins trois morts et 31 blessés, dont douze enfants, selon un bilan dressé par le principal hôpital de la capitale bosniaque.

Avant-garde américaine en Macédoine

A Zagreb, le président croate Franjo Tudjman a menacé d'expulser de Croatie les réfugiés musulmans en cas de poursuite en Bosnie-Herzégovine du *«nettoyage ethnique contre les Croates et de la conquête de leur territoire»* par les forces musulmanes. *«Si le nettoyage ethnique devait se poursuivre et si, comme elles le laissent entendre, les forces musulmanes tentaient une percée sur le littoral pour prendre le port croate de Ploce, il va de soi que le gouvernement croate serait contraint de prendre d'autres mesures»*, a déclaré M. Tudjman comme on lui demandait si la Croatie envisageait d'expulser les réfugiés musulmans.

La Croatie accueille quelque 260 000 réfugiés de Bosnie, dont environ 90 % sont d'origine musulmane, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). M. Tudjman a fait état de *«l'indignation croissante de la population croate face au fait que la Croatie accueille des réfugiés musulmans bosniaques alors que les dirigeants et les forces musulmanes font la guerre à la population croate de Bosnie»*.

En Macédoine, seize soldats américains constituant l'avant-garde de l'unité américaine de «casques bleus» devant se déployer dans l'ex-république yougoslave sont arrivés lundi à Skopje. La mission de ce groupe avancé est de préparer la venue de 260 hommes destinés à renforcer un bataillon scandinave de 700 hommes de la FORPRONU chargés d'éviter l'extension du conflit yougoslave à la Macédoine. – *(AFP, Reuter.)*

« Tout le monde va bientôt mourir à Sarajevo »

déclare le porte-parole de l'UNICEF

GENÈVE

de notre correspondante

«Si la communauté internationale ne fait rien, tout le monde va bientôt mourir à Sarajevo... Les gens deviennent fous d'angoisse. Le pire est que, dans peu de jours, il n'y aura plus une goutte d'eau et il ne reste plus guère de réserves de nourriture» : porte-parole de l'UNICEF dans la capitale bosniaque, Anne Cataldi, a lancé, lundi 5 juillet, un appel au secours désespéré, dressant, dans un appel téléphonique au *Monde*, un tableau dramatique de la situation à Sarajevo.

60 000 enfants de moins de douze ans vivent dans la capitale assiégée, qui doit, de plus, accueillir la population des campagnes environnantes affluant vers la ville en proie aux bombardements meurtriers, une ville qui compte 380 000 bouches à nourrir. L'eau du fleuve Miljacka a été polluée, notamment par des cadavres putréfiés.

L'UNICEF distribue bien des pastilles de chlore, mais ses réserves seront très vite épuisées. Des systèmes de pompage pour recueillir l'eau de réservoirs ont bien été installés mais, pour les faire fonctionner, il faudrait de l'électricité et donc du pétrole. Or tous les camions qui en transportent sont bloqués...

«Péages» pour les secours

«A l'hôpital, j'ai vu une doctoresse, Soja Isokovavic, opérer à la lumière d'une bougie», témoigne encore Mme Cataldi, précisant l'avoir vue procéder à l'amputation des deux pieds d'une fillette de douze ans. Tout manque ici. Ainsi, la chaîne du froid ne fonctionnant plus, les chirurgiens ne peuvent disposer de plasma sanguin. Par ailleurs, selon l'un des porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Christiane Berthiaume, *«à la fin de la semaine dernière, les Serbes nous avaient donné, une fois de plus, des assurances quant au libre passage de nos convois de secours d'urgence»*.

Toutefois, a-t-elle ajouté, les mêmes interlocuteurs serbes ont, dès lundi, bloqué neuf camions de ravitaillement et de matériel sanitaire venant de Belgrade et destinés à la population de Sarajevo.

En outre, ils ont fait connaître au HCR le montant du «péage» réclamé à cet organisme humanitaire pour un éventuel passage des secours : 350 dollars pour un camion considéré comme lourd, 240 pour un camion de poids moyen ou un mini-bus, 140 pour une voiture. Les «taxes» deviennent plus fortes pour l'escorte militaire : 700 dollars pour les véhicules à chenilles, 500 pour les véhicules à roues. La raison invoquée est que les convois abîment les routes.

Or, le HCR répare régulièrement les voies détériorées par les bombes et les mines et estime que ces convois ne les abîment nullement. Pour ne pas céder à ce qu'il considère comme un chantage, le HCR refuse de payer, écœuré par *«les mensonges et le cynisme des Serbes»*.

Au surplus, la situation financière du HCR s'aggrave de manière alarmante. Le coût du programme destiné à assister 3 800 000 personnes en ex-Yougoslavie se montait à 420 millions de dollars. Or, malgré les promesses de divers pays, 166 millions seulement ont été versés et investis.

ISABELLE VICHNIAC

Présente à Belgrade pour intervenir en faveur du leader de l'opposition serbe

Mme Mitterrand espère obtenir le transfert en France de Vuk Draskovic

BELGRADE

de notre correspondante

Danielle Mitterrand est arrivée lundi 5 juillet, à Belgrade pour intervenir en faveur de la libération du chef de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, et de sa femme, Danica, emprisonnés depuis le 2 juin. Lors de cette mission, qu'elle a entreprise en tant que présidente de l'association France Libertés, l'épouse du chef de l'Etat demandera notamment au président de Serbie, Slobodan Milosevic, de laisser les époux Draskovic se rendre en France pour y être hospitalisés.

Avant sa rencontre avec le président Milosevic, qui devait avoir lieu mardi, Mme Mitterrand a rencontré la famille et les avocats des époux Draskovic, qui l'ont informée de l'état de santé du chef de l'opposition et des détails de l'instruction. A l'issue de cet entretien, Rodoljub Draskovic, le frère de Vuk, a remercié la France d'*«avoir, par ce geste humanitaire et fraternel, renoué son amitié avec la Serbie»*. Pour ensuite souligner que *«ceux qui ont accepté en silence l'injustice faite à Vuk Draskovic devraient rougir de honte en voyant Mme Mitterrand ne pas hésiter à prendre l'avion jusqu'à Budapest et faire ensuite 400 km de route pour arriver à Belgrade et tenter de sauver Vuk et Danica Draskovic»*. Les avocats du leader de l'opposition ne cachent pas un certain optimisme, estimant que le fait que la Cour suprême de Serbie ait décidé de reporter à mardi sa décision sur la légalité de la détention des Draskovic est un signe encourageant puisque la Cour ne statuera qu'après la rencontre entre Mme Mitterrand et Slobodan Milosevic. Quant à la télévision officielle serbe, elle a gardé un silence remarqué sur la visite de Danielle Mitterrand et sur la détérioration de l'état de santé de M. Draskovic en raison de la grève de la faim qu'il a entamée le 1er juillet.

FLORENCE HARTMANN

La Grèce est accusée de «violer ouvertement» l'embargo contre la Serbie

La vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de la CSCE, Ritt Bjerregaard, député social-démocrate danois, a accusé, lundi 5 juillet, la Grèce de *«violer ouvertement»* l'embargo décrété par l'ONU contre la Serbie et le Monténégro et a demandé *«son exclusion de la CEE si elle n'appliquait pas à la lettre les sanctions internationales, comme les autres pays»*.

«Nous avons constaté un trafic illégal et croissant de camions et de convois ferroviaires entre la République de Macédoine et la Serbie. Ce trafic est plus que vraisemblablement alimenté par la Grèce», a déclaré Mme Bjerregaard, qui vient d'effectuer une visite d'inspection d'une semaine, notamment, en Macédoine. Athènes a, pour sa part, démenti violer l'embargo contre la Serbie. – *(AFP.)*

TURQUIE : mettant un terme à une longue période de transition

Mme Tansu Ciller a obtenu la confiance de l'Assemblée

ISTANBUL

de notre correspondante

La Turquie est finalement sortie de la longue période de transition qui durait depuis la mort, en avril dernier, du président Turgut Ozal. L'Assemblée nationale a accordé lundi 5 juillet, sa confiance au programme du nouveau premier ministre Tansu Ciller, par 247 voix contre 184. *«C'est le premier jour de notre gouvernement exécutif»*, a annoncé Mme Ciller : *«le temps des discussions est passé, le moment est venu de travailler»*.

Le Parlement s'est mis à la tâche et a approuvé immédiatement par 300 voix, soit les deux tiers requis pour tout amendement de la Constitution, la levée du monopole étatique sur les radios et les télévisions. Le Parlement devra toutefois se prononcer une seconde fois sur le même sujet, jeudi 8 juillet, mais la réouverture des radios privées semble désormais acquise. Une bonne nouvelle dont la Turquie, et Mme Ciller, avaient bien besoin après les événements violents de ces dernières semaines.

D'après les plus récents sondages, Mme Ciller jouit toujours du soutien populaire. La visite surprise des commandants des armées, peu avant le vote de l'Assemblée, indique que les militaires sont également prêts à lui accorder leur appui. Elle doit cependant faire face à une forte opposition au sein même de son Parti de la Juste Voie (DYP).

Méconnaissance des dossiers

La semaine dernière, ses collègues de parti n'ont accepté son programme et son cabinet qu'avec réticence. La vieille garde n'est vraiment pas disposée à se laisser marginaliser sans combattre. Dans les coulisses, les députés écartés du pouvoir s'organisent à nouveau pour lancer un nouvel assaut lors du congrès du DYP de novembre. Mme Ciller veut les prendre de vitesse en imposant rapidement les changements qu'elle juge indispensables pour remettre la Turquie sur les rails, économiquement et politiquement : privatisation des entreprises étatiques, décentralisation du pouvoir, poursuite des réformes judiciaires. Pour cela, elle devra faire la preuve de ses capacités.

Jusqu'à présent, elle s'est surtout distinguée par ses gaffes, qui démontraient une inexpérience et une méconnaissance des dossiers délicats qu'elle doit maîtriser. La question kurde, les attaques du PKK, les extrémistes musulmans : autant de problèmes que les politiciens traditionnels n'ont pas résolus et auxquels le nouveau premier ministre doit s'attaquer sans tarder. L'euphorie qui a suivi son élection s'est dissipée quelque peu, mais il n'en reste pas moins l'espoir que son style moderne, son goût du risque et sa détermination redonneront à la Turquie un cap ferme.

NICOLE POPE

ALLEMAGNE

Manfred Kanther, nouveau ministre de l'intérieur

Le chancelier Helmut Kohl a nommé, lundi 5 juillet, un successeur au ministre de l'intérieur Rudolf Seiters, démissionnaire après la fusillade de Bad-Kleinen, au cours de laquelle un policier et un responsable présumé de la Fraction Armée rouge (RAF) avaient trouvé la mort dans des circonstances qui ont suscité une vive polémique (*le Monde* du 6 juillet). L'ensemble de la classe politique et la presse ont salué lundi, la démission surprise de M. Seiters comme un acte de courage politique, alors même que la thèse de la «bavure» policière n'est pas encore confirmée.

Quelques heures seulement après la démission de M. Seiters, le chancelier a donc fait appel à un responsable régional de son parti (Union chrétienne-démocrate), Manfred Kanther. Le nouveau ministre de l'intérieur, cinquante-quatre ans, est généralement classé dans l'aile droite de la CDU. *«La nomination de Manfred Kanther est un signe inquiétant d'un nouveau virage à droite du gouvernement»*, expliquait lundi le porte-parole des Verts, Heinz Suhr, tandis que les Républicains (extrême droite) faisait la même analyse : *«La peur des Républicains a conduit à nommer un homme de droite de la CDU.»* Le nouveau ministre de l'intérieur s'est déclaré déterminé à faire toute la clarté sur les circonstances de la mort de Wolfgang Grams, au moment de son arrestation par les hommes du GCG 9 (unité d'élite antiterroriste). *«S'il faut en tirer des conséquences personnelles, cela se décidera en toute quiétude»*, a-t-il précisé. Répondant par avance aux griefs qui sont formulés à l'encontre du gouvernement, M. Kanther a estimé qu'il ne faisait aucune différence dans la lutte contre les actions violentes de l'extrême droite ou de l'extrême gauche. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le conflit du Haut-Karabakh

Le médiateur de la CSCE ajourne sa visite dans la zone des combats

La recrudescence des combats entre les forces arméniennes et azéries pour le contrôle des voies d'accès à l'enclave du Haut-Karabakh a conduit Mario Raffaelli, le médiateur de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), à reporter sa visite prévue dans les zones contestées.

M. Raffaelli, qui préside le «groupe de Minsk» chargé par la CSCE de trouver une solution pacifique au conflit du Haut-Karabakh, devait effectuer une visite de quatre jours dans la zone des combats. Il a annulé son voyage sur la foi des nouvelles indiquant que la ville d'Agdam avait été conquise par les forces arméniennes (*le Monde* du 6 juillet). Cet ajournement a provoqué une vive réaction de Gueidar Aliev, président par intérim de l'Azerbaïdjan qui a déclaré : *«Ce geste démontre que la CSCE est partiale, laissant l'Azerbaïdjan seul face à l'Arménie qui préfère l'usage de la force à la recherche d'une solution pacifique.»*

Les autorités de Bakou et d'Erevan indiquent que la ville d'Agdam, aux portes de laquelle d'intenses combats s'étaient déroulés pendant le week-end, n'est pas tombée aux mains des forces arméniennes. Ces dernières bombardent néanmoins intensément la ville à partir des collines qui l'entourent. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Quinze personnes blessées par l'explosion d'une camionnette piégée

Une camionnette piégée a explosé, dans la soirée du lundi 5 juillet, devant un pub de Newtownards, ville à majorité protestante située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Belfast. Quinze personnes, dont cinq policiers, ont été hospitalisées pour des blessures légères dues à des éclats de verre. La bombe dissimulée dans une camionnette a explosé dans Regent Street (en plein centre-ville), dix minutes après qu'une radio locale eut reçu un appel codé de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) précisant que la camionnette contenait 680 kilos d'explosifs. Avertie, la police procédait à l'évacuation du quartier au moment de l'explosion. – *(Reuter, AP.)*

L'HISTOIRE

PUBLIE CE MOIS-CI UN NUMÉRO SPÉCIAL:

LE CRIME

JUGES ET ASSASSINS DEPUIS 5 000 ANS

Les Dix Commandements
de la loi du talion au droit romain

Le roi, le juge et le criminel
de la monarchie absolue
aux lois républicaines

Nouveaux délinquants, nouvelle justice
de l'abolition de la peine de mort
aux désordres des banlieues

UN NUMÉRO A NE PAS MANQUER

N° 168 - JUILLET/AOUT 1993 - 40 F - EN VENTE EN KIOSQUE

EUROPE

La Géorgie dans le guêpier abkhaze

Suite de la première page

Autrefois considérée comme une des réginns les plus riches, économiquement mais aussi intellectuellement, de l'ex-URSS, la Géorgie, du fait de cette guerre mais aussi des affrontements en Ossétie du Sud, est devenue un pays exsangue. Après 7 heures du soir, plus personne ne sort dans les rues de Tbilissi, la capitale, autrefnis si animée et aujourd'bui mise en coupe réglée par des bandes ermées. Les files d'attente sont de plus en plus lnngues devent les magasins. Et Edouard Chevardnedze, en dépit de son poids persnnnel dens ce pays et de son aura interoationale, ne semble plus parvenir à contrôler la situation.

Que représente l'Abkhazie ? *« D'obord l'accès des Russes à ln mer Noire »*, diront les uns, ce qui explique, pour eux, le soutien de Mnscou aux indépendantistes. C'était la « Riviera » de la nomenklatura soviétique, mais aussi un point stratégique pour les militaires moseovites. Cette région, qui englobe pratiquement tnut le sud-ouest de la Géorgie, abrite mainenant près de 16 % de russophones de la région. Le 18 août, le drapeau abkhaze qui flottait sur le siège du gouveroement esl remplacé par le drapeau géorgien.

La contre-attaque est violente. En octobre, les indépendantistes abkhazes reprennent toute la mnitié occidentale de la réginn et campent sur la rivière Gnumista, sur les contreforts de Snukhoumi. De là, ils bombardent régulièrement la ville, qui se vide de ses babitants.

La vigueur et la rapidité de l'nffensive abkhaze amènent tout naturellement à s'interroger sur les appuis reçus par les indépendantistes.

Une sécession soutenue par les Russes

La Confédération des peuples du Caucase du Nord, qui regroupe les habitants, en majorité musulmans, d'autres réginns de la zone qui aspirent à leur autonomie, apporte officiellement son aide, en bommes et en matériels, aux Abkhazes. Mais cela ne suffit pas. Bien que Moscou s'en défende officiellement, et que les ordres ne soient sans doute pas donnés directement

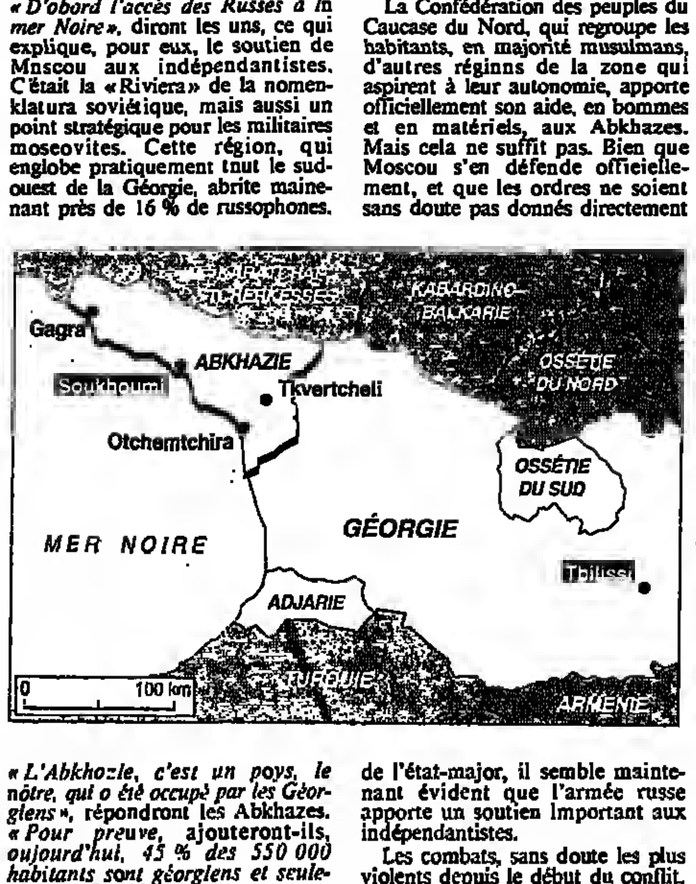

« L'Abkhozle, c'est un poys, le nôtre, qui o été occupé par les Géorglens », répondront les Abkhazes. *« Pour preuve*, ajouteront-ils, *oujourd'hui, 45 % des 550 000 habitants sont géorglens et seulement 17 % abkhazes. »*

Dernière réponse, enfin, celle des Géorgiens, qui, tout en admettant, pas toujours de gaieté de cœur d'ailleurs, la nécessité de donner aux Abkhazes une certaine autonomie, ne veulent pas transiger sur ce qu'ils considèrent comme l'essentiel : l'Abkhazie fait partie intégrante de la Républiquc de Géorgie et il n'est pas question de revenir sur ce point.

Imbroglio caucasien

L'histoire de cette région est en fait le résultat d'un imbroglio caucasien compliqué à souhait par Staline, génrgien lui-même, mais qui se méfiait toujours du nationalisme de son peuple. *« Les Abkhazes, qui dominent le Coucase occidentol jusqu'hu Xe siècle ò tel point que le royaume de Géorgie étnit nppelé « royaume d'Abkhazie » par les histnriens musulmnns jusqu'ou XIIIe siècle »*, écrit Roger Caratini dans son *Dictionnaire des natinnalités et des minnrités de l'ex-URSS.*

Islamisés au XVIe siècle, la grande majorité des Abkhazes émigrent en Turquie en 1864 lors de l'annexion de leur réginn par la Russie, à l'exeeption de quelques tribus qui constituent l'nrigine des Abkhazes actuels. Ces derniers, qui parlent leur propre langue, comptent autant de musulmans sunniles que de chrétiens ortbodoxes.

En 1921, Staline décide d'intégrer l'Abkhazie à la Géorgie, mais, dix ans plus tard, il lui accnrde un statut de République autonome, au sein toutefnis de la République géorgienne. En 1978, les Abkhazes demandent officiellement à être rattacbés à la Fédératinn de Russie, ce qui, selon eux, devrait les garantir contre la pression culturelle et politique des Géorgiens. A chaque poussée natinnaliste à Tbilissi cnrrespond une nnuvelle demande d'autnnnmie des Abkhazes.

Le 18 mars 1988, c'est le « Front populaire d'Abkbazie », soutenu par le premier secrétaire du Parti communiste local, qui adopte une déeleration de sécession par rapport à la Géorgie, mais le feo sera véritablement mis aux poudres le 23 juillet 1992 par le Parlement abkhaze qui demande, en fait, la souveraineté. La Géorgie, maintenant indépendante de Moscou depuis l'échec du putsch d'août 1991, considère cela comme une déclaration de guerre et, prenant aussi prétexte d'attaques répétées de trains géorgiens par des bandes armées, décide d'envoyer des troupes à Soukhoumi, la capitale de l'état-major, il semble maintenant évident que l'armée russe apporte un soutien lmportant aux indépendantistes.

Les combats, sans doute les plus violents depuis le début du conflit, qui se poursuivent actuellement à Soukhoumi mais aussi au sud de le capitale el qui visent à encercler totalement la ville et à couper toute communication entre celle-ci et la Géorgie, ont encore accru les « présomptions » sur cet appui de l'armée russe. Sinon, comment expliquer l'origine des moyens militaires de plus en plus impressionnants utilisés par les Abkhazes ?

Edouard Chevardnadze cberche done aujourd'bui toutes les solutions diplomatiques possibles pour sortir du guèpier abkhaze. N'est-il pas allé jusqu'à souhaiter l'envoi de soldats allemands dans la région pour y intervenir comme « force de paix » ? Avec Boris Eltsine, qu'il a rencontré plusieurs fois à ce sujet, les discussions semblent tourner au dialogue de sourds. Les deux accords de cessez-le-feu, le dernier en date du 14 mai, qui ont été signés par Moscou, au nom de la Russie, mais aussi des indépendantistes abkhazes, et Tbilissi, n'ont jamais été suivis d'effets.

Le conflit a pris une nouvelle dimension internatinnale avec la proposition du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, d'envoyer une einquantaine d'observateurs militaires des Natinns unies dans la région. Une suggestion qui embarrasse Moscou, puisque ce serait la première fois qu'une telle mission serait envoyée sur le territoire de l'ex-URSS, ce qui pourrait signifier que Moscou n'est plus considéré comme capable de faire respecter l'ordre dans l'ancien empire. Mais les Géorgiens pourraient aussi renâcler : si une force internationale veut efficacement faire cesser les combats, elle dnit être placée sur la ligne de front, ce qui, aux yeux de Tbilissi, pourrait signifier une reconnaissance *de facto* de la coupure du pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Ednuard Cbevardnadze échappe de pen à ls mort.** – Le président géorgien Edouard Chevardnadze a écbappé de peu à la mnrt, lundi 5 juillet, alors qu'il circuleit en Abkhazie, dans la zone où les combats avec les indépendentistes abkhazes font rage. Un obus a éclaté à quelques mètres de sa voiture. Le bilan des combats qui se déroulent depuis trois jours dans la région d'Otchamtchira s'élève, selon les belligérants, à plusieurs centaines de morts et de blessés de part et d'autre. En visite à Paris, Alexsndre Tehikvadze, ministre géorgien des affaires étrangères, a demendé à la France son appui pour que le Conseil de sécurité examine la situation en Abkhazie.

AMÉRIQUES

Cuba : le retour en force de la « santeria »

Les cultes syncrétiques afro-cubains sont devenus la principale forme de pratique religieuse dans l'île

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Gilberto Rojas est un bomme très occupé. A la différence de nnmbre de ses concitoyens contraints au chômage technique par la paralysie de leurs entreprises, ce *babalao* – prêtre de la *santeria*, l'une des religions afro-cubaines – est de plus en plus sollicité. *« Plus les gens rencontrent de difficultés dans leur vie quotidienne, plus ils ont la foi et ressentent la nécessité de nous consulter »*, dit Gilberto Rojas, un Noir à la calvitie naissante vêtu d'une impeccable saharienne. *« Depuis le 4e congrès du Parti communiste* [qui a levé les restrictions à la pratique religieuse] *la population se sent plus libre de pratiquer »*, ejoute-t-il.

Gilberto Rojas reçoit les fidèles chez lui, dans sa modeste maison de Marianao, un quartier populaire de La Havane. Encombré de tambours, de statues de saints et d'amulettes, son bureau, sert de temple. Bien que la prestation de services rémunérés soit théoriquement interdite dans la société socialiste cubaine, les autorités tolèrent que Gilberto, comme les autres *babalaos*, fasse payer ses consultations. *« En fonctinn de ln condition des gens »*, précise-t-il. Certains *babalaos*, surnommés les *diplobabalaos*, ont développé une elientèle étrangère. Les *ahijados*, les fidèles venus de Miami, de République dominicaine ou du Venezuela payent consultations et cérémonies au prix fort et en dollars.

De l'avis de la plupart des spécialistes, les cultes syncrétiques afro-cubains constituent aujourd'bui la principale forme de pratique religieuse dans l'île caraïbe. Entre 40 % et 60 % des Cubains, selon les estimations, pratiquent de manière plus ou moins épisodique la *santeria* – un mélange de catholicisme et de culte yorouba, venn du Nigeria –, le palomonte, nn rite magiqne d'origine bantoue, la règle abakua (qui repose sur des sociétés secrètes) ou diverses formes de spiritisme. Alors qne l'Eglise cathnlique cubaine ne compte que deux cent quarante prêtres, il y e près de cinq mille *babalaos* dans l'île.

« Instruments de résistance face à l'esclavage »

Il n'est pas rare de voir des membres du Parti communiste porter les fins colliers de perles ou les bracelets qui ebondent dans les quartiers populaires et distinguent les initiés. Depuis la fin des années 80, les autorités prêtent une grande attention à ces formes de religion qu'elles avaient tenté de réduire à de simples manifestations folkloriques au début de la révolution, dans les années 60. *« La* santeria *constitue une source d'information beaucoup plus fiable que le Parti communiste pour savoir ce que les gens pensent et de nombreux* babalaos *ont été recrutés comme agents du régime »*, affirme un opposant.

« C'est mal connaître le peuple cubain que de croire qu'on peut manipuler ses croyances. Si les religions syncrétiques snnt fortement enracinées à Cuba, c'est qu'elles sont nées comme des instruments de résistance face à l'esclavage et au système de la plantation », réplique Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale.

Cheqne année, le 1er janvier, les principaux *babalaos* se réunissent pour interroger les *orishas*, les dieux yoroubas, sur les événements à venir an cours des douze prochains mois. Depuis deux ans l'*odun* – la prédiction annuelle – est sombre, placée sous le signe de Chango, le dieu du feu et de la guerre. *« Cette année encore, les* orishas *ont prédit des catastrophes naturelles, des guerres et des changements de gouvernement, mais sans préciser dans quel pays »*, confie prudemment Gilberto Rojas. Les dieux ont également conseillé la prudence et mis en garde contre la violence.

Pour Ramon Chile, un ingénieur blanc et initié, le succès de la *santeria* s'explique par son pragmatisme. *« A ln différence du catholicisme ou du protestantisme qui parlent de l'au-delà, la* santeria *offre des outils et des solutions pour résoudre les problèmes ici et maintenant »*, dit-il. *« Les systèmes divinatoires utilisés par les* babalaos *reposent sur une combinaison de seize numéros, inventée il y a plusieurs siècles à Ife, au Nigeria, que l'on retrouve à la base de l'informatique »*, ajoute Ramon Chile. *« Notre mythologie peut se comparer à ln mythologie grecque et nos prédictions sont fondées sur des données astronomiques et ln transmission orale d'un corpus de connaissances qui remonte à l'origine de la religion yoruba »*, soutient pour sa part Gilberto Rojas.

Tolérance de l'Eglise catholique

« Le développement de la pratique religieuse n'est pas seulement le fruit de la situation éconnmique, mais plus largement de la crise idéologique qui affecte le marxisme », explique Mgr Carlos Manuel de Cespedes, vicaire de La Havane et secrétaire de la conférence épiscopale cubaine. Ce descendant du héros de l'indépendance eubaine, dont il porte le nom et les prénoms, reconnaît l'influence de la *santeria*. *« Je considère lo plupart des croyants de la* santeria *comme des catholiques car ils sont baptisés*, ajoute-t-il. *L'Eglise catholique est très tolérante à l'égard des cultes syncrétiques. Nous nous efforçons seulement de purifier leur foi de certaines pratiques magiques. »*

« On o dit que les autorités ont voulu favoriser les cultes syncrétiques au détriment de l'Église catholique, mais en développant la santeria, *on développe aussi le catholicisme »*, soutient-il. La preuve, selon Mgr de Cespedes, c'est la spectaculaire remontée du nombre des baptêmes : ils sont passés de 7 500 en 1979 à 34 000, l'an dernier, pour la seule capitale. *« Nous constatons aussi une nette augmentation des mariages religieux et une reprise des vocations »*, souligne-t-il.

Très tendues au début des années 60, les relations entre l'Eglise catholique et le gouvernement révolutionnaire se sont apaisées. Tout en n'hésitant pas à critiquer plus ou moins ouvertement le régime, les évêques ont reconnu les *« acquis de la révolution »* en matière d'éducation et de santé et condamné l'embargo appliqué par les Etats-Unis. Le président Fidel Castro a de son côté multiplié les signes d'nuverture en direction des chrétiens, à partir du milieu des années 80 (1).

A la différence de l'Eglise catholique, qui a maintenu ses distances à l'égard du régime, la majnrité des Eglises protestantes se sont nettement engagées au côté de la révolution. Pasteur de l'Église presbytérienne réformée et ancien recteur du séminaire évangélique de Matanzas, Sergio Arce est aujourd'hni député à l'Assemblée nationale. *« La majorité de la population continue de soutenir la révolution »*, affirme-t-il. Ce théologien se méfie du récent développement de la pratique religieuse : *« Les gens se souviennent de Sainte-Barbe lorsqu'il tonne »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

(1) Voir « Between God and the Party », par John M. Kirk dans *Religion and Politics in Revolutionnary Cuba*, University of South Florida Press, Tampa, 1989. Et également « Fe catolica y revolucion en Cnba », par Aurelio Alonso, *Cuadernos de Nuestra America* n° 15, La Havane, 1990.

DIPLOMATIE

En soufflant le chaud et le froid

L'Irak espère obtenir un allégement des sanctions de l'ONU

Face à de nouvelles menaces d'attaques militaires, l'Irak ne reviendra pae sur son refus de l'installation de caméras de surveillance sur deux sites de missiles, a déclaré lundi 5 juillet le ministre irakien de l'industrie. Cette affaire a été « provoquée » pour « créer une tension » et constitue un « complot » pour attaquer l'Irak, a-t-il ajouté. Mais, en même temps, Bagdad fait des pas en direction de l'ONU.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Dix jours après l'attaque américaine contre le siège des services de renseignements à Bagded *(le Monde* du 29 juin), l'Irak souffle le chaud et le froid avec l'ONU.

Le refus, dans les circonstances actuelles, de laisser installer des caméras de surveillance sur deux sites de lancement de missiles pourrait provoquer une nouvelle crise grave avec le Conseil de sécurité. Pourtant, ee refus coïncide paradoxalement avec deux initiatives plutôt positives. Il s'agit de la remise, d'abord refusée, de produits cbimiques réclamés par la commission spéciale du désarmement et de la demande de rouvrir les négociations sur l'application des résolutinns 706 et 712 dn Conseil de sécurité. Celles-ci autorisent Bagdad à exporter, dans des conditions très strictes, une quantité limitée de pétrole ponr financer une partie des activités de l'ONU. L'Irak refusait jusqu'à maintenant ces résolutinns estimant qu'elles portaient alteinte à sa souveraineté.

Le revirement de Bagdad sur ce point s'explique sans doute par la volonté du régime de tenter de briser quelque peu son isolement et d'ohtenir un allégement des sanctions qui, trois ans après leur entrée en vigueur, affectent de plus en plus durement l'Irak. Même si la situation intérieure ne s'est pas dramatiquement détériorée par rapport à ce qu'elle était ces derniers mois, il est certein que le régime doit pouvoir offrir à la population ce qu'un diplomete a qualifié de *« lueur d'espoir dans un tunnel sans fin »*.

Les négociations qui devaient s'onvrir, mercredi 7 juillet, à New-York, risqnent toutefois d'être ardues, Bagdad souhaitant apporter des amendemcuts aux résolntions 706 et 712, lesquelles prévoient l'exportation de pétrnle pour un montant de 1,6 milliard de dollars, sur une période de six mois. Sous striet contrôle de l'ONU, cette somme devrait servir à la fois à financer l'aebat de produits alimentaires et de médicaments, à payer une partie des activités de l'ONU, et à alimenter le fonds de compensations des victimes de l'invasion.

Le remboursement des victimes de la guerre

Selon l'bebdomadeire *Middle East Economic Survey*, généralement très bien informé sur les affaires irakiennes, Bagdad demandera une augmentation du volume du pétrole exportable, pour couvrir les frais de remise en état de ses installations pétrolières. Il souhaite également que les exportations se fassent par les deux termineux pétroliers situés au nord – le seul prévu par l'ONU – et au sud du Golfe, afin que les frais de transit demandés par la Turquie n'affectent pas trop le part des revenus destinés à l'echat de produits de première nécessité. L'Irak veut en troisième lieu qu'une fnis l'embargo pétrolier partiellement levé, ses avnirs à l'étranger – qui se montenl à 4 ou 5 milliards de dollars – pnissent être utilisés à l'acbat de produits alimentaires et de médicaments. En échange, Bagdad accepterait que l'argent ainsi dégagé soit déposé sur un compte-séquestre de l'ONU et admettrait surtout le principe d'un contrôle par l'ONU de la distribution de la nourriture, dont les modalités resteraient à déterminer.

Au moment où l'ONU multiplie les appels pour le financement de son programme en Irak – qui a déjà coûté 800 millions de dollars, – Bagdad espère sans doute que l'organisation internetionale se montrera plus réceptive è ses demandes. C'est au début de l'année procheine que l'ONU dnit commeneer à rembourser les victimes de le guerre. Pour la seule première pbase de ce programme, qni n'inclut pas le Koweït, elle a besoin de 4 milliards de dollars.

Les négociations de New-York interviennent à un moment où une nonvelle tension prévaut entre l'Irak et la commission spéciale de désarmement mise en place par le Conseil de sécurité de l'ONU. Sans refuser totalement l'installation de caméras de surveillance sur les sites de lancement de missiles, Bagdad voudrait que s'engage au préalable avec l'ONU nne discussion détaillée sur ce ce qui e déjà été accompli dans le cadre de la résolntion 687 et obtenir en compensation une levée partielle des sanctions. La résolution 687, qui établit les conditions du cesse-le-feu après la guerre du Golfe, interdit entre autres à l'Irak de posséder des missiles d'une portée supérieure à 150 kilomètres. Depuis plusieurs mois, les dirigeants irakiens affirment qu'ils ont répondu à 95 % des demandes de l'organisation internationale sans rien obtenir en échange, alors même que la résolution 687 prévoit une éventuelle réduction des sanctions si Bagdad en respecte les termes.

En s'adressant an Conseil de sécurité de l'ONU, les dirigeants irakiens espèrent voir l'intransigeance américaine à leur égard contrebalancée par une attitude plus souple de la Chine et de la France au mnins, Pékin et Paris eyant adopté une attitude plutôt réservée à la suite de la dernière attaque américaine sur Bagdad.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon des sondages

Les Américains et les Japonais se méfient davantage les uns des autres

Américaina et Japonaie ont une image de mnins en moine bonne les uns des sutres : cette donnée périodiquement martelée par les médias de part et d'autre du Pacifique e été confirmée par des aondages publiés avant le eommet du G7 à Tokyo. Le domaine dea relationa économiques est spécialement sensible.

Ainei, selon une enquête menéa fin juin par les chaînes américaine ABC et japoneise NHK, le nombre de ceux qui eccusent l'autre pays de pratiques commerciales déloyales a augmenté de 9 points : ils sont à présent 70 % à la faire aux Etats-Unis, et 60 % de l'autre côté du Pecifique. Par eilleurs aeuls le moitié des Américains et 45 % des Jeponais ont une *« impression favorable »* de l'eutre ; ces chiffres étaient respectivement de 60 % et 58 % dans un sondage de novembre 1991. Lee deux opinions publiques ont parfois des perceptione mutuelles contrastées.

Ainal 61 % dea personnes interrogées aux Etats-Unis considèrent que l'autre n'est pas un allié sûr ; eu Japon, 55 % des « sondée » estiment que Washington est, en ce domaine, digne de confiance. Selon, enfin, un sondage réalisé par la CBS, le *New York Times* et la chaîne Tokyo Broadcasting System, près de 70 % des Américains jugent les relatione bilatérales « *amicales* », contre 35 % seulement des Jeponais – chiffre le plus bas depuis huit ans.

L'enquête ABC-NHK, déjà citée, confirme : 50 % des Américains (contre 64 % en 1991) qualifient les relatione bilatérales d'« *excellentes* » ou de « *bonnes* ». Au Japon, ces chiffres ont chuté de 62 % à 37 %. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : poussée par un mouvement d'opinion

L'administration Clinton est contrainte d'envisager des mesures pour restreindre l'immigration

Les plus récents sondages, notamment celui du *New York Times* réalisé avec la chaîne de télévision CBS, confirment une évolution de l'opinion publique américaine, hostile, dans sa majorité, à l'immigration et favorable à des mesures restreignent celle-ci sensiblement. Cette tendance paraît imposer à l'administration Clinton de se concentrer sur cette question dont les conséquences économiques et politiques peuvent être lourdes.

WASHINGTON
correspondance

En 1986, les personnes interrogées dans un sondage du *New York Times* se divisaient à peu près par moitié : 43 % se déclaraient pour l'entrée des émigrés, 45 % contre. Mais le pourcentage des personnes se déclarant en faveur de mesures restrictives est passé de 49 en 1986 à 61 en 1993.

L'évolution du sentiment populaire ne s'explique pas exclusivement par les difficultés économiques. Elle est due, dans une large mesure, à la perception, non justifiée, que le majorité des immigrés sont entrés illégalement dans le pays. Or, selon les services officiels de l'immigration et de la naturalisation (INS), au cours de la dernière décennie, environ neuf millions de personnes ont été légalement admises. Le nombre des «illégaux» s'établirait autour de trois millions, mais le grand public retient surtout que, chaque année, plus d'un million d'illégaux sont arrêtés aux frontières.

En fait, la forte poussée de l'immigration légale préoccupe de larges secteurs de l'opinion, notamment ceux qui redoutent, en cette période de récession, la compétition des immigrants ou en sont déjà les victimes. Une loi de 1990 a eu pour effet d'augmenter de 40 % l'immigration légale, la ponssant ainsi an niveau dn grand mouvement du début du siècle.

Le problèmes des dépenses d'avantages sociaux

Cette augmentation ne soulevait pas d'objection majeure. Les démocrates, notamment les libéraux, outre leurs principes humanitaires, estimaient que les nouveaux arrivés voteraient pour eux. Les républicains conservateurs, champions de la libre entreprise, se félicitaient de l'apport d'une main-d'œuvre moins chère et en général non syndiquée; ils pensaient aussi que les traditions familiales, le respect de l'autorité existant dans plusieurs communautés d'immigrés freineraient le «déclin moral» du pays.

Ce consensus a éclaté... Les républicains s'inquiètent dn multi-culturalisme, de ce qu'ils appellent *«la balkanisation»* de la culture, menacée par la prétention croissante de certains groupes ethniques à réaffirmer leur identité, bref à freiner le processus d'intégration qui a finalement bien fonctionné au cours des dernières décennies. Quant eux démocrates, ils se préoccupent de leur clientèle électorale, des Noirs notamment, premiers affectés sur le marché du travail par la concurrence des derniers arrivés.

Les statistiques des années 80 indiquant que les immigrés apportaient plus de dollars à l'Etat fédéral que celui-ci n'en dépensait en leur feveur, en avantages socianx, ne tenaient pas compte des coûts imposés aux Etats et aux municipalités. Ainsi, la Californie, l'Etat le plus peuplé, comptant une large proportion d'immigrés (pour la plupart des Mexicains «illégaux»), dépenserait, aux dires des adversaires de l'immigration, 800 millions de dollars par an pour leur assurer des avantages sociaux. Les autorités de Californie comme celles d'autres Etats demandent à Washington de rembourser ces dépenses grevant leur budget, mais ce remboursement est souvent tardif et insuffisant. Aussi plusieurs parlementaires préconisent-ils un amendement constitutionnel pour refuser la citoyenneté américaine aux cnfants d'immigrés illégaux. Selon eux, cette mesure représenterait une économie sensible et découragerait les entrées illégales.

L'administration Clinton est aussi en butte aux critiques des syndicats : ils craignent que l'application de l'accord de libre-échange nord-américain n'entraîne la perte de nombreux emplois aux Etats-Unis et encourage la venue de fermiers mexicains qui, privés des subventions de leur gouvernement, seraient obligés d'abandonner leurs terres.

Enfin, l'arrestation d'intégristes musulmans après l'attentat contre le World Trade Center, les révélations de la police sur les projets criminels d'un réseau terroriste démantelé (pourtant, les suspects, dans leur majorité, sont entrés légalement dans le pays) nourrissent l'inquiétude du public. Dans ce contexte, le président Clinton est décidé à agir, à prendre les devants. Il s'agit pour lui à la fois de prévenir une réactinn populaire violente contre les immigrés et d'empêcher ses adversaires républicains d'exploiter le mouvement d'opinion à des fins politiques.

Controverse sur le droit d'asile

Outre le renforcement des contrôles aux frontières et l'augmentation des sanctions contre les employeurs utilisant des «illégaux», une nouvelle réglementation du droit d'asile est à l'étude. Le nombre de réfugiés entrés eux Etats-Unis et demandant ce droit est évalué entre 90 000 et 100 000 annuellement. Mais l'INS ne dispose actuellement que de 150 agents (contre 800 en Suède, 3 000 en Allemagne) chargés d'étudier et de statuer sur les demandes des réfugiés eyant à justifier leur entrée illégale, pour des raisons politiques et non économiques. Ces derniers doivent prouver qu'ils ont été ou seraient victimes de persécutinns, de tortures ou de violences s'ils retournaient dans leur pays. Environ 250 000 dossiers sont actuellement en instance.

Etant donné la longueur du délai et l'insuffisance des centres de détention temporaire, un très grand nombre de réfugiés disparaissent dans la nature, augmentant ainsi le nombre des illégaux. Les demandeurs d'asile ne sont pas aussi nombreux : 10 % seulement de la masse des immigrés. Mais ce problème – au premier plan des préoccupations de l'administration et du Congrès – suscite des recommandations diverses. Le sénateur Simpson préconise une procédure sommaire d'expulsion. Il appartiendrait à l'agent de l'INS de se prononcer immédiatement et définitivement, sans possibilité d'appel devant un juge, sur la validité de la demande d'asile d'un étranger. Faute d'apporter un document ou une explication crédible, il serait immédiatement remis dans le premier avion ou bateau en partance. D'autres propositions d'un esprit plus libéral laisseraient aux réfugiés le droit de faire appel de la décision de l'INS devant un juge qui devrait se prononcer dans un délai de dix jours.

«Le problème de l'immigration est une priorité», a déclaré le président Clintnn en nommant un nouveau directeur de l'INS. Après avoir changé de cap (il evait initialement pris position en faveur de l'entrée des Haïtiens et des boat-people) il ne peut plus tergiverser. Beaucoup de ses amis politiques lui reprochent ses atermniements : ils déplnrent que l'Amérique, terre d'immigration par excellence, remette en question sa tradition et un héritage dont elle a largement profité. Un commentateur du *New York Times*, A. M. Rosenthal, dénonce également certeins descendants d'immigrés ayant maintenant rejoint le camp de ceux qui, au début du siècle, déclaraient que les Etats-Unis étaient menacés par *«les petits commerçants juifs, les gangsters italiens, les vauriens irlandais»*. *«L'Amérique n'a pas de vaccin contre les préjugés ou la haine»*, conclut-il.

HENRI PIERRE

L'expulsion des clandestins de Californie

Enchaînés deux par deux les fers aux pieds...

LOS ANGELES
correspondance

Les sous-sols de cet immeuble du 300 North Los Angeles Street, dans le centre-ville, sont occupés per les services de *«détention et expulsion des étrangers»*. Une soixantaine d'employés de l'INS (Immigration end Naturalization Service), pour la plupart en uniforme vert kaki, y sont chargés de répartir les personnes expulsables entre différentee cellulee collectivee dont une réservée aux criminels, une eutre eux femmee, une enfin eux *«départe volontaires»*...

Les détenue passent la journée sous des néone, derrière de grendes vitree fumées. Ils dieposent dens checune des cellulee de téléphones peyents pour *«appeler leurs avocats ou leurs familles»*. Vers 21 heures, enchaînés deux par deux eux pieds ou eux mains, ils montent dane des eutocere qui lee emmènent vers le centre de détention, à Terminel Island, à trente minutes eu eud de Los Angeles, ou directement vers un poste- frontière, ou bien encore à l'aéroport.

Rester coûte que coûte

«Tous sont traités comme *des criminels»*, explique un responsable. Dene le car qui les emmène vers un poste-frontière proche de San-Diego, un groupe de vingt-quatre expulsés, dont une femme, ce vendredi soir, s'est concentré à l'arrière du car, près d'un WC nauséabond. Sur l'autoroute, des personnes installéee aur le piete-forme arrière d'une camionnette font parfois de grends gestes en direction du car grillagé qu'elles ont reconnu : *«Sene doute d'autres immigrés clandestins*, comments le chauffeur, assisté par un autre employé srmé. *Il y s trois ans, je conduisais des* ouvriers agricoles en eituetion *irrégulière, aujourd'hui j'emmène des criminels, de plus en plus de criminels.»*

En arrivant à la frontière, face à d'eutres candidate à l'immigration perchés sur la palissade entre les deux pays, les expulsés lancent un grand *«Viva la Raza!»* (désignant les Mexicaine eutrefois chez eux en Californie). Un par un, les «criminels» passent la frontière sous le regerd indifférent d'un officier mexicain.

En un en, le nombre d'expulsions est passé de 4 500 à 7 800 pour le seul district de Los Angeles. *«Nous expulsons davantage de criminels*, explique Kenneth Elwond, un eutre responsable de l'INS, *car nous avons emélioré notre eystème informatique.»* Nombre de ces «criminele» eont des résidente permanents qui, ayent commis un délit tel que le trafic de drogue, perdent leur carte varte de trevail et deviennent expulsables. *«Les prisons, de Seattle à San- Francisco, sont saturées»*, commente un officier de l'INS. Le délai d'expulsinn est passé de quatre à troie semaines. Le centre de Los Angeles dispose de quatre mini-tribuneux chergés d'expédier les affaires d'expulsion. Plue d'un expulsé sur deux revient le eemeine suivante. Or, si la première entrée constitue un délit, le seconde est un «crime». D'où la constitution d'une meese toujoure plus grende de «criminele» décidés à vivre coûte que coûte aux Etats-Unie où ils ont souvent leur famille.

Le coût des expulsions est élevé, en particulier pour ceux qui doivent être rapatriés par avion eu prix de 400 dollars pour le Guetemele, 1 600 dollars environ pour l'Asie nu l'Afrique. Pas moins de trente projets de loi ont été dépnsée au Parlement de Californie (Etat qui accueille le tiers des immigrés du paye) pnur restreindre le nombre d'immigrée clendestine. *«Aujourd'hui, Il y a 1,3 million de Californiens sans travail. Les familles dane tout l'Etat font face à une pénurie de logements bon marché. Pendent ce temps, il y a 1,3 million d'immigrés sans papiers en Californie»*, écrivsit eur le mnde simpliste, le 16 juin, le sénateur démocrete Dianne Feinstein dans un grand quotidien de la Côte ouest.

RÉGIS NAVARRE

□ **Prochaine rencontre de pape et du président Clinton.** – Le papc Jean-Paul II rencontrera pour la première fois le président Bill Clinton, le 12 août, au premier jour d'unc visite à Denver (Colorado), qui se prolongera jusqu'au 15 août dans cet Etat, a annoncé, lundi 5 jnillet, le Vatican. Le pape célébrera à Denver la journée internationalc de la jeunesse organisée par l'Eglise et célébrera l'Assomption dans le parc national de Cherry Creek. Avant de gagner les Etats-Unis, lc souverain pontife se rendra en Jamaïque (les 9 et 10 août) puis au Mexiquc, dans lc Yucatan. – *(Reuter, UPI.)*

Selon IPSOS,
le premier hebdomadaire lu par les cadres
ne comporte aucune information financière.
A une petite exception près.

T 2773 - 2200 - 10,00 F
CPPAP N° 57.287

D'après les résultats de la dernière enquête IPSOS Cadres, Télérama est devenu le premier hebdomadaire de la presse française auprès des cadres*. Ce qui confirme la bonne nouvelle, jamais la culture n'a suscité autant de passinn.

Télérama
PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN

* 16,9% de pénétration sur l'ensemble des cadres.

AFRIQUE

NIGÉRIA : après l'annulation de l'élection présidentielle

Une manifestation à Lagos tourne à l'émeute

Des milliers de manifestants sont descendus, lundi 5 juillet, dans les rues de Lagos pour protester contre l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin par les militaires. Mais le mouvement de protestation a rapidement tourné à l'émeute et la police s'est révélée incapable de faire reculer la foule qui sillonnait les quartiers de la ville en pillant tout sur son passage.

Les policiers, au sol et à bord d'hélicoptères, ont tiré des grenades lacrymogènes pour tenter de faire refluer les émeutiers qui incendiaient des autobus, arraisonnaient des voitures et bloquaient les ponts de la ville. Les manifestants ont érigé des barricades à l'aide de véhicules et de pneus auxquels ils ont mis le feu, isolant complètement le quartier des affaires au centre de la ville.

Ces émeutes sont les incidents les plus graves enregistrés à Lagos depuis que les dirigeants militaires ont annulé, le 23 juin dernier, les résultats de l'élection présidentielle qui aurait dû donner la victoire à un homme d'affaires musulman, Moshood Abiola. L'actuel chef de l'Etat, le général Ibrahim Babangida, qui s'était engagé à conduire le Nigéria à la démocratie, a argué que le scrutin avait été truqué et a décidé d'organiser une nouvelle consultation le 31 juillet.

«Abiola doit être président, Babangida à la porte!», scandaient les manifestants dont certains portaient un cercueil avec l'inscription : *«Le régime militaire est mort.»* Moshood Abiola a dû monter sur un mur de sa maison, dans le quartier d'Ijeka, pour s'adresser à plus de dix mille de ses partisans massés devant sa porte. *«Par la volonté de Dieu et avec le soutien que vous continuez à lui apporter, la démocratie s'établira au Nigéria le 27 août»*, leur a-t-il dit.

Le régime a fait connaître dimanche 4 juillet sa décision d'organiser une nouvelle élection (*le Monde* du 6 juillet). Mais le Parti social-démocrate (SDP) de Moshood Abiola – l'un des deux seuls partis autorisés à prendre part aux élections – a déjà annoncé qu'il boycotterait le scrutin. Les parlementaires ont pris leurs distances avec le général Babangida et des dissensions se sont même manifestées au sein de l'armée : une trentaine de militaires de haut rang ont démissionné pour protester contre l'annulation des élections. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : selon un sondage

Un Noir sur dix approuverait les assassinats de Blancs

Un Noir sur dix *«approuve totalement»* les assassinats de civils blancs par l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), la branche armée du très radical Congrès panafricain (PAC), selon un sondage réalisé en Afrique du Sud et dont les résultats ont été rendus publics lundi 5 juillet. 45,5 % s'y déclarent en revanche *«totalement opposés»*, tandis que près de 40 % affirment que, s'ils ne sont *«personnellement pas d'accord»*, ils *«peuvent comprendre les raisons»* de ces assassinats.

Le sondage a été réalisé par l'institut Markinor sur un échantillon de mille Noirs de plus de seize ans, entre le 28 avril et le 25 mai. Le 1er mai, cinq Blancs avaient été tués lors du mitraillage d'un bar par un commando noir, dans des circonstances rappelant de précédents attentats de l'APLA.

D'autre part, au moins cinquante-trois Noirs ont été tués au cours du dernier week-end : trente-deux dans les ghettos de la banlieue sud-est de Johannesburg et vingt et un dans les cités noires de la province du Natal. La plupart des affrontements ont opposé des sympathisants du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela à des militants du parti zoulou Inkatha du chef Mangosuthu Buthelezi.

Dans la township de Katlehoog, en effervescence depuis vendredi soir, une équipe de la BBC a essuyé, lundi 5 juillet, des rafales d'armes automatiques au cours d'un reportage. Un membre de l'équipe a précisé qu'ils étaient en train d'interviewer un «observateur de paix» lorsque les tirs ont éclaté. La fusillade n'a pas fait de victime. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO

Le président Lissouba ne s'oppose plus à l'annulation du second tour des législatives

Le président Pascal Lissouba a déclaré, lundi 5 juillet, dans un message radiodiffusé à la nation, qu'il ne *«s'opposait pas à l'annulation du second tour des élections législatives anticipées, dans dix des onze circonscriptions»* qui étaient en ballottage après le premier tour, organisé le 2 mai. Le chef de l'Etat a demandé aux membres des partis politiques concernés par ce second tour, de réclamer cette annulation à la Cour suprême, estimant qu'il n'avait pas lui-même *«la compétence juridique pour annuler les élections»*. *«En ma qualité de garant de la paix et de l'unité nationale, je ne m'opposerai pas à ce que la reprise du second tour dans dix des onze circonscriptions, sans effet suspensif, ait lieu»*, a dit M. Lissouba, à la suite de deux avis émis par la Cour suprême confirmant *«l'irrégularité de la proclamation des résultats de ces élections et l'organisation du second tour»*, le 6 juin dernier.

Le président Lissouba a dit vouloir faire appel aux observateurs internationaux pour qu'ils soient impliqués dans *«l'organisation, le contrôle et le suivi de toutes les opérations électorales»*. La Coalition de l'opposition avait boycotté le second tour des élections législatives estimant que son organisation avait été faite *«illégalement»* par la Mouvance présidentielle. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Huit personnes dont un colonel assassinées en deux jours

Deux militaires – dont un colonel –, et deux policiers ont été tués, dimanche 4 juillet, à Alger et dans sa banlieue, par des groupes armés qui ont réussi à s'enfuir.

Le colonel Rédouane Sari a été assassiné alors qu'il regagnait son domicile sur les hauteurs d'Alger et un sous-officier, Amar Herifi, l'a été dans un local commercial où il faisait des achats. Les deux policiers, à bord d'un fourgon, sont tombés dans une embuscade tendue par des hommes équipés de fusils automatiques. La veille, deux gendarmes avaient été tués dans une autre embuscade à Gouraya, dans le département de Tipaza. D'autre part, deux civils, un boulanger et un chauffeur, ont été assassinés, dimanche, à Birkhadem et Saoula, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre du comité de soutien aux intellectuels algériens

Après la parution, dans Le Monde *du 1er juillet, d'un éditorial, intitulé* «Vivre libre», *le Comité international de soutien aux intellectuels algériens nous a adressé, sous la plume de Pierre Bourdieu, son président, une lettre dont laquelle il affirme notamment :*

«Vous écrivez « (...) les intellectuels, de tradition francophone, pour la plupart, paraissent un peu étrangers dans leur propre pays, un peu en décalage par rapport aux préoccupations de beaucoup de leurs compatriotes». Nos contacts permanents avec ces intellectuels, réduits par vous au statut unique de francophones (alors qu'ils sont souvent trilingues), comme avec de larges couches de la population, nous conduisent à une évaluation contraire. Loin d'être étrangers dans leur propre pays, ces intellectuels partagent les conditions de vie difficiles de leurs compatriotes dans les quartiers populaires, contrairement à nombre d'intellectuels dans beaucoup d'autres pays. Ce ne sont ni des «planqués», ni des exclus, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils se font si facilement tuer. En nous inclinant encore une fois devant leur mémoire, nous réfutons l'idée même du «décalage» que vous avancez, terme par lequel vous entrez dans une logique qui cautionne l'exclusion d'une minorité-cible.

Guerre de mots entre Egyptiens et Zimbabwéens

A l'occasion du sommet de l'OUA au Caire, le Zimbabwe a protesté officiellement auprès des autorités égyptiennes contre ce qu'il estime être une *«insulte»* proférée par un journal égyptien. Le principal quotidien zimbabwéen, *The Herald*, affirmait, lundi 5 juillet, en première page, que le ministre des affaires étrangères, Nathan Shamuyarira, avait réagi après que le journal cairote en langue anglaise, *Egyptian Gazette*, eut écrit que *«les Zimbabwéens ne sont pas capables de réfléchir»*. Il rappelait aussi que des journaux égyptiens avaient précédemment employé d'autres termes *«insultants»* à l'égard des Zimbabwéens.

Cependant, selon *The Herald*, le ministre zimbabwéen n'a reçu que de *«piètres excuses»*, le journal égyptien regrettant simplement ce qu'il estimait être *«un lapsus»*. La *«guerre des mots»* avait commencé en avril, à la suite d'un match de qualification pour la Coupe du monde de football entre les deux pays, au Caire. Des spectateurs avaient jeté des pierres sur les joueurs zimbabwéens après l'annulation d'un but marqué par l'équipe égyptienne. Un magazine de football égyptien avait alors qualifié les joueurs zimbabwéens d'*«esclaves noirs»* et de *«membres de la tribu»*. *The Herald* avait par la suite accusé les Egyptiens d'être *«médiocres sur le plan intellectuel»*, relançant une polémique qui plonge dans l'embarras les diplomates des deux pays. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

La suzeraineté de Pékin est contestée sur ses marches

En dépit d'une amélioration des relations avec les trois marches «chinoises», Pékin éprouve encore des difficultés à imaginer une autre politique que la reconduction de la suzeraineté impériale, face aux volontés d'affranchissement de la Mongolie, du Tibet ou de Taïwan.

PÉKIN

de notre correspondant

La Mongolie, le Tibet, Taïwan : trois terres «chinoises» – au sens où elles ont un temps appartenu, à un titre ou un autre, à l'empire du Milieu – constituent aujourd'hui autant de problèmes très sensibles pour Pékin, qui éprouve de grandes difficultés à imaginer à leur endroit une politique autre que la simple reconduction de la suzeraineté impériale. On pourrait, à la liste, ajouter Hongkong et Macao; mais, là, la présence de puissances étrangères fausse la perspective. Ce qui réunit, en contraire, les trois marches «chinoises» est le caractère indigène des évolutions qui s'y produisent et l'interaction croissante de leurs comportements.

Seule de ces terres, la Mongolie jadis dite «extérieure» s'est affranchie de l'emprise chinoise d'une manière reconnue par la communauté internationale. Aucun gouvernement, en revanche, ne conteste formellement que le Tibet et Taïwan soient, comme l'assure Pékin, *«des parties inaliénables de la Chine»* – sous-entendu : populaire. Pourtant, le dalaï-lama, fustigé par Pékin pour sa campagne en faveur de l'autonomie du «royaume des neiges», est désormais reçu au plus haut niveau dans nombre de capitales occidentales. Et la communauté internationale va avoir de plus en plus de mal à feindre d'ignorer les efforts du gouvernement élu de la République de Chine – l'Etat nationaliste replié sur Taïwan en 1949 – en vue de réintégrer les instances dont elle s'était retirée lorsque le régime communiste y a pris place au début des années 70.

Dans ce jeu complexe de relations entre Pékin et ces trois entités, un phénomène nouveau est en train de se faire jour : ces terres ne jouent plus selon les mêmes règles que le «centre». Un séjour, en 1992, du dalaï-lama en Mongolie – où le lamaïsme revit depuis la décommunisation de 1990 – avait déjà marqué une étape. Une initiative plus récente est venue de Taïwan. Les autorités y ont engagé des pourparlers avec l'entourage du leader spirituel tibétain, exilé depuis 1959, pour préparer sa visite dans l'île, à une date encore à fixer.

De Taïpeh à Oulan-Bator

Par ailleurs, Taïwan s'apprête, aussi, à reconnaître l'indépendance de la Mongolie. Jusqu'à une date récente, la carte de Chine publiée à Taïpeh incluait ce pays dans le territoire national – de même que le Tibet. Il y a encore un an, des responsables, pourtant réformateurs, du Kuomintang, le parti nationaliste au pouvoir dans l'île, nous disaient qu'il était trop tôt pour envisager un renoncement de Taïwan au mythe de la souveraineté chinoise sur le Tibet et la Mongolie, vue l'opposition de Pékin à une remise en cause du statu quo.

Survenant à un moment où Pékin et Taïpeh se livrent à un premier effort de concertation, dû à leur interdépendance économique croissante, ces gestes sont cause, pour la Chine populaire, d'un embarras manifeste. Interrogé sur la future visite du dalaï-lama à Taïwan, le porte-parole des affaires étrangères de Pékin refuse de condamner de façon trop explicite le gouvernement de l'île. Il rappelle simplement que la Chine *«est fermement opposée à ce que le dalaï-lama se livre, à l'étranger, à des activités politiques visant à faire éclater la Chine»*. De même, Pékin s'abstient de critiquer nommément Taïpeh sur la question mongole : on se borne à y répéter qu'il n'y a *«qu'une seule Chine au monde, dont le gouvernement légal est la République populaire»*.

On y souligne aussi que Pékin respecte l'indépendance de la Mongolie, arrachée par Staline à Mao. Ce rappel n'est pas innocent : il fait suite au différend diplomatique provoqué par la publication en Chine d'un livre remettant en cause l'accession de la Mongolie à l'indépendance (*le Monde* du 10 juin). Interrogé par Oulan-Bator, Pékin a répondu en substance que ce livre ne représente en rien les vues du gouvernement chinois... mais n'a pas parlé d'en interdire la diffusion.

Ces mouvements sont sources d'interrogations pour les pouvoirs qui échappent à l'emprise de Pékin. A Oulan-Bator, on s'interroge sur l'opportunité du geste de reconnaissance attendu de Taïwan : *«Nous reconnaissons en Pékin le seul gouvernement légal de la Chine, nous n'avons pas besoin d'être reconnu par une province de Chine»*, dit-on, diplomatiquement. A Taïpeh, la nécessité d'une nouvelle politique envers les marches de l'ex-empire pose, à terme, la question d'une révision constitutionnelle.

L'administration de l'île, en effet, comporte encore une commission pour les affaires du Tibet et de la Mongolie, qui a rang de ministère, est dotée d'un budget de 8 millions de dollars, et emploie quelque soixante fonctionnaires dans un nouveau siège au centre de la capitale. Selon l'opposition, les activités de cet organe – qui vont de l'aide aux réfugiés tibétains en Inde à l'assistance matérielle à la Mongolie en passant par la promotion de l'identité culturelle de ces peuples non-Han (1) – devraient plutôt relever désormais du ministère des affaires étrangères.

Face à ces évolutions, Pékin affiche une crispation que reflète en particulier sa volumineuse propagande sur le Tibet. *«Les relations entre Hans et Tibétains ont de tout temps été étroites et harmonieuses. Sinon, comment nous autres Hans, peu nombreux, aurions-nous pu vivre si longtemps ici?»*, dit tel marchand chinois (comme par hasard nommé Han!) cité par l'agence Chine nouvelle, et qui s'est installé, venant d'Inde, en 1941, dans le marché du Bakhor, autour du monastère du Johkang à Lhassa.

Un autre reportage publié après les récentes émeutes se concluait par cette affirmation : *«De nombreux pèlerins* [tibétains] *déclarent qu'ils sont attirés à Lhassa parce qu'ils y jouissent d'une liberté complète durant leur séjour.»* Il n'y a donc pas de quoi inquiéter Deng Xiaoping, qui supervisa la *«libération pacifique»* du Tibet en 1951!

FRANCIS DERON

(1) Han = Chinois.

BIBLIOGRAPHIE

L'éveil d'un continent

LA RENAISSANCE DE L'ASIE
de François Godement, éditions Odile Jacob, 378 p., 150 F.

Il fut un temps où l'on disait que la renaissance de l'Asie avait commencé avec l'arrivée des Occidentaux – de la colonisation (britannique, française ou américaine) au marxisme. Aujourd'hui, il semble que c'est en se débarrassant du vernis communiste – mâtiné de confucianisme – que la Chine entame sa renaissance : cette *«troisième révolution industrielle»* qui explose le long des côtes de la Chine méridionale, de Shanghaï à Canton.

Pour François Godement, professeur à l'Ecole des langues orientales et maître de recherche à l'IFRI, Deng Xiaoping est peut-être en train de réussir la première contre-révolution menée par les classes dirigeantes communistes : en clair, de conduite la première *«sortie»* réussie du communisme.

L'auteur ne se contente pas de brosser le tableau d'un siècle qui s'achève, et qui a connu, en Asie, tant de bouleversements; d'autres l'ont fait avant lui. Il essaie d'en tirer les leçons. Tout d'abord il met à mal l'idée reçue d'une Asie cohérente, d'une identité asiatique, cet *«Orient créé par l'Occident»* dont parle Edward Saïd. Il se demande ensuite si ce Japon qui nous fascine appartient à l'Asie... ou à l'Occident. A première vue, la réponse est évidente; et pourtant, en dépit des apparences, comme on se sent éloigné du reste de l'Asie quand on est à Tokyo!

De la Chine, *«longtemps le miroir de certaines utopies occidentales»*, ce livre se demande jusqu'où le désordre qui la caractérise aujourd'hui pourra bien la mener. Ne risque-t-il pas de se transformer un jour en frein? Et l'Occident – Japon compris – pourra-t-il accepter qu'une Chine enfin *«éveillée»* lui taille des croupières commerciales? Les rapports de forces mondiaux ne risquent-ils pas un jour de s'inverser, alors que la zone Asie-Pacifique, avec des taux de croissance qui font rêver nos sociétés en crise, est devenue synonyme de bonne santé économique? Il faut d'autant plus réviser les clichés que certains Etats de la zone, de la Corée du Sud à Taïwan, sont en train de démontrer que progrès économique et démocratie ne sont plus nécessairement contradictoires.

PATRICE DE BEER

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : cinq morts à Kaboul.** – Cinq personnes ont été tuées et huit blessées, lundi 5 juillet, dans la capitale afghane, où sont tombées des dizaines de roquettes, selon Radio Kaboul. Les engins provenaient du sud de la ville, où sont stationnées les forces du premier ministre intégriste Gulbuddin Hekmatyar. En dépit d'un nouveau cessez-le-feu, conclu le 19 mai, des échanges de tirs opposent presque chaque jour des factions islamistes rivales retranchées parmi la population. – *(AFP.)*

□ **INDE : vingt-six séparatistes musulmans tués au Cachemire.** – Les forces de l'ordre ont tué vingt-six séparatistes musulmans lors de récents affrontements, qui se poursuivaient, lundi 5 juillet au Cachemire, près de la frontière pakistanaise, ont annoncé des sources policières indiennes. Les rebelles ont assuré, de leur côté, avoir abattu un hélicoptère. Six militants auraient été tués lors d'un assaut donné par l'armée à Malangam, une île située sur un lac du district frontalier de Baramulla; vingt autres seraient morts en divers incidents liés à la campagne séparatiste qui fait rage depuis trois ans et demi dans cet Etat situé au nord-ouest du sous-continent, et qui connaît un regain de violences depuis quelques jours. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : un civil à la tête du gouvernement.** – Le chef de l'Etat sierra-léonien, le capitaine Valentine Strasser, a procédé, lundi 5 juillet, à un remaniement ministériel marqué par la nomination d'un civil, M. Alusine Fofana, à la tête du conseil des secrétaires d'Etat (CSS, cabinet ministériel) en remplacement du capitaine Solomon Saj Musa. *(AFP.)*

□ **SOMALIE : l'armée américaine renvoie plusieurs interprètes.** – L'armée américaine a décidé de se séparer de plusieurs interprètes d'origine somalienne, membres du clan Habr Gedir comme le général Mohamed Farah Aïdid, considérant que leur présence constituait un *«risque»* pour les forces des Nations unies (ONUSOM). Selon le major Stockwell, porte-parole militaire de l'ONUSOM, trois interprètes sont concernées par cette décision, qui ne serait pas motivée par *«des problèmes de conduite»*. Les trois traductrices mises en cause – dont deux ont la nationalité américaine – étaient arrivées en décembre des Etats-Unis avec les troupes participant à l'opération «Rendre l'espoir». – *(AFP.)*

□ **SRI LANKA : neuf morts lors d'affrontements.** – Cinq policiers et quatre guerilleros, selon des sources officielles, ont été tués lors de deux affrontements survenus dimanche 4 juillet dans le nord et l'est du Sri Lanka, où des Tamouls tentent depuis dix ans de créer un Etat indépendant de Colombo. *(UPI.)*

□ **TURKMÉNISTAN : disparition d'une journaliste.** – D'après *les Izvestia* du lundi 5 juillet, une journaliste turkmène, Natalie Sosnina, auteur d'enquêtes sur des cas de corruption et spécialiste économique du journal *Tourkmenskaïa Iskra*, a disparu depuis deux mois. Les autorités turkmènes ont cependant refusé d'ouvrir une enquête sur cette disparition, tout en reconnaissant qu'il pouvait s'agir d'un assassinat. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé : «Ryad et Paris dans les pas du gaullisme», paru dans *le Monde* du 6 juillet et rendant compte de la visite en Arabie saoudite du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé. Il fallait lire que la dette intérieure (et non pas extérieure) saoudienne s'élève à 60 milliards de dollars.

Répliquant à la motion de censure déposée par les députés de gauche

Edouard Balladur dénonce la « situation profondément dégradée » laissée par les socialistes

L'Assemblée nationale n'a pas approuvé, lundi 5 juillet, la motion de censure déposée par Martin Malvy et quatre-vingt-cinq députés des groupes du PS, du PC et da République et Liberté (RL, anciens non-inscrits) en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement, au titre de l'article 49-3 de la Constitution, sur le projet de loi da privatisations qui est donc considéré comme adopté. La motion n'a recueilli que 89 voix – celles du PS, du PC et de 7 députés RL (1) – alors que la majorité requisa est de 289 voix. Répliquant à M. Malvy, président du groupe PS, qui avait mis en cause sa politique, Edouard Balladur a haussé le ton en rappelant que son gouvarnement avait hérité d' *« une situation profondément dégradée »*. Il a affirmé qua *« la coût des erreurs du passé »* était *« très élevé »*.

Il y eut certes les exclamations de rigueur et les interjections de circonstance. Comme lors des discussions sur la Banque de France, la loi Falloux, les flux migratoires et, bien sûr, les privatisations – l'objet du litige, – ce fut une empoignade frontale droite-gauche, un de ces chocs à résonance idéologiqoe doot on n'avait plus au Palais Bourbon qo'un lointain souvenir. Pourtant, ce premier débat de censure de la nouvelle législature a manqué quelque peu de fièvre. Absence de suspense? Léthargie pré-estivale? On s'est subitement souvenu que la législature socialiste finissante avait été secouée par des débats de censure autrement plus ardents. Il est vrai que l'opposition d'alors était avide d'en découdre, sûre que l'heure de l'estocade finale approchait.

En fait, la surprise de ce débat n'est pas venue des bancs de l'opposition mais de ceux du gouvernement. Jusque-là adepte d'un ton courtois, Edouard Balladur n'a pas pu s'empêcher de se raidir en entendant les réquisitoires prononcés par les socialistes et les communistes contre sa politique. M. Malvy, président du groupe PS, avait donné le *la* en reprochant au premier ministre d' *« abuser de lo procédure »* et de *« bafouer les droits fondementaux de la représentation nationale »*. Dénonçant cette *« dégradation du travail parlementaire »*, M. Malvy a enchaîné en regrettant que M. Balladur ait *« cédé aux emportements idéologiques »* de sa majorité, notamment eo relançant *« lo guerre scolaire »* et en instaurant une *« chasse aux faciès »* visant les étrangers.

Sur le chapitre économique et social, le président du groupe PS a estimé qu' *« on ne peut imaginer en trois mois plus fort recul de la solidarité »*. *« Aux uns, ceux qui ont le plus, vous n'avez rien demandé*, a-t-il affirmé. *Aux autres, les plus modestes, les classes moyennes, vous imposez une politique de déflation salariale et des charges nouvelles qui risquent fort de provoquer une rupture sociale »*. *« La crise aujourd'hui est d'abord une crise de la demande, et c'est la demande que vous asséchez »*, a ajouté M. Malvy avant de conclure : *« La confiance se perd parfois plus vite qu'elle ne se gagne. »*

M. Gerin (PC) : « La France est à vendre »

Fustigeant lui aussi le *« coup de force contre la démocratie parlementaire »* que représente le recours à l'article 49-3, André Gerin (PC, Rhône) a surtout axé son ioterveotion sur la critique du programme gouvernemental de privatisations. *« La France est à vendre et pour quelque 300 milliards de francs, banques et groupes étrangers pourront faire main basse sur ses entreprises »*, a déploré l'orateur communiste. *« Cette loi o été imposée*, a-t-il affirmé. *Elle constitue un point de départ dangereux. Il n'y o pas une minute à perdre pour empêcher qu'elle soit opérationnelle. » « Tout ce qui mettro en cause l'apparell productif sera source de gâchis et nous le combattrons sans relâche »*, a ajouté M. Gerin, qui a précisé que les députés du PC, en votant la censure, veulent *« marquer leur refus du mettre en cause l'acquis de la Libération auquel leur parti o contribué avec le général de Gaulle »*. *« Ils censureront ainsi la politique de délocalisations, de chômage et d'abandon du patrimoine national »*, a-t-il conclu.

Devant tant de vigueur dans le procès, les députés de la majorité ont resserré les rangs et volé au secours du premier ministre. Philippe Vasseur (UDF, Nord) ne s'est ainsi pas privé dc rappeler que *« depuis que les socialistes sont arrivés au pouvoir, nous ovons vécu un drame : le doublement du nombre officiel de chômeurs »*. *« On voit parfois sur les cheminées trois petits singes*, a-t-il raconté. *L'un se bouche les oreilles, le deuxième se cache les yeux et le troisième met sa main sur sa bouche. Quelle différence présentent-ils avec le Parti socialiste ? » « C'est que*, a-t-il répondu, *si ce dernier* [le PS], *lui aussi, se bouche les oreilles et se cache les yeux, il ne met pas sa main sur sa bouche. Que ne le fait-il? Un peu de pudeur, messieurs ! »*

Alors qu'Henri Emmanuelli s'était levé pour répondre à M. Vasseur, déclenchant aussitôt les buées d'Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) et Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) – *« Assis ! »*, *« Assis ! »*, – l'orateur de l'UDF a poursuivi sa charge contre le PS en dénonçant dans ses récentes prises de positions le *« retour à l'idéologie du passé, aux vieilles erreurs et à tout ce que nous avons connu lors des années flamboyantes de l'illusion »*. *« Permettez moi d'en être inquiet »*, a lancé M. Vasseur.

Patrick Devedjian (RPR, Haots-de-Seine) a pris le relais en offrant à l'Assemblée une petite scène d'humour. Il s'est hissé à la tribune d'un pas titubant de déménageur, les bras lestés de deux gros paquets de documents. *« Chacun dans ce* poys *o compris que lorsqu'on dépose 3 845 amendements sur un texte de loi, c'est alors qu'on bafoue les droits du Parlement » »*, a-t-il soufflé en déchargant sa cargaison d'amendements sur le pupitre de la tribune. Plus sérieusement, il s'est eosuite lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur des privatisations. *« Vous avez laissé un déficit record, et vous voudriez interdire de le combler ! »*, a-t-il déclaré à l'adresse des députés socialistes. *« Presque tous les pays privatisent*, a-t-il continué. *Tout le monde veut privatiser sauf vous, qui ne voulez pas, ou plutôt qui ne voulez plus. »*

Plaidoirie pour le libre-échange

« La nationalisation est de plus en plus incompatible avec les règles de fonctionnement du marché unique », a ajouté l'Européen militant qo'est M. Devedjian, précisant : *« Dans la mesure où l'Etot-actionnoire est appelé à subventionner les pertes, et parfois lourdement, c'est une infraction aux règles de la concurrence loyale. » « Cela vaut au plan européen et cela vaut au plan international*, a-t-il souligné. *Il ne fout pas chercher ailleurs la cause du protectionnisme américoin n l'égard de l'acier français. »* Il o'est pas sûr que Philippe Séguin, qui présidait le séance quelque centimétres plus haut, ait vraiment apprécié cette plaidairie en favenr dn libre-échange.

La riposte de MM. Vasseur et Devedjian avait ouvert la voie à la réplique de M. Balladur. Visiblement agacé par les mises eo cause du PS, le premier ministre s'est livré à un exercice auquel il evait renoncé depuis le snicide de Pierre Bérégovoy, c'est-à-dire le rappel du bilan de ses prédécesseurs. *« Nous avons trouvé*, a-t-il expliqué, *une situation profondément dégradée : un déficit de l'Etat de l'ordre de 350 milliards de francs : un déficit de la Sécurité sociale qui tendait vers 100 milliards ; un chômage toujours croissant : 120 000 chômeurs supplémentaires au cours de quatre premiers mois de l'onnée. » « Le coût des erreurs du passé est donc très élevé »*, a estimé le chef du gouvernement, ajoutant : *« Les auteurs de la motion de censure semblent avoir oublié qu'il y a quatre mois ils étaient au pouvoir. Leur politique* n *obéré la capacité de notre économie à affronter la récession actuelle. »*

« Il fallait agir sans délai »

« Il fallait (...) agir sans délai, a poursuivi M. Balladur. *C'est ce que le gouvernement* n *fait. Le déficit budgétnire a été stabilisé, le redressement des comptes est commencé. Les décisions à prendre étaient difficiles, augmenter* ln *CSG, réformer les retraites, réformer l'assurance-maladie. » « Ces mesures touchent tous les Français*, a souligné le premier ministre. *Mois quand j'entends* ln *majorité d'hier reprocher au gouvernement de prendre des décisions dont tout le monde reconnaît la nécessité mais qu'elle n'avait pas eu le courage de décider. je prends les Francais à témoin. Qui peuvent-ils croire? A qui peuvent-ils faire confiance? » « La situation est telle que la France ne peut pas attendre »*, a ajouté M. Balladur avant de lancer un appel à la remobilisation du camp majoritaire face à une ganche requioquée : *« L'obstruction parlementaire qui tient lieu de programme pour l'opposition depuis quelques jours ne peut être tolérée. (...) La majorité, le gouvernenent doivent prendre toutes leurs responsabilités devant le pays et s'employer à supprimer les obstacles qui freineraient le renouveau. »* Uo Edouard Balladur résolu, mordant, répondant conp pour coup : la gauche venait de réussir à réveiller le militant sous le premier ministre.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Les dépntés RL qui ont voté la motion de censure sont Gilbert Baumet, Bernard Charles, Régis Fanchoit, Gérard Saumade, Bernard Tapie, Paul Vergès et Emile Zuccarelli. Au PS, Laurent Cathala, qui avait annoncé son intention de ne pas voter la molion en raison de l'absence dans le texte de celle-ci de toute condamnation de la politique du gouvernement vis-à-vis des immigrés, a finalement suivi la consigne de son groupe.

Le projet de loi sur l'emploi au Sénat

Controverse sur le relèvement des seuils sociaux

Le Sénat a adopté, lundi 5 juillet, par 230 voix (RPR-UDF) contre 89 (PS-PC) le projet de loi aur l'amploi at l'apprentissaga, adnpté par l'Assemblée nationala an pramière lecture après déclaration d'urganca. Un amendamant da Jean-Pierre Fourcade, présldant (UDF) da la commission des affaires sociales, visant à relever les aeuila sociaux a provoquá des remous antre le gnuvernament et aa majorité, avant d'être retiré par son auteur.

« Texte modeste », « de portée limitée », « on aurnit voulu mieux » ... pas plus que les députés il y a quinze jours, les sénateurs o'ont été eothousiasmés par le projet de loi sur l'emploi et l'appreotissage préseoté par Michel Giraod, ministre du travail. Aussi ont-ils teoté d'amplifier les dispositioos eo déposant plusieurs amendements, dont le moindre n'était pas le relèvement des seuils sociaux. Un sujet seosible en ces temps où le gouvernemeot négocie avec les partenaires sociaux et qui a donné lieu au Sénat à quelques scéoes dignes d'uo vaudeville.

Jeao-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seioe), président de la commission des affaires sociales, avait fait adopter le 30 juin uo amendement destioé à relever à titre temporaire les seuils sociaux de 10 à 15 salariés pour la désignation de délégués du personoel et de 50 à 60 salariés pour la constitution d'un comité d'entreprise. *« Il ne s'ogit pas de porter otteinte à un droit syndical*, argumeotait Jeao-Pierre Fourcade, *mols de lever une contrainte financière réelle à l'emploi. »*

Rumeurs de couloirs

Des discussions entre la commission séoatoriale et le ministère du travail avaient laissé penser que Michel Giraud acceptait le principe d'un amendemcot limité au seuil de 10 salariés. Répondant aux orateurs en séaoce publique lundi matio, le ministre avait déclaré qu' *« on peut expérimenter une réforme dont les conséquences devront foire l'objet d'une évalution concertée avec les portennires »*.

Les rumeurs les plus cootradictoires se mireot alors à circuler dans les couloirs du palais du Luxembourg, certains sénateurs affirmant que Matignon n'était pas d'accord avec Michel Giraud, pour ne pas perturber les négociations avec les partenaires sociaux qui commençaient mardi matin, et avait envoyé un de ses émissaires au Sénat.

Arrive en séaoce publique l'ameodement incriminé de la commissioo. Jean-Pierre Fourcade, en le présentant, accepte de le rectifier en limitaot sa proposition au relévemeot du seuil de 10 à 15 salariés pour une période allant jusqo'au 31 décembre 1995 et de revoir le dispositif eo septembre 1995. Michel Giraud affirme qu'il comprend *« le souci des sénoteurs de simplifier l'ensemble des dispositions qui peuvent peser sur une politique dynamique de l'emploi »*, mais demande à M. Fourcade de retirer soo amendement. *« Le gouvernement est attoché au débnt sociol et à lo concertotion ovec les partenoires socioux*, déclare le ministre. *Je souhoite que vous occeptiez de reporter lo discussion de ces questions dnns le cadre de lo loi quinquennole sur l'emploi prévue à l'automne. »*

« On perd trois mois »

Jean-Pierre Fourcade refuse de retirer son amendement. Le ministre demande alors une suspension de séaoce. Nouvelles tractatians eotre la commission et le ministère sous les plafoods dorés du palais du Luxembourg. La séance reprend. Micbel Giraud s'engage soleonellemeot *« à reprendre les dispositions dans le projet de loi quinquennole, après concertotion »*. Jeao-Pierre Fourcade reprend la parole : *« Si le gouvernement prévoit un dispositif oussi efficoce que celui qui est proposé par l'omendement, si le seul problème consiste ô ouvrir lo concertotion, lo commission retire son omendement. »* Officiellemeot, l'épisode est terminé.

Jean-Pierre Fourcade oe se prive cependant pas de commenter l'affaire. *« Du point de vue politique, l'effet est le même et sur le plon de l'emploi on perd trois mols*, dit-il. *Il est inconséquent de donner de l'orgent d'un côté et de ne pos toucher oux seuils de l'outre. »* A la clôture de la discussioo, avant le vote sur le texte, le président de la commission enfooce encore le clou : *« Le gouvernement engoge des réformes importontes... il s'est engagé sur les seuils qui sont un véritoble frein ô lo création d'emplois. »* Avec uo coup de pattc pour le cabioet de Matignon : *« Et j'attends, Monsieur le ministre, du vieux porlementoire que vous êtes que vous fassiez comprendre aux administrntions que lo loi se foit au Porlement, et nulle part ailleurs. »*

CLAIRE BLANDIN

EN BREF

□ **L'Assemblée repousse de six mois l'entrée en vigueur du nouveau code pénal.** – L'Assemblée nationale a adopté définitivement, lundi 5 juillet, dans les même termes que le Sénat, le projet de loi repoussant au 1er mars 1994 l'entrée en vigueur du nouveao code pénal, prévue initialement pour le 1er septembre 1993. Les députés RPR et UDF ont voté « pour », les communistes se sont prononcés « contre », tandis que les socialistes o'oot pas pris part au vote.

▶ **Lire, page 2, le point de vue de Hubert Haenel et celui d'Alain Vogelweith et Stéphane Maugendre.**

□ **Les réactions à la prolongation du moratoire sur les essais nucléaires.** – Au terme de la réunion hebdomadaire de soo bureau politique, lundi 5 juillet à Paris, le Front national a condamoé *« lo surenchère à laquelle se livrent conjointement MM. Mitterrand et Bolladur au sujet des arrêts des essais nucléaires français »*. Il considère qoe leor poursoite est *« vitale »* pour notre pays. Estimant que la France reprend *« systématiquement à son compte »* la position des Etats-Unis, le FN souligne que *« la vocation internationale de la France n'est pas d'être vassale des Américains »*. De lenr côté, les Verts ont exprimé, lundi 5 juillet, leur *« satisfaction »* devant le prolongement du moratoire. *« La France poursuit ainsi sa contribution aux efforts déployés pour l'arrêt définitif et universel des expérimentations atomiques »*, a déclaré Antoine Waechter, porte-parole du mouvement écologiste, en précisant que *« la décision conjointe du président de la République et du premier ministre ne prendra pleinement son sens que si elle procède d'une volonté d'éliminotion généralisée de l'arme nucléaire »*.

La réforme de la loi Savary

Les sénateurs de la majorité se félicitent de l'ouverture des universités aux élus et aux entreprises

Le Sénat a commancé, lundi 5 juillet, l'examen da la proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale la 26 juin dernier (*le Monde* daté 27-28 juin). Les motions da procédure utilisées par l'opposition ont été repoussées par la majorité, dnnt les pnrta-perola aa sont félicités de voir les universités ouvertes aux élus et eux entreprises.

Un débat sans passioo s'est engagé, lundi, au palais du Luxembourg, devant uoe petite dizaine de sénateurs, sur la proposition de loi issue de la majorité, à l'Assemblée nationale, visant à réformer la loi Savary sur les uoiversités. Alors ane le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, rappelait qu'il souhaitait engager *« en douceur »* une mutation des universités, l'opposition a tenté de contrer le texte en utilisant les trois motions de procédure, mais sans grande convictian. Après le rythme effréné de la semaine passée, les sénateurs ont tenu à se ménager.

« Réalisme et pragmatisme » : ces deux principes, selon M. Fillon, ont guidé le gouvernemeot pour amorcer une évolution qni ne doit pas être imposée par le haut. *« Davantage d'autonomie, donc d'efficacité, des liens plus étroits avec les collectivités locales : tel est le vœu des universités. Cette proposition de loi généralise, sous des conditions précises, cet espace de liberté »*, a souligné le ministre. La majorité sénatoriale semblait en être caovaiocue. Suivaot les conseils dn rapporteur de la commission des affaires culturelles, Jean-Pierre Camoin (RPR, Bouches-du-Rhôoe), elle o'avait déposé aucun ameodement, afin d'adopter le texte en l'état.

« Tout est flou »

« Ouvrons tout large les universités oux socio-professionnels et oux élus locaux. Le jacobinisme o vécu ! », déclarait, entbousiaste, Edouard Le Jeune (UC, Finistère). Il a été suivi dans son élan par Michel Miroudat (RI, Haute-Saône), pour qui ce texte constitue *« un réel progrès »*. *« Les collectivités locales souhaitent être mieux associées à la vie universitaire »*, ainsi que les entreprises, a-t-il dit, *« qui connaissent parfaitement les besoins du marché du travail »*.

De son côté, l'opposition o'a pas lésioé sur la critique. Soulevant l'exception d'irrecevabilité, qui met en cause la constitutionnalité du texts, Jean-Louis Carrère (PS, Landes) a accusé le gouvernement de donner *« un véritable blanc-seing à la privatisation »* du système éducatif. *« C'est un renoncement de l'Etat aux tâches qui lui incombent »*, a-t-il affirmé. *« Dans votre projet, tout est flou : la formule, la majorité, les dérogations, les établissements... Nous ovonçons en pleine nébuleuse »*, a ajouté le sénateur des Landes. *« Quelle hâte ! Ce n'est pas du trovail législatif, c'est lo charge des cuirossés de Reichshoffen ! »*, e lancé, de soo côté, Monique Beo Guiga (PS, Français établis hors de France), ejoutant : *« On reconnaît bien là un ministre RPR, qui manie mieux le sabre d'abordage que le ciseau de* ln *brodeuse. »*

Pour Danielle Bidard-Reydet (PC, Seioe-Saint-Deois), *« on revient au projet Devaquet, de sinistre mémoire »*. *« Derrière une présentation anodine, vous engagez un processus de démantèlement de l'Université française »*, a-t-alle affirmé.

« Pseudo-adaptation »

Selon le sénateur communiste, la proposition de loi met en cause l'essentiel des acquis démocratiques de la loi Savary. *« Cette pseudo-adaptation*, a-t-elle ajauté, *reconstituera l'ancien système des focultés monodisciplinaires, odaptées au goût du jour, réclamées souvent par la médecine, la pharmacie, l'odontologie et d'autres filières que le patronat veut investir. »*

Les argumeots de l'opposition n'ont pas ébranlé la conviction de la majorité. Après avoir repoussé l'exception d'irrecevabilité, la question préalable et le renvoi en commission, les sénateurs devraient reprendre, mardi, l'exameo de la quarantaine d'ameodemeots déposés par le PS.

SYLVIA ZAPPI

Tentation « thatchérlenne »

par Jean-Michel Narmand

L'INTERVENTION *in axtremis* da l'hôtel Matignon a évité, lundi 5 juillet, que la majorité sénatoriale ne commette una erreur politiqua majeure et, malgré la réputation de modération du palais du Luxembourg, n'entraîne la gouvernement dans un réflaxe purement idéologique.

Depuis plusieurs semainas, Jean-Pierre Fourcada, président da la commission des affaires sociales, avait lancé une offensive contre les seuils sociaux. Redoutant la désignation d'un délégué du personnel à partir du dixième salarié ou la constitution d'un comité d'entreprisa audalè du querante-neuvième, les patrons, assurait-il, hésitent à créer des emplois. A partir de cette analyse non dénuéa da fondemant, il proposait de geler jusqu'à la fin de 1995 l'application da ces seuils, exprimant ouvertement une tentation « thatchérianna » dont on pouvait penser qu'elle était passéa de mode. En 1986, le gouvernement de Jacques Chirac, dont le programme prévoyait lui aussi un « gel » des seuils sociaux, n'y avait-il pas rapidement renoncé?

Implicitemant, l'encian ministra des finances da Valéry Giscard d'Estaing considère que la présence syndicale dans una entreprise n'est rien d'autre qu'une géna. Etroite, cette conception tourne le dos au dialogue social – qui reste tout de même le meilleur moyen de moderniser l'organisatian du travail comma da mobiliser una collectivité faca à la montéa du chômage – et paraît parfaitement disproportionnéa lorsque l'on sait à quel point le syndicalisme français est anémié (près de la moitié des entreprises de plua de cinquante salariés n'ont même pas de comité d'entraprisa). Outra qu'elle aurait singulièrement compromis les rapports avec les confédérations, qua la gouvarnament n'a aucun intérêt à braquer, la proposition da M. Fourcade ne peut que renforcer les composantes les plus archaïques du syndicalisme. Enfin, l'argument dea coûts – les heures da délégations dues à un élu du personnel – comme celui de l'emploi paraissent bien légars. La procédure de licenciement, feront ramarquar les mauvaises langues, est – un peu – plus facila en l'absenca da délégué du personnel...

La projet da loi quinquannale raprendra-t-il la propoaition da M. Fourcada ou a'inspirera-t-il, comma paraît la souhaiter Matignon, des réflexions déjà engagées depuis plusieurs ennéas et qui tendent à assouplir les conditions de la représentation syndicale dans les PME en désignant, par exemple, des *« délégués de site »*? Pour l'heure, l'ambiguïté dameura at il ast regrettable que Michal Giraud, ministre du travail, na l'ait pas dissipée.

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec lo garantie d'un grand maitre tailleur
A qualité égale, nos prix sont les plus bas.
LEGRAND Tailleur
Hommes et dames
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

POLITIQUE

Au conseil municipal de Lyon

M. Collomb (PS) et M. Soulier (UDF) interpellent M. Noir sur le financement de ses campagnes électorales

Interpellé, lundi 5 juillet, au conseil municipal, par Gérard Collomb (PS) et André Soulier (UDF-PR), Michel Noir a reconnu avoir déposé, en décembre 1992, 500 000 francs en espèces pour combler le découvert d'un ancien compte de campagne, géré par la Lyonnaise de banque. Cependant, le maire de Lyon n'a pas apporté de réponse aux questions concernant son train de vie, partiellement financé par les sociétés de son gendre Pierre Botton.

LYON
de notre bureau régional

Une quarantaine de journalistes, une forêt de micros et de caméras; jamais un « point presse » sur les dossiers municipaux n'avait connu, à Lyon, une telle audience. Dans son bureau de l'hôtel de ville, Michel Noir s'en est étonné, feignant d'ignorer que, le soir même, au conseil municipal, deux de ses principaux opposants, Gérard Collomb (PS) et André Soulier (UDF-PR), allaient le questionner sur l'affaire Botton et ses prolongements.

Ce qu'il dire aux journalistes, Michel Noir le répétera, quelques heures plus tard, en séance publique, avec plus de nuances dans ses propos. Se félicitant que, pour le dossier Botton, en cours d'instruction, *« la justice fasse son travail et le fasse bien »*, M. Noir a cherché à contrer ce qu'il appelle *« le deuxième front »* : la mise en question de nombreuses et importantes opérations de crédit constatées sur différents comptes bancaires, qui font l'objet d'une communication au parquet de Lyon (*le Monde* des 29 juin et 1er juillet).

Il a tenu à distinguer son *« compte de ménage »* personnel du *« compte T »*, qui serait, selon lui, celui de sa permanence électorale et du siège de différentes associations. A propos du « compte T », Michel Noir a affirmé que la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des campagnes électorales – *« grâce à laquelle la vie politique française est sortie de l'hypocrisie »* – permet de ne plus faire figurer dans la déclaration des comptes de campagne *« les frais permanents de structure d'un parlementaire »*. Ce serait donc à bon droit que le maire de Lyon aurait accueilli sur ce compte, entre 1987 et 1993, plus de 1,4 million de francs, dont 561 000 francs en argent liquide.

500 000 francs en espèces

Dans ses explications, M. Noir a reconnu avoir versé, le 24 décembre dernier, 500 000 francs, en espèces, à un des cadres dirigeants de la Lyonnaise de banque, pour apurer un découvert sur le compte « Comité pour le rassemblement », ouvert en novembre 1985. *« Je m'étais porté caution pour ce compte, destiné à la campagne des législatives et des régionales de 1986, que j'ai menée, avec Alain Mérieux, au nom du RPR »*, a déclaré le maire. Avec ces arguments et l'affirmation, maintes fois répétée, que les électeurs de la deuxième circonscription, en le réélisant député le 28 mars dernier, n'avaient pas *« prononcé* [sa] *condamnation politique »*, Michel Noir n'a pas convaincu ses deux contradicteurs.

Revenant sur l'affaire Botton, M. Collomb, pour le PS, n'avait pas manqué de rappeler qu'en novembre dernier le maire avait affirmé qu'*« il n'y a pas eu d'argent des sociétés de Pierre Botton »* dans sa campagne municipale de 1989 (*le Monde* du 25 novembre 1992). *« A l'évidence, aujourd'hui, ce n'était pas la vérité »*, a-t-il affirmé. Soulignant le *« profonde dualité »* entre les discours et les actions de M. Noir, M. Collomb a stigmatisé le passage *« du simple financement d'activités politiques »* à celui *« d'un train de vie qui dépasse les imaginations »*. *« Dans l'intérêt de Lyon,* a conclu M. Collomb, *vous auriez dû démissionner. »*

« La belle affaire ! »

M. Soulier, député européen (UDF-PR), a refusé d'évoquer directement la procédure judiciaire en cours (M. Noir a été mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux, le 29 mars dernier, dans le cadre du dossier Botton), mais l'avocat lyonnais a réclamé des explications sur l'origine des fonds et s'est inquiété d'un *« mélange »* des fonctions publiques et privées, qui serait *« pour le moins fâcheux s'il était avéré »*. *« Le versement de la somme de 500 000 francs en espèces s'est-il déroulé dans le bureau du maire, comme cela a été écrit dans* Libération *? »* a insisté M. Soulier, sans obtenir de réponse. Pour justifier l'origine de ces fonds, M. Noir s'est contenté d'une pirouette : *« Heureusement qu'à quarante-neuf ans, après vingt ans de vie politique, j'ai été capable, en peu de jours, de recueillir cette somme auprès d'un grand nombre d'amis... En espèces ? La belle affaire ! »*

M. Soulier avait rappelé que M. Noir, *« le plus important donneur d'ordres et, naturellement, le plus grand ordonnateur de dépenses de la région Rhône-Alpes »*, en ses qualités de maire de Lyon et de président de la Communauté urbaine, devait s'imposer *« des devoirs particuliers de clarté et de transparence »*. M. Noir a balayé d'un mot cette *« insinuation »* : *« Malsoin ! »*

ROBERT BELLERET
et BRUNO CAUSSÉ

« La tentation national-communiste »

Les refondateurs estiment que la presse du PCF « a manqué de vigilance »

Dans le prochain numéro de *Futurs*, revue du courant des refondateurs communistes, animé notamment par Charles Fiterman et Aricet Le Pors, l'historien Roger Martelli, membre du comité central (1), revient *« sur l'amalgame impensable du brun et du rouge »* constitué par *« la tentation national-communiste »*. (*le Monde* des 26 juin et 1er juillet).

« La presse communiste a manqué de vigilance », écrit cet historien. *« Il faut refuser dès le départ toute complaisance à l'égard de groupements et d'individus qui, s'ils semblent ici ou là en rupture avec l'ordre capitaliste existant, sont en réalité porteurs de la négation absolue des valeurs du communisme et, plus simplement, de l'humanisme. »* Au chapitre des ambiguïtés entretenues, M. Martelli note que *« la création du Front de salut national en Russie a d'abord été regardée avec sympathie »*, que *« le voisinage dans certaines manifestations moscovites des symboles du communisme et du tsarisme n'a pas été désavoué aussitôt »*, que *« la condamnation des putschistes d'août 1991 n'a pas été franche dès le premier instant »* et que *« les dérives nationalistes en Serbie ou ailleurs ont été d'abord sous-estimées »*.

Il demande à la direction de donner aux militants *« les pièces du dossier »* sur les *« rapprochements sidérants entre quelques franges communistes et des constellations d'extrême droite »*. *« Puisque faits il y a, et « avérés », il convient de les identifier, et de toute urgence »*, dit M. Martelli, qui ajoute : *« Evitons les procès, les amalgames entre ce qui relève de l'erreur, de la faute ou de la perversion politique ; refusons les condamnations en bloc des uns ou des autres. Mais identifions et repoussons clairement des actes, sans compromission. Rien n'est pire que le vague. »*

D'autre part, dans une déclaration diffusée à ses sections, le bureau national du syndicat de journalistes SNJ-CGT critique les positions prises par Jean-Paul Cruse, son représentant au sein de la rédaction de *Libération*, dans les colonnes de l'*Idiat international* en indiquant qu'il a développé *« certaines idées qui nous apparaissent contraires aux principes sur lesquels nous nous battons ensemble au sein de la CGT »*. Le SNJ-CGT ajoute : *« Lorsqu'il prône une « politique autoritaire de redressement du pays » (...), lorsqu'il justifie pêle-mêle « le sionisme international », « les nains de Tokyo » ou « le racisme antiraciste », tout le monde sait que ces idées ne sont pas celles de la CGT. Nous les combattons même de toutes nos forces. »*

(1) M. Martelli est l'auteur d'un *« point de vue »* publié récemment par *l'Humanité* sur les informations, maintenant accessibles, des archives de l'Internationale communiste au sujet de l'attitude du PCF aux premiers mois de l'Occupation (*le Monde* du 23 juin).

Après les « états généraux » des socialistes

M. Mauroy estime que la réussite de M. Rocard au PS conditionne sa candidature à l'Elysée

Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a affirmé, lundi 5 juillet, au Club de la presse d'Europe 1, que *« si Michel Rocard réussit »* à relancer le PS, *« on n'aura même plus besoin de poser la question »* du nom du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Le maire de Lille a reconnu que *« dans une période qui resterait difficile* [pour le PS], *il peut y avoir antinomie entre celui qui est le premier dans le parti et le candidat à l'élection présidentielle »*, mais il a ajouté que *« dès lors que le PS grandit, réussit ce rassemblement de gauche, le capitaine de toute cette entreprise se rapprochera de celui qui peut être* [le] *candidat* [du parti] *à la présidentielle »*.

Pierre Mauroy, qui s'est entretenu avec Michel Rocard lundi, l'a invité à privilégier, pour la désignation des organes dirigeants du PS, un scrutin mixte à dominante majoritaire. L'ancien premier ministre a affirmé que *« le souhait le plus sincère de François Mitterrand est que le PS reprenne son élan »* et que le chef de l'Etat *« recevra »* Michel Rocard à l'Elysée. M. Mauroy a assuré que *« les militants socialistes continuent à avoir* [pour M. Mitterrand] *la ferveur qu'ils ont eue pendant vingt ans »*.

« Près de mille contributions »

« La seule façon de servir François Mitterrand loyalement et de lui être fidèle est de reconstruire un PS puissant, digne de son héritage », a déclaré, pour sa part, Jean Glavany, porte-parole de la direction nationale, au cours d'une rencontre avec la presse. S'adressant implicitement à certains proches du chef de l'Etat, qui avaient refusé, la veille, de voter le rapport final des « états généraux » de Lyon, M. Glavany leur a reproché d' *« instrumentaliser François Mitterrand pour de petits intérêts de boutiquiers »* et de prendre *« le risque de créer une césure qui n'existe pas »* entre le président de la République et le PS.

Selon Jean Glavany, la réunion du comité directeur, le 7 juillet, doit permettre de savoir si les socialistes sont *« susceptibles de* [se] *rassembler sur un texte »*. *« Ensuite,* a-t-il dit, *ce sera aux militants d'en débattre, y compris pour en combler les lacunes et pour l'amender. »* Il a réfuté l'accusation de *« congrès tronqué »*, lancée par ceux qui ont refusé de voter le rapport des « états généreux », en soulignant que *« près de mille contributions ont été prises en compte »*. *« Ces contributions viennent de la base et ne tombent pas de certains qui veulent faire leur petit jeu personnel à partir de contributions nationales avec des signatures »*, a-t-il affirmé, en ajoutant que cette méthode est, *« au contraire, un atout pour faire le congrès d'une manière qui soit plus efficace »*.

Quant à Claude Bartolone, fabiusien, il a déclaré, sur RTL, que Michel Rocard est *« un militant du Parti socialiste qui a su faire des sacrifices »* en abandonnant des propositions contenues dans son discours du « big-bang », en février dernier, à Montlouis-sur-Loire. Les socialistes, selon le député de Seine-Saint-Denis, ont bien compris qu'ils *« ne pourront gagner et être à nouveau une force d'alternance qu'en étant de nouveau offensifs sur le terrain des idées »*. *« Proposons, voyons ce que nous avons à dire sur le chômage, l'Europe, l'intégration, et nous verrons le moment venu quel sera notre meilleur candidat »* pour l'élection présidentielle, a-t-il déclaré.

Face au remords du pouvoir

Suite de la première page

Surtout, au-delà de ces effets de tribune que Michel Rocard a justifiés, en réponse à Anne Sinclair, dimanche, à « 7 sur 7 », en indiquant qu'il avait voulu définir des objectifs à très long terme, ceux qui, au PS, après les « états généraux » de Lyon, parlent de leurs années de gouvernement comme d'une page tournée et invitent les socialistes à regarder vers l'avenir plutôt que vers le passé courent le risque d'encourager un retour au dogmatisme et à l'intolérance de naguère. Les dernières péripéties parlementaires, marquées par la résistance obstinée des élus du PS à la révision de la loi Falloux ou aux nouvelles privatisations, et le texte même de la motion de censure repoussée lundi par l'Assemblée nationale pourraient, à cet égard, susciter quelques inquiétudes.

Pourtant, à bien écouter la « base » socialiste à Lyon, à entendre ses propositions, à évaluer ses réactions, à mesurer ses humeurs à l'égard de tel ou tel propos tenu à la tribune, il semble que seule une minorité persiste à se complaire dans un extrémisme verbal peu compatible avec l'exercice du pouvoir. Il est vrai que les plaidoyers en faveur de la laïcité, le refus de toute alliance avec les centristes ou celui de tout changement de nom du Parti socialiste ont été unanimement plébiscités. Il est vrai aussi que la dénonciation des lois Pasqua et le critique de *« l'idéologie sécuritaire »* ont été saluées d'une manière particulièrement vibrante. Enfin, Jean-Paul Huchon a été vivement applaudi lorsqu'il s'est demandé si les socialistes n'avaient pas *« succombé à l'enlisement technocratique, à la dérive monétariste »*.

L'arrogance des comportements

Mais les participants n'ont pas remis en cause la conversion du PS à l'économie de marché (*« le pire système, à l'exception de tous les autres »*, a rappelé Jean-Paul Huchon). Ils ont estimé positives la lutte contre l'inflation et la défense de la monnaie. Ils n'ont pas non plus contesté la nécessité de maîtriser l'immigration. La plupart des délégués ont donc, apparemment, bien intégré les impératifs de la logique gouvernementale face à ceux de la logique militante. S'ils attendent de leurs dirigeants une ferme attitude d'opposition et s'ils jugent de bonne guerre la tactique de leurs parlementaires, ils ne paraissent pas désireux de revenir à la rhétorique révolutionnaire d'antan.

Ce qui leur est, en revanche, insupportable, c'est l'arrogance des comportements dont se sont rendus coupables les socialistes au gouvernement, ce sont les ambitions personnelles préférées à l'intérêt collectif, le vedettariat ebusif, le vanité satisfaite et le *« syndrome des R 25 »*, c'est la surdité à l'égard des détresses et des souffrances des gens. Ils ne reprochent pas tant aux anciens ministres socialistes d'avoir, au nom des grands équilibres économiques, trahi les espérances du *« peuple de gauche »* que de n'avoir pas suffisamment expliqué les raisons de leur revirement.

On aurait donc tort d'interpréter le fronde d'une « base » irrespectueuse et volontiers « anar » comme l'expression d'une méfiance tenace à l'égard de toute responsabilité gouvernementale. Ce dont se méfient les militants, ce n'est pas des contraintes qu'impose à leurs représentants l'exercice du pouvoir, c'est plutôt du vertige que celui-ci provoque chez certains d'entre eux. Les sans-grade du socialisme sont moins attirés par le « confort » de l'opposition qu'ils ne redoutent celui des palais officiels.

THOMAS FERENCZI

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Seul contre tous !

Il y a longtemps que la gauche n'a pas suivi d'obsèques. Elle adorait ça, avant de s'essayer au pouvoir. L'indignation muette la ressoudait. Les morts du métro Charonne ont marqué un sommet dans l'histoire de ces rites unanimistes. Je revois un écrivain méconnu, en tête du cortège. Il se retournait régulièrement vers la foule immense. *« Nous sommes tous là ! »*, s'enchantait-il. Les intellectuels d'alors aimaient se fondre, que voulez-vous ! Ils n'en tiraient pas la terreur qu'on en dite (les instruments de la domination idéologique leur ont toujours échappé – question d'argent) ; ils trouvaient seulement dans ce *« nous »* des légitimités manquantes, une fierté ingénue, la chaleur des troupeaux. Pas de quoi se moquer !

Sous l'effet de l'alternance parlementaire, la mode est en train de s'inverser radicalement. A la coquetterie de se réclamer des « masses » succède celle de s'en vouloir hautainement à l'écart. L'intellectuel et l'artiste 1993 se portent individualistes, anticonformistes, farouches. Pas de talent sans isolement splendide ; pas de vérité, ce qui est plus grave, sans credo à contredire, sans groupe à maudire, sans cabale à braver.

En nos temps d'auto-proclamation, l'important est de régner sur un certain nombre de tribunes, pour faire exister cette fable d'une orthodoxie aussi intolérante qu'indistincte. C'est à qui dénoncera, sans autre explication, l'hydre d'une institution quasi policière. *« Moi j'ose, Monsieur ! ... »*

∴

Le subterfuge sert de fondement à la réédition des « Grands Classiques de l'Homme de Droite », sous la direction d'Alain de Benoist. La préface à la reprise des *Modérés*, d'Abel Bonnard, présente cette exhumation comme un défi au silence qu'aurait imposé à de tels textes la « culture officielle ». Qui a interdit quoi, au juste ?

La légende d'une *doxa* toute-puissante se retrouve, de façon plus surprenante et inquiétante, dans des publications attachées à une loyale confrontation de type universitaire comme *la Débat*. Il est de bonne polémique que Paul Yonnet, évoquant l'accueil fait à son livre sur l'antiracisme, se plaigne d'une « cabale » issue d'un *« réseau politiquement et médiatiquement influent »* (n° 75, p. 132). Il devient plus louche, et symptomatique de la tendance actuelle à glorifier l'*« un contre tous »*, que le rédaction de la revue parle elle-même, sans préciser l'attaque, d'*« anathème »*, de *« fin de non-recevoir »* (p. 116), de *« presse bien-pensante »*, d'*« inconsistance vertueuse de la sociologie officielle »*, de *« conformisme de l'institution »* qui *« interdit »* de poser certaines questions (p. 130). Des noms, des lieux, des faits !

« On ne pense pas en commun », écrivait Abel Bonnard. Cette nouvelle vulgate (car c'en est une) selon laquelle le chercheur réputé franc-tireur serait plus fiable que des équipes constituées, cette nouvelle démagogie d'après laquelle être seul contre un « tous » mythique vous conduirait plus sûrement à la vérité, on sait ce qu'en vaut l'aune : ce sont elles qui ont longtemps tenu lieu de preuve au négationnisme.

∴

Il ne suffit pas de créditer ses idoles d'anticonformisme, ou de s'en targuer soi-même, pour que cela devienne exact.

A lire Abel Bonnard, on s'avise que ce soi-disant solitaire *« à l'écart des modes et des chapelles »* n'énonçait rien d'original par rapport à l'idéologie dominante chez les intellectuels des années 30, à savoir le maurrassisme. Seules les distinguaient entre eux certaines variantes dans le même détestation des Lumières, de la Révolution, de la République et de ses cérémonies moches, de la démocratie, des juifs, des francs-maçons, de la discussion, et d'un populo réputé avide de droits, vaute, essoiffé d'apéro.

S'il a existé un conformisme prégnant, c'est bien celui-là, jusqu'à la rengaine. Et qui conduisait au pétainisme comme à une occasion ultime d'esquiver toutes ces haines à la fois. Bonnard *« venait de trop loin pour tomber dans le fascisme »*, assurent ses rééditeurs, pour qui l'engagement de 1940 fut un fourvoiement accidentel d'esthète. D'où donc aurait-il dû venir », ce petit monsieur propret hors norme et hors foule, pour ne pas aervir Pétain et ne pas exalter la « rugueuse » milice ?

Le mythe du solitaire inclassable et irrécupérable reprend du service, ces mois-ci, sans plus de vraisemblance que naguère, et avec l'outrance d'un stéréotype.

Le chercheur et l'écrivain à la mode 1993 se doivent d'être des parias persécutés. Qu'importe s'ils sont les hôtes des plus grands journaux, les invités des puissants, au cœur de vastes réseaux : ils n'en pourront que mieux accréditer leur réputation usurpée de solitude, d'exil de l'intérieur, en butte à la rancœur des médiocres, évidemment post-marxistes.

S'ils s'enrôlent eux-mêmes en politique, ce n'est pas pareil. C'est par désespoir métaphysique, par conscience amère de la destinée humaine. S'ils acceptent des postes, c'est par ironie secrète, sans les illusions meurtrières des « belles âmes » de gauche. De naissance, l'intellectuel de droite détient le monopole du tragique, de la dérision, du désintéressement, du talent, de l'insolence, du panache. Il a le privilège, tombé du ciel, de prêcher les « valeurs » sans être taxé de faire la morale. Loin de pleurer sur la fin des certitudes (cet autre cliché), il s'en pourlèche, il y puise de nouveaux prestiges pour un Moi barrésien prêt à resservir, état neuf.

Elle est là, l'orthodoxie nouvelle, celle de la majorité économique, électorale, médiatique, culturelle. Et ses zélotes encourent à leur tour le ridicule propre aux amis de tout pouvoir, partagés comiquement entre le soulagement et la gêne de s'avouer pas si solitaires que ça, aux affaires, en famille.

Balzac avait raison : l'opposition, c'est la vie !

هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Un entretien avec Michel Barnier

« Il faut insérer l'écologie dans une logique économique » nous déclare le ministre de l'environnement

Le nouveau ministre de l'environnement, Michel Barnier, refusant l'écologie-spectacle, prépare un projet de loi pour définir une nouvelle répartition des compétences en matière d'environnement entre l'Etat et les collectivités locales.

« Un an après le Sommet de la Terre, vous avez assisté à la première réunion, à New-York, de la Commission du développement durable, chargée du suivi de Rio. Quelle impression en retirez-vous ?

– Nous étions tous un peu inquiets de ce rendez-vous. La cause de l'environnement reste populaire, mais est-elle encore prioritaire ? J'ai été favorablement impressionné par le nouveau climat qui se crée entre le Sud et le Nord. Nous avons eu un débat sans complaisance, mais sans agressivité. L'esprit de Rio souffle toujours, c'est vrai. Aucun engagement pris au Sommet de la Terre n'a été remis en cause, ni pour le climat, ni pour la convention sur la biodiversité que les Etats-Unis ont finalement acceptée. Il est même question d'aller beaucoup plus loin en matière de lutte contre la désertification.

– Quel a été le message de la France ?

– Comme les réalités de l'économie sont rudes, il faut que nous soyons très vigilants. Il n'est pas facile de défendre l'environnement par les temps qui courent. Aussi les représentants de la France et son chef de délégation, Jean Ripert, ont-ils insisté pour que la Commission joue un rôle permanent d'impulsion politique sur le plan mondial. La France s'est engagée à poursuivre son aide en faveur de la ressource en eau, du développement urbain et de la forêt. Plusieurs pays vont mettre sur pied des groupes de travail spécifiques. La France va réunir l'an prochain un groupe de travail sur l'eau et la santé dans les quartiers urbains défavorisés. Cette table ronde réunirait des experts des pays intéressés par le sujet, comme par exemple l'Inde, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, l'Egypte et la Colombie, ainsi que les principaux acteurs de la coopération mondiale, le Programme des Nations unies pour l'environnement, des organisations non gouvernementales, des collectivités locales et des entreprises. Cette table ronde devra aboutir à des propositions concrètes pour la prochaine réunion de la Commission du développement durable, en mai 1994.

» En attendant, la commission française du développement durable va se mettre en place dès cet été. Elle travaillera avec le commissariat général du plan. Pour ma part, j'ai beaucoup insisté pour qu'on multiplie les expériences de coopération décentralisée entre le Sud, l'Est et le Nord. Lorsque le département de la Savoie aide la Casamance, c'est concret et surtout bien lisible. Les gens savent où va leur argent. Il faut étendre ces initiatives.

– Vous avez assisté à votre deuxième conseil des ministres européens de l'environnement, réuni à Luxembourg les 28 et 29 juin. Comment va l'Europe de l'environnement ?

– Malgré la crise, la cause de l'environnement communautaire progresse. Elle progresse aussi en réalisme et en pragmatisme. Ainsi, les trois directives adoptées à Luxembourg sur les émissions des véhicules utilitaires, le stockage du carburant et l'incinération des déchets dangereux vont toutes dans le bon sens. On pourra donc brûler des déchets hospitaliers dans les fours d'incinération d'ordures ménagères, mais dans des conditions bien précises et très contrôlées. Les Allemands l'ont admis. De même qu'ils ont admis que leur DSD (Dual System Deutschland) sur la réorganisation des emballages désorganise la collecte des déchets dans toute l'Europe, puisque leurs vieux cartons et leurs plastiques se retrouvent chez leurs voisins – et pas seulement chez nous. Si rien n'est fait pour y mettre bon ordre, nous serons contraints de prendre des mesures nationales et donc de contrôler l'importation en France des cartons et papiers de récupération.

Gaspillage et pollution

» Mais ce qui est beaucoup plus préoccupant, c'est la grande Europe, celle qui s'est réunie récemment à Lucerne pour examiner l'état de l'environnement dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Ce qui est fait actuellement est très insuffisant. Les crédits engagés depuis deux ans ne vont pas sur le terrain. Il existe seize sites nucléaires à l'Est du type de Tchernobyl, sans parler des sous-marins abandonnés. Si l'on ne veut pas attendre une nouvelle catastrophe nucléaire, alors il faut imaginer ensemble une véritable « initiative européenne de sécurité écologique ». Cela fait partie de la stabilité en Europe. On se casse la tête en France sur les émissions de CO2 ou de CFC, alors que, à deux pas de chez nous, des usines crachent leur pollution sans restriction. Savez-vous que le gaspillage du gaz naturel en Russie, par les fuites dans les installations, équivaut à la consommation annuelle des Pays-Bas ? Pollution et perte de ressources se conjuguent. On peut intervenir pour y remédier. En ce domaine, le retour d'investissement est très rapide, trois ou quatre ans. C'est là qu'il faut agir, contre le gaspillage en même temps que pour l'assainissement nucléaire.

– A propos de gaspillage d'énergie, que pensez-vous de la fameuse « écotaxe » ?

– L'écotaxe est un des instruments qui doit nous permettre de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2000, comme nous nous y sommes engagés à Rio. L'objectif est très difficile à atteindre. Mais je pense que la fiscalité est utile pour provoquer des changements de comportement. Avec l'augmentation des prix du carburant en France, nous avons déjà fait une bonne partie du chemin.

» La difficulté réside dans l'assiette de l'écotaxe, c'est-à-dire la répartition de sa charge. La France, qui est favorable à l'écotaxe, ne veut pas taxer la

consommation d'énergie, qui pénaliserait chez nous des énergies non polluantes comme l'hydraulique ou le nucléaire. La Grande-Bretagne ne veut aucune taxe, ni sur l'énergie, ni sur le CO2. Il va donc falloir en discuter encore. Pour ma part, je rencontre le commissaire européen, M. Paleokrassas, le 27 juillet, pour réfléchir à de nouvelles propositions. De toute façon, une politique fiscale doit se faire à douze. Sur ce point, je suis d'accord avec Jacques Delors : il y a trop d'impôts sur le revenu et le travail, et pas assez sur les ressources naturelles non renouvelables. On taxe la terre, on commence à faire payer l'eau, mais on ne taxe pas l'usage abusif de l'air pur.

– Avez-vous des projets pour la France ?

– Il nous faut d'abord digérer les textes – souvent hâtivement rédigés – qui ont été promulgués sous les législatures précédentes. Pour l'application des lois sur l'eau, les déchets, le bruit, le paysage et les carrières, il manquait au moins cinquante décrets. Je m'y suis attelé dès ma prise de fonction. Ensuite, mon objectif est de clarifier les compétences. Il faut savoir qui fait quoi en matière d'environnement. L'Etat, pour être plus fort, doit faire moins de choses, et les faire mieux. Les régions pourraient notamment s'occuper des déchets industriels de classe I, et laisser les autres aux départements et aux communes. On a confié les collèges et l'action sociale aux départements, pourquoi ne leur confierait-on pas de nouvelles compétences pour la protection, la gestion des ressources, des déchets, des espaces ? La loi de 1982 (décentralisation) a donné au maire la gestion de l'espace avec la responsabilité du POS (plan d'occupation des sols). Mais le POS ne s'occupe pas vraiment de protection de la nature.

Des schémas départementaux

» La défense de l'espace rural et des milieux naturels a une dimension qui dépasse – et de loin – le cadre communal. Je vais donc proposer, après la concertation nécessaire avec les autres ministères concernés et les associations d'élus, l'instauration d'un « schéma départemental de protection de la nature et du patrimoine », élaboré sous l'autorité des préfets en concertation avec les collectivités. Une sorte de POS départemental, qui afficherait clairement le souci de protéger les milieux naturels.

» Actuellement, un président de conseil général est incapable de lire sur la carte de son département les espaces protégés à un titre ou à un autre. Certains le sont pour la flore ou la faune, d'autres pour la beauté du site, d'autre pour le patrimoine bâti ou archéologique, d'autres enfin sont interdits de construction en raison d'un risque naturel ou de la présence d'une installation dangereuse. Il faut mettre tout cela à plat, sur une même carte, pour voir ce qui est compatible ou contradictoire. Ces schémas départementaux devront naturellement être harmonisés entre eux dans le cadre régional.

– Ce sera donc un nouveau projet de loi ?

– Ce sera, en effet, un nouveau texte de clarification, de simplification et de décentralisation. Je souhaite qu'il soit prêt pour le printemps 1994, en accord avec le ministère de l'intérieur. Mais j'ai aussi d'autres projets, qui sont déjà lancés. J'ai confié à Jean-François Legrand, sénateur de la Manche, la mission de réfléchir à deux injustices majeures dans notre pays : d'une part, les agriculteurs ne sont pas rémunérés pour le service public qu'ils rendent en entretenant les sols et les paysages ; d'autre part, les communes qui protègent leur environnement sont pénalisées par rapport à celle qui aménagent. Ces deux injustices pourraient être réparées par une sorte de taxe professionnelle en faveur de la nature. C'est un point qui devrait trouver sa place dans la réforme de la fiscalité locale.

» J'ai, d'autre part, demandé à Bruno Heintz, PDG de la société Ecobilan, de constituer un groupe d'experts pour élaborer une réflexion stratégique sur l'environnement. Ma volonté est d'insérer le ministère de l'environnement dans une logique économique et dans une perspective positive, de le sortir de son rôle exclusif d'alerte et de veille écologique. Ma conviction est que plus on se préoccupe d'environnement, plus il y a d'emplois. En outre, un mauvais environnement est générateur d'injustices sociales et, parfois, de révoltes. Un environnement de qualité est un élément d'unité sociale. Quand on ne peut pas distribuer du travail ou du pouvoir d'achat, il faut donner de la qualité de vie. C'est pourquoi j'ai beaucoup apprécié que Simone Veil accepte de m'offrir 500 millions de francs, sur son budget de la ville, pour améliorer l'écologie urbaine.

– En arrivant au ministère, vous avez trouvé sur votre bureau le dossier empoisonné du Somport, ce projet de tunnel dans les Pyrénées contesté par les écologistes. Où en est-il ?

– Je suis allé dans ces vallées écouter, dialoguer et voir. J'y suis allé seul, sans micro ni caméra, pour préserver la qualité d'un dialogue et le respect mutuel. Aucun ministre ne l'avait vraiment fait depuis vingt-deux ans. J'y ai appris beaucoup. Les élus pyrénéens et les bergers sont les premiers à ne pas vouloir détruire leur vallée. Mais ils veulent aussi vivre. Le tunnel est souhaité. Nous verrons bien ce que conclura l'enquête publique. Ce sera un tunnel à deux voies et gratuit, ce qui permettra, le cas échéant, de le fermer aux camions sans perte de recettes, le jour où les élus locaux le souhaiteraient. La route, qui sera élargie, restera de toute façon à deux voies, avec quelques passages à trois voies pour le dépassement. Elle n'empiètera jamais sur l'emprise de la voie ferrée, qui doit pouvoir être réactivée si le besoin s'en fait sentir. Beaucoup de problèmes sont nés du manque de concertation. L'écologie ne se décrète pas. Si l'on se parle, j'ai la conviction qu'on pourra même un jour réintroduire l'ours. Nous le ferons dès l'année prochaine dans les Pyrénées centrales. J'ai signé une charte dans ce sens en Haute-Garonne. D'une manière générale, pour l'environnement, il y aura toujours des intégristes des deux côtés, mais on peut, on doit rétablir le dialogue entre les autres.

» A l'avenir, les crédits publics devront moins porter sur les autoroutes et davantage sur le rail, les stations d'épuration et la qualité de la vie. Nous avons devant nous des révisions et des choix fiscaux, budgétaires, qui seront difficiles et parfois impopulaires. Mais la protection des ressources, de notre Terre, de nos enfants aussi, est à ce prix. Il faudra une révision déchirante. Les politiques n'y échapperont pas dans les dix ans qui viennent.

Propos recueillis par ROGER CANS

INTEMPÉRIES

Un mort et d'importants dégâts matériels

Violents orages dans le sud de la France

Les violents orages, souvent accompagnés de grêle, qui se sont abattus sur le sud de la France, lundi 5 juillet en fin d'après-midi et dans la soirée, ont provoqué de nombreux dégâts matériels, et causé la mort d'une personne. Jacques Branciard, un viticulteur de soixante-deux ans, se trouvait dans sa cave du petit village de Rivolet (Rhône), lorqu'il a été emporté par une coulée de boue.

Dans le Beaujolais, plusieurs petites communes ont souffert des intempéries : des toitures ont été endommagées et plusieurs familles ont dû être relogées pour la nuit. Des récoltes viticoles, en particulier du canton de Tarare, ont été endommagées. Noyée sous soixante centimètres d'eau, une bretelle d'autoroute a dû être coupée à hauteur de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue est de Lyon.

En Isère, lors d'un concert dans le théâtre antique de Vienne *(lire page 13)*, ce sont des grêlons de la taille d'une balle de ping-pong, certains agglomérés en blocs de glace, qui ont blessé légèrement onze personnes. Cinq d'entre elles ont été évacuées à l'hôpital.

A Limoges, un pont a été détruit, tandis qu'en Creuse et en Corrèze des toits ont été arrachés et la circulation sur la RN 89 interrompue par des éboulements. Dans le Midi-Pyrénées, toutes les routes d'accès à Villeneuve-sur-Lot ont été coupées par quatre-vingts centimètres d'eau. Trente-trois malades ont été évacués de l'hôpital, en raison d'un début d'incendie causé par la foudre, tout comme les vacanciers des deux campings de la ville.

DÉFENSE

Pierre Messmer grand-croix de la Légion d'honneur

Le *Journal officiel* du 6 juillet publie une liste de promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la défense. L'ancien premier ministre Pierre Messmer est élevé à la dignité de grand-croix, de même que l'amiral Alain Coatanéa, chef d'état-major de la marine nationale. Nous publierons demain (*le Monde* daté 8 juillet) la liste des promotions et nominations au titre du ministère de la défense.

EN BREF

□ **Saisie de 143 kilos de cocaïne dans le port du Havre.** – Les douanes du port du Havre (Seine-Maritime) ont saisi 143 kilos de cocaïne, lundi 28 juin, dans deux voitures transportées dans des conteneurs, a indiqué lundi 5 juillet Nicolas Sarkozy, ministre du budget. La drogue était dissimulée à l'intérieur des longerons, découpés puis ressoudés, du châssis de deux voitures tout-terrain, en provenance de Colombie et à destination du Maroc. La prise a été réalisée grâce à l'examen des documents de transport du navire, par la section spécialisée des douanes du Havre et à l'aide de chiens dressés pour la recherche des stupéfiants.

□ **Fermeture administrative d'un local fréquenté par des skinheads à Paris.** – En partie détruit par une explosion survenue dans la nuit du 20 au 21 juin (*le Monde* du 22 juin), le magasin Dark Side, qui servait de lieu de rencontre à des skinheads dans le 14e arrondissement parisien, a fait l'objet d'un arrêté de fermeture administrative pris, le 2 juillet, par le préfet de police de Paris, afin de « *prévenir de graves troubles à l'ordre public* ». La préfecture de police a indiqué que « *les habitants* [du quartier Daguerre] *sont préoccupés d'une part par les risques présentés par cet acte de violence* [l'attentat à l'explosif] *et d'autre part par le climat de tension permanent créé par les activités de ce commerce spécialisé dans la vente de vêtements, d'objets et de symboles idéologiques dénoncés comme participant à la promotion et à la manifestation de mouvements d'incitation à la haine raciale et à la violence* ».

□ **Vingtième victime de l'incendie de la clinique de Bruz.** – L'incendie de la clinique psychiatrique Saint-François-d'Assise à Bruz (Ille-et-Vilaine), survenu dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 juin, a fait une vingtième victime, un jeune homme de vingt-huit ans, décédé samedi 3 juillet au Centre hospitalier universitaire de Nantes. Le bilan du sinistre s'établit donc désormais à vingt morts et trente-trois blessés.

ÉDUCATION

Une opération de plus de deux milliards de francs

Cinquante-huit collèges « Pailleron » seront réhabilités dans le Nord

Le conseil général du Nord a voté à l'unanimité, lundi 5 juillet à Lille, un budget de plus de deux milliards de francs sur six ans afin de réhabiliter cinquante-huit collèges à structure métallique et modulaire proches du type dit « Pailleron ».

Sur les 206 collèges du département, 29 d'entre eux, de ce type, devraient être totalement reconstruits, dont 13, « *en urgence* », dans les deux ans. L'Etat devrait prendre en charge une partie du financement de l'opération, soit 500 millions de francs étalés sur cinq ans, prélevés sur l'emprunt Balladur.

Le 11 février 1973, une vingtaine de personnes, essentiellement des collégiens, du CES de la rue Edouard Pailleron à Paris étaient mortes dans l'incendie de l'établissement qui s'était effondré, sous la chaleur, comme un château de cartes.

Depuis, cinq établissements au moins – dont un lycée de Colombes le 2 décembre 1992 – ont été ravagés par les flammes.

SANTÉ

Attendue depuis plusieurs mois

Une circulaire interministérielle précise la portée de la loi interdisant les avantages en nature accordés aux médecins

Une circulaire interministérielle va très prochainement préciser la récente loi sur les avantages en nature dont peuvent bénéficier les médecins, ainsi que diverses professions paramédicales. Ce texte sera adressé, dans les prochains jours, aux directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF).

Personne, dans les milieux médicaux comme dans l'industrie pharmaceutique, ne contestait la nécessité de mettre un terme à des pratiques qui peuvent, dans certains cas, s'apparenter aux pots-de-vin ou, spécificité médicale oblige, à l'achat de prescriptions. Mais la loi du 27 janvier visant à « *assurer une plus grande transparence dans les relations entre les professionnels du secteur de la santé et les entreprises de ce secteur* » restait imprécise (« le Monde-l'Economie » du 13 avril).

La circulaire actuellement à la signature de trois ministres (1) apporte « *un certain nombre de précisions sur le sens et la portée du texte de loi, afin notamment d'orienter l'activité des médecins inspecteurs de la santé publique et des agents de la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes, chargés de veiller au respect des dispositions légales* ».

La circulaire rappelle d'abord que les professionnels de la santé en général, les médecins en particulier, ne doivent être guidés « *que par des considérations d'ordre exclusivement médical* », un principe éthique déjà mentionné dans les codes de déontologie des professions médicales et paramédicales. Les entreprises concernées sont les firmes fabriquant ou commercialisant des produits pharmaceutiques, celles fabriquant des matériels médicaux chirurgicaux (prothèses internes, stimulateurs cardiaques, implants intra-oculaires, etc.), ainsi que les sociétés de communication œuvrant dans le champ de la santé.

Les dispositions légales valent pour tous les avantages illicites qui ont pu être procurés à compter du 1er février. La circulaire précise : « *Outre la perception d'avantages en espèces (commissions, ristournes, remboursements de frais) est également prohibée celle d'avantages en nature (cadeaux, invitations, prises en charge de voyages d'agrément).* »

Le rôle du conseil de l'ordre

« *Les avantages de valeur intrinsèque négligeable (stylos-plumes, bloc-notes, etc.), de même que les invitations au restaurant ou à une manifestation telle que cocktails publics, buffets...* » ne sont pas eux-mêmes illégaux. « *Toutefois, leur répétition, l'importance des frais exposés ou leur extension aux membres de la famille de l'invité ou à ses proches changeraient le caractère de telles invitations.* »

Les activités de recherche (colloques, séminaires, journées d'études ayant pour objet de faire le point des connaissances, des recherches ou des pratiques dans un domaine donné) ainsi que certaines actions de formation médicale continue peuvent être admises. A l'inverse, toute entreprise directe ou indirecte visant à l'achat de prescriptions sera fermement condamnée. Sur ce point, l'ordre des médecins jouera un rôle central, étant le dépositaire unique des conventions écrites passées entre les entreprises et les professionnels de la santé. Cette instance devra émettre, « *sur le principe même de la convention, un avis qu'*[elle] *diffuserait ensuite aux conseils départementaux*, lit-on dans la circulaire. *Cet avis ne devrait pas porter sur la valeur scientifique des activités concernées mais sur leur conformité aux règles de déontologie* ».

En conclusion de leurs instructions, les trois ministres demandent aux directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de s'attacher à « *rechercher les abus éventuels* », mais « *la nécessité de sanctionner des comportements manifestement répréhensibles ne doit évidemment pas être perçue comme traduisant une suspicion systématique à l'encontre de professionnels qui, dans leur grande majorité, sont soucieux d'exercer leur activité en toute indépendance* ».

JEAN-YVES NAU

(1) Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé.

Les suites judiciaires du match de football Valenciennes-Marseille

Jean-Pierre Bernès a été présenté au juge Bernard Beffy

Jean-Pierre Bernès devait être entendu, mardi 6 juillet à Valenciennes, par le juge d'instruction Bernard Beffy, qui devait lui notifier sa mise en examen dans le cadre de l'affaire de corruption présumée lors du match Valenciennes-Marseille. Le directeur général de l'OM, qui avait été jugé « transportable » par le médecin-psychiatre de l'hôpital de la maison d'arrêt des Baumettes où il était placé depuis la fin de sa garde à vue, dimanche 4 juillet, a été transféré en avion de Marseille à Valenciennes au cours de la matinée.

Mᵉ Thierry Herzog, l'avocat de Jean-Jacques Eydelie, mis en examen pour « corruption active » et placé en détention provisoire, a annoncé, lundi 5 juillet, que le joueur aurait *« décidé de renoncer à sa carrière de footballeur professionnel quelle que soit l'issue de l'affaire »*. Dans un communiqué, les joueurs et l'encadrement de l'OM, actuellement en stage à Font-Romeu, ont demandé à leur camarade de revenir sur cette décision.

Mᵉ Herzog a également annoncé qu'il avait porté plainte pour « faux et usage de faux » au sujet du relevé d'appels téléphoniques de l'hôtel Novotel, où résidaient les Marseillais le 19 mai, dans lequel il avait relevé des inexactitudes. Le procureur Eric de Montgolfier a pourtant confirmé qu'après un examen technique, ce relevé ne suscitait *« plus d'interrogations »*. Trois informations y sont indiquées : le numéro demandé, la durée de l'appel, l'heure de fin d'appel et non pas celle du début, comme l'avait supposé Mᵉ Herzog. La pièce du dossier, qui confirme qu'un appel téléphonique de vingt minutes a bien été passé, le 19 mai vers 21 h 20, de la chambre de Jean-Pierre Bernès vers l'hôtel du Lac, où résidaient les joueurs valenciennois, reste donc valable.

Le procureur a confirmé que Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, avait été entendu par le juge Beffy, il y plusieurs jours, sur les faits relatifs à la corruption des trois joueurs nordistes. Il est également confirmé, de source judiciaire, qu'une confrontation générale aura lieu vendredi 9 juillet.

Partie inégale

par Edwy Plenel

EN affirmant, non sans gourmandise, qu'il avait pour rôle d'*« affoler la meute »*, le procureur Eric de Montgolfier voulait sans doute inquiéter son gibier potentiel. Mais le chasseur qui se plaît à camper en terre de souveraineté judiciaire a ainsi pris le risque de froisser les maîtres du château. Le soutien affiché de la chancellerie, lui donnant acte *« du respect du secret de l'instruction »*, a été depuis quelque peu terni par les réserves du premier ministre, exprimant sa préférence pour un procureur de la République plus réservé et moins disert.

Au point que l'on glose, ici et là, sur la contradiction entre les propos d'Edouard Balladur et ceux de Pierre Méhaignerie. Courageusement, le ministère de la justice s'est d'ailleurs empressé de nuancer sa solidarité, en précisant, officieusement, qu'elle ne valait pas approbation du bien-fondé des interventions publiques de M. de Montgolfier.

Que l'attitude de ce dernier soit inédite, qu'elle prête à discussion et controverse et qu'elle souligne, une fois de plus, les incohérences de la procédure pénale française (*le Monde* du 3 juillet), chacun en conviendra – le procureur de Valenciennes le premier. Mais cela n'empêche pas de tenter de comprendre comment et pourquoi cette innovation a surgi dans ce dossier spécifique. M. de Montgolfier a sciemment choisi d'être le bouclier médiatique d'une instruction judiciaire et d'une enquête policière qui, peu ou prou, déstabilisent l'un des personnages les plus médiatiques de la vie politico-financière française, Bernard Tapie. Il ne viole pas le secret de l'instruction, il ne révèle pas d'indices, il ne dévoile pas de procès-verbaux, mais il explique sa stratégie, répond aux attaques, déjoue les pièges et combat les rumeurs. Or, s'ils n'épousent pas forcément son ironie et sa morgue, les enquêteurs se félicitent, en privé, de pouvoir travailler à l'abri de ce bouclier-là.

Car il est incontestable que, dans cette affaire, la justice joue dès le départ une partie inégale. Comment ne se sentirait-elle pas en position de faiblesse face à un univers où se mêlent et s'imbriquent le sport, l'argent, la politique et les médias, avec tout ce que cela suppose de solidarités et d'amitiés ? Omniprésents, M. Tapie lui-même, son entourage ou ses défenseurs parlent, contre-attaquent, démentent, bluffent, menacent... Et la justice devrait faire le gros dos ? Cinq avocats au minimum, selon notre recension, et non des moindres pour certains par l'influence et le talent, travaillent aujourd'hui sur ce dossier pour l'OM et son président – Mᵉˢ Francis Szpiner, Jean-Louis Pelletier, Francis Debacker, Thierry Herzog et Hervé Ghevontian. En face, un juge d'instruction et des policiers totalement soumis au secret, tandis que seul le procureur, maître de l'action publique, est habilité à sortir de sa réserve.

S'il ne s'en prive pas, c'est que ce magistrat plutôt revêche de caractère et indépendant d'esprit, a eu le sentiment d'être atteint dans sa dignité de procureur de la République quand, le 23 juin, il a vu le président de l'OM et député des Bouches-du-Rhône débarquer dans son bureau en invoquant des relations communes – *« Vous savez, dans l'existence, les routes se croisent... »* Il y a là comme une blessure, l'impression désagréable qu'on ait pu penser qu'il était homme à accepter un arrangement, dont témoignent à nouveau ses déclarations à *France Football* du 6 juillet : *« Comment voulez-vous que l'on ne pense pas M. Tapie concerné par cette affaire ? Voilà quelqu'un qui se précipite dans mon bureau alors que je ne lui avais rien demandé et qui avait déjà auparavant essayé de rencontrer le juge Beffy ! (...) Il s'est mis seul sur le devant de la scène. Pourquoi ? En tant que président de l'OM ? Alors pourquoi vient-il nous dire constamment qu'il n'était au courant de rien ? »*

« Marquer à la culotte »

M. de Montgolfier est certainement maladroit et excessif, mais il est sincère quand il ajoute : *« Bernard Tapie a été ministre de la République, j'en suis le procureur. Je pensais qu'il y avait au moins un point sur lequel on pouvait s'entendre : le respect des institutions. Je ne suis pas convaincu que nous ayons la même vision des choses... »* Ces déclarations viennent après une guérilla incessante où, dans le camp de l'OM, on ne cesse, pour utiliser une image du football, de « marquer à la culotte » l'instruction en cours, par tous les moyens.

Ainsi M. Tapie déclare-t-il à *Paris-Match* que l'argent remis au joueur valenciennois Christophe Robert correspond à un prêt réclamé par ce dernier au joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie *« pour acheter un restaurant »* ; or rien ne le confirme dans les déclarations des intéressés au juge d'instruction. Les trouvailles des policiers lors de la perquisition au siège de l'OM sont en partie dévoilées par *le Monde* – enveloppes similaires à celle qui contenait l'argent remis à Robert, importante somme d'argent en liquide dans un coffre, etc. – ; et M. Tapie s'empresse de tout démentir en bloc, tandis que l'un de ses avocats menace de poursuivre ceux qui reprendraient cette information.

Une défense à l'américaine

L'une des pièces décisives de l'instruction est un listing téléphonique, qui témoigne d'un appel d'Eydelie à Robert, la veille du match. L'un des avocats de l'OM le brandit en affirmant qu'il s'agit d'un faux grossier, avant qu'une expertise en bonne et due forme prouve qu'il l'avait mal interprété et que le document est totalement valable.

Enfin, lors de la garde à vue marseillaise de Jean-Pierre Bernès, la pression des avocats, certes soucieux de faire efficacement leur travail, fut incessante auprès des enquêteurs, tandis que l'attaché parlementaire de M. Tapie, dépêché auprès de M. Bernès avant qu'il ne se rende à la convocation des policiers, suivait leurs faits et gestes heure par heure pour en rendre compte à son député, *via* un téléphone portable.

La défense de M. Tapie et de l'OM se fait à l'américaine, offensive, pugnace et battante. C'est son droit. N'est-ce pas aussi celui de la justice d'adapter son jeu à celui d'une équipe adverse dont la chronique passée des aventures judiciaires ou financières de M. Tapie a, pour l'heure, toujours prouvé qu'elle était gagnante ?

Les consignes d'une brigade locale

Les gendarmes et les « suspects »

« Signalez-nous immédiatement le passage des colporteurs, gitans et de tous individus suspects, leur habillement, leur accent, leur tête, ce qu'ils vous ont dit », recommande la gendarmerie de Sissonne (Aisne) dans un tract, diffusé ces dernières semaines, auprès des habitants, qui sont invités à *« ne pas tenter le diable »*.

A côté de conseils de bon sens – *« N'invitez pas les cambrioleurs en indiquant votre nom et votre adresse sur votre porte-clefs »* –, la brigade locale fait preuve d'un sens de la prévention poussé à l'extrême. *« Surveillez la rue, les véhicules, le voisinage. Comme voisin, notez tout ce qui vous semble suspect*, demande-t-elle à ses administrés. *Essayez de retenir le numéro des véhicules. Essayez de retenir le signalement des individus douteux ou inconnus de vous »* ... La tactique des gendarmes n'a pas manqué de provoquer un émoi local, dont la Ligue des droits de l'homme de l'Aisne s'est fait l'écho.

Du côté de la gendarmerie nationale, on ne peut assurer que de telles initiatives se soient limitées à Sissonne. Le tract ne se présente-t-il pas comme un formulaire laissant un espace vide – *« Les gendarmes de la brigade de... »* – à remplir par les intéressés ? On reconnaît pourtant la *« maladresse d'un message trop ciblé »*, même si l'on souligne la *« volonté de bien faire face aux cambrioleurs »* manifestée par la brigade locale. La gendarmerie nationale jure enfin qu'on ne l'y prendra plus.

E. In.

Au Conseil de Paris

Jacques Chirac se dit inquiet pour les finances de la Ville

Des dépenses sociales en augmentation, des recettes qui diminuent : la récession frappe aussi le budget municipal de Paris et, au-delà, menace les grands projets du maire.

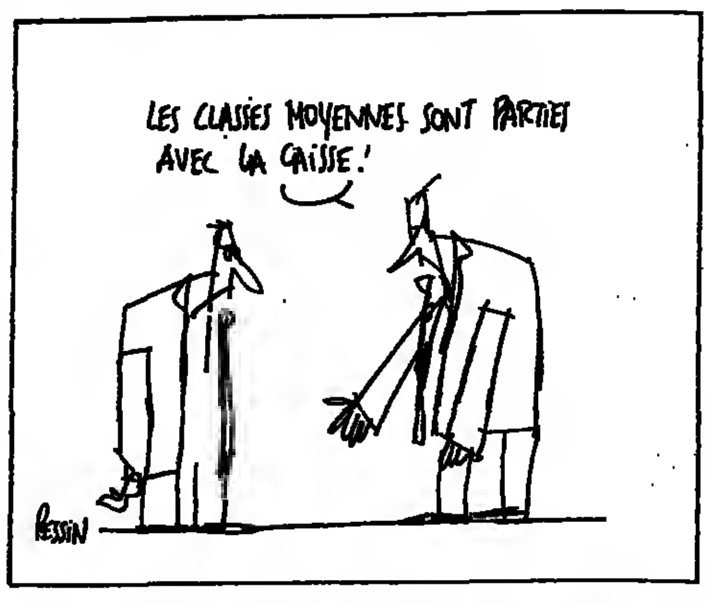

Dépassant 20 milliards de francs, le budget municipal de Paris atteint cette année un record historique. Loin de s'en réjouir, Jacques Chirac s'en inquiète car cette obésité financière n'est pas pour la capitale un signe de bonne santé. C'est, en tout cas, ce qu'ont révélé les débats du conseil de Paris qui, au cours de sa séance mensuelle du lundi 5 juillet, a examiné les budgets modificatifs de la commune et du département. Bien qu'ils concernent exactement le même territoire, qu'ils soient pratiquement imbriqués et qu'ils soient votés par la même assemblée – ce qui est l'une des particularités de la capitale – ces comptes sont administrativement distincts. Comme chaque année à pareille époque, c'est-à-dire à mi-parcours de l'exercice budgétaire, il faut ajuster à la réalité des dépenses et des recettes le projet élaboré à l'automne précédent.

Jacques Chirac a demandé aux conseillers une rallonge dépassant 1 milliard de francs, ce qui est tout à fait inhabituel. La Ville doit notamment verser au département une contribution supplémentaire atteignant 775 millions de francs, soit 40 % de plus que ce qui avait été prévu. Pour justifier cette « correction de tir » d'une ampleur sans précédent, le maire a invoqué la crise qui semble avoir doublement surpris ses services financiers. D'une part, les dépenses sociales qui, comme partout, incombent au département, ont augmenté de 10 % par rapport aux prévisions ; d'autre part, les droits de mutation qui constituent l'une des ressources du budget départemental, ont été dramatiquement inférieurs à ce qu'on espérait. En deux ans, la crise de l'immobilier a fait chuter les transactions sur les bureaux de 70 % et sur les appartements de 30 %.

Avec le décalage classique en la matière, c'est donc en 1993 que les recettes départementales se trouvent privées de 900 millions de francs. D'où le trou à combler. Bien qu'elle soit sous la responsabilité d'Alain Juppé (aujourd'hui ministre des affaires étrangères) et qu'elle dispose d'un encadrement qui ne le cède en rien au personnel de l'Etat, la direction des finances de la Ville a sous-estimé l'ampleur de la récession. *« Paris est sévèrement touché par la crise économique »*, a reconnu Jacques Chirac. Selon lui, la capitale aurait perdu 30 000 emplois en 1991 et à nouveau de 50 à 60 000 emplois en 1992.

Si elle est confirmée, cette hémorragie est, en effet, préoccupante. De 1975 à 1990, environ 110 000 postes avaient été supprimés dans les administrations et les entreprises de la capitale, soit une perte de 5,6 %. Mais on pouvait attribuer ce phénomène à la diminution corrélative de la population qui avait été de 6,3 % (moins 147 000 habitants). Cette fois, il n'est plus possible de se faire des illusions. Autre indice : le nombre des chômeurs est passé en dix ans (de 1980 à 1990) de 80 000 à 130 000 et leur proportion de 7 % à près de 10 % de la population active, soit un point de plus que la moyenne nationale.

Il était fatal que la taxe professionnelle, calculée pour chaque entreprise sur le nombre des employés, la masse salariale et le montant des investissements, en subisse les effets. Alors que les financiers de la Ville s'étaient accoutumés à la voir progresser à un rythme annuel moyen de 7 %, la courbe s'est subitement infléchie en 1992 (+ 4 %) et davantage encore en 1993 (+ 2 %). La direction des finances municipales vient de se pencher sérieusement sur la fiscalité en Ile-de-France. Elle s'aperçoit à présent que la taxe professionnelle générée par un emploi à Paris est, depuis dix ans, inférieure à celle que procure un emploi en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, dans les Hauts-de-Seine ou dans l'Essonne. Et la différence semble s'accentuer. Entre Paris et les Hauts-de-Seine, elle était de 20 % en 1981 et de 23 % en 1989.

Fiscalement improductifs

Sur ce chapitre, la capitale se trouve exactement au même niveau que la Seine-Saint-Denis. Explication : qu'ils travaillent pour l'Etat ou pour la Ville, les fonctionnaires, exceptionnellement nombreux à Paris, sont fiscalement improductifs. Ce handicap ne serait plus compensé par le tertiaire traditionnel, employant une main-d'œuvre abondante (banques, assurances, commerce). Au regard de la taxe professionnelle, les cols blancs parisiens ne sont pas plus rentables que les ouvriers de la banlieue nord. Ils le seraient moins, en tous cas, que les cadres performants délocalisés avec leurs entreprises dans les départements de la couronne. Dans ce cas, la multiplication des surfaces de bureaux, luxueux mais hors de prix, ressemblerait à une fuite en avant. Et la capitale regrettera peut-être d'avoir laissé partir en banlieue des entreprises à forte valeur ajoutée, qui auraient pu se moderniser sur place, tout comme on réhabilite un vieux quartier pour le mettre aux normes d'aujourd'hui. La proverbiale richesse de Paris serait-elle en train de s'effilocher ? Pour l'heure, ce sont les finances de la ville qui pâtissent. Déjà touchées par les prélèvements destinés à financer la solidarité urbaine et le fonds des communes franciliennes (1,3 milliard de francs au total) ainsi que par la disparition des revenus du PMU, elles subissent le double impact de la récession générale et du marasme immobilier.

La direction, animée par M. Juppé, n'aura même plus la ressource de se livrer à de fructueux placements en jouant avec des emprunts non utilisés, comme elle l'a fait depuis 1985. La Chambre régionale des comptes y a mis bon ordre (*le Monde* daté 4-5 juillet) et l'opposition, qui a manifesté son indignation en réclamant une commission d'enquête – évidemment refusée –, regardera désormais les comptes avec une attention accrue.

Jusqu'ici fort modérés, les impôts locaux des Parisiens vont donc croître désormais à un rythme soutenu. Comme l'a fait observer le conseiller communiste Henri Malberg, ils ont déjà augmenté de 17 % en deux ans. Cela n'exonérera pas la Ville de la nécessité de réduire aussi ses dépenses. Le maire a annoncé, dès cette année, des économies sur les moyens de fonctionnement des services municipaux et la suppression d'un certain nombre de projets et de petits aménagements dispersés dans les quartiers. Si la récession se prolongeait, les grands desseins municipaux se trouveraient à leur tour remis en cause. Ainsi, le futur pont de Gaulle, qui doit relier la gare de Lyon à Austerlitz – et dont la facture, avec les travaux sur berges, dépassera 400 millions de francs, – le débouché du parc Citroën sur la Seine, la ZAC de la porte Maillot, paraîtraient moins nécessaires. L'opération Seine Rive gauche, elle-même, se trouvera l'an prochain avec une dette d'1 milliard de francs que la Ville cautionne à 80 %. Pour tous ces vastes projets, conçus à l'époque des vaches grasses, l'horizon s'assombrit.

MARC AMBROISE-RENDU

Le préfet de police fixe cinq objectifs prioritaires pour la sécurité des Parisiens

« Cinq objectifs prioritaires pour la sécurité des Parisiens » ont été assignés par Philippe Massoni, préfet de police de Paris, pour le second semestre de l'année en cours. S'exprimant devant le Conseil de Paris, lundi 5 juillet, M. Massoni a ainsi défini les grandes lignes de la politique parisienne de sécurité. Il s'agira d'abord de *« faire baisser de 10 % le nombre des vols de voitures à Paris »*, en ramenant à 18 000 le nombre de 20 000 vols constatés en 1992. Le deuxième objectif impose de *« lutter plus efficacement contre toute forme de criminalité de voie publique dans le 18ᵉ arrondissement »* qui, parce qu'il est *« le plus touché par la délinquance »*, est qualifié d'*« arrondissement test »* par M. Massoni. *« Renforcer la police de proximité par l'extension de l'îlotage »* à toute la capitale constitue la troisième priorité, tandis que les Champs-Elysées sont concernés par le quatrième objectif : mettre en place des *« structures policières appropriées »* dans ce quartier en voie de *« réhabilitation »* afin d'assurer aussi bien des *« opérations anti-criminalité, de lutte contre les nuisances diverses »* que des missions relevant de *« l'aspect contraventionnel »*. Enfin, le préfet de police s'est donné comme priorité *« la restructuration des services afin de dégager des disponibilités en personnel pour qu'ils soient employés sur la voie publique »*.

Le débat sur la *« refonte des responsabilités en matière de sécurité »* a aussi été évoqué par le préfet de police. Sans adopter une position aussi tranchée que son prédécesseur Pierre Verbrugghe, qui affirmait le maintien de l'intégralité des pouvoirs du préfet de police en matière de police municipale, M. Massoni a indiqué que ce dossier relève *« du domaine de la loi et donc de la décision de la représentation nationale et de l'appréciation du gouvernement »*. Il a toutefois exprimé son *« sentiment profond »* en se disant favorable à la reconnaissance d'un statut spécial de la capitale : *« La situation de Paris ne peut être comparée à celle des villes de province, même les plus peuplées »*, a-t-il déclaré, en se montrant partisan d'un *« travail collectif étroit »* et d'un *« climat de concertation »* entre la Ville et la préfecture de police. Cette concertation s'est déjà traduite par des réunions entre les élus et les responsables policiers dans chaque arrondissement de la capitale.

Pour être nuancée, la position esquissée par M. Massoni n'en paraît pas moins sensiblement éloignée des demandes exprimées par une partie de la majorité municipale. Dans une proposition de loi *« relative à l'extension des pouvoirs de police du Maire de Paris »* déposée le 11 mai, les députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre avaient ainsi voulu *« doter le maire élu des pouvoirs de police municipale suivant le régime en vigueur dans les agglomérations de plus de dix mille habitants »*. Ils proposaient aussi de créer *« un corps d'agents municipaux »* placés sous l'autorité du maire et venant en complément de la police nationale.

E. In.

SCIENCE

La sexualité

les nouveaux habit

William Waldegrave, ministre de la

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La sexualité au temps du sida

Un entretien avec Alfred Spira et Nathalie Bajos, coordonnateurs du récent rapport sur « les comportements sexuels en France »

« Quels enseignements tirez-vous de l'enquête (1) que vous avez réalisée ?

A. Spira. – En ce qui concerne la prévention du sida, nous avons appris qu'il ne suffit pas de connaître pour changer de comportement. Adopter un comportement de prévention va dépendre d'un certain nombre de variables, au premier rang desquelles se trouvent les caractéristiques psychologiques des individus. Leur optimisme ou, au contraire, leur pessimisme, le fait d'avoir peur ou non de la mort, le sentiment de contrôler ses actes ou, au contraire, le sentiment de devoir subir des forces extérieures, etc., tous ces éléments jouent un rôle important.

» Deuxième type de variable : l'environnement social et culturel. On retrouve là tout ce qui a trait aux normes sociales, à la réglementation. A ce sujet, remarquons que les normes sociales sont en partie déterminées par les leaders d'opinion – les artistes, les sportifs, les hommes politiques, les intellectuels – et que, de ce point de vue, il existe en France une étonnante frilosité dans la prise de parole.

» Au cours de notre enquête, nous avons constaté que le fait d'avoir parlé, dès l'enfance, de sexualité en famille facilite l'adoption d'un comportement de prévention. Toujours en ce qui concerne la période de l'enfance, il est regrettable de constater à quel point les textes officiels de 1973 sur l'éducation sexuelle ne sont jamais réellement entrés en application. Nous serions sans doute mieux armés aujourd'hui pour combattre l'épidémie de sida si un tel enseignement avait été, depuis vingt ans, correctement fait.

» La communication avec les confidents – c'est-à-dire un ami ou une connaissance avec lequel on peut parler de sexualité – est également très importante. Un tel dialogue préalable peut faire prendre conscience que ces situations que l'on se plaît, de manière parfois fantasmatique, à imaginer sont en réalité partagées par d'autres.

N. Bajos. – Les psychanalystes ont bien montré à quel point le langage, la communication verbale permettent de résoudre des tensions. On s'aperçoit aujourd'hui qu'en favorisant la parole dès l'enfance on favorise, une fois parvenu à l'âge adulte, la prise de parole au sein du couple.

A. Spira. – Notre enquête nous a, en outre, permis de réaliser à quel point la prévention est quelque chose de complexe. Les attitudes sont variables selon les individus, leur âge, leur situation affective, etc. On observe également des variations de comportement à l'égard du sida au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie.

» Ainsi, comme l'avait montré le sociologue Michaël Pollak, on voit bien aujourd'hui à quel point la proximité sociale et culturelle avec la maladie est un élément important. Le fait d'être proche de personnes malades incite au début à adopter un comportement de prévention. Et puis, à mesure que le temps s'écoule, se produit un relâchement dans l'adoption de comportements de prévention. C'est ce à quoi on assiste actuellement dans la communauté homosexuelle. Comme si la proximité avec la maladie se banalisait et devenait un déterminant moins fort.

– A lire votre rapport, le sida est l'élément moteur qui détermine actuellement un changement de comportement sexuel. Or, ne risque-t-on pas, à force de vouloir généraliser l'adoption d'un comportement de prévention, d'apparaître excessivement normatif en voulant faire adopter par tous des comportements qui ne concernent qu'une partie de la population ?

A. Spira. – C'est pour nous le point le plus crucial et le plus difficile. On constate effectivement que 75 % à 80 % de la population ne courent effectivement aucun risque de sida. Dans ces conditions, faut-il promouvoir des normes qui vont concerner 100 % de la population ?

» Il faudrait, en réalité, arriver à faire comprendre que ces normes ne sont applicables qu'en cas de changement. Un couple stable, hétérosexuel ou homosexuel, au sein duquel aucun des partenaires n'a d'autres partenaires en dehors du couple, ne court aucun risque. Il n'y a là aucune raison de changer quoi que ce soit à la pratique sexuelle. Mais ce couple peut se défaire. On entre alors dans une logique de protection qui devrait obliger à changer de comportement.

» J'ajoute que ce sont les personnes qui ont le plus de partenaires sexuels qui en général se protègent le mieux. Ils ont intégré la

© JEAN-CLAUDE BELÉGOU/LES CAHIERS DE LA PHOTOGRAPHIE

notion de risque. Le problème concerne moins ces multipartenaires habituels que les personnes en situation de rupture, plongées dans un désarroi affectif et amoureux.

– Vous évoquez là le comportement des adultes. Mais qu'en est-il de l'impact psychologique de ces campagnes de prévention sur les plus jeunes ?

N. Bajos. – Pour la grande majorité des gens, le risque de sida est secondaire. L'un des blocages de la prévention a sans doute été d'avoir voulu trop longtemps le classer comme un risque prioritaire. Pour un jeune, par exemple, le risque c'est beaucoup celui de survenue d'une grossesse non désirée, la peur de ne pas être à la hauteur ou de ne pas arriver à satisfaire son ou sa partenaire, que le risque de contracter la maladie. Cette constatation amène à s'interroger sur le contenu des stratégies de prévention.

» Le discours qui consiste à dire : « Protégez-vous pour aller vers un risque nul » est contraire à la réalité psychologique et sociale. D'autant plus que la notion de prise de risque n'est pas du tout indépendante de la notion de plaisir associée à la sexualité. A tel point qu'un discours qui prônerait la suppression complète du risque pourrait même être contre-productif. Tout le problème, aujourd'hui, est de faire passer ce type de message.

» D'un évitement du risque, on devrait passer à une gestion du risque. Et, pour cela, développer un arsenal de moyens de protection (diminution du nombre de partenaires, abandon des pratiques de pénétration, etc.) en arrêtant de tout miser sur le seul préservatif. N'a-t-on pas atteint, dans la population, un degré de saturation en ce qui concerne l'utilisation des préservatifs ?

» Aujourd'hui, à la faveur des recherches que nous menons, nous tentons de recomposer des logiques de comportement. On s'aperçoit de l'existence d'autres types de logique qui soulignent la nécessité d'utiliser d'autres réseaux de communication. Par exemple, comment toucher les bisexuels, qui pourraient ne se sentir concernés ni par les campagnes grand public à destination des hétérosexuels, ni par les campagnes de prévention de proximité à destination des homosexuels ?

Il faudrait aujourd'hui cesser de réfléchir en terme de groupes à risque. Ce sont des situations à risque qu'il nous faut considérer. Il faut essayer d'analyser les situations relationnelles qui produisent un surcroît de risques.

– N'est-ce pas une discussion sémantique ? On a parfois l'impression que la notion de groupes à risque est devenue taboue, comme si elle induisait forcément un risque de stigmatisation...

A. Spira. – Il est vrai qu'il existe un réel risque de stigmatisation au travers de cette notion. Mais, et je parle ici en tant qu'épidémiologiste, je voudrais avant tout dire que cette notion est fausse. Elle revient à assimiler groupes à risque et causes. Comme si l'appartenance à un groupe à risque était la cause de l'affection. Or, on sait bien que ce n'est pas le fait d'être homosexuel qui est la cause du sida. C'est le fait de pratiquer la pénétration anale non protégée. Et ce que l'on soit hétéro ou homosexuel. Cette notion de groupe à risque conduit à une pseudo-interprétation épidémiologique, totalement erronée, qui se traduit, dans la population, par des représentations fausses.

» En outre, elle a des effets pervers : *« Je ne me reconnais pas comme appartenant à un groupe à risque – sous-entendu : je ne suis ni homosexuel ni toxicomane, – donc je n'adopte pas de comportement de précaution. »* On voit bien le danger d'un tel raisonnement qui occulte totalement le fait que certaines pratiques hétérosexuelles sont à risque.

A. Spira. – Il est vrai qu'en France nous avons du mal à intégrer cette notion de gestion du risque, à accepter cette impossibilité d'un risque nul. Les Anglo-Saxons l'ont beaucoup mieux admis. C'est une anecdote, mais regardez la météo à la télévision américaine. On ne dit pas, comme en France *« Demain, il va pleuvoir »* ou : *« Demain, il fera beau. »* Le présentateur dit plutôt *« Demain, il y a 20 % de chances pour qu'il pleuve. »* On est probabiliste, alors qu'en France, Descartes et Claude Bernard obligent, on raisonne davantage en tout ou rien.

– Nous venons de discuter des répercussions du sida sur le comportement sexuel des Français. Il ne s'agit pourtant pas du seul élément nouveau intervenu dans ce domaine depuis vingt ans...

N. Bajos. – Effectivement. Beaucoup de choses ont changé en vingt ans dans le comportement sexuel, mais ces changements sont plus d'ordre qualitatif que quantitatif. Si l'on compare le rapport Simon à notre rapport, on constate un très net rapprochement des déclarations des femmes par rapport aux hommes. Cela est dû à la fois à une évolution du comportement sexuel et à une plus grande facilité à déclarer l'adoption de telle ou telle pratique.

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 12

(1) Remis au ministre de la recherche, le rapport sur les « comportements sexuels en France » est édité à la Documentation française (350 pages, 100 francs).

Les nouveaux habits de la science britannique

William Waldegrave, ministre de la science, tente la relance de la recherche dans la rigueur

LONDRES
de notre correspondant

MINISTRE de la science – le premier depuis près de trente ans, – William Waldegrave ne cherche pas à faire naître de vains espoirs : avec un déficit budgétaire sans précédent, il est inutile d'espérer une augmentation significative des crédits alloués à la science et à la recherche. La Grande-Bretagne n'est pas seule à être confrontée à cette austérité, assure-t-il, citant l'exemple de son homologue japonais qui, après avoir espéré un doublement de son budget, s'est récemment heurté au refus de son collègue des finances.

Difficile pourtant de comparer le Japon et la Grande-Bretagne. Lorsque M. Waldegrave a été nommé, en avril 1992, ministre du duché de Lancastre, de la charte des citoyens « et » de la science, un quasi-silence officiel de plus de vingt-cinq ans a été levé : depuis 1964, cette responsabilité était celle, à mi-temps, d'un secrétaire d'Etat à l'éducation.

Aussi, lorsqu'un Livre blanc sur la science et la technologie a été publié, le 26 mai dernier, la communauté scientifique britannique a-t-elle cru qu'une ère nouvelle s'ouvrait.

L'enthousiasme, depuis, est un peu retombé. Une volonté, des priorités, une « vision » certes, mais de nouveaux crédits, point. M. Waldegrave veut cependant se placer au-delà du seul problème budgétaire : *« Nous devons réaffirmer que notre compétitivité à long terme dépend de la science et de l'ingénierie. J'aimerais que cela signifie davantage d'argent en temps utile, lorsque la situation économique se sera améliorée, mais je ne peux le promettre à court terme.*

» Donc je dois faire autre chose : convaincre d'une volonté de leadership, de l'importance que nous attachons à ce secteur. Dans la période qui a précédé le Livre blanc et depuis, la communauté scientifique s'est rendu compte que le gouvernement apprécie son travail. Bien sûr, les scientifiques souhaiteraient que je leur procure davantage de ressources, mais c'est une première étape : ils se sentent davantage considérés ».

Créer un élan

De bonnes paroles, faute de moyens ? Pas tout à fait, puisque la nouvelle politique de la science définit des priorités destinées à rehausser le prestige de la science et de la recherche, à adapter l'une et l'autre aux nécessités d'une société dominée par les critères de la compétitivité et de la rentabilité, c'est-à-dire aux besoins de l'industrie, bref à créer un élan.

Reste à savoir si celui-ci sera suffisant. A en juger par les réactions de la communauté scientifique, on peut en douter. Il est vrai que le handicap n'est pas mince : alors que les principaux pays industrialisés ont augmenté leur effort en faveur de la recherche et du développement, pour aboutir à une moyenne de 2,8 % de leur PNB, la Grande-Bretagne a suivi un chemin inverse : 0,72 % du PNB britannique en 1981, puis 0,49 % en 1991.

Les chiffres, bien sûr, peuvent être trompeurs : le Japon dépense peu d'argent public pour la recherche, mais son effort industriel dans ce domaine, chacun le sait, est considérable. Rien de tel en Grande-Bretagne. L'industrie dépense, *grosso modo*, de 7 à 8 milliards de livres (1) par an en faveur de la recherche, ce qui est à peine plus que les 6 milliards de livres du budget public.

Or M. Waldegrave n'exerce son contrôle que sur une faible partie de ce total : tout au plus 1 milliard de livres, soit un sixième du total. A lui seul, le ministère de la défense dépense plus d'un tiers des crédits publics de recherche, soit, comparativement, 7 fois plus que le Japon, et 2 fois et demi plus que l'Allemagne ! William Waldegrave est conscient de ces pesanteurs qui se traduisent par *« un poids de dépenses militaires plus important que celui supporté par nos principaux concurrents, et un effort insuffisant de l'industrie ». « Or la clé,* souligne-t-il, *c'est l'industrie : il faut qu'elle dépense davantage. Parallèlement, il est important que la position forte qui a été celle de la Grande-Bretagne dans des domaines liés à la défense, ne soit pas gâchée. »*

Une fuite des cerveaux endémique

La qualité des scientifiques britanniques n'est pas en cause : un tiers des médicaments les plus performants sont mis au point en Grande-Bretagne, et, s'agissant des publications d'articles scientifiques, les chercheurs britanniques occupent une place plus qu'honorable. Il n'empêche : leur « moral » n'est pas au plus haut et le phénomène de la « fuite des cerveaux » est endémique. M. Waldegrave assure cependant que le nombre des chercheurs qui quittent la Grande-Bretagne (notamment pour les Etats-Unis) est à peu près équivalent à celui de ceux qui s'y installent.

« Je ne veux pas sous-estimer ce problème, ajoute-t-il, *il y a certainement des gens qui travaillent à l'étranger que j'aimerais voir revenir. Mais nous devons surtout gagner la bataille de l'opinion, parce qu'il y a une sorte de culture anti-scientifique contre laquelle il faut lutter. »* L'organisation d'une grande exposition nationale de la science pourrait y aider.

Mais la grande idée du premier ministre, John Major, et de William Waldegrave, c'est de faire en sorte que la science, la recherche, la technologie et l'industrie puissent harmoniser leurs objectifs et leurs travaux, avec le souci commun de « créer des richesses ». D'où cette *« vision technologique »* que définit le Livre blanc, qui est une évaluation en commun des priorités de dépenses en faveur de la science et de la recherche.

Répondant à une communauté scientifique qui redoute une approche mercantile des finalités de la science et qui se méfie de cette idée de « partenariat » avec l'industrie, M. Waldegrave explique qu'il s'agira d'identifier des domaines de recherche qui satisferont plusieurs critères : de bonnes chances d'aboutir à de réelles perspectives scientifiques ; l'existence de groupes de recherche dans le secteur considéré ; la disponibilité d'entreprises prêtes à exploiter le résultat prévisible des travaux entrepris.

Ce plan apparaît très théorique, mais, assure M. Waldegrave, *« cela vaut la peine de vérifier si l'industrie considère qu'il est intéressant de former des gens dans tel ou tel domaine. La Grande-Bretagne dispose, par exemple, d'un fort secteur pharmaceutique et chimique : il serait stupide de ne pas faire un effort de recherche pour étayer celui-ci. A l'inverse, il est fou pour nous de faire un gros travail en relation avec certains types de physique appliquée déjà dominés par les firmes japonaises et américaines. S'agissant des industries pharmaceutiques et technologiques,* poursuit-il, *le jeu est beaucoup plus ouvert. »*

S'appuyer sur l'industrie

« Il nous faut, insiste M. Waldegrave, *nous orienter vers les industries technologiques des vingt prochaines années. Cela ne veut pas dire qu'il faut être totalement dirigistes, ce qui serait une grave erreur. Mais quand il s'agit de travaux onéreux, il faut parler à l'industrie. Il faut,* résume-t-il, *davantage de relations du type « fournisseurs et clients. »*

Dans le même souci d'efficacité et de rentabilité, une politique de privatisation des établissements publics de recherche va être menée. Le gouvernement se défend d'avoir dans ce domaine *« une position doctrinaire »* et, ajoute M. Waldegrave, il interviendra, cas par cas, de *« manière pragmatique »*. Aux scientifiques britanniques, qui s'inquiètent d'un renversement de priorités qui pénaliserait la recherche fondamentale, M. Waldegrave apporte quelques apaisements : certains programmes de recherche pure *« constituent presque des activités culturelles auxquelles une société moderne doit se livrer pour être au premier rang de la vie intellectuelle,* assure-t-il, *et les décisions doivent simplement être prises en fonction de nos disponibilités financières ».*

Ainsi, la Grande-Bretagne n'envisage pas de remettre en question sa participation au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), lequel, estime M. Waldegrave est à la fois *« bien dirigé, de grande qualité et rentable »*. Mais il est cependant *« tragique qu'il y ait un projet américain en construction, qui fera à peu près les mêmes choses. « Il est stupide,* ajoute-t-il, *que la communauté internationale ne soit pas capable d'unité dans ce domaine. Mais nous essaierons de soutenir le CERN aussi longtemps que nous le pourrons. »*

Reste que, dans les milieux scientifiques – et politiques, – on doute fort que William Waldegrave dispose d'une influence politique suffisante, à la fois pour obtenir que les économies budgétaires réalisées dans le domaine de la recherche militaire soient réorientées vers des projets civils, et pour s'imposer auprès du puissant ministère du commerce et de l'industrie.

Le Livre blanc prévoit bien une vaste réorganisation administrative, mais sera-t-elle suffisante pour coordonner une politique de la recherche actuellement exercée par une demi-douzaine de ministères ? Cela fait beaucoup d'incertitudes. Sans compter que, au bout du compte, c'est l'industrie elle-même qui décidera si ce pari d'un « dialogue productif » entre la science et l'industrie mérite d'être tenté.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,30 francs.

Conseil de Paris

...irac se dit inquiet ...nances de la Ville

...ze cinq objectifs prioritaires ...rité des Parisiens

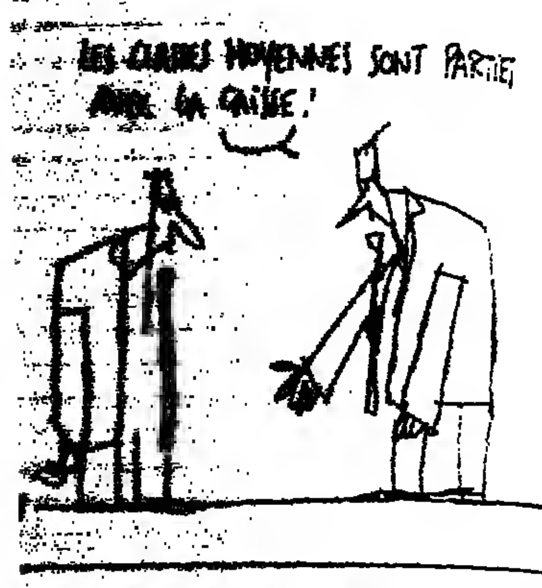

SCIENCES • MEDECINE

Altaïr dans un ciel sombre

Le vol franco-russe sur la station Mir est le dernier jalon d'une coopération spatiale menacée par la situation économique à Moscou

LES difficultés économiques et politiques ont beau s'amonceler sur un pays en plein désarroi, le programme spatial russe fait encore belle figure. La fusée Soyouz qui a emmené le Français Jean-Pierre Haigneré et ses deux collègues russes Vassili Tsibiliev et Alexandre Serebrov de la mission Altaïr, a décollé jeudi 1er juillet à 16 h 33 précises (*le Monde* du 3 juillet). Cette ponctualité légendaire est le fruit d'une longue expérience : il s'agissait du 350e exemplaire lancé depuis ce pas de tir du cosmodrome de Baïkonour.

Samedi 3 juillet à 18 h 24 (heure de Paris), après quarante-neuf heures de «chasse» et de manœuvres d'approche, le vaisseau Soyouz TM-17, dans lequel se trouvaient les trois hommes, s'est arrimé à la station Mir. Cette dernière, qui a succédé en 1986 à l'«ancêtre» Saliout-7 (lancée en 1982, et dernière d'une lignée dont le premier exemplaire, Saliout-1, fut mis sur orbite en 1971), est elle aussi un bel exemple de longévité et reste encore, plus de trente ans après les débuts de la course à l'espace, la seule structure orbitale habitée en permanence.

Quatrième mission franco-soviétique, Altaïr n'est que le dernier épisode en date d'une coopération commencée il y a plus d'un quart de siècle, avec la signature, le 30 juin 1966, de l'accord intergouvernemental franco-soviétique *«pour l'exploitation de l'espace à des fins pacifiques»*. C'est ainsi que des équipes françaises ont pu participer activement aux plus belles heures de l'épopée spatiale soviétique, en embarquant, par exemple, des expériences sur des sondes Luna, Mars et Venera. Des chercheurs français ont aussi participé très étroitement à la mise au point des sondes Vega, qui, les 11 et 15 juin 1985, lâchèrent deux modules de descente et deux ballons chargés de matériel pour une étude détaillée de l'atmosphère de l'étoile du Berger.

Ce programme d'exploration planétaire devrait se poursuivre avec les deux sondes Mars-94 et Mars-96. Cette dernière, dont le lancement est prévu pour septembre 1996, déposera sur le sol martien un véhicule d'exploration automatique, Marsokhod, dont les caméras et les logiciels de navigation ont été fournis par le CNES. Elle libérera aussi dans l'atmosphère de la planète rouge un ballon construit sous la maîtrise d'œuvre de l'agence spatiale française.

Dès la fin des années 60

En astrophysique, une coopération très fructueuse a également été lancée dès la fin des années 60 avec des expériences embarquées sur des ballons-sondes, puis des sondes interplanétaires. Elle s'est poursuivie avec les satellites Granat et Gamma-1 d'étude des «sursauts gamma», lancés respectivement en 1989 et 1990.

Mais l'aspect le plus spectaculaire de cette vieille complicité porte, évidemment sur les «vols habités». Jean-Loup Chrétien fut le premier Occidental à mettre les pieds dans une station spatiale soviétique, Saliout-7 en l'occurrence, où il séjourna du 24 juin au 2 juillet 1982, deux mois seulement après la mise en service de cette dernière (le 19 avril 1982). Ce vol fut suivi de deux autres missions conjointes, sur Mir cette fois : Aragatz, du 26 novembre au 21 décembre 1988, avec Jean-Loup Chrétien de nouveau, et Antarès, du 27 juillet au 10 août 1992, avec Michel Tognini.

L'essentiel des dix expériences scientifiques et technologiques sur lesquelles Jean-Pierre Haigneré et ses collègues russes vont travailler en orbite jusqu'au 22 juillet seront réalisées principalement avec les équipements de la mission Antarès (*le Monde* du 30 juillet 1992) restés à bord de Mir. Deux d'entre elles, qui portent sur les effets des rayonnements cosmiques sur l'homme et sur les composants électroniques, fonctionnent d'ailleurs en permanence depuis l'an dernier, et la plupart des autres ont aussi été reprises plusieurs fois par les cosmonautes russes après la fin de la mission Antarès.

Quelques manipulations portent sur le comportement des matériaux dans l'espace. Mais la plupart sont consacrées aux sciences de la vie et à l'adaptation de l'homme à l'absence de pesanteur, les cosmonautes servant de cobayes. La gravité, qui nous garde les pieds sur terre, régule aussi, en effet, un grand nombre de nos fonctions vitales. En orbite, le flux sanguin, qui n'est plus attiré vers les pieds, a tendance à remonter vers la tête et le thorax. Le volume des cavités cardiaques et des veines cervicales augmente. Le cosmonaute perd très vite tous les repères liés à la pesanteur, et tout son système neurosensoriel en est perturbé. Enfin, les vols spatiaux entraînent une perturbation importante du système immunitaire.

Dépenser pour un avenir lointain ?

Il est, évidemment, important d'observer et de mesurer tout ces phénomènes encore mal connus et mal compris si l'on veut préparer les vols humains de longue durée. Mais l'éventualité de ces grands voyages, destinés à explorer et à exploiter la Lune et Mars, présente une fâcheuse tendance à reculer dans le temps à une vitesse vertigineuse. Proportionnelle, en fait, à l'intensité de la crise économique.

Faut-il continuer à dépenser de l'argent pour préparer un avenir aussi lointain ? Certains scientifiques, de plus en plus nombreux, pensent que non. Reste que, grâce à la vieille complicité franco-soviétique en matière spatiale, le prix du ticket était très bas : 165 millions de francs pour Altaïr et Cassiopée, la mission suivante programmée pour 1996. A titre de comparaison, le lancement d'un seul satellite par la fusée Ariane revient à plus de 300 millions de francs.

La Russie s'efforce de multiplier ce genre de missions conjointes. Un accord devrait être signé cette semaine à Moscou avec l'Agence spatiale européenne pour un programme de vols dont le premier pourrait avoir lieu en 1994, à un prix sans doute supérieur au tarif obtenu par les Français. Ces apports d'argent frais devraient lui permettre, grâce au cours très bas du rouble (1 dollar vaut plus de 1 000 roubles), de sauvegarder à court terme son potentiel spatial. Mais cela ne suffira probablement pas pour lancer Mir-2, qui devrait succéder à la station actuelle, arrivée presque en fin de vie (*le Monde* du 5 mai). Et de nombreux experts se demandent si la Russie sera en mesure d'assurer les deux vols prévus avec un astronaute français en 1998 et 2000, et dont les modalités devraient être négociées dans trois ans, au moment de la mission Cassiopée.

JEAN-PAUL DUFOUR

L'agronomie en partenariat

Depuis deux ans, l'INRA mène des actions soutenues pour valoriser ses recherches auprès des industriels

DÉVELOPPER le partenariat avec le secteur privé : dans un contexte agricole et économique particulièrement troublé, tel est, plus que jamais, le mot d'ordre de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). En mars 1991, les relations que cet organisme de recherche entretenait avec les industriels avaient fait l'objet d'un débat au sein de son conseil d'administration, au cours duquel l'accent avait été mis sur un certain nombre de priorités visant à mieux valoriser ses recherches. Le bilan des actions engagées à la suite de cette concertation vient d'être présenté par la direction des relations industrielles et de la valorisation (DRIV) de l'INRA, dont la mission, suivie de près par la direction générale, est de *«faciliter les échanges, connaître, faire connaître et valoriser les travaux de l'Institut auprès du monde industriel»*.

Fin 1992, le portefeuille des brevets de l'INRA était constitué de 1 512 titres, parmi lesquels 146 brevets français de base et 1 366 extensions à l'étranger. Les secteurs majoritairement représentés dans ce portefeuille (dont un quart est détenu en copropriété avec un partenaire) sont les industries agro-alimentaires (42,5 %) et les productions végétales (36 %), suivis, de plus loin, par les productions animales (20 %). Rappelant que la gestion de ces brevets répond au souci de *«limiter les coûts de propriété industrielle à la protection d'inventions ayant une importance stratégique particulière pour l'Institut ou le pays, ou ayant un réel potentiel de valorisation économique»*, la DRIV précise que 105 titres ont été abandonnés en 1992, soit 18 inventions et leurs extensions.

Bonne performance également dans le domaine des licences concédées par l'INRA, puisque leur nombre s'est élevé en 1992 à 162 (132 en 1991), pour un total de 6,23 millions de francs. La réussite la plus probante, obtenue après dix ans de recherches, concerne la création de variétés de colzas hybrides «mâles stériles», grâce à un matériel génétique pour lequel une vingtaine de contrats de licence viennent d'être signés avec les principaux sélectionneurs mondiaux de colza. Un résultat dont l'INRA s'enorgueillit d'autant plus légitimement que les transferts de technologie agronomique ne s'effectuent pas toujours aussi aisément, tant s'en faut.

Capital-risque

«Pour séduire les industriels sur un procédé mis au point dans nos laboratoires, il nous faut le plus souvent conduire nous-mêmes des travaux pré-industriels et les convaincre de la faisabilité du projet», précise Marion Guillou. Trois unités de pré-développement viennent ainsi d'être créées, respectivement destinées à la mise en œuvre de micro-organismes dans le domaine des bio-industries (plate-forme de biotechnologie de Dijon), à la production de vin sans alcool (station expérimentale de Pech-Rouge à Narbonne) et à l'élevage pré-industriel d'insectes susceptibles de lutter contre les nuisibles des cultures (unité de transfert de lutte biologique d'Antibes).

«Tous domaines de recherche confondus, 106 contrats de recherche ont été passés en 1992 avec des partenaires industriels [contre 78 en 1990 et 123 en 1991], *pour un montant global de 165 millions de francs»*, ajoute la directrice de la DRIV. Cette même année aura également vu la création d'une structure quasiment inédite en France, née, sous le nom de Protéine Performance, de l'association de l'INRA et du CNRS avec les sociétés de capital-risque Innolion et Sofinova. Conçue pour valoriser les travaux du laboratoire de pathologie comparée de l'INRA (Saint-Christol-lès-Alès, Gard), cette petite société emploie aujourd'hui quatorze personnes, chargées de développer, en recherche interne et sous contrat, la mise au point de produits pharmaceutiques obtenus par génie génétique sur des cellules d'insectes en culture.

De manière générale, l'organisme de recherche s'emploie plus que jamais à renforcer ses relations avec les petites et moyennes entreprises, parent pauvre du tissu industriel français en matière de recherche-développement. Une manière pour l'INRA d'assurer son partenariat tout en respectant le rôle de *«service public»* cher à son actuel président, Guy Paillotin, qui rappelait dans un récent entretien accordé au *Monde* que la recherche menée par son Institut devait intéresser *«tous les citoyens, de l'agriculteur au consommateur»* (*le Monde* du 9 décembre 1992).

CATHERINE VINCENT

La sexualité au temps du sida

Suite de la page 11

A. Spira.– C'est un changement qui consacre la spécificité de la sexualité féminine. Un exemple : il y a vingt ans, dans le rapport Simon, hommes et femmes s'accordaient pour considérer qu'un rapport était satisfaisant dès lors que l'homme et la femme avaient eu un orgasme de manière simultanée. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Tant pour les hommes que pour les femmes, d'ailleurs.

» Cette évolution, très importante sur le plan sociologique, ne s'accompagne pas pour autant d'une uniformisation des comportements. Il est enfin intéressant de constater que quand on interroge séparément des hommes et des femmes sur le nombre de partenaires qu'ils ont eus au cours des derniers mois, on retrouve des réponses concordantes. De la même manière, les réponses concordent si on les interroge sur le nombre de leurs partenaires au cours de la dernière année. Si on les interroge sur les cinq années écoulées, tout change. Les hommes affirment en avoir eu beaucoup plus que les femmes. Comme quoi les normes sociales influent dès lors que l'on fait appel à des processus de mémorisation.»

Propos recueillis par FRANCK NOUCHI

Vingt ans après

C'était en 1972, un peu moins de dix ans avant l'apparition de l'épidémie de sida. Après le scandale suscité en 1948 et 1953 par la publication aux Etats-Unis des deux rapports Kinsey sur la sexualité des Américains, le docteur Pierre Simon publiait un rapport sur le comportement sexuel des Français. Trois ans de travail, deux mille six cent vingt-cinq entretiens menés par l'IFOP auprès d'hommes et de femmes considérés comme représentatifs de la population française, ce rapport était une passionnante photographie de la France des années Pompidou. Le présentant dans les colonnes du *Monde* (du 21 octobre 1972), le docteur Escoffier-Lambiotte notait que *«mieux informés, moins crédules et moins culpabilisés, les hommes* d'aujourd'hui – *même les plus jeunes – ne manifestent guère pour autant les tendances licencieuses que craignent les censeurs et que laisseraient trop facilement soupçonner un certain nombre d'analyses superficielles»*.

Vingt ans plus tard, le groupe ACSF (Analyse des comportements sexuels en France), dirigé par Alfred Spira (directeur de l'unité de santé publique, épidémiologie et reproduction humaine de l'INSERM) et Nathalie Bajos, rendait public un nouveau rapport sur «Les comportements sexuels en France». Réalisée sous l'égide de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), avec la participation de l'Agence française de lutte contre le sida, du Comité d'éducation pour la santé et de la direction générale de la santé, cette monumentale enquête fut rendue publique le 29 juin 1992 (*le Monde* du 1er juillet 1992). Dotée d'un budget de 13 millions de francs, cette enquête, qui avait mobilisé 23 chercheurs et 110 enquêteurs des instituts de sondage BVA et MV2, porta sur 20 055 personnes tirées au sort. Prenant pour la première fois en compte, à une grande échelle, l'impact de l'épidémie de sida sur le comportement sexuel des Français, elle montrait que le groupe de population le plus sensible au risque de transmission du VIH était celui des jeunes – garçons ou filles de 18-19 ans – ayant un partenaire unique. Près de la moitié d'entre eux déclaraient avoir utilisé un préservatif dans les douze derniers mois. 22 % des personnes interrogées déclaraient, en outre, avoir effectué un test de dépistage de l'infection par le VIH au moins une fois.

Par ailleurs, l'enquête montrait que l'âge du premier rapport sexuel s'était stabilisé depuis une vingtaine d'années, à 18 ans en moyenne chez les femmes et à 17 ans chez les hommes.

Le débat sur le dépistage de la trisomie 21

Dans un avis rendu public mardi 22 juin, le Comité consultatif national d'éthique s'était prononcé contre la mise en œuvre d'un dépistage systématique de la trisomie 21 (mongolisme), quelle que soit la technique – dosage sanguin de l'hormone gonadotrophique chorionique (HCG) ou amniocentèse – utilisée. Cet avis a suscité de nombreuses réactions. Nous publions ci-dessous celles du ministre délégué à la santé, M. Philippe Douste-Blazy, et celle du docteur Fernand Daffos, chef du service de médecine et de biologie fœtales de l'Institut de puériculture de Paris.

Une logique eugénique

par Philippe Douste-Blazy

C'EST avec grand intérêt que j'ai reçu l'avis du Comité national d'éthique sur le dépistage de la trisomie 21 fœtale – le mongolisme – à l'aide de tests sanguins chez les femmes enceintes. De quoi s'agit-il ? Il a été observé que le taux d'une hormone particulière (l'HCG ou hormone gonadotrophique chorionique) dans le sang des femmes enceintes est élevé lorsque le fœtus est porteur de trisomie 21.

Il convient de s'interroger sur l'opportunité d'un programme de dépistage des femmes enceintes pour détecter, grâce à ce test, les femmes porteuses d'enfants mongoliens. Nous savons que les risques de mongolisme de l'enfant augmentent avec l'âge de la mère. Passé trente-huit ans, le risque estimé est tel (une grossesse sur cinquante naissances) que les médecins ont admis la nécessité d'effectuer une amniocentèse.

Certes le dosage de l'HCG représente un progrès scientifique réel, mais il serait illusoire de lui prêter des vertus qu'il n'a pas. Il n'apporte pas une certitude totale. Dans le cas d'un résultat faussement positif, on effectue une amniocentèse. Or on sait que cet examen n'est pas sans risque : une amniocentèse entraîne une fausse couche dans un cas sur 200 environ, et donc la perte d'un enfant normal. Le cas d'un résultat faussement négatif peut aboutir à la naissance non attendue d'enfants trisomiques. En tout état de cause, on ne peut se satisfaire d'une politique de santé publique qui avaliserait l'eugénisme. Il n'y a pas d'un côté les enfants à naître, et, de l'autre, les enfants à supprimer. Une telle logique est contraire à nos valeurs, et je la refuse complètement.

Il appartient à la collectivité de fixer des limites très précises pour protéger les enfants à naître et pour éviter que notre société ne soit tentée de se livrer à quelque forme de sélection que ce soit, même basée sur des risques de grave maladie. Pour ma part, je crois que ces tests doivent être uniquement proposés et prescrits par le médecin, et acceptés par le couple, car c'est sur lui, en définitive, que repose la responsabilité de la naissance.

Dans son avis, le Comité national d'éthique indique qu'il *«considère que l'âge, à lui seul, ne saurait conditionner la prise en charge financière de tels examens»*. Je pense qu'il faut étudier ce problème à la lumière de plusieurs critères : âge du père et âge de la mère, critères biologiques et échographiques.

Le devoir d'informer

par le docteur Fernand Daffos

L'AVIS défavorable que vient de rendre le Comité consultatif national d'éthique sur le projet ministériel de dépistage national des femmes qui ont un risque élevé d'attendre un enfant trisomique 21 n'a rien de surprenant. C'est l'avis contraire qui eût été choquant.

En effet, comment imaginer qu'une société évoluée puisse imposer un dépistage de masse du handicap à sa population avec comme corollaire le risque de mettre à l'index (au sens propre comme figuré) les gens qui ne s'y soumettraient pas ou qui n'en tireraient pas de conclusions «adaptées». Tous les spécialistes de diagnostic prénatal savent qu'en plus du problème moral le problème psychologique du risque de handicap est extrêmement délicat à expliquer, à faire comprendre, à faire assumer, et que l'information ne peut être qu'individuelle et adaptée au couple concerné. Cette information doit, en outre, être réalisée par des spécialistes.

Une prise de sang permettant d'apprécier le risque de trisomie 21 ne peut être faite comme un sérodiagnostic de rubéole.

Il était tellement évident que ce projet ministériel était moralement inacceptable que l'on peut se demander pourquoi il a été présenté de cette façon. A moins que des influences occultes ne l'aient laissé s'élaborer dans ce sens que pour mieux le voir échouer.

En effet, les pressions en France contre le diagnostic prénatal sont grandes et l'échec du projet ministériel renvoie aux calendes grecques la possibilité pour les femmes françaises d'être précisément informées et de pouvoir choisir librement le destin de leur famille.

Bien que la France soit à la pointe de la recherche en matière de médecine fœtale, elle est, par contre, très en retard en ce qui concerne la couverture sociale de cette prévention. Tous les autres Européens prennent en charge l'analyse chromosomique des femmes dès trente-cinq ans (même Cuba et la Pologne !). Seule la France a mis la barre du remboursement à trente-huit ans *«à la date du prélèvement»*, selon les termes mêmes de la loi.

Hormis les problèmes médicaux et financiers que cela sous-tend, quel est le support moral d'une telle décision législative ? Une femme de trente-huit ans moins un jour court-elle moins de risques qu'une autre ? Si elle souhaite connaître le caryotype de son enfant et ne possède pas les 2 283 F de l'analyse, ne peut-elle pas considérer qu'elle est victime d'une morale inique uniquement fondée sur des critères économiques ?

A quand la dialyse rénale remboursée pour les personnes de moins de soixante ans au moment de la crise d'urémie ?

A quand le pontage coronarien remboursé aux personnes ayant quarante-cinq ans au plus à la date de l'infarctus ?

Il est parfaitement honorable pour un couple d'assumer un enfant présentant un handicap grave du type de la trisomie 21, et cette position mérite le plus grand respect. Elle mérite également d'être aidée et soutenue. Mais, par ailleurs, il est parfaitement licite qu'un couple veuille être informé sur le risque de handicap que pourrait avoir l'enfant qu'il attend. Et il est tout à fait respectable que ce couple ait le sentiment de ne pas pouvoir assumer ou faire assumer à ses autres enfants et à sa famille ce handicap et préfère s'orienter vers une interruption médicale de la grossesse.

Encore faut-il, pour qu'il ait le choix, qu'il ait d'abord eu l'information.

En France, l'accès à l'information sur l'état chromosomique de l'enfant à naître (c'est-à-dire l'amniocentèse et le caryotype) est strictement limité. Voudrait-on laisser les couples dans leur ignorance ? Les priver d'un choix éclairé ? Les obliger à assumer ?

Attention, c'est de notre liberté et de notre famille qu'il est question.

Le Monde EDITIONS
LA SANTE
Guide des formations supérieures à débouchés professionnels
Collection "Vos Etudes" dirigée par Frédéric Gaussen
EN VENTE EN LIBRAIRIE

débat sur le dépistage de la trisomie 21

Une logique eugénique
par Philippe Douste-Blazy

Le devoir d'informer
par le docteur Fernand Daffos

CULTURE

L'été festival

SUSAN BUIRGE, RÉGINE CHOPINOT *à Montpellier*

La tradition et la rue

Deux créations marquantes pour conclure Montpellier-Danse

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Deux grandes pièces ont fait vibrer Montpellier-Danse : *Matomanoma* de Susan Buirge et *Façade* de Régine Chopinot. Après le très beau *Pour Antigone* de Mathilde Monnier, voilà encore des preuves de la santé de la danse. Deux chorégraphies de l'audace, poussées par le désir de se mesurer à l'inconnu, aux forces que l'on porte en soi sans les avoir jamais exploitées. L'une est inspirée du frémissement du vent sur les collines de Kyoto, où elle a été créée, l'autre est un divertissement bouffon et poétique dans la tradition du n*onsense* et des *nursery rhymes* anglo-saxons.

A rebrousse-poil de toutes les modes chorégraphiques, Susan Buirge affirme, avec une autorité étonnante, que la danse est aussi faite d'imperceptibles mouvements du corps, de l'expression délicate d'une émotion intérieure. Pas de grandes chutes au sol, de rétablissements sur les bras, de courses folles : rien que la lente progression d'un état de veille. Le danseur, souvent accroupi, est ici le guetteur de l'infiniment petit.

Le dispositif scénique est conçu comme une île au milieu de la cour Jacques-Cœur. Fabriqué avec un papier japonais couleur de terre, il se soulève, animé par le vent. La musique de l'orchestre Ichihime Gagakukai, composée et dirigée par le prêtre shintoïste Tomihisa Hida, relance d'une note, d'un son, une traversée au sol avec des bonds de batracien, un changement de position dans l'espace. Quand les musiciens entonnent d'une voix poignante la ligne suspendue du chant, le spectateur, qui a su se laisser bercer par tant d'inhabituelle lenteur, plane dans la galaxie.

Matomanoma était précédée d'une reprise à laquelle tenait Susan Buirge. *Sas* avait été donnée au Théâtre de Paris, en 1982. Cette pièce est une leçon de chorégraphie. On avait oublié combien cette danse était gaie, sûre d'elle, confiante en sa force, sa simplicité même. Les interprètes japonais, choisis à Kyoto par la chorégraphe, ont une élégance austère qui sied à la danse proposée, soulignée par la beauté délicate du quartet de trombones de Roman Sienkiewicz. Souhaitons que les programmateurs aient le courage d'accueillir ces deux pièces hors normes.

Régine Chopinot nous avait prévenus : *« Mon énergie est intacte. Je me sens neuve. J'ai retrouvé cet état privilégié qui doit précéder la création. Quand Cyril de Turkheim m'a fait écouter la musique de* Façade *de William Walton, j'ai eu un rejet épidermique. Six mois plus tard, j'ai pensé, en effet, que cette pièce musicale était pour moi. Dans ce travail, danse, peinture, tout est parti de la musique, au service de la musique. »*

Parade foutraque

Et quelle musique ! On n'en est pas encore revenu. La partition est née d'une œuvre d'Edith Sitwell : *Façade*, une sorte d'inventaire à la Prévert qui enchaîne, en suivant la logique de l'inconscient, les images perdues du paradis de l'enfance. La musique, écrite avec enthousiasme par un compositeur de vingt-deux ans, suit avec humour et virtuosité les coq-à-l'âne de la poétesse. Le récitant, Glenn Chambers, joue autant qu'il chante avec un flegme pince-sans-rire du plus bel effet. Le soprano est coiffé d'un tricorne. Le chef d'orchestre, Cyril de Turkheim, porte perruque noire, et tous les musiciens sont chapeautés de bibis de fantaisie.

Au long de cette parade foutraque, on retrouve la valse à l'endroit, à l'envers, le tango et le paso doble, danses de société dont Edith Sitwell devait aimer à se griser.

Jean-Paul Gaultier n'a jamais si bien servi sa chorégraphe préférée. Il l'habille en zèbre de Zanzibar, en marin de la Royal Navy, au dos tatoué de fonds marins, en veuve vendéenne, en trapéziste aux seins nus, pailletés d'or... Régine Chopinot s'en donne à cœur joie, sans se départir de cette inquiétude sourde qui caractérise son tempérament. Elle a est prise d'amour pour la poétesse et ses blessures d'enfant mal-aimée, dissimulées sous une excentricité de façade.

Montpellier-Danse 93 confirme une réalité : la vitalité de la création en France, et la maturité d'une danse contemporaine qui ose, avec succès, se frotter à des modes d'expression ancestraux (bugaku) ou populaires (danses de rue). D'ailleurs, les danseurs du Mega Cool Rap, formés par Doug Elkins depuis trois ans *(le Monde* du 6 juillet), sont prêts à voler de leurs propres ailes. Une belle mission arrivée à son terme.

La Comédie de la danse a travaillé dans le même sens : chaque jour, à dix-huit heures, au cœur de la ville, les compagnies invitées, les compagnies locales, les conservatoires, familiarisent gratuitement un public, souvent venu là en badaud, avec tous les styles de danse. Pour la clôture, à l'issue de *Zoulous, Pingouins et autres Indiens*, une pièce montée à partir d'extraits de l'œuvre de Bagouet, la première pierre du futur Centre chorégraphique sera posée au Couvent des ursulines. Car cette treizième édition de Montpellier-Danse est à la fois un épilogue et un recommencement.

DOMINIQUE FRÉTARD

JOHN PIZZARELLI *à Vienne*

Le temps perdu

Ouverture avec le seul concert européen d'une nouvelle étoile clignotante de la guitare

VIENNE (Isère)

de notre envoyé spécial

Jazz à Vienne a passé l'épreuve des violents orages qui se sont abattus sur la région le 5 juillet. Cinq minutes après le début du concert de Charlie Haden, au théâtre antique, les cinq mille spectateurs ont dû s'abriter pour échapper aux grêlons dont certains atteignaient la taille d'une balle de ping-pong. Onze personnes ont été légèrement blessées. La soirée a pu continuer avec le Very Big Carla Bley Band. Le festival s'était ouvert le 1er juillet sur la performance de John Pizzarelli, nouvelle étoile de la guitare.

John Pizzarelli joue d'un instrument à sept cordes. La septième est une basse (un do) dont il n'a guère l'usage puisque son frère, l'autre Pizzarelli, l'accompagne à la basse. Au piano, bonne bouille de fils de flic irlandais, Kennedy. Nous sommes, y compris les costards à mourir de rire, dans le mythe italo-irlandais de Manhattan, années 30. C'est *Ringolevio* (Emett Grogan) avec des guitares. En fait, on baigne en plein réel.

Les trois jeunes gens en prêt-à-porter de province ont l'air terriblement nigaud. Ce degré de nigauderie (la «nigaudité» qu'eût certainement sémiologisée Barthes) on ne peut l'atteindre qu'en une vingtaine d'années à l'Actor's Studio. John Pizzarelli fait de l'humour. A côté, le regretté Bourvil aurait des allures nietzschéennes. John Pizzarelli tient absolument à glacer la guitare avant sa grande métamorphose. C'est un choix. Il ravit un nouveau public.

Idéologiquement, c'est très curieux cette entreprise de dénégation historique de l'instrument, cette entreprise comme si Charlie Christian, Jim Hall et Wes Montgomery n'avaient même pas été envisageables. C'est curieux pour le charmant Pizzarelli et encore plus pour le public.

Séquence dadaïste

Le père Pizzarelli a appris les paroles de *Nuages* en français à ses fils. Cette mode des pères (Harry Connick Jr. fait monter le sien sur la scène) est difficilement interprétable. Chaval, l'illustre dessinateur, voulait organiser un dîner de pères : voir ses *Mémoires*, on comprendra mieux.

Donc, *Nuages* en français est la séquence carrément dadaïste du show, non sans charme d'ailleurs. Ça tient de Blossom Dearie et de l'*Ave Maria* de Gounod par Vanessa Paradis. Avec *Nuages*, Pizzarelli s'en tient à un chorus acrobate du bout des doigts, entièrement sur les harmoniques. C'est-à-dire vidé de toute hypothèse de swing.

C'est très joli mais assez étrange cette volonté de lyophiliser, de blanchir un morceau qui balance à ce point. A côté, Harry Connick Jr. aurait des airs de Count Basie. C'est dire.

On aura tout connu en jazz, la grévinisation d'un faux folklore néo-orléanais, la crétinisation du Dixieland, la folie spectaculaire du be-bop, les nonchalances savantes de la West Coast, la violence déchirée du *free*, la frime élégante des grands ingénieurs modernes ; aujourd'hui on a droit à de braves garçons qui chauffent à blanc un auditoire épris de simplicité. La question n'est pas : pourquoi les Pizzarelli ont-ils l'air si nigaud ? Ou pourquoi jouent-ils comme des pieds (attention : des pieds très sautillants, très Fred Astaire) ? La question, la seule, c'est : pourquoi ce qui est visiblement fait pour susciter un vif succès familial dans la salle de rafraîchissements d'une station-service du Maryland échoue triomphalement sur les scènes des festivals de jazz ? John Pizzarelli obtient un succès fou, c'est le mot.

F. M.

► *Jazz à Vienne au théâtre antique*: Joe Henderson (le 6), Jimmy Smith (le 7), Al Jarreau, David Sanborn (le 8), Tribute to Muddy Waters (le 9), Ronny Jordan ; Blood, Sweat and Tears (le 10), J.-J. Milteau, Michel Jonasz (le 12). Tél. : (16) 74-85-12-62.

ARTS

LE SALON DE PHOTOGRAPHIE *au Musée Rodin*

Les limites du pictorialisme

Mouvement passéiste ou annonciateur du modernisme ? Réponse en cent images subtilement présentées

C'est une exposition qui se déguste dans la pénombre de la Chapelle du Musée Rodin. Ambiance monacale et minimale, murs noirs, plafond noir, sol noir, lumière diffusée au compte-gouttes par un éclairage à fibre optique, braqué sur les photographies. L'impression est étrange, magique. Rien ne vient perturber l'œil si ce n'est la centaine de tirages du mouvement pictorialiste accrochés cadre contre cadre ou sur des présentoirs.

La première impression est négative. Trop de photos, pas assez de tés des tirages, au point de se demander si on n'a pas affaire à de la peinture ou à de la gravure. Erreur. La subtile scénographie concoctée par Italo Rota – l'aménageur des nouvelles salles de peinture de l'école française au Louvre – restitue l'ambiance des salons pictorialistes qui ont fleuri à la fin du dix-neuvième siècle. Des salons qui ressemblaient à s'y méprendre aux salons de peinture où régnaient les «pompiers».

Le Mois de la photo de novembre 1992 avait réhabilité l'école française du mouvement le plus structuré de la photographie (Puyo, Demachy, Dubreuil). Au Musée Rodin, Hélène Pinet et Michel Poivert ont ajouté l'école américaine (Steichen, Stieglitz, Clarence Hidson White, Kasebier, Coburn), anglaise (Evans, Sutcliffe), allemande (Kühn), tchécoslovaque (Drtikol) et même belge (Missonne).

Shaw en « Penseur »

Intention louable, car le mouvement pictorialiste a rayonné dans le monde entier *via* les photo-clubs – celui de Paris a été créé en 1888, – expositions internationales et salons. Que voyait-on ? Des paysages brumeux ou flous, scènes de genre ou naturalistes, marines, nus drapés, évanescents, le tout magnifié par des papiers et des procédés de tirage sophistiqués. Bref, une photographie qui cherchait à échapper à toute fonctionnalité (vues documentaires, d'architecture, scientifiques...) pour tenter de rattraper le wagon des beaux-arts.

Les pictorialistes ont plutôt réussi dans leur entreprise : Auguste Rodin – dont la renommée est exceptionnelle en 1900 – leur déroule le tapis rouge. Les Américains Steichen, de Meyer, Kasebier, Coburn se présenteront chez lui, se plaçant *«d'emblée sur un pied d'égalité, d'artiste à artiste»*, écrit Hélène Pinet dans le catalogue de l'exposition. Outre les portraits du sculpteur – sa stature, sa masse physique et sa «gueule» étaient une aubaine pour les photographes, – on retiendra surtout la série historique – et nocturne – réalisée par Steichen sur la statue de Balzac installée aujourd'hui boulevard Raspail à Paris. *«Steichen passe une nuit à photographier le plâtre à différentes heures et sous différents angles, avec des temps de pose allant de quinze minutes à une heure.»* A la vue des clichés romantiques et ténébreux en diable, Rodin ne cache pas son enthousiasme : *«C'est vous qui ferez comprendre mon Balzac grâce à ces images. Elles sont comme le Christ marchant dans le désert.»* Les images de Rodin et de son œuvre sont un des moments forts de l'exposition, notamment le portrait de George Bernard Shaw, nu, en *Penseur*. Sinon, l'impression est mitigée. Les «Paysages de bois et scènes de campagnes», les marines, les scènes de genre sont répétitifs, fastidieux, tant le plagiat de la peinture est évident. «Les architectures et la ville», «La femme et le corps» – un sublime *Nu bleu à la nappe*, de Paul Haviland – sont bien plus intéressants. Reste la jolie curiosité constituée par une série d'autochromes originaux, subtilement éclairés.

L'exposition a, en tout cas, le mérite de poser le problème de fond du pictorialisme : est-ce un mouvement passéiste et nostalgique qui constituait un frein à la modernité ? Est-ce plutôt *«un mouvement transitoire, à l'origine de la photographie moderne»*, comme le pense l'historien d'art Michel Poivert ? Un peu des deux certainement.

Si les images des pictorialistes français sont généralement mièvres, certaines photos américaines annoncent la photographie moderne : une *Nature morte* pure et géométrique signée Clarence White, le *London Bridge* de Coburn, et surtout le train entrant en gare de New-York par Stieglitz. *«Un instantané»*, dit la légende. L'annonce d'une ère nouvelle.

MICHEL GUERRIN

► *Le Salon de photographie, les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900*, Muséa Rodin, 77, rua da Varenne, 75007, Paris. Tél. : 44-18-81-10. Jusqu'au 28 septambra. Catalogua : 202 p., 240 F. A lire également : *le Pictorialisme en France*, da Michel Poivert, Hoëbeke, 112 p., 285 F.

Au jardin de Rodin

On ne touche qu'avec prudence à l'hôtel de Biron et à son jardin. L'architecte Henri Gaudin en sait quelque chose. Il avait gagné le concours lancé pour la construction d'une extension (discrète) du musée, le long du mur-pignon contre lequel est plaquée *la Porte de l'Enfer*. Son projet, d'une grande élégance, fut pilonné sans relâche par des associations de défense du Musée Rodin. La direction de l'établissement finit par baisser les bras. Elle proposa néanmoins à Jacques Sgard, un des pionniers du renouveau de l'art des jardins en France (on lui doit le parc André-Malraux de Nanterre), de redessiner la portion du parc qui s'étend entre le bâtiment et le lycée Victor-Duruy.

A la veille de la Révolution, l'hôtel de Biron (construit en 1731 par Aubert sur des plans de Jacques Gabriel) était doté d'un parc à l'anglaise. Les vicissitudes de la demeure, établissement scolaire au XIXe siècle, puis quasi abandonnée et menacée de destruction au début du nôtre quand Rodin y installe son atelier, transformèrent le parc en une jungle sympathique. *«Une masse fabuleuse de décombres et de rosiers sauvages s'enchevêtrait au centre d'une espèce de cirque de sable et de mauvaises herbes. C'était la seule place que les ronces et les branches n'eussent point envahie»*, raconte Jean Cocteau qui vécut là un moment. Cette *«petite forêt vierge»* fut remplacée, après l'ouverture du musée, par un unique tapis vert bordé de tilleuls.

Jacques Sgard introduit simplement entre le gazon et les grands arbres, deux parterres au milieu desquels on chemine par des sentiers tortueux. L'un des parcours est jalonné de sources, l'autre de rocailles. Tous deux sont ponctués de plantes inhabituelles dans un parc parisien : fougères, iris, myosotis, mousses, pour le jardin des sources ; thyms, lierres, houx, ellébores pour celui qui est dédié à *Orphée*, un bronze de Rodin. Derrière le bassin rond, une terrasse plantée de charmille, adossée à un treillage, ferme le parc et dissimule un espace de jeux pour les enfants. Si l'entreprise est modeste, la réussite est complète. Les grincheux s'en apercevront dans quelques années quand les végétaux seront à maturité.

E. de R.

PINCHUS KRÉMÈGNE *au Pavillon des arts*

Un Lituanien cézannien

Redécouverte d'un peintre méconnu qui fut l'une des figures de l'école de Paris

Le cas est singulier. Voici un peintre qui appartint dans l'entre-deux-guerres à la nébuleuse dite école de Paris, regroupement arbitraire d'artistes dont on serait fort en peine d'énumérer les points communs. Voici un peintre dont les fréquentations furent remarquables – il fut l'ami de Soutine, il côtoya Léger et Chagall, Modigliani a peint son portrait – et dont l'œuvre n'a obtenu cependant que des succès d'estime. Voici un artiste du second rayon en somme, de ceux dont l'histoire ne conserve que d'incertains souvenirs quand elle ne les méconnaît pas irrémédiablement. Ils sont innombrables. Ce sont les «petits maîtres», dédaignés des conservateurs et des collectionneurs «sérieux», chéris des antiquaires et des curieux.

Fort bien. L'ordre règne – l'ordre des réputations et des cotes. Il arrive néanmoins que ces peintres à l'écart de l'histoire se distinguent par des tableaux très réussis, quoique fort anachroniques. Pinchus Krémègne, né en Lituanie en 1890, établi à Paris en 1912, mort à Céret en 1981, est de ceux-là. Inutile de l'enrôler dans une avant-garde : en dépit de ses amitiés, il ne fut ni cubiste ni post-cubiste, pas plus surréaliste. Quant à l'abstraction symbolique et sacrée que ses contemporains russes ont cultivée, elle paraît l'avoir laissé absolument indifférent. Ses admirations étaient antérieures et n'ont pas varié en un demi-siècle.

Krémègne fut et resta un disciple de Cézanne et un admirateur de Renoir, un post-impressionniste à peine frotté d'expressionnisme. Fort de ces références, il a peint des paysages, des natures-mortes, des intérieurs et quelques portraits, qui ne sont pas sans doute ses toiles les mieux venues.

A s'en tenir à l'ordre chronologique, il ne peut faire figure que de retardataire rêveur. En 1918, ses baigneuses n'étaient pas sans parenté avec les nymphes grasses et roses de Renoir. Dans les années 20, il eut quelques faiblesses pour le fauvisme d'avant-guerre. En 1927, en Suède, patrie de son épouse, il peignit des peupliers admirablement cézanniens. Admirablement – c'est bien là le plus extravagant de l'affaire. Krémègne a excellé dans le paysage, qu'il l'observe en Suède, dans les Pyrénées-Orientales ou en Corrèze. Il le composait avec un souci d'équilibre très harmonieux. Il savait l'art de suggérer feuillages, cieux, toits dans le lointain, collines plus loin encore.

Virtuose de toutes les nuances du gris et du vert, il entrecroisait des touches fluides et courtes, sans rien sacrifier au matiérisme pathétique de Soutine. Là encore, la leçon de Cézanne produit ses effets. Elle conseille à Krémègne la légèreté, la vibration des couleurs proches, les compositions stables aux plans répartis dans l'espace selon un jeu de contrastes habilement ménagés.

Est-on à Aix, est-on à Céret ? En 1885 ou en 1935 ? Troublante incertitude. Il y a dans l'exposition nombre de ces toiles déconcertantes et cependant irréprochables, une *Nature-morte aux pommes*, le *Paysage de Turenne*, celui de Noyer-sur-Serein ou la *Vue de l'atelier de Céret*. Dans cette dernière, passe le souvenir de Bonnard – ce qui ne signifie pas que Krémègne égale Bonnard, loin de là, mais qu'il nourrit son art des mêmes aliments. Il faut, pour jouir de ces tableaux égarés dans un temps qui n'est plus le leur, oublier dates et gloses historiques. Cet effort, qui semble tout naturel quand il est question d'art ancien, ne devrait pas être beaucoup plus difficile à accomplir en matière d'art moderne. Il favorise la contemplation.

PHILIPPE DAGEN

► Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris ; tél. : 42-33-82-50. Jusqu'au 5 septembre.

CULTURE

MODE

COLLECTIONS HOMME *printemps-été 1994*

Le cow-boy, l'Indien et le Japonais

Une semaine de défilés, entre conservatisme et ironie

Pour la troisième année, la mode masculine est dévoilée à Paris presque un an à l'avance. Dans toute la capitale, les couturiers ont présenté leurs collections d'été du 2 au 5 juillet. Mais, étant donné le conservatisme des hommes en matière de vêtements, on peut se demander à quoi servent les défilés. *« On en a besoin pour leurs retombées médiatiques et économiques. C'est un risque, oui, mais aussi un investissement publicitaire tout à fait rentable. Et puis c'est amusant »*, dit Marcel Lassance, spécialiste du vêtement masculin depuis une vingtaine d'années. Il l'affirme avec d'autant plus d'objectivité que lui-même, désormais, s'en passe : *« Nous avons nos boutiques à Paris, Tokyo, Milan, nous travaillons directement pour elles. Partout, nous vendons exactement les mêmes modèles, aux mêmes types de clientèles : professions libérales, architectes, acteurs... Pas forcément les hommes d'affaire, les banquiers, parce que notre style est décontracté, souple. Quoique, eux aussi évoluent. Je ne sais pas si c'est l'effet de la crise, mais ils commencent à se montrer moins rigides, moins nets. J'en ai même vu dans du lin froissé. En un sens, ne plus faire de défilés, c'est dommage. Sur le podium, on peut vraiment laisser aller son imagination. »*

JEAN-LOUIS COULOMBEL/GUY MARINEAU

Un modèle de Yohji Yamamoto

Les femmes savent rêver et adapter leurs rêves à ceux des couturiers. Les hommes se méfient encore. Est-ce que le danger n'est pas, alors, une trop grande *distance* entre le podium et ce que les clients achètent ? *« On doit se montrer opiniâtre. Il a fallu quinze ans pour faire accepter les pantalons à pinces, il en faudra quinze autres avant de les faire oublier. La mode masculine est moins affaire de look que de technicité. C'est très compliqué, une veste. Qu'on abaisse légèrement une épaule et c'est toute la silhouette qui est transformée. On pense aux gens que l'on a envie d'habiller, pas forcément des mannequins. On montre de près les modèles, en supprimant le podium, on désacralise ce moment où les gens en bas regardent vers le haut... »*

Humour et « look américain »

Pas de podium chez Comme des garçons, au Carreau du Temple, pas non plus de beaux gosses. De toute façon, Adonis ne résisterait pas au déguisement *red-neck* endimanché, avec les perruques laquées de feuilleton années 60. Rei Kawakubo se vengerait-elle de la misogynie qui, souvent, affecte les milieux mode ? Quoi qu'il en soit, elle le fait avec humour. Sur des musiques country, déambulent des ploucs aux joues rouges, des employés blafards en chemisettes de cretonne à fleurettes, en T-shirts étriqués, en vestes courtes à larges épaules et pantalons moulant les hanches, en vestes longues et bermudas. On s'attendrait à ce qu'ils disent *« ouais m'dam »* avec une voix doublée. Et puis il y a le look « américain traditionnel » de qui s'en va toodre son gazon juste avant de serrer la bannière étoilée sur son cœur, eo costume de toile souple, confortable, épatant, d'un gris assorti à celui des ebeveux, eux-mêmes assortis au visage buriné...

Pas de podium ono plus chez Jeao-Paul Gauttier, mais des garçons d'uoe beauté renversante. Ils frôlent le public eotassé daos la galerie Vivienne. Ils font revivre les éblouissements de Jean-Paul Gaultier quand il découvrait l'Inde à Londres, Carnaby Street. Uoe chaînette réunit une narine au lobe de l'oreille. Ils portent des turbans, des tuoiques de voile snus des vestes et des manteaux de jeans. Des pantalons drapés en paréos, une salopette, un manteau de soie d'un gris très doux, des sortes de jupes-culottes, des redingotes à la lancier du Bengale, des vestes indiennes superposées avec des dessins cachemire, un smoking décontracté, une veste de soie canard, des débardeurs décorés en tapisserie... C'est éblnuissant. Mais pourquoi France-Info en guise de musique ? On oe peut pas ne pas entendre le Tour de France, l'OM-Valeociennes, l'association des victiores du nazisme, tziganes, juifs et homosexuels et le changement de nom de la rue Alexis-Carrel, qui préconisait l'usage des chambres à gaz pour éliminer les malades mentaux... Le mnnde de Jean-Paul Gaultier est cohérent, féerique, et complètement à côté de tout ça. Alors le gag ne passe pas.

Chez Yohji Yamamoto, dans l'ancien marché couvert deveou Centre des Blancs-Manteaux, il y avait du piano, des acteurs, pas de podium, et les sièges des spectateurs dessinaieot uo parcours sinoeux. Des bommes à lunettes eo longues liquettes blanches translucides asymétriques sur les pantalons grèges sont passés, affairés à des tâches ioexplicables : des iogéoieurs dans uoe de ces usines propres nù se fabriquent les mystères de l'avenir.

De temps en temps interviennent quelques sages vieillards qui en ont vu d'autres, des grands dudnebes trop vite poussés en graine, le torse maigre et les chevilles noueuses, des sortes de Oupond-Dupont, pantins jumeaux qui semblent en bois peint avec leurs vestes amples, leurs pantalons démesurés et lenrs petits chapeaux bicolores. Ils sont vêtus de lin, de toile bourrue, de vestes sans ourlets à peine effrangées flnttant avee une grâee miraculeuse, des chemises tout d'une pièce mais avec des coutures obliques snulignées, comme quelque chose laissé tà seulement parce que c'est beau. Les vêtemeots de Yohji Yamamntn aiment les corps, jeunes ou vieux. Ils les enveloppent, les caressent, se coulent sur les scolioses qu'ils transforment eo eourbes douces. Ils racontent une teodresse.

COLETTE GODARD

COMMUNICATION

Coûts de distribution des journaux, problèmes des « invendus » et rôle des coopératives

Le nouveau conseil de gérance des NMPP présidé par Jean de Montmort ouvre plusieurs chantiers

Les buit administrateurs du conseil de gérance des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) – cinq présidents de coopératives de presse et trois représentants d'Hachette, opérateur et actionnaire à 49 % des NMPP – ont élu lundi 5 juillet leur nouveau président, Jean de Montmort, administrateur général du groupe Marie-Claire (*Marie-Claire, Avantages, Cosmopolitan, Famili*, etc.) et président de la coopérative de la presse périodique. M. de Montmort, 54 ans, a été élu au premier tour à l'unanimité après que les deux autres candidats, Bernard Porte, PDG de Bayard-Presse, et Bernard Villeneuve, directeur délégué de *La Tribune-Desfossés*, se furent désistés en sa faveur. Il succède à Marc Demotte (directeur général de *Paris Match*, Filipacchi Médias), qui occupait ce poste depuis 1973.

L'élection de Jean de Mootmort devrait constituer un tournant pour les NMPP. Créées à la Libération et régies par la « loi Bichet », votée en t947, pour favoriser l'éclosion d'une presse libre et diversifiée, et fondée sur le principe de la péréquation (les gros titres paient pour les petits) ainsi que sur celui de l'égalité de la distribution de l'chaque journal, les NMPP distribuent plus de 2 500 titres grâce à un réseau de t 600 dépositaires et 36 000 poiots de vente. Or, en dépit de leur modernisation, les NMPP sont encore trop lourdes et trop coûteuses pour de nombreux éditeurs de presse.

La récession publicitaire a incité les patrons de presse à s'intéresser davantage à leurs lecteurs et au coût des journaux, dont la distribution constitue en moyenne 42,2 % du prix. Le problème des invendus se pose aussi. Théoriquement conçues pour diffuser les quotidiens, les NMPP réalisent aujourd'hui l'essentiel de leur trafic avec les magazines. Or chaque magazine peut bénéficier du système des NMPP pour se lancer mais, en cas d'échec, le coût de la gestion des exemplaires invendus est supporté par les autres titres.

Outre ces questions, le conseil de gérance des NMPP devra aussi tenter de définir ce qu'est le « produit presse », quitte à différencier les quotidiens et magazines d'informatinns et les revues de loisirs (mots croisés, encyclopédies, etc.) et à construire un barème de distribution différent selon tes titres, comme le propose un administrateur. Poussés par certains éditeurs (dont le groupe Prisma-Presse d'Axel Ganz ou VSD de François Siegel), les nouveaux administrateurs, parmi lesquels figure le bouillant patron du *Meilleur*, Alain Ayache, élu récemment président de la coopérative des publications parisiennes, se pencheront aussi sur la restructuration des coopératives siégeant aux NMPP afin de les rendre plus opérationnelles. Toutefois, M. de Montmort a exclu de remettre en cause le rôle d'Hachette. Le conseil de gérance devrait examiner ces questions le 8 juillet.

Y.- M. L.

Le désengagement de l'Etat de Radio-Monte-Carlo

Le gouvernement doit arbitrer le projet des experts

Les deux experts désignés par le gouvernement pour préparer le déseogagemeot de l'État français de Radio-Monte Carlo (RMC) ont remis hier aux ministères des finances et de la communication nn projet de cahier des charges (*le Monde* des 24 avril et 12 mai). Jean-Loup Arnaud et Guy Delorme proposent une procédure écrite, et justifient dans une note leurs choix.

Ce document comprend en annexe des projets de nouveau traité, de concession, de oouveau pacte d'actionnaire; il précise la procédure, les contraintes à imposer aux acheteurs, liées tant à la concession qu'à la coovention passée en 1990 avec le CSA. Ces obligations comprenoent par exemple des engagements sur la nature des programmes (part de chanson française,...) mais les repreneurs éventuels doivent définir leur projet.

Les deux experts précisent le champ de la vente au privé : la station Radio-Monte-Carlo, le réseau FM Nostalgie, la régie GEM, et une participation dans l'institut Médiamétrie . Seraient en revanche exclus de cette procédure l'immeuble monégasque de RMC (qui devrait être vendn avant); Télé Monte-Carlo; Les parts dans Technisonor; et les 5,5 % détenus dans RMC-Moyen-Orient.

Le gouvernement o'est pas tenu de suivre ce projet de cahier des charges, qui oe fixe pas de prix. Quant à la date de l'opération, qui o'est guère envisageable avant septembre, elle dépend d'uo eboix important : la privatisation de RMC se fera-t-elle dans le cadre de la loi actuelle (et done de seuils anticoncentration sévères) ou après la passage éventuel d'uoe loi relaxant ces seuils, prévue à l'automne?

M. C. I

En Argentine

Le président Menem part en guerre contre les grands groupes de presse

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En annonçant que soo gouvernement sonhaitait exercer un plus grand contrôle sur les moyens de communication, le président Carlos Menem a déchaîné une violente polémique dans la presse et les milieux politiques d'Argentioe. Au milieu d'un feu croisé de communiqués officiels et d'articles enflammés des grands quotidiens, la tension a atteint soo paroxysme avec la déeisinn annoncée, lundi 21 juin, par le chef de l'Etat de proposer rapidement au Parlement une loi anti-monopole en matière de presse, inspirée du régime en vigueur aux Etats-Unis.

M. Menem est parti en guerre, sans le nommer, contre l'un des plus puissants groupes de presse argentins, qui édite *Clarin*, le quotidien jouissant du plus grand tirage (une moyenne de 600 000 exemplaires par jour et plus d'un million le dimanche), et qui contrôle aussi une chaîne de télévision, une radio et la fabrique de papier qui alimente la plupart des journaux du pays.

Le paradoxe des privatisations

A trois mois des élections législatives, l'attitude du chef de l'Etat est interprétée comme une volonté de mettre une sourdine aux critiques qui se sont multipliées à l'égard de son gouvernement, mais aussi d'endiguer le flot des scandales quotidiennement révélés par la presse et que M. Menem attribue à des *« campagnes politiques »* orchestrées par les médias.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase du président argentin a été la reproduction dans *Clarin* et d'autres journaux d'une déclaration de Mgr Justo Laguna, évêque progressiste de Moron (banlieue pauvre de Buenos-Aires), critiquant durement la politique socio-économique de l'administration Menem et le manque d'indépendance de la justice.

La puissante Association des entreprises de presse argentines (ADEPA) a rappelé qu'à plusieurs reprises, au cours des cinquante dernières années, la liberté de la presse avait été limitée de façon *« brutale »* dans le pays, mais a souligné que M. Menem, au pouvoir depuis quatre ans, avait jusqu'ici respecté cette liberté. C'est au nom de la pluralité de l'information et de l'indépendance de la presse que le gouvernement affirme vouloir éviter que des monopoles privés ne remplacent l'ancien monopole de l'Etat.

Dès son arrivée à la présidence, en 1989, M. Menem avait paradoxalement contribué à renforcer le pouvoir de certains groupes de presse en privatisant des stations de télévision et de radio. Ce geste n'a cependant pas permis au président de s'assurer du soutien inconditionnel de ces nouveaux médias. Or, en cette année électorale, M. Menem souhaite voir approuver une réforme de la Constitution lui permettant de briguer un second mandat présidentiel en 1995, et il cherche des relais médiatiques.

Au milieu de cette bataille, le principal parti d'opposition a renouvelé ses accusations d'*« autoritarisme »* lancées régulièremeot contre son adversaire péroniste. De son côté, le journal à sensatioo *Chronica* a rappelé dans un éditorial que le président Meoem avait à plusieurs reprises réagi aux critiques des journalistes eo les traitant d'*« ignorants »*, de *« vauriens »* et de *« délinquants »*.

CHRISTINE LEGRAND

□ **Mnrt do bante-cootre Frank Royon Le Mée.** – Le compositeur et chanteur haute-contre Frank Roynn Le Mée est mort le 5 juillet à Marseille. Il avait trente ans. Né à Saint-Raphaël, Frank Royon Le Mée s'était tnurné vers la musique contemporaine aprés avnir suivi une formaitnn de chanteur classique. Il avait travaillé avec le CIRM (centre international de recherche musicale) de Nice et avait inteprété les *Noces chimiques* de Pierre Henry. Frank Roy Le Mée, qui composait également, avait enregistré deux disques sous son nnm

□ **Le Roseau Théâtre** est en lîquidatinn jndiciaire. – Le Roseau théâtre, salle parisienne de cent cinq places, t2, rue du Renard (4e), a dû fermer à la fio du mois de juin, pour liquidatinn judiciaire, à la suite de créances non payées à l'URSSAF. A l'origine enmpagnie dramatique née en 1980, constituée en SARL en 1986, le Roseau Théâtre travaillait avec nne vingtaine de troupes. Il continuera ses activités jusqu'au 2 août dans ses deux salles au Festival nff Avignon, nù quatre spectaeles seront donnés. L'association Tara théâtre qui devait présenter *lo Ceritsaie* de Tchekhnv dans la salle de la rue du Renard jusqu'au 29 août, s'est repliée du 7 au 9 juillet à l'auditorium de l'ANPE à Paris (50, rue de Malte, t t e), en espérant trouver un autre lieu d'accueit à Paris.

Avec Le Monde
sur Minitel - par téléphone
Admission :
ESCP
36.15 LEMONDE - 36.70.30.70

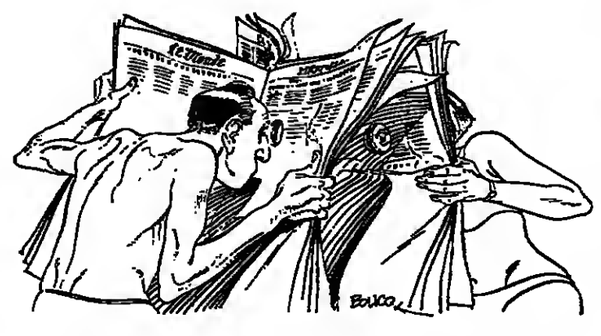

Le Monde
pour découvrir
le monde

Trois conseils pour ne pas manquer *le Monde* cet été

- Achetez-le, si possible, chaque jour chez le même marchand de journaux.
- Réservez-le à l'avance.
- Vous préférez recevoir le journal chez vous par la poste ? C'est possible, même pour quinze jours seulement. Pour profiter de l'abonnement vacances, tapez 3615 LEMONDE code ABO, ou appelez le (16-1) 49.60.32.90.

Et si, malgré tous nos efforts, vous ne trouvez pas votre journal, appelez gratuitement le numéro vert : 05.40.14.31.15 réservé à nos lecteurs (du 5-7 au 29-8), et nous ferons parvenir *le Monde* au marchand insuffisamment approvisionné.

CINÉMA
CINÉMATHÈQUE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
CINÉMATHÈQUE DE PARIS
EXCLUSIVITÉS
LES FILMS NOUVEAUX

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Jeune public : Gosses de Tokyo (1932), de Yasujiro Ozu, 14 h 30 ; l'Espionnage, un genre impur : Gibraltar (1938), de Fedor Ozep, 18 h ; Agent spécial (1935, v.o.), de William Keighley, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : Mission accomplie (1992, v.o. s.t.f.), de Serge Avedikian, Chor et Chorchor (1925), de Hamo Bek Nazarian, 14 h 30 ; Connu personnellement (1957, v.o. s.t.f.), de Stepan Guevorkov et Erasme Karamian, 17 h 30 ; America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : les Seventies au quotidien : Bande Annonce : Bof (1971) de Claude Faraldo, 18 h 30 ; Carte blanche à Anne Saint-Dreux : Montage publicités CNAP, le Couple témoin (1975) de William Klein, 16 h 30 ; les Voisins n'aiment pas la musique (1970) de Jacques Fansten, 20 h 30 ; Domicile conjugal (1970) de François Truffaut, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A CAUSE D'ELLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

A TOUTE ÉPREUVE (**) (Hong-Kong, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AMANTS (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ARCHE ET LES DÉLUGES (Fr.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODY SNATCHERS (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA LÉGENDE (Fr.) : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

NINJA KIDS (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

PÉTAIN (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-76 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SINGLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUPER MARIO BROS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55).

UN JOUR OU L'AUTRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DISPARUE. (*) Film américain de George Sluizer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES EPICES DE LA PASSION. Film mexicain d'Alfonso Arau, v.o. : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LA FEMME A ABATTRE. Film français de Guy Pinon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

GRANDEUR ET DÉCADENCE. Film américain de Robert Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK. Film américain de Chris Hegedus et Erez Laufer, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA NUIT SACRÉE. Film français de Nicolas Klotz : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PASSION FISH. Film américain de John Sayles, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

ROBOCOP 3. Film américain de Fred Dekker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

VILLA MAURESQUE. Film franco-portugais de Patrick Mimouni : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

EN SUIVANT LA FLOTTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LEO, THE LAST (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

NIKITA (Fr.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PSYCHOSE (*) (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA VIE DE CHATEAU (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., ven. 16 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 45, sam. 15 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40, ven. 14 h, dim. 13 h 30.

LA BAIE SANGLANTE (**) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., avec.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer., sam. 13 h 30, dim. 15 h, ven. 18 h.

BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer. 15 h 40, ven. 16 h, dim. 15 h.

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. à 14 h 10.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.

CHASSEUR DE MONSTRES (It.-Esp., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., de 12 h 30 à 21 h 40.

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h, jeu., mar. 14 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer., ven., sam., dim., avec.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer. 15 h, dim. 16 h 40, mar. 14 h.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 30.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, jeu. 20 h 30, sam. 20 h, dim. 16 h 20, lun. 19 h 55.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, dim. 15 h 30.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer., dim. 21 h.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., mar. 16 h 30, jeu. 21 h 30, ven., lun. 19 h, sam. 14 h.

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 30, ven. 14 h, mar. 16 h.

PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

PRUNE DES BOIS (Bel., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 13 h 50.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 30.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., lun. à 21 h 30, jeu., mar. 19 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer. 13 h 30.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h.

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 13 h 30, lun. 14 h.

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) mer., ven., dim., mar., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-66) mer. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 JUILLET

« Le Musée Cognacq-Jay » (limité à dix-huit personnes), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Monuments historiques).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

Exposition : « Antonello de Messine, au Louvre », 14 h 30, sous la pyramide, au pied du pilier central (M. Hager).

« Le Marais médiéval, de l'ancienne église Saint-Paul au cellier d'Ourscamp », 15 heures, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Icônes d'une collection privée au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Le quartier juif du Marais. Evocation de la culture juive dans la synagogue de la rue des Tournelles, construite par Eiffel », 15 heures, en face de la synagogue, 21 *bis*, rue des Tournelles (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le Parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1962 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

I. E. S. A., 11, rue de l'Ecole-de-Médecine, 16 h 15 : « Louis XIV collectionneur, à Versailles », par A. Schnapper (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

11 *bis*, rue Keppler, 16 h 30 : « La logique de la réincarnation ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Le Monde
EDITIONS
LES TOURNANTS DE LA GLOIRE
Vingt-trois vraies fausses nouvelles sportives
Alain Giraudo

ÉCONOMIE

BILLET

Mme Veil menace

Biaisées, interminablee et, finalement, impuissentes à jeter les bases d'une maîtriee des dépenses de santé, las négociations antre les trois caisses nationales d'assurance-maladie at lea ayndicata de médacins ont régulièrement débouché sur des faux-eemblants. Le suceès du plan gouvememental prévoyent plus de 32 milliarde de frencs d'économies exige pourtent qua les nouvelles discussions qui s'ouvriront mercredi 7 juillat rompent evec cette tredhion. Simone Veil, ministra des affaires socielas, en a soigneusement délimité le eadre. La convention qui devra remplacar l'eccord calamitaux de 1990 devra réduire de 10,7 milliarda de franes en 1994 la voluma des actes médicaux et pérenniser les résultats obtenus. Dans une lattre qu'elle va adresser aux représentants des preticiene libéreux, Mme Veil rappellera auesi que le remise de la copie est prévue le 31 juillet et qu'elle n'hésitare pas, s'il la faut, à prendre elle-même les décisions néceseeires. Décidé à obtenir des profesaions de santé qu'elles donnent la change aux malades dont les remboursements seront emputés de 10,B milliards, le ministre, qui a également suspendu (mais non ebrogé...) un décret du précédent gouvemement portant sur les cotisetions de retreite des médecins, a donc mis les choses eu clair.

Ces evertissements s'adressent eussi à le Caisse nationale d'assurance-maledie (CNAM), principal organisme représentant les essurés. Bien que celle-ci propose une trentaine de références médicales devant s'imposer aux médecins sous peine de sanctions, force est de constater que les pertenaires sociaux qui composent son conseil d'administretion n'ont jamais, dans les feits, témoigné d'un zèle forcené pour feire préveloir une meîtrise effective des dépenses de santé. Sens compter qu'ils ont tous condemné le plan d'économies et que Force ouvrière, depuis toujours à la tête de la CNAM, conteste l'ensamble de la politique sociale d'Edouerd Belladur.

Si Mme Veil ne pouvah s'eppuyer totalement sur le Caisse nationale, la partia se compliquerait. Les syndicats de médecins ne sereient-ils pas tentés de *«jouer la montre»*, en spéculent sur une perte de popularité du premier ministre à la rentrée? Pourtant, le gouvernement n'eurait guère de difficulté à justifier le bien-fondé d'initiatives énergiques. L'énorme défich de la «Sécu», comme les efforts déjà imposés aux assurés, consthuent eutant d'erguments de poids. Eneore lui faudrait-il réaister à la pression, déjà perceptible, de certaines composantes de sa majorité. Or, ces derniers temps, cela n'a pas toujours été le cas...

JEAN-MICHEL NORMAND

6 500 suppressions d'emplois d'ici à la fin 1994

La France sera touchée par les réductions d'effectifs annoncées par Bull

Bull, dont les pertes depuis 1990 s'élèvent à 15 milliards de francs, table sur un retour à l'équilibre en 1995. Déterminé à coneerver toue ses mâtiers, malgré lee réserves de sa tutelle, le groupe public a ennoncé, lundi 5 juillet, lore d'una réunion du comité de groupe, un veete plan conduisant à la auppraeaion de de 6 500 emplois au total d'ici le 31 décembre 1994 elors que les effectifs mondiaux s'élévent aujourd'hul é environ 35 000 personnes.

Ce chiffre, préciee-t-on chez Bull, inclut lee 3 000 suppressione d'emploi déjà annoncéee pour 1993 per Bemard Pache, président du groupe. La France est particuliàrement effectée per les réductions d'effectifs, puisque 2 850 euppressione d'emploi y sont programméee. Sont concernéee lee àquipee d'études et de recherche de BSP (1 000 postes devraient y disparaître) einsi que les équipes commerciales de Bull France (1 000 suppressione d'emploi également prévues). Deux eites industriels eont touchés : celui de Villeneuve-d'Ascq (Nord) – 250 suppressions d'emploi, soit les deux tiers des effectifs – dont l'evenir est suspendu eux modalités d'epplication de l'accord conclu entre Zenith Data Systeme et Packard Ball. 150 emplois y sont toutefois conservés dens l'attente d'una éventuelle soue-traitance pour le partenaire eméricain de ZDS. A Angers, ce sont 350 postes (un emploi sur cinq) qui seront eupprimás en 1994 dans les fonctiona non liées à la production.

Ces réductions d'effectifs ont provoqué une très vive émotion des syndicats, visiblement surpris par l'ampleur des mesures annoncées dans le cadre du 13e plan social du groupe en neuf ens. Les élus du comité central d'entreprise (notamment la CFDT, majoritaire, la CGT et la CFE-CGC) ont refusé, lundi 5 juillet après-midi, de délibérer du plen de la direction en indiquent que le CCE *«refuse de gérer désormais les suppressions d'emplois et se prononce pour des mesures innovantes»*. Dénonçant *«la logique purement financière des réductions d'effectifs envisagées»*, les syndicats s'interrogent sur le *«sérieux»* d'un plan de perspective d'emploi présenté *«avant toute information»* eur le plen etratégique que Bernerd Pache doit remettre eu ministre de l'industrie dans les deux semaines.

Un «plan social» à l'économie

L'annonee, lundi 5 juillet, de le suppressiun de 2 500 emplois nets en France d'ici à la fin de l'année 1994 (1) a surpris essenticllemcnt par son ampleur. Car dès ls présentatiun, en avril, du projet de *«plan emploi 1993»* visant à résorber – essentiellement par appcl au volontariat – les sureffectifs déjà programmés (et alors estimés à quelque 1 000 emplois), les syndicats s'sttendaient à de nouvelles mesures (*le Monde* du 10 avril).

Mais en présentant, lundi, les grandes lignes de son plan social, la direction de Bull n'a toutefois pas respecté les intentions qui étaient les siennes lors de l'adoption dc ce *«plan emploi 1993»*. Tant du poiot de vue du calendrier que du contenu des mesures d'aeeompagnement de ces licenciements. S'agissant du calendrier, Hervé Hannebicque, directeur des ressources humaines du groupe, avait, en effet, précisé, dans une lettre adressée le 31 mars à l'inspecteur du travail, que *«ce n'est qu'à l'issue du délai d'inscription des volontaires»* que la direction *«ferait le point* [des sureffectifs] *avec les organisations syndicales»* et *«aviserait alors des mesures qu'il conviendra de prendre et pas avant»*. Or, l'annonce du plao social intervient alors que la procédure de départs volontaires, ouverte le 4 juio, ne sera close que le 3 septembre.

S'agissant du contenu, les mesures proposées lundi apparaissent en retrait par rapport à celles qui ont été négociées dans le cadre du «plan emploi» et qui concernaient en particulier les personnels dont les postes étaient supprimés en raison de la fermcture dc cioq établissemeots parisiens. Ainsi la direction propose-t-elle dans son plan social une nouvelle procédure de départ volontaire (réservée, cette fois-ci, aux seuls cadres, et assortie d'une indemnité financière inférieure à celle prévue dans le plan emploi). Parallèlement, elle offre, à ceux dont les postes seront supprimés, de souscrire à une convention individuelle de reclassement, renouvelable une fois et accordant *«deux mois* [au lieu de trois dans le plan emploi] *de dispense de travail payés à 100 % par Bull en vue de retrouver un emploi»*.

En tout état de cause, ces mesures sont destinées à faire pression sur les salariés afin qu'ils continuent dc privilégier la voie du départ volootaire, moins onéreuse pour l'entreprise qu'une procédure autoritaire de licenciement. De fait, la direction de Bull, qui avait cograngé au 2 juillet 255 candidatures, mise *in fine* sur le départ volootaire de *«300 à 500 salariés»* d'ici au 3 septembre. Mais en se déroulant de la sorte la procédure suivie par Bull, qui se voulait novatrice quant à un traitement plus individualisé des licenciements collectifs, était-elle toujours conforme à la législation en vigueur?

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Si la direction a annoncé la suppression de 2 850 postes, elle entend parallèlement réaliser 150 embauches et 200 mutations internes.

Faute de stratégie

par Caroline Monnot

RESTAURER au plus vite l'équilibra finaneier du groupe informatique Bull. Soumis à la double pression de sa tutelle et de Bruxelles, Bemard Pache, PDG de Bull, conveineu qua la stratégia définia par ses prédécesseurs demeure la bonne, n'a d'autrea marges de manœuvre que da donner des gages. Le retour à la rentebilité est promia pour 1995. Pour éviter toute stratégie de ruptura qu'il ne souhaite pas. Pour obtenir des apports en capital qui permettent à son groupe de tenir en achevant sa mutation.

Lors de son arrivée à la tête du groupe informatique, il y e un en, deux évolutions restaient possibles. Soit tirer un trait sur le plus gros foyer de pertes, à savoir l'ectivité micro-informatique de Zenith Data System (ZDS), en le cédent au plus offrent. Soit meintenir le «périmètre» du groupe en l'état, tout en activant une mutation engegée de longue dete, meis lente à feire sentir ses effets. *«Nous évoluons à marches forcées»*, reconnaissait-il, il y a une quinzaine de jours lors d'un séminaire du groupe à Boston. *«Mais il n'y a pas d'autres solutions que celles que nous suivons. Elles nous sont dictées per l'évolution technologique et le marché.»*

De la première option – la cession de la micro-informetique, voira de l'ensembla das activités nord-américaines (c'est-à-dire égalemant da Bull Americal), – M. Peche n'a pas vuulu. Par manque de courage vis-à-vis d'une strueture Bull qui a tétanisé plua d'un patron, comme la prétendent certaine? Par analyse industrielle – *«tout se passe aujourd'hui dans la micro. On ne peut prétendre jouer un rôle de premier plan dans l'informatique en se coupent totalement de la micro»*, – comme il l'effirme? Ou plus aimplement encore par la volonté de ne pas elourdir un peu plus son compte d'exploitation, la cession de ZDS, recheté fort cher, ne pouvant se réeliser sans enregietrer une moins-velue substantielle?

Maintenir le cap

Maintenir le cap... Fece à un ministre de l'industrie prompt à lui réclamar publiquement des actions musclées de redreeeement, Bernard Peche e jusqu'à présent fait le gros dos. Imperturbable, il reconneiseeit à mots couverts, il y e quelque temps, que le famaux plan stretégique commandé pour le 15 juillet par l'Etat, son principel actionnaire, ne comporterait rien de bouleversant. *«Cela ne correspond pas au fond du dossier.»*

Poursuivre le politique d'allianees, intensifier lee collaborations déjà nouéea (at notamment le partenariat avec IBM autour du micro-processaur Risc et des machines Unix), ee développer dana lee services, se repositionner non plua eomme un conatructeur d'ordinateurs mais comme un architecte capable de jouer sur les matériels pour eomposer des solutions informatiquea sur mesure exigées par les clients... tout cela est déjà connu.

Pour de nombreux analystes, les difficultés de Bull relèvent moins de ses insuffisanees stratégiques que de sa culture et d'une organisation peu retionnelle, en pertie héritée d'une histoire cheotique. L'entourage de Dominique Strauss-Kahn, encien ministre de l'industrie, avait, à peu de chose près, la même conviction lorsqu'il préconiselt une filielisation qui n'aveit d'autres objectifs que de remettre de le fluidité dens le système et de casser les beronnies. M. Pache, evec des arguments commerciaux convaincants, s'est opposé à catte solution extrême.

Ni désengegement majeur, ni filielisation. La tutelle exigeait du spectaculaire. Elle obtient un progremme drastique de réduction de coûts. Pouveit-elle honnêtement espérer autre chose?

En raison des fluctuations monétaires

Les prix des voitures varient parfois du simple au double au sein de la CEE

Au 1er mai des écarts de prix allant jusqu'à 47 % ont été relevés pour une Volkswagen Polo selon qu'elle est vendue en Allemagne ou en Italie, de 32,7 % pour une Opel Corsa vendue en Allemagne ou au Portugal, une Mercedes 190 coûtant 27,8 % de plus en Belgique qu'en Italie. Ces chiffres, rendus publics jeudi 1er juillet, sont tirés d'une étude comparative sur les prix des automobiles hors taxes réalisée par la Commission européenne dans dix Etats de la CEE (le Dancmark et la Grèce n'y figurent pas en raison de leur taxation élevée).

Réalisée en mai 1992, par les services de Leoo Brittan, alors commissaire à la coneurrence à partir des prix communiqués par les constructeurs, cette étude avait pour objectif d'améliorer la transparence sur le marché unique, dc réduire les écarts dc prix néfastes à la libre-concurrence. Si des écarts de prix supérieurs à 12 % pendant une période prolongée ou à 18 % à un moment précis étaient eunstatés, la Commission menaçait les constructeurs de remettre en cause le principe de la *«distribution sélective»* qui interdit la vente de véhicules en dehors de leur réseau d'agents et de concessionnaires.

En fait, il y a fort peu de chance que les menaces de la Commission soient mises à exéeution. Les prix sont exprimés en éeus. *«Certains prix constatés tiennent ainsi plus aux mécanismes monétaires qu'à un comportement délibéré des constructeurs»*, reconnait la Commission dans un communiqué . Les dévaluations monétaires intervenues ces derniers mois expliquent ces distorsions. Les pays où la plupart des modèles sont moins chers sont l'Italie et l'Espagne, les plus chers étant en vente en Allemagne. L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) a estimé que seuls les pays à monnaie stable devraient être retenus pour les comparaisons de prix.

Mais, selon les règles du marché unique, les taxes sont payées dans le pays où le véhicule est immatriculé. Rien n'empêche théoriquement un habitant d'un eutre pays de profiter des prix hors-taxes, bas au Danemark et en Grèce et de faire immatriculer sa voiture chez lui. Ce qui explique le volume croissant d'importations parallèles de véhicules au sein des Douze; un mouvement extrêmement préoccupant pour les constructeurs.

A. K.

Pénalisant surtout les constructeurs étrangers

Les ventes d'automobiles ont régressé de 14 % en France en juin

«Il ne faut pas se faire d'illusion sur la reprise en 1993», coostate Loïe Caperan, directeur commercial France dc Renault. Selon le constructeur au losange, le marché français devrait régresser de 15 % en 1993, s'établissant à 1,8 millions de véhicules. On est loin du chiffre record dc 2,3 millions d'immatriculations établi en 1990.

Les chiffres de ventes de juin, publiés veodredi 2 joillet par le comité français des constructeurs automobiles, confirment cette morosité. Globalement, les immatrieulatioos de voitures particulières ont régressé dc 13,8 % en juin. Sur six mois, la chute est de 17,9 % .

Les coostructeurs françeis pâtissent moins que les étrangers de cette baisse du marché. Leurs immstriculetioos ont régressé de 7 %. Citroëo eugmeote même ses veotes de 0,6 %. Selon le constructeur su chevron, cette performance serait essenticllement due à la Xantia, mais aussi à la bonne tenue des autres modèles (AX, BX, ZX et XM)

Sur l'eusemble du trimestre, Renault enregistre la moins forte baisse (-13,6 %). La Twingo e déjà fait l'objet de 35 000 commandes, uo score qualifié de *«extrêmement satisfaisant»* chez Reneult. La Safraoc a dépassé ses objectifs et détieot plus de 40 % du marché des berlines haut de gamme en France.

Coûts salariaux dans l'industrie automobile

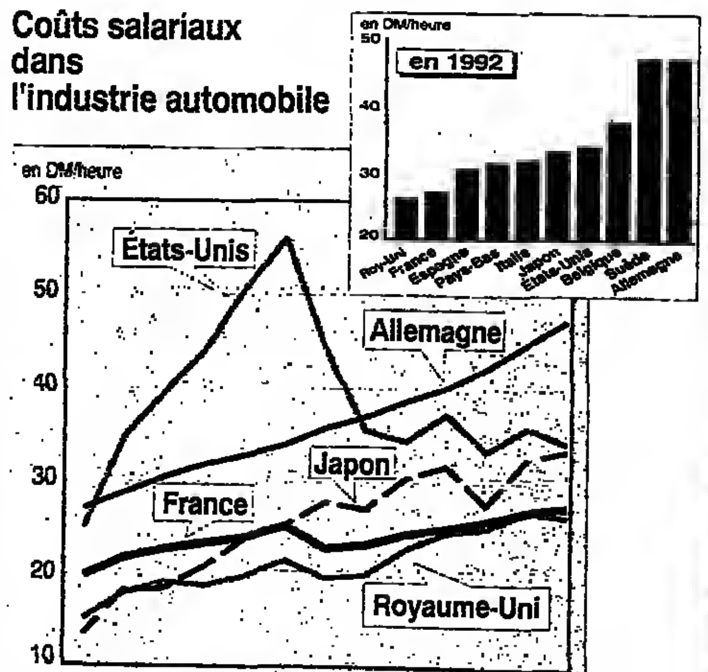

Les coûts salarieux des constructeurs français d'automobiles sont parmi les moins élevés des pays développés. Une étude réalisée par le VDA (Verband der Automobilindustrie), association des constructeurs automobiles allemands, compare les coûts salariaux (salaires et charges sociales) au Japon, Etats-Unis, Allemagne, France, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas et en Suède. Seuls les coûts britanniques sont inférieurs (et de peu) aux coûts français. Le pic observé aux Etats-Unis en 1985, partiellement dû au cours élevé du dollar à cette époque, explique aussi le perte de compétitivité des constructeurs américains. En revanche, en dehors du creux observé en 1990 dû à une faiblesse temporaire du yen par rapport au mark, les coûts salariaux n'ont cessé d'augmenter au Japon. Les salaires horaires bruts japonais seraient les plus élevés du monde.

EN BREF

□ **Un nouveau délégué général pour le Comité des armateurs.** – Edouard Berlet a été nommé, à la fin du mois de juin, par Vincent Bolloré, président du Comité central des armateurs de France (CCAF), délégué général de eet organisme. Il succède à Agnès de Fleurieu, qui rejoint le ministère des affaires étrangères. Agé de quarante-deux ans, administrateur civil et aneien élève de l'ENA, Edouard Berlet a commencé sa carrière en 1978 au ministère des transports. Il était, depuis avril 1990, secrétaire général du Conseil national des transports.

□ **Les services de nettoyage de l'aérogare 1 de Roissy en grève depuis une semaine.** – Détritus par terre, papiers gras et vieux journaux jonchsnt les salles d'attente, une partie des toilettes fermée, l'aérogare 1 de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy présente aux milliers de voyageurs quotidiens un visage inhabituel au neuvième jour d'une grève du personnel de nettoyage. Cette grève, menée par des salariés d'une entreprise extérieure à l'établissement public autonome Aéroports de Paris, sous la houlette des syndicats FO, CGT et CFDT, vise à protester contre le départ de trois employés de l'entreprise Bleu ciel, qui sous-traite pour le compte de la société Fougerolle. Un service minimum est assuré par une partie du personnel de Bleu ciel, ce qui permet le fonctionnement de 50 % des blocs sanitaires de l'aérogare 1.

□ **Le Coosci1 du commerce et le CNJA veulent promouvoir les fruits et légumes français.** – Une opération pour promouvoir les fruits et légumes français pendant l'été a été lancée conjointement lundi 5 juillet par le Conseil national du commeree (CNC) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). M. Jacques Dermagne, président du CNC, a ainsi invité tous les commerçants à assurer d'ici un mois une meilleure ideotifieation des fruits et légumes français, par un affichage mettant en avant leur «côté made in France» comme l'indication de la région de provenance. Il souhaite créer un *«réflexe de citoyenneté du consommateur»*. Les prix des fruits et légumes en France se sont écroulés depuis 18 mois avec une baisse de l'ordre de 30 %, a-t-il rappelé. Selon la Chambre syndicale des importateurs français (CSIF), près du tiers des fruits vendus en France viennent des pays hors CEE.

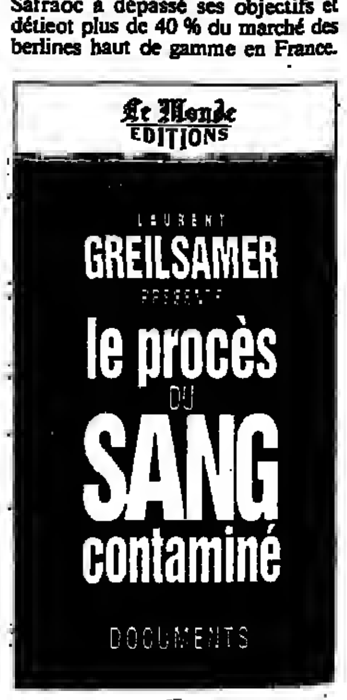

Extraits de l'Expos
à l'Assemblée

ANNEE 1992

Un exercice 1992 conforme aux prévisions

90 milliards d'investissements en cinq ans

هذه من الأصل

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Extraits de l'Exposé du Président Guy Dejouany à l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale Mixte réunie le mardi 29 juin 1993 a notamment approuvé les comptes de l'exercice 1992. Dans son allocution, Monsieur Dejouany a précisé :

ANNÉE 1992

L'année 1992 a été marquée en France à partir de l'été par le développement d'une crise économique grave dont beaucoup pensent qu'elle peut s'amplifier encore, sans que l'on puisse prévoir aujourd'hui quelle sera sa dimension maximale ni sa durée. Dans ce paysage, la bonne tenue de la plupart de nos activités et le maintien à un bon niveau de nos résultats et de notre autofinancement sont des éléments particulièrement positifs. Mais cette satisfaction ne doit pas nous faire oublier que le marasme conjoncturel, dont nous parlions déjà il y a un an, a fait place à une franche récession marquée par des baisses importantes d'activité, particulièrement au plan industriel, et par une chute du niveau général des investissements qui peut avoir des conséquences de plus en plus graves pour l'activité et pour l'emploi. L'ampleur de ce dernier problème, celui de l'emploi, a atteint une telle dimension en France qu'il est, en ce moment, et pour longtemps, le fait majeur de notre économie.

Dans une telle situation, nous avons pu, l'an dernier, maintenir globalement le niveau de nos effectifs, 198813 personnes, un peu au-dessus de celui de l'an dernier. Ces effectifs ont, en effet, marqué, en France, une progression réelle due à un certain développement d'activité dans le domaine des services, avec une croissance globale de 4000 agents environ (un peu moins en progression nette, compte tenu des évolutions de périmètre) ; tandis qu'à l'étranger, l'achèvement de certains grands chantiers entraînait des baisses d'effectifs. Dans cette résistance convenable aux effets de la conjoncture, l'efficacité des efforts de tous doit être spécialement soulignée. Dans nos métiers traditionnels, comme dans les nouveaux, l'imagination et la combativité de chacun ont été particulièrement sollicitées et continueront à l'être. Une part importante de nos activités, celles du BTP et celles de l'immobilier, a été spécialement, et avec une grande intensité, atteinte par la crise. Nous y avons fait face, en 1992, dans des conditions honorables dans le secteur du BTP. Dans l'immobilier, l'ensemble de Sari et de Seeri et des opérations d'aménagement et de promotion initiées s'est trouvé très atteint ; dans ce secteur, les opérations en cours d'exécution étaient nombreuses et souvent d'assez vaste envergure. Elles ont fait l'objet de provisions importantes et significatives qui ont été partiellement compensées par diverses plus-values sur livraisons ou cessions d'immeubles de bureaux.

Un exercice 1992 conforme aux prévisions

Pour notre Groupe, l'exercice 1992 a donc été à nouveau, avec son chiffre d'affaires de 143 milliards de francs avec son résultat de 2,906 milliards, conforme aux prévisions, quoique un peu inférieur à nos espoirs, avec aussi la vive progression de notre marge brute d'autofinancement, un exercice encore satisfaisant. Du côté de l'activité, la progression réelle de 6,3 % qui est constatée, s'est trouvée un peu limitée par l'effet de change, qui a affecté surtout les monnaies espagnole et italienne ; les progressions du chiffre d'affaires en France et à l'étranger sont tout à fait parallèles. L'augmentation du résultat est d'un peu plus de 11 % ; elle témoigne d'un bon comportement. La progression du résultat d'exploitation est de 7 % ; elle s'est trouvée un peu ralentie, mais le niveau de ce résultat est très élevé : 6 milliards de francs, et il est obtenu après 6,6 milliards de francs d'amortissements et de provisions. De son côté, le résultat financier net pèse plus lourdement. C'est l'effet du niveau inquiétant atteint par les taux d'intérêt français au cours du second semestre, taux d'intérêt réels supérieurs à 10 %, situation qui a été mortelle pour beaucoup d'entrepreneurs et qui serait devenue dangereuse pour tous, si une première détente des taux d'intérêt n'était intervenue au cours des derniers mois. Au total, c'est de 11,2 % que le résultat net est en hausse, et après prise en compte de la participation des tiers aux pertes du secteur immobilier. De son côté, la marge brute d'autofinancement 10,8 milliards de francs est en progression de 17 %. Elle représente 7,5 % du chiffre d'affaires, et elle a augmenté de 50 % au cours des cinq dernières années. Elle est toujours marquée par une croissance soutenue des amortissements et une forte augmentation du niveau des provisions nettes.

90 milliards d'investissements en cinq ans

Le montant de nos investissements est resté important, à 18,4 milliards de francs bien qu'en recul par rapport aux 20 milliards de francs de 1991, et aux 21,4 milliards de 1990, mais c'est sur un cycle pluriannuel qu'il faut juger la tendance de ces investissements. Constatons simplement qu'en cinq ans, nous aurons investi plus de 90 milliards de francs, soit une moyenne annuelle très voisine des 18,4 milliards de 1992. Les investissements industriels ont poursuivi leur progression avec 13 milliards de francs, en augmentation de 13 %. Assez vive progression de ceux-ci dans le domaine concédé, plus de 5 milliards de francs, maintien à un milliard de francs environ dans chacun des secteurs de la propreté, du BTP, de la communication, et de la Compagnie Immobilière Phénix et aussi une progression rapide de 1,2 milliard l'an dernier, des investissements du secteur de la production indépendante d'électricité aux Etats-Unis. Et au total, 4 milliards de francs investis en industriels à l'étranger.

Comme vous le savez, nos métiers concessifs, et particulièrement celui de l'eau, sont gourmands en investissements : ces métiers progressent et ils sont actuellement des métiers à immobilisations lourdes, et à immobilisations liées. Mais aussi une partie notable de nos investissements a été consacrée au développement de nouveaux métiers promis à un grand avenir. J'en cite quelques-uns : le radiotéléphone numérique en France, l'incinération des déchets, la production indépendante d'électricité aux Etats-Unis, le traitement des déchets spéciaux, la création de réseaux câblés multiservices hors de France. De leur côté, les investissements financiers, c'est-à-dire ceux de croissance externe, sont en recul assez sensible, 5,4 milliards de francs, contre 8,5 milliards de francs en 1991 et plus de 11 milliards de francs en 1990. L'ensemble de ces investissements ont été financés sans diminution du fonds de roulement, 72 % couverts par la marge brute d'autofinancement et par le prix de revient des actifs cédés, 26 % par les augmentations de fonds propres du Groupe et notamment par l'augmentation de capital de la Compagnie de juillet dernier de 4,3 milliards de francs. Le fonds de roulement a ainsi augmenté de plus de 600 millions.

Principaux ratios du bilan

Au bilan, dont le montant global est en vive progression, (187,5 milliards de francs, contre 170 milliards de francs) l'année est marquée par une nouvelle augmentation des capitaux propres, (24 milliards de francs), et des capitaux permanents (85,4 milliards) ; elle est marquée aussi par le niveau atteint par les réserves ou provisions, 23,5 milliards de francs, et par le ralentissement des investissements globaux. On constate un certain accroissement des dettes financières à long terme : 28,2 milliards de francs contre 24,7 milliards de francs mais sur ces 28 milliards de francs, près de 8 milliards de francs concernent nos obligations convertibles ou des engagements "non recourse". Le ratio "dette financière à long terme sur capitaux permanents" est en léger recul : 33,8 %, contre 34,4 l'année précédente, ce qui confirme la maîtrise assez convenable de cet endettement. Celui-ci est relativement important en valeur absolue. Il doit bien sûr être rapproché du total du bilan, 187,5 milliards de francs, et des 81,5 milliards de francs d'actifs immobilisés. Ces 28 milliards de francs, dont près de 3 milliards de francs sont gagés sur les seuls actifs financés, (financement de projets), doivent être aussi rapprochés de la valeur des divers éléments d'actifs et notamment du portefeuille et des actifs immobilisés.

Les autres ratios du bilan restent satisfaisants, notamment ceux qui font intervenir la valeur ajoutée de l'année, qui a été de 55,6 milliards de francs en 1992, et qui représente 38,5 % du chiffre d'affaires, ce ratio étant en progression constante depuis six ou sept ans.

Bonne progression de l'activité à l'étranger

Hors de France, le développement de nos activités (58,7 milliards de francs) s'est poursuivi à un rythme voisin de celui de l'activité de l'ensemble. La progression atteindrait 10 % à change constant. En Grande-Bretagne, le chiffre d'affaires exprimé en livres augmente de 3 % malgré la contraction volontaire apportée aux opérations de l'immobilier et de la construction. La progression est vive en Allemagne, 25 %, à près de 9 milliards de francs, et la situation reste de bon développement dans la plupart des autres pays européens. En Amérique, et pour l'essentiel aux Etats-Unis, progression importante, (près de 13 % à 5,3 milliards de francs) et de bonne qualité, grâce au développement d'Anjou International et d'Energies USA. Globalement, la marge brute d'autofinancement réalisée à l'étranger a été voisine de 1,8 milliard de francs, contre 1,5 milliard de francs l'année précédente. Elle provient de l'Europe à hauteur de 83 %.

PRÉVISIONS 1993

Ce que je peux annoncer pour 1993, c'est une certaine stabilité globale et probable de l'activité et du chiffre d'affaires, avec peu de croissance externe. Stabilité d'ensemble, donc, avec probablement une légère progression dans les métiers de l'eau, de l'énergie, de la propreté. Le traitement des eaux, l'incinération des déchets, la production indépendante d'électricité avançant un peu plus vivement que la moyenne, mais recul sensible de l'aménagement urbain et de l'immobilier (recul de 2 milliards de francs environ), malgré le chantier des Tours jumelles de la Société Générale, en raison de l'achèvement de certains programmes et du ralentissement de divers autres. Quelques incertitudes pour tout ce qui est travaux (BTP, travaux électriques, travaux hydrauliques) mais amélioration très probable, au second semestre et points d'appui solides. Bonne tenue des autres metiers et progression du chiffre d'affaires du radiotéléphone. Nouvelle progression aussi, modérée cette fois, du chiffre d'affaires américain, qui dépassera le milliard de dollars.

Tel est le scénario que l'on peut avoir en tête si l'on ne cède pas au pessimisme et si l'on ne fait pas de pronostic sombre sur le proche avenir de l'économie. C'est le point de vue que j'adopte personnellement, malgré plusieurs difficultés sectorielles et malgré des incertitudes assez nombreuses. Malgré cela, ou à cause de cela, je ne me sens pas capable aujourd'hui de vous indiquer quelle pourra être l'évolution de nos comptes en 1993. Tous nos efforts sont tendus vers la réalisation d'un résultat au moins égal à celui de 1992, ou légèrement supérieur, mais nous ne pouvons faire état en ce moment de véritables prévisions à ce sujet. En cette année 1993, notre comportement en matière d'investissement reste le même, avec une prudence renforcée. Je souligne que l'investissement est en lui-même un solide élément de la lutte pour l'emploi. Maintien à un niveau élevé, quoique un peu en recul, de nos investissements industriels, dont une grande partie est liée aux contrats de délégation de services que nous gérons. Vous savez que, dans la plupart de ces métiers, nous gérons des infrastructures lourdes et que la faible solvabilité des donneurs d'ordre nous conduit à prendre en charge une partie de ces investissements lourds. Progression assez vive aussi des financements de projets d'électricité aux Etats-Unis et des investissements de notre radiotéléphone ; le recul des investissements financiers devant, de son côté, se poursuivre un peu, sauf occasion imprévue. Une prévision globale, donc, de 15 à 16 milliards de francs, contre 18,5 milliards cette année. Pronostic encore plus difficile à faire pour l'endettement, en raison de l'augmentation très intense de nos efforts pour l'électricité américaine et le radiotéléphone, en raison aussi de l'évolution complexe de l'endettement immobilier qui ne me semble appelé à se dégonfler de manière importante qu'en 1994 et 1995.

Je voudrais surtout rappeler que le fléchissement important des taux d'intérêt réalisé depuis trois mois aura pour nous, et surtout s'il se développe encore, des conséquences bénéfiques. Il est difficile de donner des chiffres à ce sujet, mais nous avons essayé d'en établir quelques images. Je rappelle aussi l'importance de notre portefeuille de titres cotés immobilisés et de titres de placement (sa valeur était de 15 milliards de francs à fin 1992) et la valeur de notre patrimoine immobilier qui peut, de son côté, être estimé prudemment à plus de 12 milliards de francs.

UNE PLACE ORIGINALE ET STRATÉGIQUE

Quelques mots encore sur le marasme actuel et la position de notre Groupe dans cet univers en crise et dans le monde de demain. Je résiste à l'envie de vous énumérer quelques motifs complémentaires de pessimisme... Je citerai quand même l'absence de charisme de l'Europe administrative et juridique, qui n'est unificatrice que pour des sujets comme la guerre du concombre (après les palombes et l'escargot). Et aussi la généralisation dans certains pays des tentatives de délocalisation des emplois. Que résulte-t-il, pour nous, de cette crise ?

Il me semble d'abord que les contraintes actuelles de toute nature (monétaires, budgétaires, financières), l'appauvrissement de la plupart des agents publics, le mouvement de déréglementation, introduisent presque partout l'idée d'une gestion plus sertée, la nécessité d'attitudes plus attentives. Tout cela, ainsi que la tension concurrentielle qui apparaît spasmodiquement ou doctrinalement parfois au niveau européen, met à l'honneur la notion d'efficacité et ouvre des champs de délégation nouveaux. Dans un tel paysage, notre Groupe occupe une place originale et stratégique, car nous sommes essentiellement des délégataires locaux, responsables polyvalents ; créatifs, internationaux, insérés dans le tissu économique. Les dernières années ont vu l'intégration véritable dans l'ensemble de la vie économique de toutes les préoccupations relatives à l'environnement. La position de notre Groupe dans ce domaine est exceptionnelle pour offrir produits et services complets. Les métiers de l'environnement sont largement porteurs, ils font mieux que résister à la crise. Notre métier de base, l'eau et l'assainissement, confirme chaque jour ses énormes possibilités de croissance, notamment géographique. Il y a aussi la dynamique des autres métiers de l'environnement, plus jeunes et à fort effet d'appel, par exemple dans le monde de la propreté et des déchets, mais aussi celui de l'image. La demande croît très vite, mais elle devient plus professionnelle, plus technique. Nos technologies, nos moyens, notre organisation nous permettent d'y faire face. Nous ne laissons pas passer les occasions.

Ces mêmes préoccupations poussent aussi nos autres métiers. Tous ont en commun la même tendance : la recherche de l'efficacité.

Mobilisés au service de l'économie et de l'emploi

Encore un mot sur le problème de l'emploi dont l'importance est actuellement si fondamentale et qui, je crois, envahit l'esprit et les sentiments de chacun, chacun en tant qu'agent économique et chacun en tant qu'individu solidaire. Notre Groupe est un très important employeur (155 000 agents en France). Il est créateur d'emplois, il forme aux métiers du futur et les emplois qu'il crée sont, pour la plupart, bien spécifiques. Ils ont, comme la plupart de nos métiers, services et entreprises, des vertus locales. Ces emplois sont localisés et, plus précisément, non délocalisables : c'est une qualité rare actuellement. De plus, notre mobilisation permanente dans nos métiers traditionnels enrichit ceux-ci d'une valeur ajoutée croissante et nos diversifications ne sont pas destructrices d'emplois. La plupart de nos métiers, donc, auto-développent l'emploi en même temps que leur activité. Je voudrais rappeler d'ailleurs, comme je l'ai fait récemment dans un autre cénacle, cette phrase de Henry Ford : "Ce n'est pas l'employeur qui paye les salaires, c'est le client !" L'emploi dépend donc aussi et surtout d'une reprise de la consommation que le niveau actuel de l'épargne rendrait parfaitement possible en France. En conclusion, je vous dirais que nous avions prévu une bonne partie des difficultés actuelles. Nous avons essayé d'en prévenir ou d'en amoindrir les effets par l'investissement et par l'emploi, en restant collés à nos métiers de base et au développement de ceux-ci.

L'humble réalisme de gestion

Les difficultés actuelles stimulent notre spécificité et notre esprit d'entreprise et nous incitent à aborder les problèmes difficiles de l'instant (immobilier, communication, construction) dans un esprit de plus en plus professionnel et de plus en plus international. C'est dire que, plus que jamais, nous nous organisons dans la durée. Notre point fort est souvent de savoir anticiper. Et nous considérons que notre capacité de promouvoir l'investissement (cette capacité a été de 90 milliards en cinq ans) reste mobilisée au service de l'économie et du développement, donc aussi de l'emploi. Tous ces éléments font que notre Groupe, tout en prenant sa part, toute sa part, des difficultés actuelles, s'organise pour augmenter encore son potentiel et continue d'imaginer, d'anticiper, de progresser avec une grande force collective. Ce qui reste immuable pour nous, c'est ce que j'appellerais l'humble réalisme de gestion des entreprises prudentes. Et le meilleur moyen pour notre Groupe d'assurer sa responsabilité d'agent économique, c'est que les mots-clés de la période actuelle restent : solidarité, efficacité».

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale a approuvé la proposition du Conseil d'Administration de verser un dividende net de 43 francs par action (64,50 francs avec l'avoir fiscal). La distribution globale s'élève à 1075,5 millions de francs en augmentation de 16,9 % par rapport à l'exercice précédent. Chaque actionnaire peut opter soit pour le paiement en espèces de ce coupon, soit pour le paiement en actions. Dans ce dernier cas, les actions nouvelles seront émises au prix unitaire de 1972 francs.

Les actionnaires devront exercer leur option entre le 5 et le 30 juillet 1993 inclus.

Informations Actionnaires - 05 05 55 66 - 3616 CLIFF

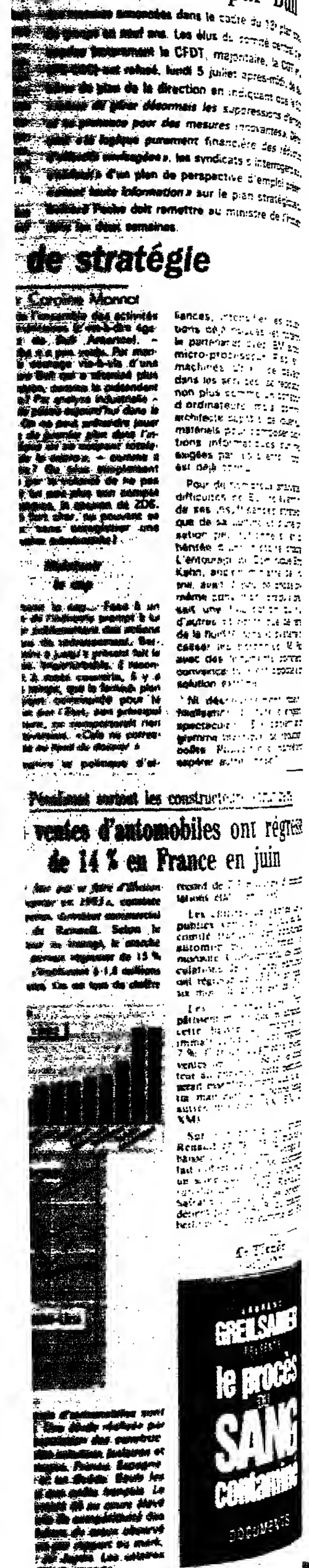

ÉCONOMIE

Le sommet des sept pays industrialisés à Tokyo

Du bon usage du club des très riches

Tous les ans, invariablement, revient la même question : à quoi sert le G7 ? Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, qui devrait s'ouvrir mercredi 7 juillet à Tokyo, est presque une caricature. Le gouvernement hôte de la rencontre est sur le point de démissionner. Plusieurs autres sont assez peu populaires à l'intérieur de leurs frontières. Les économies des Etats industriels sont affaiblies. Les Sept ne trouveront de solution ni à leur récession économique ni au conflit armé en ex-Yougoslavie. Et, une fois le sommet terminé, les batailles commerciales entre les Etats-Unis et l'Europe devraient reprendre leur cours *(lire l'article de Philippe Lemaitre).*

Alors, pourquoi se rencontrer ? La question, habituelle, prend cette année un tour nouveau, car les Sept consacreront justement une partie de leurs discussions à l'avenir de leur club. Avec, comme point de départ et prétexte à la discussion, l'éventuelle ouverture d'un bureau du G7 à Moscou, proposée par les Etats-Unis. Car si un tel bureau était ouvert, la vocation du G7 – qui n'a jamais eu pour l'instant ni salarié ni papier à en-tête – pourrait s'en trouver profondément modifiée.

Tout le monde est d'accord, et depuis fort longtemps, pour dénoncer la dérive médiatique du G7 et ses maigres résultats. Rares, cependant, sont ceux qui remettent radicalement en cause l'existence même du groupe, qui permet au moins aux «grands» de dialoguer librement et sert à l'occasion de catalyseur d'idées ou de lanceur de projets internationaux. Initialement conçues comme des *«causeries au coin du feu»* par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui invita quelques collègues en 1975 au château de Rambouillet (Yvelines), les rencontres sont rapidement devenues un point de passage obligé des relations internationales, dont les fastes sont parfois restés célèbres, comme à Versailles en 1982. Les experts des gouvernements travaillent pendant des mois à la rédaction du communiqué, et les «sherpas» (représentants personnels des chefs d'Etat) sillonnent le monde pour préparer les rencontres. Que les dossiers soient simples ou ardus, consensuels ou conflictuels, le G7 se doit de les aborder tous. Et le «succès» d'un sommet, décrété par la presse, tient souvent à peu de choses : une annonce opportune, une déclaration interprétée favorablement... En fait, constate un habitué, *«les sommets sont en général considérés comme réussis lorsqu'il y a une croissance forte et des leaders populaires»*. Pas de chance pour Tokyo...

Dérive dangereuse

La première institutionnalisation du G7, c'est d'abord son nom ; car le G7 n'existe pas en tant qu'institution. Il s'agit simplement de *«sommets annuels des chefs d'Etat et de gouvernement»* (une fois par an) et de *«réunions des ministres des finances et gouverneurs des banques centrales»* (en général entre trois et cinq fois par an), ces derniers s'étant auto-baptisés *«groupe des Sept»* au fil des communiqués.

Au-delà de ces considérations, une véritable institutionnalisation de ces rencontres, symbolisée par la création envisagée d'un bureau à Moscou, ne paraît pas sans dangers. Certes, la survie de l'économie russe est une tâche primordiale pour la communauté internationale et mérite une attention toute particulière. Cependant, et c'est la position officielle de la France, l'ouverture d'un bureau à Moscou serait une dérive dangereuse pour la crédibilité du groupe. En tant qu'organe informel, les Sept n'ont jusqu'à présent jamais eu de véritables responsabilités ni de comptes à rendre. Or, s'ils étaient mandatés pour coordonner l'aide à la Russie, ils interviendraient forcément dans la politique économique de ce pays.

Comme le rappelait un responsable français, dans les pays récipiendaires de crédits internationaux, c'est souvent le bureau du Fonds monétaire international (FMI) qui est saccagé le premier lorsque la population se révolte contre la dureté des temps. Le meilleur exemple est celui des émeutes de Caracas, au printemps de 1989. Les conséquences d'une rébellion contre un bureau des Sept à Moscou dépasseraient sûrement la simple question de l'aide, dans ce pays où les rapports avec «l'Occident» ont toujours été complexes. Ensuite, estiment les dirigeants français, les bonnes raisons de créer des bureaux dans d'autres Etats ne manqueront pas. Or, la plupart des gouvernements estiment que le nombre d'institutions internationales existant est déjà suffisant, comme en témoignent les difficultés actuelles de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Une institutionnalisation des tâches du G7 poserait également le problème des relations entre les pays industriels et le reste du monde. Les premiers, qui détiennent plus de la moitié de la richesse mondiale, se sont toujours défendus de l'accusation fréquemment faite de *«directoire mondial»*. Effectivement, les véritables prises de décisions sont plutôt rares lors des sommets. Cependant, le fruit des réflexions en matière de taux de change ou de commerce influence la quasi-totalité des économies du monde. Prises par une institution officielle, les décisions deviendraient plus facilement la proie des critiques, ne serait-ce que parce que les plaignants auraient une adresse officielle où adresser leurs réclamations.

En outre, la physionomie de l'économie mondiale a tellement changé que la composition du G7 peut être légitimement contestée. En avril, le FMI lançait une bombe en affirmant, grâce à un nouveau calcul des richesses des Etats, que le poids des pays industriels avait nettement reculé au profit de certains pays du tiers-monde. Même si les interprétations de ces calculs sont exagérées, ils reflètent la prise de conscience qu'une partie du tiers-monde est dorénavant un *«nouveau monde»*, pas encore aussi industrialisé que les Sept, mais bien moins faible que par le passé. Pourquoi donc admettre au G7 le Canada, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France, au lieu de l'Indonésie, du Brésil, de l'Inde et de la Chine ? Et que faire de la Russie, invitée depuis trois ans en marge des sommets ? Cette année, le premier ministre japonais, Kiichi Miyazawa, s'est contenté de recevoir poliment, lundi 5 juillet, le président indonésien Suharto, qui représente une centaine de pays non-alignés et comptait bien se faire entendre des Sept.

L'épaisseur des agendas

L'une des causes des interrogations actuelles sur le G7 réside dans la multiplication des points en discussion. Car lorsqu'un sujet est mis à l'ordre du jour, il devient en général très difficile de l'en écarter les années suivantes. Derrière les quatre thèmes officiellement au programme des entretiens de Tokyo – croissance et emploi, questions monétaires, commerce international, aide à la Russie, – on trouve des sujets aussi divers que la dette du tiers-monde, la lutte contre le blanchiment de l'argent ou la pollution des océans.

Or, la plupart des résultats positifs obtenus au G7 touchent des sujets relativement consensuels et souvent purement financiers. Les thèmes plus vastes – coordination des politiques économiques, environnement – n'ont souvent mené qu'à des réflexions très générales. L'explication vient sans nul doute en partie de l'ampleur même de ces derniers thèmes. Mais elle réside peut-être aussi dans la difficulté pour les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales, chevilles ouvrières du G7, de faire avancer des dossiers qui ne sont pas strictement les leurs. D'où certaines idées actuellement avancées d'organiser des rencontres au niveau d'autres «spécialistes». *«Les années 80 étaient les années de la finance et de la monnaie. Les années 90, ce n'est plus du tout cela, c'est le commerce international qui est la préoccupation majeure»*, remarque un observateur. Le président Clinton s'est prononcé, lundi 5 juillet, en faveur d'un sommet des responsables économiques et sociaux des Sept consacré au chômage, cet automne aux Etats-Unis.

Pour l'instant, il est probable que la proposition d'ouverture d'un bureau à Moscou débouchera sur une simple coordination entre ambassades des pays industriels dans la capitale russe. Ce qui laissera du temps aux dirigeants pour réfléchir à l'avenir de leur groupe, à l'extension ou à l'institutionnalisation de leurs fonctions. Sans nul doute, le prochain sommet, en Italie, aura une dimension plus modeste, tant la difficulté et le formalisme de l'exercice de Tokyo sont critiqués. Avide de traiter l'ensemble des grands sujets économiques mondiaux, le G7 pourrait, dans un premier temps, pourquoi pas, recenser l'ensemble des instances multilatérales existantes, juger de leur capacité à prendre des décisions bénéfiques pour la communauté internationale, et, le cas échéant, tenter d'améliorer leur fonctionnement. Il serait dommage que les dirigeants des pays industriels renoncent trop vite à leur «club» informel au profit de structures plus lourdes.

FRANÇOISE LAZARE

Un rapport du Fonds des Nations unies pour la population

100 millions d'émigrés dans le monde

Les migrations s'accroissent sur tous les continents, et l'on compte dans le monde quelque 100 millions de migrants, ce qui représente près de 2 % de la population, rappelle le rapport du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), qui vient d'être publié. L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord en abritent chacune quelque 15 millions. Mais l'Afrique au sud du Sahara en compte 35 millions : on estime à 30 % la proportion d'étrangers en Côte d'Ivoire. *«La Nigéria comme le Ghana, exportateur net de main-d'œuvre qualifiée, est aussi le point d'arrivée de groupes assez importants de migrants.»*

De même, le Moyen-Orient, à la veille de la guerre du Golfe, comptait quelque 10 millions d'immigrés : ceux-ci, aux deux tiers des Asiatiques, formaient 70 % de la population active des pays de la péninsule Arabique. Mais l'Extrême-Orient est lui-même à la fois pourvoyeur et récepteur de main-d'œuvre. Les Philippines, premier fournisseur, ont délivré 550 000 permis de sortie pour la seule année 1991. Mais Singapour compte 175 000 travailleurs étrangers représentant 15 % de sa population active, et *«la Malaisie qui fournit des travailleurs qualifiés au Japon, abrite elle-même 1 million d'immigrés en situation irrégulière venus d'Indonésie et un certain nombre d'autres venus de Thaïlande»*.

Mais l'émigration n'est pas seulement internationale : selon le rapport, *«pauvreté rurale, forte fécondité et dégradation de l'environnement chassant chaque année 20 à 30 millions d'habitants les plus pauvres du monde vers les villes»*. Selon les projections des Nations unies, les pays en développement devraient compter en l'an 2000 quelque 300 villes de plus de 1 million d'habitants au lieu de 125 aujourd'hui (dont 37 en Afrique). Mais dans ces villes débordées par l'afflux des arrivants, beaucoup d'habitants se trouvent en situation précaire : on estimait ainsi en 1990 que les squatters représentaient 44 % de la population de Calcutta, 42 % de celle de Bombay et 30 % de celle de Delhi.

G. H.

---

les grands *entretiens* du Monde

avec

• Pierre Hassner • Samir Amin • Yoshikazu Sakamoto • Jorge Semprun • Philippe Herzog • Francesco Rosi • André Gorz • Alain Jaxa • Emmanuel Levinas • Michel Foucher • Krzysztof Pomian • Alain Finkielkraut • André Glucksmann • Bernard-Henri Lévy • Algirdas-Julien Greimas • Ismaïl Kadaré • Bartolomé Bennassar • Mario Segni • Max Gallo et Alain Touraine • Joël Roman • Umberto Eco • Michel Crozier • Charles Millon • Raymond Barre et Jean Peyrelevade • Elie Cohen • René Lenoir • Georges Vedel et Olivier Duhamel • Blandine Kriegel • Claude Lefort • Cornelius Castoriadis • Pierre Bourdieu • Jacques Attali • François Furet • Jacques Le Goff • Françoise Héritier-Augé • Francis Fukuyama et Bernard Bourgeois • Marc Augé • Georges Duby

Hors série – Tome 1 – 38 francs
en vente chez votre marchand de journaux

Résoudre le différend commercial

Suite de la première page

Telle est bien l'intention que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la délégation de la Communauté ont manifestée lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, le 2 juillet à Bruxelles.

Il reste donc à savoir comment se résoudra cette différence d'approche. Cela dépendra des résultats de la «quadrilatérale», rassemblant les ministres du commerce extérieur des Etats-Unis, du Japon, du Canada, ainsi que sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, qui, réunie le 6 juillet, également à Tokyo, devait s'efforcer de rapprocher les points de vue sur ce qu'on appelle «l'accès aux marchés», c'est-à-dire les réductions de droit de douane sur les échanges de produits manufacturés et la libéralisation des échanges de services.

C'est là un des principaux chapitres de l'Uruguay Round encore en suspens. La CEE insiste notamment pour que les Etats-Unis réduisent de façon significative les droits élevés – ce qu'on appelle les *«pics tarifaires»* – qu'ils appliquent aux importations de produits textiles.

Une récente réunion de la «quadrilatérale», consacrée aux mêmes dossiers, n'a rien donné. Dans l'hypothèse où des progrès auraient été enregistrés mardi, le sommet pourrait en prendre acte et les transmettre avec ses vœux de succès à Genève où il faudrait les faire entériner par les autres «parties contractantes» du GATT.

«Il est exclu que le G 7 endosse les résultats qui auront eu lieu la veille à la «quadrilatérale», avait averti Alain Juppé à Bruxelles, voulant ainsi souligner que, s'agissant de la Communauté, il revenait d'abord au conseil des ministres des Douze de prendre connaissance et, le cas échéant, d'avaliser le compromis accepté par la Commission. La France ne veut pas voir se répéter la mésaventure qui lui est arrivée avec le dossier agricole : en novembre 1992, la Commission avait conclu, avec les Etats-Unis, un pré-accord agricole, dit de Blair House, dont on assure maintenant qu'il est intouchable, alors que le conseil des ministres des Douze ne s'est pas prononcé.

Cela dit, sauf si les résultats obtenus par la «quadrilatérale» s'écartent sensiblement des positions arrêtées par les Douze – et on peut faire confiance à Leon Brittan pour éviter une telle erreur – il paraît difficile que François Mitterrand ne s'associe pas aux déclarations qui seront faites alors pour se féliciter d'une telle «percée».

Que se passera-t-il en revanche si, une nouvelle fois, les pourparlers menés au sein de la «quadrilatérale» n'aboutissent à rien ? Le sommet, poussé dans ce sens par le président Clinton, sera-t-il tenté de prendre en main la négociation ? Ce serait une démarche qui, si ce qui a été dit à Paris les jours passés a un sens, devrait se heurter à de vives réticences de la part de la France.

Des sanctions «inacceptables»

Sans compter que le débat sur «l'accès au marché» porte également sur les échanges d'acier, pour lesquels il est proposé de supprimer complètement les droits de douane actuellement appliqués. Aux yeux de la Communauté, et assurément avec une particulière détermination aux yeux de la France, un tel exercice est privé de toute signification tant que les Américains maintiendront les sanctions qu'ils appliquent aux importations de produits sidérurgiques en provenance de la Communauté et que celle-ci a qualifiées à plusieurs reprises d' *«inacceptables et infondées»*. Cette querelle de l'acier peut surgir dans les délibérations du sommet et faire monter la tension.

Au reste, toute discussion à propos de l'Uruguay Round qui dépasserait le niveau des généralités risquerait fort de déraper : les positions demeurent éloignées sur plusieurs volets de la négociation. Ainsi, comme le confirmait Bill Clinton dans son entretien au *Monde*, les Américains n'ont pas du tout l'intention de s'en remettre à l'arbitrage du GATT et de renoncer à leur arsenal de mesures défensives nationales pour régler les différends pouvant surgir avec leurs partenaires commerciaux. Or c'est là une revendication à laquelle la Communauté affirme être très attachée.

Surtout, demeure intacte l'opposition de la France au pré-accord agricole de Blair House. A quel moment cet abcès sera-t-il percé ? A l'automne, pense-t-on à Bruxelles. Les Français expliquent de leur côté qu'ils indiqueront, le moment venu, comment le pré-accord devra être aménagé pour qu'ils puissent l'accepter. En réalité, et c'est là, sur le plan tactique, le meilleur atout dont ils disposent, le pré-accord est incomplet.

La partie, très importante pour la Communauté, concernant les engagements à l'importation n'a pas été réglée ou plutôt fait l'objet d'une différence d'interprétation entre la CEE et les Etats-Unis, ceux-ci entendant que l'Europe achète à l'extérieur bien davantage qu'elle n'en a l'intention. Les Français pensent que si, sur ce point, les Américains n'assouplissent pas leur position, le pré-accord agricole apparaîtra aux yeux de l'ensemble des Européens comme déséquilibré et qu'il y aura alors une majorité d'Etats membres pour demander qu'il soit renégocié.

Mais on n'en est pas là. Pour l'instant, les Etats-Unis considèrent qu'à Blair House la Communauté a donné sa signature et qu'elle doit l'honorer. C'est également le point de vue de Leon Brittan, le principal négociateur de la CEE, et sans doute, au bout du compte, de la plupart des partenaires de la France, même lorsque le pré-accord de Blair House ne leur plaît guère.

Stimuler l'emploi

Rien n'est venu indiquer que les Américains seraient prêts à faire un quelconque geste pour faciliter la tâche de Paris. Les idées, volontiers développées à Bruxelles, sur une supposée convergence des intérêts stratégiques américains et européens, convergence qui concernerait également les affaires commerciales, ne sont apparemment guère partagées aujourd'hui par Washington. L'administration Clinton vit à court terme, sa priorité affichée étant de stimuler l'emploi et la reprise aux Etats-Unis en favorisant les exportations. Elle est parfaitement consciente des divisions existant dans la Communauté, en particulier entre la France et ses partenaires, et en jouera sans vergogne au moment où elle le jugera opportun, si un tel comportement devait contribuer à fortement ébranler la cohésion communautaire.

Le sommet de Tokyo pourrait donner l'occasion de confirmer cette évaluation de l'attitude américaine. Dans l'avenir qui se dessine, la crise transatlantique n'est peut-être pas l'élément le plus préoccupant : somme toute, elle est déjà présente avec l'embargo décrété sur les importations d'acier en provenance de la CEE. La perspective d'une crise européenne, qui éclaterait au moment où les tribulations du traité de Maastricht touchent à leur fin et serait regardée avec indifférence à Washington, comme une gesticulation lointaine, est plus grave. D'autant qu'à Paris, certains semblent en prendre leur parti.

Les chefs d'Etat et de gouvernement auront un échange de vues, probablement assez approfondi, sur la situation économique mondiale. Chacun met déjà du sien pour tenter d'assainir une économie dont les performances ne sont, en général, guère brillantes. Les Etats-Unis s'emploient à réduire leur déficit budgétaire, l'Europe baisse ses taux et le Japon pratique la relance de l'activité qu'on attend de lui.

Les Sept se pencheront peut-être un instant sur la manière de mieux coordonner leurs efforts conjoncturels : à l'initiative de James Baker, alors secrétaire au Trésor, ils avaient arrêté des orientations dans ce sens, lors d'un précédent rendez-vous à Tokyo, en 1986, mais ces belles résolutions n'ont jamais été suivies d'effet.

Comme c'est désormais l'habitude, les Sept consacreront une partie de leur réunion à faire le point sur le concours qu'ils apportent au redressement économique des nations issues de l'ex-URSS, et, en particulier, de la Russie. Le bilan n'a rien d'encourageant. Qu'il s'agisse du Fonds de privatisation, de l'aide au renforcement à la sécurité des centrales nucléaires ou de toute autre forme de soutien, les promesses faites jadis n'ont pas été tenues, et tous les montants ronflants annoncés, se chiffrant en dizaine de milliards de dollars, devront être révisés à la baisse. Les Etats-Unis ont une responsabilité particulière dans cette inflation des ambitions non accomplies. Pour échapper au ridicule, ce sommet devra réapprendre le réalisme et la modestie.

PHILIPPE LEMAITRE

Un appel de M. Sutherland en faveur du libre-échange

Peter Sutherland, le nouveau directeur général du secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a profité de la rencontre de Tokyo pour lancer son premier message officiel en faveur du commerce international. *«Si les responsables du G7 sont sincères dans leur volonté de réduire le chômage, de relancer la croissance et de créer un dynamisme nouveau, ils peuvent le faire en participant activement à la conclusion du cycle de l'Uruguay»*, a déclaré M. Sutherland.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 5 juillet, il s'est inquiété des conséquences négatives d'un éventuel report de la date de clôture des négociations, fixée au 15 décembre. Si les responsables des pays industriels ne prennent pas leurs responsabilités, c'est *«tout ce qui a été bâti depuis 1947»* (date de la création du GATT) qui sera mis en péril, a-t-il affirmé.

---

sur le GATT

Le commerce mondial

II. – Les volte-face de l'administra

Les grands courants des

…sept pays industrialisés à Tokyo

riches

Un appel de M. Sutherland en faveur du libre-échange

et les discussions sur le GATT

Le commerce mondial désorienté

II. – *Les volte-face de l'administration Clinton*

La montée du chômage et la crise aidant, le libre-échange n'a plus bonne presse dans le monde (*le Monde* du 6 juillet). Aux Etats-Unis, l'administration Clinton balance entre plusieurs attitudes contradictoires qui créent un climat de guerre froide entre les partenaires du G 7.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Si Bill Clinton a réellement une politique commerciale, alors ce doit être le secret le mieux gardé à la Maison Blanche ! », s'exclamait récemment l'hebdomadaire *Newsweek* dans un article consacré aux volte-face de l'administration démocrate à l'égard de ses principaux partenaires commerciaux, notamment européens.

Le fait est que les prises de position successives du président américain depuis janvier ont de quoi donner le tournis. Tel jour, M. Clinton, face aux ouvriers de l'automobile à Detroit ou à leurs collègues de l'aéronautique à Seattle, se veut résolument protectionniste, au nom de la sauvegarde de l'emploi. Le lendemain, il prône l'abolition des barrières douanières au Texas, où il est venu défendre l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui doit unir le 1er janvier prochain les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Quelques jours plus tard, il se lance dans un surprenant plaidoyer en faveur du multilatéralisme et de l'Uruguay Round devant les étudiants de l'université de Washington. Comprenne qui pourra.

Faute de disposer d'un véritable code de la politique commerciale américaine, les milieux d'affaires et les partenaires des Etats-Unis en sont réduits à essayer d'interpréter une jurisprudence élaborée au rythme des mesures, généralement punitives, annoncées soit par Mickey Kantor, le ministre américain du commerce extérieur, soit par son homologue du commerce (intérieur), Ronald Brown, devenus la « bête noire » des libre-échangistes européens.

Accélérer les négociations

Mais le flou ne peut être entretenu indéfiniment quand on représente la deuxième puissance exportatrice mondiale qui, en 1992, aura vendu pour 447 milliards de dollars à l'étranger. Loin derrière la Communauté européenne (556 milliards), mais avec une confortable avance sur les exportateurs japonais (340 milliards). Au sommet de Tokyo, le président des Etats-Unis va retrouver ses pairs du G 7 pour la première fois depuis son entrée à la Maison Blanche. Il devra offrir aux six autres chefs d'Etat et de gouvernement d'abord un engagement renouvelé en faveur de l'Uruguay Round – dont il a assuré qu'il souhaitait l'aboutissement avant la fin de l'année –, et ensuite une double explication de textes.

D'une part, sur la façon dont il entend concilier les principes d'une approche multilatérale, conforme à l'esprit du GATT, avec la naissance du « bloc régional » qui devrait voir le jour l'année prochaine avec l'ALENA. D'autre part, sur la notion de *managed trade* ou « commerce administré », – qui apparaît de plus en plus comme le type de relations bilatérales souhaitées par les Américains, et qui porte l'estampille de Laura Tyson, la présidente des conseillers économiques de Bill Clinton, dont l'influence, au moins sur ce chapitre, est déterminante.

Sur les négociations de l'Uruguay Round, qui s'éternisent depuis sept ans, M. Clinton a demandé au mois d'avril la reconduction de la procédure dite *fast-track*, qui lui permet d'accélérer les négociations sans en référer à tout instant au Congrès. Il s'est dit aussi prêt à *« faire des efforts extraordinaires »* pour parvenir à un accord sur un abaissement des barrières douanières appliquées aux textiles, aux services et aux produits agricoles, tout en obtenant une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

Mais les discussions qui se sont déjà déroulées fin juin à Tokyo pour préparer le sommet ont fait mauvaise impression. Mickey Kantor a en effet rejeté la proposition de la CEE de réduire ses tarifs sur les ordinateurs, les « puces » et d'autres produits électroniques, en échange d'une réduction plus importante que prévu des tarifs douaniers pratiqués par les Etats-Unis dans le domaine textile et dans l'habillement. De plus, les partenaires commerciaux des Etats-Unis ne vont pas manquer d'attaquer le président Clinton sur les dernières « mesquineries » de Mickey Kantor – à propos de l'accès aux marchés publics de l'Etat fédéral américain, – ou sur le « coup de sang » de Ronald Brown, qui a brusquement relevé les droits antidumping applicables aux entreprises sidérurgiques étrangères. Autant de dispositions ouvertement protectionnistes qui cadrent mal avec le comportement d'un *free-trader*, partisan d'une circulation sans entraves des biens et des marchandises.

Si l'Europe est importante au regard des grands équilibres commerciaux, elle n'est pas la préoccupation première de l'administration américaine : la balance commerciale des Etats-Unis est plutôt légèrement excédentaire à l'égard des Douze (100,6 milliards de dollars d'exportations contre 94 milliards d'importations en 1992). La *« principale priorité »* (*sic*) de Bill Clinton est l'aboutissement des négociations sur l'ALENA, lequel, assure-t-il, doit créer *« des centaines de milliers d'emplois »* pour les Américains. Le Canada a déjà ratifié l'accord et le Mexique a entrepris un intense travail de lobbying aux Etats-Unis pour encourager le Congrès américain à faire de même. Mais les protectionnistes n'ont pas désarmé et l'opinion publique reste divisée entre l'espoir que font naître ces éventuels emplois nouveaux et la crainte d'une délocalisation de la production américaine.

Mais en réalité le véritable centre d'intérêt de l'équipe Clinton est le Japon et, au-delà, l'ensemble de la région Asie-Pacifique, où la croissance économique est bien supérieure à celle de l'Europe, plongée dans une récession quasi générale. Dans l'immédiat, le président américain veut s'attaquer au déficit de la balance commerciale, dont le Japon reste le principal artisan. En 1992, le déficit commercial américain a atteint 84,3 milliards de dollars, en augmentation de 29 % sur l'année précédente. Et à lui seul le Japon a constitué plus de la moitié de ce déficit. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée : en avril le déficit commercial a atteint 10,49 milliards de dollars et le déséquilibre avec le Japon est le plus élevé depuis cinq ans et demi.

Le problème n'est pas nouveau. Mais l'administration Clinton entend lui porter remède. A sa façon. C'est le sens des discussions – difficiles – qui se déroulent en ce moment entre les Etats-Unis et le Japon, qui, si elles aboutissent, peuvent inciter la Maison Blanche à renouveler l'expérience avec d'autres pays de la région. Les Etats-Unis voudraient conclure un pacte commercial comportant des « obligations de résultats », sous forme d'objectifs chiffrés indexés sur des données macroéconomiques. Ils veulent aussi déterminer un mode de calcul des progrès accomplis par le Japon pour réduire son excédent commercial avec les Etats-Unis. Tokyo a toutefois refusé jusqu'à présent de se plier à ces exigences.

« La requête américaine tout comme la suggestion d'instaurer des restrictions volontaires à l'exportation sont contraires aux principes du libre-échange », a fait valoir Tokyo. Le Japon doit non seulement ouvrir ses frontières mais stimuler la demande intérieure, estimait récemment Lawrence Summers, le secrétaire adjoint au Trésor chargé des affaires internationales, dans le *Herald Tribune*. *« Parmi les membres du G 7, le Japon est la seule nation à connaître une situation budgétaire saine. Le dernier plan de relance de l'économie* [nippone] *constitue certes un premier pas dans cette direction, mais il importe, dans l'intérêt du monde, que le Japon prenne durablement l'engagement de mettre la politique budgétaire au service de l'ajustement externe »*, indiquait-il.

C'est à ce stade qu'interviennent les adeptes du « commerce administré », une notion qui ouvre la voie à une véritable politique industrielle. Mme Tyson part du constat que le credo en faveur du libre-échange, prôné par les précédentes administrations, était compréhensible tant que les Etats-Unis disposaient d'une incontestable supériorité technologique sur leurs concurrents. Mais elle estime qu'il n'est plus adapté à la situation actuelle puisqu'il a surtout contribué à faire perdre aux Etats-Unis d'importantes parts de marché et des emplois qualifiés. L'ancien professeur de Berkeley préconise donc, dans les secteurs de haute technologie, une politique systématique d'accès aux marchés étrangers qu'elle estime fermés à la concurrence. Avec, si possible, des objectifs chiffrés négociés avec tel ou tel partenaire et la menace de recourir à des sanctions si ces objectifs ne sont pas atteints.

Divisions au sein du cabinet présidentiel

L'administration Clinton n'a pas la primeur de cette initiative. C'est en 1986 que les services de Ronald Reagan avaient signé avec leurs homologues nippons un accord bilatéral (reconduit par l'administration Bush) visant à garantir aux Etats-Unis, à la fin décembre 1992, 20 % du marché nippon des semi-conducteurs – un marché évalué à quelque 21 milliards de dollars aujourd'hui. Par miracle, la part de marché américaine a justement atteint cet objectif au dernier trimestre 1992, les Etats-Unis détenant ainsi la plus large part du marché nippon des semi-conducteurs sans avoir à manier le bâton. Ce succès a incité Washington à généraliser cette « obligation de résultats » à d'autres domaines : pièces détachées pour l'automobile ou accès aux services financiers. Mais Tokyo a répondu jusqu'ici par la négative.

A ceux de ses détracteurs qui lui reprochent des tendances protectionnistes, le président Clinton rappelle qu'il s'est opposé à une décision tarifaire visant les minivans et qui aurait pénalisé les vendeurs nippons. De la même façon, la nouvelle administration a finalement refusé de renchérir les taxes à l'importation.

Il reste que le débat persiste, au sein du cabinet : d'un côté, Laura Tyson et Mickey Kantor, appuyés par les membres du Congrès issus des Etats menacés par les importations, veulent faire de Bill Clinton non pas un *free-trader* adepte du libre-échange classique, mais un *fair-trader*, simplement soucieux d'équité dans l'accès aux marchés. De l'autre coté, les tenants d'une sorte de nouvel ordre commercial qui s'appliquerait à tous et partout. Parmi ces derniers figurent Lloyd Bentsen, le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, le président du Conseil économique national, et Lawrence Summers, l'adjoint de M. Bentsen. Rien ne dit que ledit débat sera tranché à Tokyo. Pour faire accepter par le Congrès et par l'opinion publique les deux dossiers qu'il s'est engagé à boucler avant la fin de l'année – l'ALENA et l'Uruguay Round, – le président Clinton sait qu'il doit faire montre d'une grande agressivité sur le thème de la défense de l'emploi et des intérêts vitaux du pays. Quitte à créer un climat de guerre froide au sein du G 7.

SERGE MARTI

Les grands courants des échanges internationaux

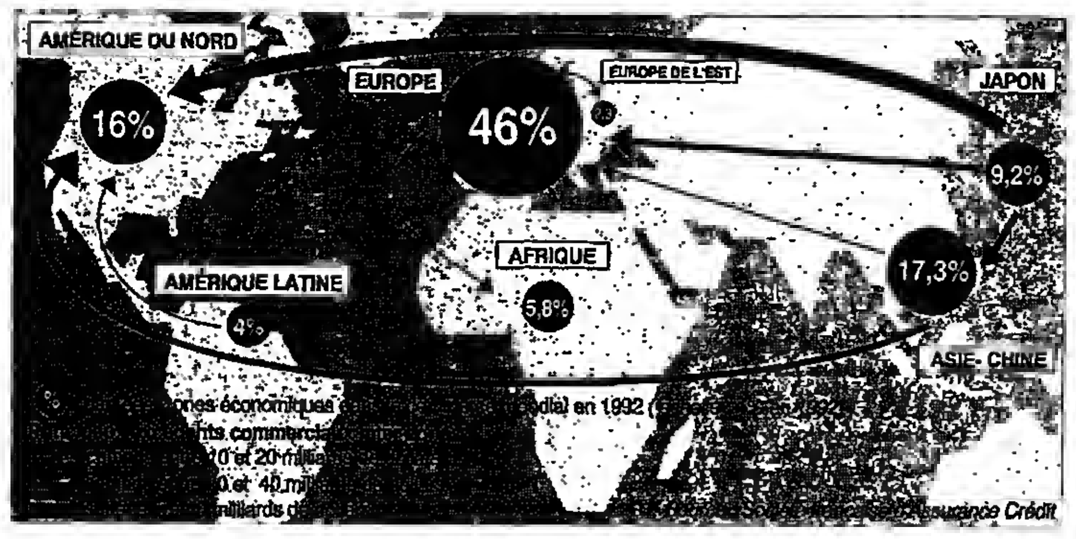

Prochain article :
L'Europe, forteresse déchirée
par Philippe Lemaitre
L'Est au ban des accusés
par Françoise Lazare

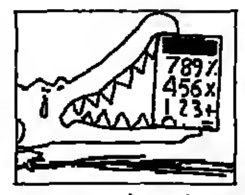

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Le Centre national du cinéma créancier brouillon de l'audiovisuel

Mis sur la sellette au titre des aides à la production cinématographique (*lire l'encadré*), le Centre national du cinéma (CNC) est aussi interpellé par la Cour des comptes pour les aides à l'audiovisuel. Les avances remboursables aux producteurs de programmes de télévision instituées en 1984 ont géré des budgets cumulés de 277,7 millions de francs *« sans aucune rigueur, notamment en ce qui concerne leur remboursement »*. Le CNC, accuse la Cour des comptes, n'a rappelé aux producteurs leurs obligations, qu'une seule fois, en 1985. *« En 1992, le simple envoi d'une lettre de rappel aux bénéficiaires a permis de recouvrer près d'un million de francs »*.

A partir de 1985-1986, de nouvelles formes d'aides ont vu le jour. Mais comme pour le cinéma, les contrôles effectués sur les conditions d'attribution ont été *« insuffisants »*. Des aides accordées pour des œuvres non réalisées n'ont jamais été récupérées et la *« constatation d'anomalies »* (cumul des aides cinéma et télévision par exemple) n'a jamais fait l'objet de demandes de remboursement. Dans sa réponse, le CNC reconnaît certaines défaillances dans le recouvrement des créances. Une réorganisation a déjà commencé de porter ses fruits. Le CNC explique également qu'il serait absurde de mettre en place un appareil de contrôle systématique qui serait déficitaire par rapport au bénéfice attendu.

Y.M.

Aider les filous romantiques ?

Le Centre national de la cinématographie figure en bonne place au tableau de chasse du rapport 1993 de la Cour des comptes. Le CNC, établissement public sous tutelle du ministère de la culture, est à la fois chargé de l'élaboration et de l'application des dispositions réglementaires concernant le cinéma, de la gestion des fonds publics alloués à la production, la distribution et l'exploitation des films, et de celle des fonds provenant de taxes prélevées sur le cinéma et l'audiovisuel et destinées à soutenir ces deux secteurs, au moyen d'aides automatiques ou sélectives.

Le jugement de la Cour, tel qu'il est résumé dans son préambule et sa conclusion, est sévère. Il affirme en effet que *« les critères d'attribution* [des aides] *n'étaient pas clairs »* et que *« soit le CNC ne contrôlait pas le respect des clauses de remboursement dont certaines aides sont assorties, soit ne demandait pas, lorsque le bénéficiaire n'avait pas rempli ses obligations, le reversement des sommes dues »*.

La lecture du rapport lui-même relativise cette condamnation. Globalement, le CNC n'en conteste pas le contenu, mais répond qu'un certain nombre de procédures ont été mises en conformité depuis la rédaction du rapport, et que d'autres le seront prochainement.

Mais, au-delà, se dessine un constat de fond sur les enjeux de l'intervention publique dans le cinéma et l'audiovisuel. Face à des procédures de plus en plus nombreuses et complexes, le CNC souligne à bon droit qu'un certain nombre d'interventions ont dû être précisées de manière pragmatique, après leur entrée en application – notamment celles dépendant de l'attribution d'une nationalité aux films, à l'heure de l'internationalisation de la production.

D'autres questions appellent une réflexion qui dépasse le cadre strict du CNC, à propos du rôle des centrales d'achat publicitaire dans le financement des chaînes de télévision, par exemple, ou d'une définition claire entre les films de cinéma et les œuvres audiovisuelles.

Le rapport traduit aussi deux approches différentes d'une même réalité : alors que la Cour n'étudie les dossiers que sous leur angle administratif et comptable, comme c'est son rôle, il est évident que le CNC utilise les outils dont il dispose en fonction d'une politique globale, qui explique certains « errements » : même si le Centre ne peut l'affirmer explicitement, on voit bien en filigrane que les choix discrétionnaires et les absences de contrôle dénoncés par le rapport participent d'un soutien global à un secteur, soutien qui peut bénéficier à tel ou tel acteur en marge des textes réglementaires... avec les éventuels risques de dérive que cela comporte.

Le très faible nombre de cas « problématiques » relevés semble indiquer que ce travers a été évité durant la période concernée (1986-1992). Il faut ajouter que le cinéma, art et industrie tout à la fois, n'est pas tout à fait un secteur comme les autres. Pour le dire crûment : la vie du cinéma tient autant à des aventuriers qu'à des comptables, il lui faut des filous romantiques autant que des gestionnaires rigoureux pour que se poursuive cette activité où entre une bonne part de déraison. Et le CNC, s'il se veut défenseur de ceux qui font les films, ne peut pas ne pas prendre en compte cette ambiguïté.

Mais plus le cinéma a besoin de la puissance publique, plus l'équilibre entre les deux aspects devient fragile. Et on conçoit qu'une institution de contrôle comme la Cour des comptes ne se satisfasse pas de ces imprécisions. D'où le commentaire final du ministère du budget, recommandant que les fonctions de réglementation et de gestion ne soient plus assumées par les mêmes services du CNC. Louable exigence d'assainissement, à condition de garder à l'esprit qu'il n'est rien de plus sain qu'un désert.

JEAN-MICHEL FRODON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
301 MON 01 PP.Paris RP

VIE DES ENTREPRISES

La Bourse de Prague prend son envol

Premier tour d'enchères pour les entreprises tchèques

PRAGUE

de notre correspondant

Avec le premier tour d'enchères des actions des six cent vingt-deux entreprises privatisées par la méthode des coupons dans le RM-Système, un marché extra-boursier informatisé (*le Monde* du 28 avril) et les premières séances de cotation de ces titres à la Bourse de Prague, le marché financier tchèque a définitivement pris son envol, même si les premiers battements d'aile sont prudents.

Les premières transactions par le RM-S se sont soldées par un chiffre d'affaires de 50 millions de couronnes (10 millions de francs), 110 000 titres de quatre cent cinquante-huit sociétés ont pu être échangés sur les 700 000 mis en vente et les 240 000 demandés. Sur les 6 millions d'actionnaires que compte le pays – pour 10,6 millions d'habitants –, 33 000 personnes ont participé à ces premières enchères. Les vendeurs étaient sept fois plus nombreux que les acheteurs. L'absence d'investisseurs institutionnels ou le manque de capitaux des fonds d'investissements existants expliquent la faiblesse des transactions. Cela est encore plus vrai à la Bourse de Prague, place privilégiée de ces groupes financiers, où lors de la deuxième cotation hebdomadaire des titres issus de la privatisation, le marché a réalisé un chiffre d'affaires de 78 000 couronnes (15 500 francs) qui portait sur dix actions.

Le RM-Système, conçu comme un marché informatisé avec accès direct pour les investisseurs, n'a attiré, au premier tour, que les petits porteurs, les *« faiseurs de marché »* attendant *« pour voir »* et préférant la Bourse. Aussi les financiers comptent-ils sur le RM-S pour réduire ce nombre élevé d'actionnaires et concentrer les titres dans les mains de quelques institutionnels qui seront capables de stabiliser le marché.

Cet attentisme est également partagé par les investisseurs occidentaux qui attendent, outre la reprise de la conjoncture économique chez eux, également celle en Europe centrale, de même que l'éclaircissement de certains problèmes légaux et fiscaux. Les prises de contrôle d'entreprises via le marché boursier et le rapatriement des capitaux acquis par la spéculation ne sont pas totalement résolus par la législation tchèque. D'autre part, l'imposition à 25 % des revenus des actions n'est pas non plus une mesure propre à accélérer l'arrivée des investisseurs étrangers, même si certains institutionnels, américains en particulier, ont déjà exprimé leur volonté de prendre pied sur le marché financier de Prague, très rapidement.

MARTIN PLICHTA

Doutant du succès des privatisations

Le marché français des actions est en panne

Dopée un temps par le mouvement continu et rapide de baisse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris est à nouveau en proie au doute. Après cinq séances consécutives de baisse, elle a perdu près de 3,3 %. Rien de très alarmant en soi, mais le mal semble plus profond qu'il n'y paraît à première vue. D'autant que, traditionnellement en cette période de l'année, les capitaux ne manquent pas après les distributions de dividendes.

Les boursiers ne mettent aujourd'hui plus trop d'espoirs dans une poursuite rapide de la réduction du loyer de l'argent. A l'évidence, son rythme va se réduire après 4 % de baisse des taux courts en trois mois. De toute façon, la marge de manœuvre des autorités monétaires semble redevenue très étroite, alors que le franc fait preuve d'une relative faiblesse. Privé de son unique soutien, le marché des actions se préoccupe à nouveau de l'accumulation de mauvaises nouvelles concernant le chômage ou les défaillances d'entreprises. Selon la Société française d'assurance crédit (SFAC), il y a eu 6 000 faillites en juin, contre 7 129 en mai.

Les défaillances d'entreprises ont augmenté en tout de 22,3 % lors des six premiers mois de l'année, à 36 770. Dans ce contexte, les déclarations faites lundi 5 juillet par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui a affirmé avoir *« l'intime conviction que le marché est prêt à absorber une nouvelle vague de privatisations »*, ne semblent pas forcément convaincre les professionnels. Le programme à venir leur semble presque trop ambitieux. M. Alphandéry a annoncé que la première liste des entreprises à privatiser comportera entre trois et six noms et sera publiée très rapidement, avant la fin du mois. Il a ajouté que *« le succès du grand emprunt est d'ores et déjà acquis »*, et *« témoigne de l'intérêt porté par les épargnants à une participation aux opérations de privatisations »*.

Investir dans un emprunt d'Etat et dans des actions de privatisées est une démarche pourtant très différente. Paradoxalement, le grand succès de l'emprunt Balladur qui se dessine renforce les doutes des analystes. Les Français continuent à accroître leur épargne de précaution au détriment de la consommation et alimentent ainsi le cercle vicieux d'une récession qui se nourrit d'elle-même.

E. L.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

□ **Vous êtes abonné(e)**

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT LES VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance le bulletin ci-dessous sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (vous trouverez ce numéro en haut et à gauche de la « une » de votre journal)

VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ : ⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿ ⎿⎿

□ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du ______ au ______

□ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du ______ au ______

Votre adresse de vacances :
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ⎿⎿⎿⎿⎿⎿ Ville ______

□ **Vous n'êtes pas abonné(e)**

RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement

DURÉE	FRANCE	DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	91 F	2 mois (52 n°)	360 F
3 semaines (19 n°)	126 F	3 mois (78 n°)	536 F
1 mois (26 n°)	181 F		

VOTRE ABONNEMENT VACANCES :
DURÉE ______ du ______ au ______

VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ⎿⎿⎿⎿⎿⎿ Ville ______

VOTRE ADRESSE HABITUELLE :
ADRESSE ______
Code postal ⎿⎿⎿⎿⎿⎿ Ville ______

VOTRE RÈGLEMENT : □ Chèque joint □ Carte Bleue N°
Expire ⎿⎿ ⎿⎿ ⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿⎿

Date et signature obligatoires

301 MON 02

A envoyer à « LE MONDE », Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Le directoire de l'assureur allemand AMB marque ses distances avec les AGF.** – Au lendemain du rachat en Bourse par les AGF (Assurances générales de France) de 8,5 % du capital de l'assureur allemand AMB (Aachener und Munchener Beteiligungs) qui viennent s'ajouter aux 25 % déjà détenus, le directoire d'AMB a tenu, lors de l'assemblée générale du lundi 5 juillet, à marquer ses distances avec le groupe français. *« AMB ne deviendra pas une filiale des AGF »*, a notamment déclaré Wolfgang Kaske, président du directoire. Il s'est par ailleurs félicité du fait que les AGF n'aient pas demandé de droits de vote pour les actions nouvellement acquises.

□ **Succès de l'OPE de Lafarge Coppée sur sa filiale espagnole Asland.** – L'offre publique d'échange (OPE) de Lafarge Coppée sur sa filiale espagnole Asland SA a rencontré un large succès puisque 87,3 % des titres d'Asland sont désormais détenus par Lafarge, a indiqué le groupe français, lundi 5 juillet, dans un communiqué. Dans le cadre de l'échange, Lafarge émet 3 420 082 actions nouvelles, soit 5,8 % du capital, en rémunération des actions Asland apportées. Par ailleurs, Lafarge Coppée devrait être coté dès le 9 juillet aux Bourses de Madrid et de Barcelone. Asland SA (1 800 personnes) exploite en Espagne cinq cimenteries et une station de broyage. Elle détient en outre des participations minoritaires dans des activités en Turquie et au Maroc.

□ **Chrysler va vendre ses parts (2,72 %) dans Mitsubishi Motors.** – Le constructeur américain Chrysler Corp. va vendre le reliquat des parts (2,72 %) qu'il continuait de détenir dans le capital de Mitsubishi Motors Corp. Cette vente n'affectera pas les relations entre les firmes, ajoute Mitsubishi dans un communiqué. Chrysler commercialise des véhicules Mitsubishi. Le constructeur américain fournit également les usines américaines de son partenaire japonais en moteurs et autres composants. Nikko Securities Co. Ltd. a été chargé de mener à son terme cette vente, dont le prix n'a pas encore été fixé.

ASSOCIATIONS

□ **EDF et Total s'allient pour produire de l'électricité à l'étranger.** – Electricité de France (EDF) et le groupe pétrolier français Total vont participer ensemble à des projets de production d'électricité dans les régions du monde ouvertes à la compétition internationale, selon un communiqué conjoint des deux sociétés publié lundi 5 juillet. Les deux entreprises s'intéresseront en premier lieu à l'Europe du Sud, à l'Europe de l'Est et à l'Extrême-Orient. Total apportera *« son savoir-faire, son expérience internationale dans le montage et le financement de projets et sa connaissance des marchés énergétiques, alors qu'EDF apportera son expérience industrielle et sa compétence technologique »*. Le communiqué rappelle que Total est déjà engagé à l'étranger dans certains projets de cogénération (production conjointe de chaleur et d'électricité) en coopération avec d'autres partenaires.

□ **BP et Elf vont augmenter les capacités en lubrifiants de l'usine de Dunkerque.** – Les groupes pétroliers britannique BP et français Elf ont décidé d'augmenter la capacité de production de lubrifiants de base de leur usine commune de Dunkerque à 320 000 tonnes par an, contre 250 000 tonnes par an actuellement. Le coût de l'opération annoncée le 30 juin est estimé à 300 millions de francs environ. Les travaux commenceront en juillet, pour se terminer en octobre 1994. L'ingénierie sera confiée à la société Foster-Wheeler France.

ACCORD

□ **BAT et American Brands échangent des marques de cigarettes.** – Les groupes BAT Industries et American Brands ont annoncé mardi 29 juin l'échange de droits sur diverses marques de cigarettes en Europe, accompagné d'un paiement comptant de 135 millions de livres (1,12 milliard de francs) d'American Brands à BAT. Le groupe britannique acquiert les marques Lucky Strike et Pall Mall en France et dans certaines autres parties du monde. Il transfère à American Brands la marque Benson and Hedges dans les pays de l'Espace économique européen (distribution hors taxes exceptée). Quant à la guerre sur le prix des cigarettes aux Etats-Unis, elle entraînera une réduction de 75 millions de livres du bénéfice d'exploitation de Brown and Williamson, la division tabac américaine de BAT Industries, au premier semestre. Cette baisse est due à la réduction des stocks de cigarettes à forte valeur ajoutée détenus par les détaillants américains.

ACQUISITION

□ **Entremont reprend une partie des activités de Sodiaal dans l'emmental.** – Le groupe fromager Entremont (lié à Elf-Sanofi) a repris une partie des activités de la coopérative Sodiaal (Yoplait-Candia) dans l'emmental. Pour Sodiaal, cet accord de partenariat *« renforce l'efficacité des activités pâtes pressées cuites »* de Sodiaal et d'Entremont dans l'est de la France.

PARTICIPATIONS

□ **Mines d'or : Jimmy Goldsmith poursuit son désengagement de Newmont.** – Pour la troisième fois depuis avril, Jimmy Goldsmith a réduit sa participation dans Newmont Mining, le plus grand producteur d'or américain. Mercredi 30 juin, il a cédé sur le marché 12,5 % des titres pour 440 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Sa participation via la General Oriental est ainsi ramenée à environ 5 % alors qu'en octobre 1990 l'homme d'affaires franco-britannique avait acquis 49 % du capital. Les deux phases précédentes du désengagement opéré le 23 avril avec une cession de 10 % au financier américain Georges Soros, et le 11 mai avec une vente de 9,5 % à un consortium bancaire ont provoqué depuis une flambée des cours du métal jaune. L'once à Londres se négociait à 379 dollars le 1er juillet, soit une hausse de 16 % depuis le début de l'année. Jimmy Goldsmith devrait consacrer le produit de ses ventes à l'achat d'options d'or.

LE MONDE diplomatique

JUILLET 1993

PARTAGER LES RICHESSES OU PARTAGER LA MISÈRE ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 20 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 juillet ↑ Prudence

Après cinq séances de baisse consécutives, la Bourse de Paris se reprenait mardi 6 juillet dans un marché toujours très prudent. « Il s'agit avant tout d'un redressement technique, la tendance n'est pas très affirmée et les volumes de transactions restent faibles », expliquait un opérateur. En hausse de 0,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,68 % en milieu de journée à 1 938,60 points.

Les valeurs françaises ont notamment bénéficié de l'embellie du Matif, soutenu par le retour de quelques anticipations de baisse des taux directeurs allemands, et par la légère amélioration de la situation du franc dans le SME. Les propos rassurants d'Edmond Alphandéry lundi lors d'un colloque n'ont pourtant pas enthousiasmé le marché. Ces déclarations sont à prendre avec précaution car elles relèvent de « la technique du gouvernement qui cherche à la veille des privatisations à rassurer les investisseurs sur la capacité d'absorption du marché parisien », expliquait un gérant. Le ministre de l'Economie a indiqué qu'une première liste des entreprises à privatiser sera publiée d'ici la fin juillet.

Le rapport du Conseil économique et social (CES) rendu public mardi, a également refroidi les investisseurs. Le CES émet des doutes sur l'hypothèse de croissance retenue pour la France en 1994 (+ 1,4 %) par le gouvernement, et n'envisage pas de reprise économique avant le dernier trimestre de 1993. Du coté des valeurs, hausses de 2,5 % du CFF, de 2,1 % de la Compagnie bancaire et de l'UAP et reculs de 5,7 % de Dynaction, de 2,3 % de Worms et Cie et de 1,9 % d'Ingenico.

NEW-YORK, 5 juillet Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le lundi 5 juillet pour la célébration de l'Independence Day.

LONDRES, 5 juillet ↓ Recul

Les valeurs ont reculé, lundi 5 juillet, à la Bourse de Londres, affectées par les prévisions des conseillers économiques indépendants du Trésor, qui ont averti que le rythme de la reprise était *« incertain »* et que la croissance allait être freinée par le ralentissement économique dans le reste de l'Europe. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 19,2 points, soit 0,7 %, à 2 838,5 points. Le volume des échanges a été faible avec 383,8 millions d'actions, contre 630,8 millions vendredi.

Le marché a également été déçu par les chiffres de la masse monétaire M0, qui a progressé de 0,3 % en juin par rapport à mai, alors que les analystes prévoyaient une hausse de 0,4 %.

Autres sources de déception : une étude de l'organisme patronal Institute of Directors (IOD) a montré une baisse de la confiance des chefs d'entreprise, dans les perspectives économiques tandis qu'un sondage indiquait que celle des exportateurs avait également reculé lors des trois derniers mois.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 5 juillet
Allied Lyons	5,31	5,30
B.P.	2,95	2,94
B.T.R.	3,65	3,64
Cadbury	4,62	4,58
De Beers	11,68	11,31
Glaxo	5,47	5,45
G.U.S.	31	31
I.C.I.	6,37	6,35
Reuters	14,14	14,17
RTZ	6,72	6,76
Shell	6,11	6,10
Unilever	10,13	10,02

TOKYO, 6 juillet ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo a fini en hausse, mardi 6 juillet, dans un volume toujours réduit. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 206,72 points, soit 1,05 %, à 19 829,78 points. Les échanges ont porté sur quelque 180 millions de titres contre 160 millions pour la séance de la veille.

Quelques acheteurs se sont manifestés sur l'espoir d'une prochaine baisse du taux d'escompte japonais, mais l'activité est restée faible à l'approche du sommet du G7 et des élections anticipées du 18 juin, ont rapporté des boursiers.

« Les cours ne sortiront pas de leur marge de fluctuation actuelle jusqu'à ce que les contours du nouveau pouvoir politique se dessinent », a résumé Yasuo Ueki, de Nikko Securities.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Ajinomoto	1 340	1 340
Bridgestone	1 180	1 200
Canon	1 320	1 320
Fuji Bank	2 390	2 390
Honda Motors	1 390	1 290
Matsushita Electric	1 260	1 260
Mitsubishi Heavy	636	642
Sony Corp.	4 280	4 350
Toyota Motors	1 550	1 550

CHANGES

Dollar : 5,7660 F ↑

Le dollar poursuivait sa progression vis-à-vis des principales devises mardi 6 juillet, s'échangeant à Paris à 5,7660 francs contre 5,7455 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark était toujours ferme contre le franc, au-dessus de la barre de 3,38 francs.

FRANCFORT	5 juillet	6 juillet
Dollar (en DM)	1,6960	1,7046
TOKYO	**5 juillet**	**6 juillet**
Dollar (en yens)	109,05	108,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 juillet) .... 7 5/16-7 7/16 %

New-York (5 juillet) .... 3 1/8 %

BOURSES

	2 juillet	5 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	535,30	530,42
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 941,15	1 925,44

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 juillet	5 juillet
Industrielles	3 483,97	Clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 juillet	5 juillet
100 valeurs	2 857,10	2 838,50
30 valeurs	2 238	2 225,30
Mines d'or	228,90	225,20
Fonds d'Etat	97,39	97,74

FRANCFORT

	2 juillet	5 juillet
Dax	1 797,81	1 692,17

TOKYO

	5 juillet	6 juillet
Nikkei Dow Jones	19 623,06	19 829,78
Indice général	1 585,42	1 592,90

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7620	5,7640	5,8185	5,8225
Yen (100)	5,3258	5,3302	5,3784	5,3853
Ecu	6,6176	6,6229	6,6120	6,6209
Deutschemark	3,3814	3,3819	3,3787	3,3808
Franc suisse	3,7977	3,8004	3,8133	3,8231
Lire italienne (1000)	3,7240	3,7290	3,7037	3,7110
Livre sterling	8,6746	8,6835	8,7014	8,7146
Peseta (100)	4,4272	4,4305	4,3850	4,3931

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 5/16	7 7/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	7 3/8	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8
Franc suisse	4 13/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	9 1/8	9 3/8	9	9 1/4	9 15/16	9 3/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 4	5 7/8
Peseta (100)	11 1/8	11 3/4	10 5/8	11 1/8	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16	6 11/16	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Vous ne trouvez pas **Le Monde** *chez votre marchand de journaux ?*

Appelez gratuitement le numéro vert 05.40.14.31
Nous ferons le nécessaire

BOURSE DE PARIS DU 6 JUILLET

Comptant

Obligations

Actions

Hors-cote

Second marché

Marché des Changes

Marché libre de l'or

RÈGLEMENT

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,62 % (1937,30)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	5550	5480	−1,08
98,50	B.N.P. (T.P)	1080	1080	—
75,85	Cr.Lyonnais(T.P.)	982	1001	+1,93
92,78	Renault (T.P.)	2088	2089	+1,02
101,79	Rhone Poulenc(T.P)	2190	2190	—
105,44	Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—
65,66	Thomson S.A (T.P)	985	980	+1,55
18	Accor 1	613	612	−0,16
14	Air Liquide 1	727	737	+1,38
14,50	Alcatel Alsthom 1	535	642	+0,94
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2930	2925	−0,77
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
—	CSEE 1	488,50	476,10	−2,54
50	Damart 1	4150	4001	−3,59
6	Dassault-Aviation 1	460	461	+0,22
4,80	Dassault Electro 1	308,90	304,50	−0,78
45	De Dietrich 1	1530	1534	+0,20
5,50	Degremont 1	490	489	−0,20
5	Dev.R.N-P De Cal 1	37	36,50	−1,35
18,50	Dev.R.Sud-Est Ly 1	81	—	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
70,50	Locindus 1	899	896	−0,33
58,58	LVMH Moet Vuitton 1	3828	3828	—
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	460,50	465	+0,98
12,50	Marine Wendel 1	343	344	+0,29
4	Matra-Hachette 1	133,50	134,40	+0,67
4	Metaleurop 1	69,65	68,50	−1,65
2,58	Metrologie Int 1	14,05	14,10	+0,36
2,40	Michelin 1	156,30	158	+1,09
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
33	Sommer-Allibert 1	1509	1502	−0,46
39,38	Sophia 1	526	529	+0,57
34,58	Sovac 1	1305	1310	+0,38
10,50	SPEP 1	448	432	−1,82
17	Spie Batignolles 1	347	352	+1,44
23	Strafor Facom 1	475	480	+1,05
8,20	Suez 1	299,90	302,70	+0,93
14,50	Synthelabo 1	1151	1154	+0,26
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
0,92	Hewlett-Packard 1	457	463,50	+1,42
0,22	Hitachi 1	42,65	43,60	+2,23
22,73	Hoechst 1	869	872	+0,35
2,58	I.B.M 1	275	275,50	+0,18
2,83	I.C.I 1	55	55,50	+0,91
2,42	I.T.T. 1	488,30	492	+0,76
0,71	Ito Yokado 1	226,90	227,30	+0,18
0,25	Matsushita 1	65,80	66,30	+1,07
0,52	Mc Donald's 1	280,50	282,20	+0,61
1,22	Merck and Co 1	198,20	199	+0,48
3,89	Minnesota Mining 1	610	625	+2,46
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carages Holding	21,80	24
Champex (Ny)	9	8,85
CIC Un.Euro.CIP T	227	328
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	—
Cpt Lyon Alem.2	377	385
Concorde-Ass Risq2	802	806
Constr.Met.Prov	12,50	12,80
Credit Gen.Ind.	100	83,10
Darbley	590	—
Didot Bottin	535	550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sovabail	351,50	—
Steral	842	—
Taittinger 1	1900	1906
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	223	—
Ufiner Cofreth	1305	1325
Vicat 2	430	430
Viniprix	1700	1700
Virax	114,20	114,20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dauphin OTA	241	240
Devanlay 2	1080	1080
Labor.Dolisos	100	105
Editions Belfond	181	—
Europ Propulsion 2	247	245
Finacor	153	—
G.I.M. S.A.	628	620
Gravograph	150	150
Guintoli 2	664	664
I.C.C.	250	240

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Viel et Compagnie	153,50	153,50
Yves St Laurent 1	705	725

Sicav (sélection) 5 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurco Solidarite	1179,87	1168,18
Euracic Leaders	1107,28	1075,01
Eurodyn	1248,37	1215,97
Euro Gan	6600,99	6539,41
Fonsicav	18081,97	18049,87
France-gan	11391,54	10953,40
France Garantie	278,90	278,35
France Obligations	485,48	480,67
Francic	497,16	482,68

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblisécurité Sicav	14363,51	14353,51
Oraction	1625,15	1585,51
Paribas Capitalisation	1784,57	1149,41
Paribas Opportunités	137,01	133,02
Paribas Patrimoine	633,37	614,92
Patrimoine Retraite	251,08	246,16
Pervalor	626,96	614,67
Planinter	1329,61	1297,18
Plénitude	148,29	143,97

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7240	5,7405	5,50	6
Ecu	6,6180	6,6255	—	—
Allemagne (100 dm)	338,1400	338,4800	328	348
Belgique (100 F)	16,4435	16,4520	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	301,0800	301,2900	289	309
Italie (1000 lires)	3,7155	3,7345	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,7900	87,9100	84	92
Irlande (1 iep)	8,2345	8,2420	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6605	8,6655	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,4790	2,4810	2,69	3,09
Suisse (100 f)	379,5800	379,5400	367	387
Suède (100 krs)	74,4000	74,1900	70	79
Norvège (100 k)	79,8100	79,7100	75	84
Autriche (100 sch)	48,0400	48,0860	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4245	4,4330	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5450	3,5600	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,4407	4,4621	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3123	5,2738	5,19	5,49

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/07
Or fin (kilo en barre)	71100	71400
Or fin (en lingot)	71500	71590
Napoléon (20f)	410	426
Pièce Fr (10 f)	340	—
Pièce Suisse (20 f)	410	409
Pièce Latine (20 f)	430	429
Souverain	525	524
Pièce 20 dollars	2280	2520
Pièce 10 dollars	1205	1255
Pièce 5 dollars	640	—
Pièce 50 pesos	2625	2610
Pièce 10 florins	401	426

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
✆ 42-62-72-67

Matif (Marché à terme international de France)
5 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 105 742

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,08	119,10	118,60
Précédent	121,32	119,30	118,74

CAC 40 A TERME
Volume : 12 756

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1932	1941	1948
Précédent	1939,50	1949,50	1960,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA - ■ coupon détaché - ● droit détaché - ◊ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

SPORTS

CYCLISME : la deuxième étape du Tour de France

Peloton de chasse

Deuxième étape du Tour de France et deuxième arrivée au sprint, lundi 5 juillet, à l'issue de la liaison Les Sables-d'Olonne-Vannes (227,5 kilomètres). L'épreuve a été disputée à un grand train malgré un vent violent (près de 42 km/heure). Elle a été remportée par le Belge Wilfried Nelissen qui a devancé l'Ouzbek Djamol Abdoujaparov et l'Italien Mario Cipollini. Cette victoire permet à Nelissen d'endosser le maillot jaune grâce aux bonifications attribuées lors des sprints intermédiaires et sur la ligne d'arrivée. Longtemps, le Français Thierry Marie et le Slovaque Jan Svorada ont mené la course, prenant jusqu'à six minutes sur le peloton. Celui-ci a rattrapé les fuyards à dix-sept kilomètres de l'arrivée. Cette échappée avortée permet néanmoins à Thierry Marie de prendre la cinquième place du classement général.

VANNES

de notre envoyée spéciale

Pascal Lino avait raison. Avant de prendre le départ, lundi, des Sables-d'Olonne, le Breton assurait qu'il ne pourrait sûrement pas se permettre le traditionnel arrêt pour embrasser la famille. Perdu dans le peloton après deux cents kilomètres de course, le régional de l'étape a tout juste esquissé un petit geste affectueux au comité qui l'accueillait à Surzur, où il habite. Il a à peine pu voir les dizaines de banderoles brandies par tous ces Bretons venus l'encourager sur le bord de la route. En ce début de Tour de France, le peloton brûle le bitume, affolant même la caravane de centaines de voitures qui le précèdent et qui doivent accélérer, prises de vitesse par les coureurs avides. Si Lino s'était arrêté, il n'aurait sans doute pas pu «recoller» au groupe.

Le Tour de France a commencé sur les chapeaux de roue. Depuis deux jours, les concurrents sont loin de mener un train de sénateur, cette allure que l'on connaît parfois au peloton, dans les étapes de plat ou celles de transition, lorsqu'il ressemble à une chenille paresseuse, où il semble si bon être en son sein. Ces moments où chacun peut souffler un peu, chercher une nouvelle énergie, quand on se passe les bidons entre concurrents, que l'on chipe la banane de l'autre ou que l'on discute un tantinet. Mais, lundi, il n'était question d'ouvrir la bouche que pour happer le plus d'oxygène possible ou pour donner une consigne à un co-équipier. Certains concurrents de la formation Once sont même reliés à leur directeur sportif par radio. Un petit micro est intégré dans leur casque.

Ce peloton était fou qui a rallié Les Sables-d'Olonne à Vannes à près de 42 km/heure de moyenne, malgré les bourrasques océanes, fusant, sur la fin, à plus de 45 km/heure pour rattraper le temps perdu pendant la première heure de torpeur, de surveillance. Personne ne veut voir, si vite, s'échapper un malin. Après trois jours de course, les écarts sont encore si minimes – vingt et une secondes séparaient, lundi, au classement général le premier, le Belge Wilfried Nelissen, du troisième, l'Italien Mario Cipollini – qu'ils sont nombreux à pouvoir rêver du maillot jaune. Miguel Indurain est le favori de ce Tour et chacun se serre autour de lui, comme pour l'engluer. Aux avant-postes, les lieutenants des vedettes se relayent contre le vent avec suspicion en scrutent leurs adversaires l'œil jaloux.

Un gigantesque gouffre

Le peloton n'est plus un assemblage d'hommes, c'est une bête humaine, une baleine ou bien une sorte de cage remplie de bêtes sauvages. Personne, encore, n'a pu arriver en solitaire sur la ligne d'arrivée. Dès qu'un homme veut quitter la tanière, deux ou trois gardiens s'élancent dans une attaque qui ressemble à un coup de griffes pour aller le chercher. Rejoint, le fuyard sera avalé dans ce gigantesque gouffre et y disparaîtra comme dévoré par la meute.

Lundi, il y avait un bonheur brutal à regarder ce peloton furieux parti à la poursuite du Slovaque Jan Svorada et du Français Thierry Marie qui lui avaient semé compagnie pendant près de cent kilomètres. Pendant plus de deux heures, ce fut la course féroce d'une meute hurlant sa rage de s'être ainsi laissé bernées. Longiligne, le peloton ressemblait à une flèche qui a finalement atteint sa proie exténuée à dix-sept kilomètres de l'arrivée.

Voilà pour la fièvre. Car il y a tant de finesse, aussi, dans un peloton. Sa vie intérieure est un véritable jeu de stratégie où chaque petit soldat vient, tour à tour aux avant-postes pour placer ses sprinteurs qui engrangeront des secondes de bonification aux sprints intermédiaires.

Ainsi ont bataillé les équipiers de l'Ouzbek Djamol Abdoujaparov, deuxième de l'étape, de Mario Cipollini, troisième, et de Wilfried Nelissen qui a grappillé, au cours de l'étape, trente-deux secondes supplémentaires – douze secondes pendant la course et vingt secondes pour sa victoire – et a endossé le maillot du leader. Curieusement, au terme de cette chasse de près de six heures, le visage du Flamand, ruisselant, symbolisait parfaitement l'image de ce peloton. Nelissen avait l'air calme, presque froid. Lorsqu'il a ri, il a révélé un sourire carnassier.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les classements

Deuxième étape

Les Sables-d'Olonne - Vannes (227,5 kilomètres)

1. W. Nelissen (Bel), 5 h 41 mn 9 s; 2. D. Abdoujaparov (Ous); 3. M. Cipollini (Ita); 4. O. Ludwig (All); 5. R. Alcala (Mex), tous dans le même temps.

Classement général :

1. W. Nelissen (Bel), 10 h 41 mn 35 s; 2. M. Indurain (Esp) à 17 s; 3. M. Cipollini (Ita) à 21 s; 4. G. Bugno (Ita) à 26 s; 5. T. Marie (Fra) à 28 s.

EN BREF

□ ATHLÉTISME : nouveau record du monde sur 10 000 mètres pour le Kenyan Richard Chelimo. – Médaille d'argent aux Jeux olympiques de Barcelone, le Kenyan Richard Chelimo, âgé de vingt ans, a amélioré lundi 6 juillet le record du monde du 10 000 mètres lors du Grand Prix d'athlétisme de Stockholm : seul à partir de 5 000 mètres, il a terminé en 27 mn 07 s 91, le précédent record appartenant au Mexicain Arturo Barrios (qui participait à la course de Stockholm) en 27 mn 08 s 23 depuis le 18 août 1989.

□ TENNIS : l'équipe de France pour les quarts de finale de la Coupe Davis. – Pour rencontrer l'Inde en quarts de finale de la coupe Davis, du 16 au 18 juillet à Fréjus, l'équipe de France sera composée d'Arnaud Boetsch, Henri Leconte, Rodolphe Gilbert et Stéphane Simian. Guy Forget et Fabrice Santoro, blessés, n'ont pas été retenus, tandis que Cédric Pioline n'est pas parvenu à un accord avec la Fédération à propos d'une éventuelle sélection.

□ Rectificatif. – Une erreur s'est glissée dans les résultats des championnats de Wimbledon dans nos éditions du 6 juillet : ce sont Mark Woodforde (Aus) et Martina Navratilova (E-U) qui ont gagné le double mixte en battant les Néerlandais Todd Nijssen et Manon Bollegraf 6-3, 6-4.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET DU Monde

Naissances

Le général et Mme COT,
Michèle et Antoine KIRRY,
Pierre-Etienne et Emmanuel,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Cécile,

le 25 juin 1993.

Anne-Marie PAPAVOINE,
Alain TRACA,
François et Pierre,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie Aemilia Marie,

le 3 juillet 1993, à Paris.

32, place de la Commune,
77176 Savigny-le-Temple.

Anniversaires de naissance

Antoine et Bastien
embrassent très tendrement quatre-vingt-onze fois leur mémé,

Aline.

Mariages

M. et Mme Jacques POULETTY,
M. et Mme Michel GARCELON,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie
et
Eric,

qui sera célébré le samedi 10 juillet 1993, à 11 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Décès

– Marc Bouissou,
son époux,
Ariane Bouissou, Caroline Bouissou-Lançon, Isabelle Bouissou-Le Ray,
ses filles,
Adrien, Marine, Xavier, Elsa, Jérôme, Nina,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Adriana AMAURY-BOUISSOU,

survenu le 28 juin 1993, à Saint-Germain-en-Laye.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

113, rue des Frères-Bonness,
95870 Bezons.

– Le professeur Michel A. Attisso,
Florence, Véronique, Jean-Pierre, Jean-Luc,
ses enfants, et leurs conjoints,
Sarah, Pablo et Elie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claudette ATTISSO,
née Berthelon,

survenu le 30 juin 1993, dans sa soixantième année, à la suite d'une longue maladie.

– M. et Mme Jean-Claude Favarel-Garrigues,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Favarel-Garrigues,
leurs enfants et petite-fille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée FAVAREL-GARRIGUES,
née Jacquet,
proviseur honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juillet 1993, à Lascabanes-Bourg (Lot), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gérard Ferrari,
son épouse,
M. et Mme Jean Ferrari,
Mlle Madeleine Ferrari,
M. et Mme Henri Digeon,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Gérard FERRARI,
magistrat honoraire.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juillet 1993, à Ancenis (Loire-Atlantique).

105, rue Fondaudège,
33000 Bordeaux.

– Josiane Guillet,
son épouse,
Jennifer,
sa fille,
Jean et Solange Guillet,
ses parents,
Isabelle et Lise,
ses sœurs,
André et Colette Guibert,
ses beaux-parents,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux, nièces,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de quarante-sept ans, de

Alain GUILLET,
ingénieur de recherches au CNRS,
docteur ès lettres,
professeur des universités.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris-20e, le vendredi 9 juillet 1993, à 10 h 45.

– Les membres du Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique,
Ses collègues et amis des universités Paris-VII, Paris-VIII et Marne-la-Vallée,
ont la tristesse de faire part du décès du

M. Alain GUILLET,
professeur des universités,

survenu le 3 juillet 1993, à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).

– Mme Marie-Christine Hazaël-Massieux,
son épouse,
Jean-Loup, Bernard, Dominique et Marie-Hélène,
ses enfants,
Jean Hazaël-Massieux,
son père,
Christian, Annie, Henri, Françoise, Jacqueline et Philippe,
ses frères et sœurs,
Les familles Hazaël-Massieux, Tardivand, Krebs, Ducrot, François, Halley,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy HAZAËL-MASSIEUX,
maître de conférences
à l'université de Provence,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 5 juillet 1993, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 juillet, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, rue d'Italie, à Aix-en-Provence.

9, boulevard de la République,
13100 Aix-en-Provence.

– On nous prie d'annoncer le décès du

colonel Maurice HECKMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme
médaillé de la Résistance,

survenu le 4 juillet 1993, dans sa soixante-dix-septième année.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juillet, à 16 heures, au cimetière de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

54, avenue de Verdun,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Jacques, Joy, Isabelle, Dominique, Iria,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor J. HENOCH,
campagne de Pologne,
campagne de France,
capitaine des Forces françaises combattantes,
déporté-résistant à Mauthausen,
médaille du courage
de l'Empire britannique,
officier de la Légion d'honneur,

le 2 juillet 1993, à quatre-vingt-cinq ans.

98, rue des Côtes,
78600 Maisons-Laffitte.

– Mme Guy Lefournier,
Véronique et Pierre Padovani,
Thibault et Martine Lefournier
et leurs enfants,
Anne-Florence et Jean Filippi
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lefournier,
M. et Mme Philippe Lefournier,
Et toutes les familles Lefournier, Mouette, Rozan et Jacqmarcq,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Guy LEFOURNIER,

le 4 juillet 1993, à Pont-l'Evêque.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 juillet, à 11 heures, en l'église de Beaumont-en-Auge (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de la Libération,
14950 Beaumont-en-Auge.

– Il y a tout juste un mois, notre très aimé et très regretté époux et père,

J. Mario ROSIO,

nous quittait.

Priez pour lui.

– Mme Louise Mailliard,
Jean-Baptiste Mailliard,
M. et Mme Daniel Mailliard,
M. et Mme Denis Monod-Broca
et leurs enfants,
Mlle Natalie Mailliard,
M. et Mme Stéphane Mailliard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

Bénédict MAILLIARD,

survenu à Paris, le dimanche 27 juin 1993.

– Mme François Méjan,
M. et Mme François Méjan
et leurs fils,
M. et Mme Jacques Méjan
et leurs filles,
M. et Mme Pierre-Henri Moinon
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Méjan
et leurs fils,
M. Robert Méjan,
Mlle Colette Méjan,
Mme Jean Rothe,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Pariset,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Fargues,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MÉJAN,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 4 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu en l'église réformée de l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le jeudi 8 juillet, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Nîmes.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Ma grâce te suffit. »
(2 Corinthiens XII, 9.)

37, rue de Ponthieu,
75008 Paris.

« Mes bien-aimés, vous êtes ici des gens de passage et des voyageurs. »
Première lettre de saint Pierre.

Maurice REY

est entré dans la Vie éternelle, le 3 juillet 1993, à Chartrier-Ferrière (Corrèze).

Geneviève Michelet-Rey,
ses enfants et petits-enfants.

– Le conseil d'administration,
Et les compagnons de la Fraternité Edmond-Michelet,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président,

Maurice REY,

survenu à Chartrier-Ferrière (Corrèze), le 3 juillet 1993.

Audrey RICARD,

petite fleur fragile, a choisi de quitter ce monde, le 1er juillet 1993, dans sa dix-septième année.

Michèle et Serge Ricard,
Paddy Ricard et Samuel Guitton,
remercient leurs amis de leur soutien, leurs pensées, leur affection.

Tour 10, allée Granados,
parc du Roy-d'Espagne,
13009 Marseille.

– Monique Sourd,
Hélène Sourd et Jan A. Van der Vegt,
Henriette et Stéphane Michaud,
Sonia, Alexis et Raphaël,
ses enfants et petits-enfants,
Mme René de la Roussière,
M. et Mme Philippe de la Roussière
et leurs enfants,
ses frère, belles-sœurs et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise SOURD,
née Rouilleau de la Roussière,

survenu à son domicile, le 30 juin 1993, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 juillet, à Château-Queyras.

Une cérémonie religieuse à son intention sera célébrée, à Paris, à la rentrée.

Meyriès,
05350 Château-Queyras.

– M. Jacques Verger,
son époux,
Mme Marie-Claude Verger,
M. Philippe Verger,
ses enfants,
Sophie, Isabelle, Sandra, Thierry et Nicolas,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques VERGER,
née Chassin,

survenu le 29 juin 1993, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 5 juillet, à Lavilletertre (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a un an, le 7 juillet 1992,

Monnie ATTIA

nous quittait à trente-quatre ans...

Elle est toujours présente.

Une pensée affectueuse est demandée à ses amis.

– Il y a cinq ans, le 29 juin 1988,

Louis LAMOTHE

était ravi à l'affection des siens.

Que son souvenir demeure vif chez tous ceux qui l'ont connu et aimé.

99, avenue La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Il y a un an, le 6 juillet 1992, disparaissait

Mme Ruchla MAN,
née Pasternak.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour elle.

9, impasse du Talus,
75018 Paris.

– Le 7 juillet 1987, disparaissait

Maurice VILLENEUVE.

Une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études commerciales, Jouy-en-Josas. Vendredi 9 juillet 1993, à 14 h 30, salle 306, M. Josep Gali : « L'évaluation des extensions de marque par les consommateurs : une approche explicative basée sur les différences individuelles ».

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-98

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6077

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III						■		■	
IV					■				
V			■						
VI					■	■			
VII					■				
VIII				■		■			
IX	■	■							
X			■			■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Il n'a pas une minute à perdre. – II. Pour laquelle le choix est donc douloureux. – III. Passe...montagne. – IV. S'exprime gravement. Une division avec une addition. – V. Symbole. Sujet à traiter. – VI. Divinité. Manœuvre frauduleuse. – VII. Plus visible. Salle d'attente. – VIII. Cours d'Anglais. Pronom. – IX. Qui a été durement frappé. – X. Phénomène toujours surprenant. Donne bonne mine. Quartier de Voiron. – XI. Colporte tout ce qu'on lui confie. Arrivée.

VERTICALEMENT

1. Peut s'exprimer par «point». De minuit à midi. – 2. Est de bon conseil quand on a la berlue. Note. – 3. Refuse de se découvrir. Victoire française. – 4. Ne reçoit que de fugitives impressions. Est toujours intérieur. – 5. Annonce la fin d'un service. Comme une certaine coiffure. – 6. Degré. Abréviation. – 7. Nous est fournie avec la clé. – 8. Une branche où l'on peut voir des «feuilles». – 9. Une spécialiste du tambour.

Solution du problème n° 6076

Horizontalement

I. Sexistes. – II. Améliorés. – III. Lire. Un. – IV. Ane. Prêté. – V. Déserteur. – VI. En. Mle. – VII. Taon. Olt. – VIII. Pédicurie. – IX. Isis. St. – X. Ile. Perte. – XI. Soupesées.

Verticalement

1. Salade. Pris. – 2. Eminente. Lô. – 3. Xérès. Adieu. – 4. Ile. Emoie. – 5. Si. Principe. – 6. Tourte. Usés. – 7. Ernée. Or. Ré. – 8. Se. Tulliste. – 9. Suer. Têtes.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUILLET A 0 HEURE TUC

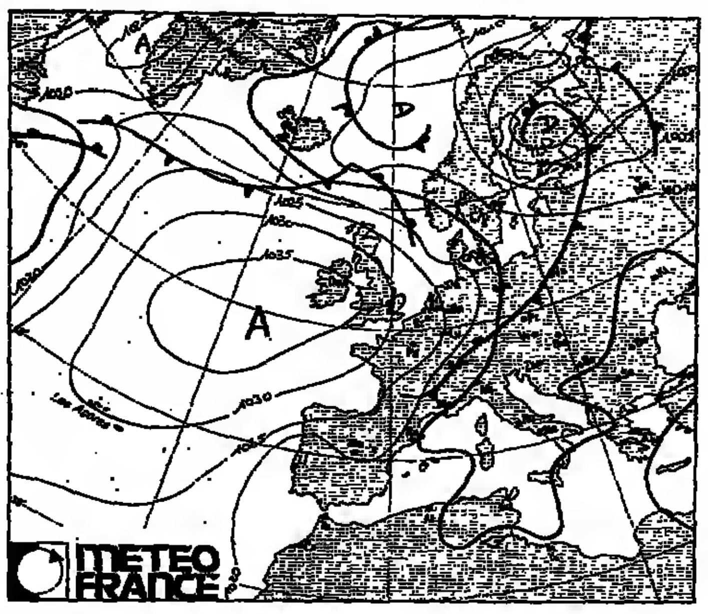

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET 1993

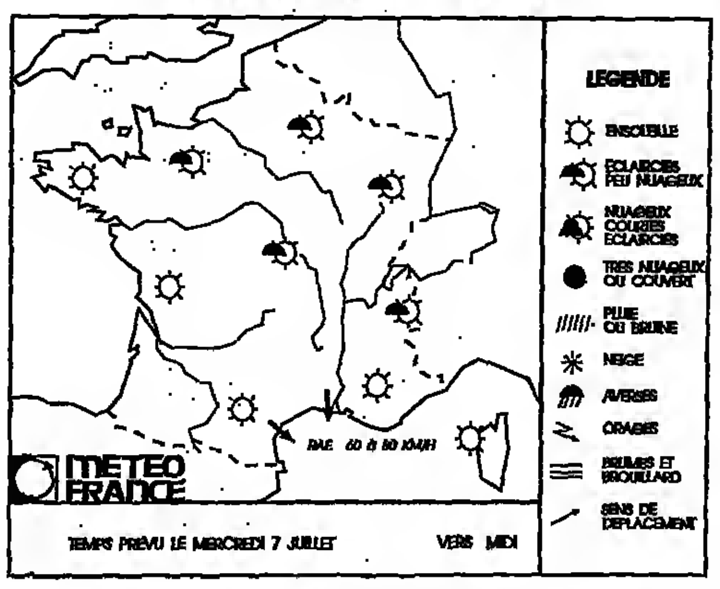

Mercredi : bien ensoleillé, mais plus frais. – Les nuages bas et les brumes présents au lever du jour laisseront rapidement la place au soleil. Les quelques passages nuageux près de la Manche et des frontières du Nord-Est resteront sans conséquence, de même que les quelques cumulus qui se développeront çà et là l'après-midi. En revanche, sur le sud des Alpes et la Corse, les résidus nuageux de la veille terniront encore le ciel en matinée, mais dans l'après-midi le soleil brillera largement sur ces régions également.

Tout le pays sera sous un régime de vents de nord à nord-est, soufflant généralement à 20-30 km/h, sauf dans le sud du pays, où le mistral et la tramontane atteindront parfois 80 km/h en pointes.

Côté températures, au lever du jour il fera plutôt frisquet au nord de la Loire, avec seulement 10 degrés à 12 degrés. Au Sud, le thermomètre sera compris entre 12 degrés et 14 degrés, et sur le pourtour méditerranéen il fera presque 18 degrés ! Malgré l'ensoleillement, le vent de nord freinera les températures maximales, qui auront du mal à dépasser 19 degrés sur les bords de la Manche. Dans l'intérieur, du Nord au Sud, le thermomètre affichera 21 degrés à 25 degrés, et toujours un petit « plus » pour les habitants du Sud-Est, avec 29 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC

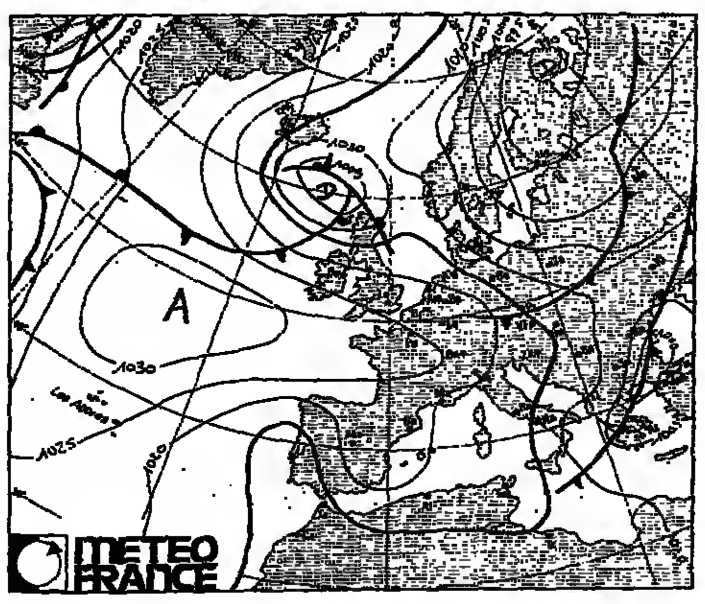

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-7-1993 à 6 heures TUC et le 6-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	35	22	C
BIARRITZ	20	17	N
BORDEAUX	26	15	D
BOURGES	20	11	D
BREST	18	11	D
CAEN	18	10	D
CHERBOURG	19	10	D
CLERMONT-FER.	29	12	C
DIJON	30	12	D
GRENOBLE	27	17	P
LILLE	21	11	D
LIMOGES	27	11	C
LYON	28	16	C
MARSEILLE	36	20	D
NANCY	28	10	D
NANTES	25	12	D
NICE	30	21	D
PARIS-MONTS.	23	12	D
PAU	20	16	C
PERPIGNAN	31	20	N
POINTE-A-PITRE	32	25	N
RENNES	23	11	D
ST-ETIENNE	31	15	C
STRASBOURG	31	12	N
TOULOUSE	24	17	C
TOURS	27	9	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	N
AMSTERDAM	19	10	D
ATHÈNES	36	24	D
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	30	18	D
BELGRADE	35	22	D
BERLIN	24	11	C
BRUXELLES	23	11	D
COPENHAGUE	22	12	N
DAKAR	29	23	D
GENÈVE	31	17	C
ISTANBUL	32	21	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LE CAIRE	35	21	D
LISBONNE	32	18	D
LONDRES	20	10	N
LOS ANGELES	24	13	N
LUXEMBOURG	22	8	N
MADRID	32	15	D
MARRAKECH	35	35	D
MEXICO	23	13	C
MILAN	33	17	C
MONTRÉAL	28	15	D
MOSCOU	24	12	D
NAIROBI	23	8	N
NEW DELHI	39	28	D
NEW-YORK	28	22	D
PALMA-DE-MAJ.	34	20	D
PÉKIN	28	21	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	33	25	N
HONG-KONG	31	26	–
SÉVILLE	36	19	D
SINGAPOUR	32	23	P
STOCKHOLM	21	11	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	21	16	D
TUNIS	45	27	N
VARSOVIE	26	13	A
VENISE	29	21	D
VIENNE	31	18	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le secret de la prisonnière

DE quoi Michel Field allait-il faire parler Catherine Deneuve, au « Cercle de minuit » ? De la peur de vieillir, évidemment. On eût parié qu'après les préliminaires une question se glisserait comme un serpent, habile, compatissante, impitoyable. Pari gagné. Mais sans mérite : c'était couru. Parce que ce visage, taillé pour le marbre et le rêve, est trop serein, nous accompagne depuis trop longtemps pour qu'on ne soit pas follement curieux, impatient peut-être, de savoir comment les ans le modèleront. Quelle détresse, sous ce lisse ? Quel désarroi, sous ces parois ? Chacun en fut pour ses frais. Vieillir « ne m'amuse pas du tout », avoua simplement Deneuve avec une banalité calculée.

Elle parla beaucoup et très vite, comme une affamée. Mais affamée de quoi ? Deneuve, c'est une calme rivière que déchirent brusquement des rapides. S'essoupit-on au soleil, qu'on a chaviré avant d'avoir compris. Elle raconta plaisamment que son débit torrentiel faisait la joie des metteurs en scène, qui pouvaient à loisir lui ajouter du texte. Elle évoqua un festival, un tournage, différentes compromissions publiques. *« Il y avait la télévision, j'étais obligée de me protéger. »* La télévision est là : on se protège. Une faute d'éclairage, un instant d'inattention, un bâillement, une grimace, et voilà des années d'efforts ruinées. L'image s'étalera partout. Et même si elle n'est pas publiée, elle dormira au fond d'un tiroir, comme une menace.

De confidence en aveu, on eut parfois le sentiment de visiter une prisonnière. La pensionnaire d'une cellule dorée, familière, qui s'appellerait Deneuve. Une séquestrée consentante nommée Catherine, se cognant aux quatre murs du mythe Deneuve. Quelle existence, être Deneuve ! Monter les marches comme Deneuve, acheter son journal comme Deneuve, parler, manger, pleurer, éclater de rire comme Deneuve. Capter la lumière comme Deneuve. Etre intelligente comme Deneuve. Forte et fragile comme Deneuve. Aimer comme Deneuve, sans mesure. Parfois, quand Deneuve entrouvre la porte, histoire de mettre Deneuve en danger, de préserver Deneuve de l'endormissement de la gloire, de faire fouetter Deneuve par les embruns – *« Il faut que ça vive, tout ça »*, admit-elle comme à regret, parlant d'elle-même, – alors montrer le bout du nez, pas davantage. *« Je n'aime pas l'anodin »*, lâcha-t-elle à Michel Field.

Mais parfois, dans le secret de la prison Deneuve, Catherine ne rêve-t-elle pas de quelques instants, juste quelques instants, anodins ? Cela resterait son mystère.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 juillet

TF 1

20.45 Cinéma : Le Petit Baigneur. ■
Film français de Robert Dhéry (1967).
22.25 ▶ Cinéma : Règlement de comptes à OK Corral. ■■
Film américain de John Sturges (1956).
0.35 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Reportages.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Outremer. ■■
Film français de Brigitte Roüan (1990).
22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ?
Invités : Gloria Lasso, Richard Gotainer, François de Closets.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.
1.35 Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

20.45 Série : Guerres privées.
21.40 Planète chaude.
Poussières de guerre. 1. Le chant des armes, documentaire de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine :
Les Chemins des hommes.
Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle.
0.00 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Atlantis. ■
Film franco-italien de Luc Besson (1991).
21.45 Flash d'informations.
21.55 Cinéma :
Danse avec les loups. ■■■
Film américain de Kevin Costner (1990) (v.o.).
1.40 Documentaire :
Les Enfants de Sitting Bull.

ARTE

20.45 Soirée thématique :
Continent V, la Suisse.
Soirée conçue par Jacques Baynac et Philippe Nahoun.
20.50 Documentaire : L'île suisse. 1. Elles.
21.40 Débat. Avec Jean-Claude Pleclet, rédacteur en chef de *l'Hebdo*, Roger De Weck, rédacteur en chef de *Tagesanzeiger*.
21.50 Cinéma : L'Ame sœur. ■■
Film suisse de Fredi M. Murer (1985) (v.o.).
23.45 Documentaire : L'île suisse. 2. Eux.
0.35 Débat (25 min).

M 6

20.35 Magazine : Grandeur nature.
21.10 Téléfilm : Marie et sa bande.
23.00 Série : Mission impossible.
0.00 Les Stars en noir et blanc.
Avec la série : Destination Danger.
0.55 Six minutes première heure.
1.05 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
La thérapie génique.
21.30 Le Corps. La chair de Psyché, par Christine Goëme.
22.40 Les Nuits magnétiques. Ardèche : la conversation des choses.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 25 juin salle Pleyel) : Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Une symphonie alpestre op. 64, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.00 Concert (donné le 18 août 1992, lors du Festival de musique baroque de Malmö) : Œuvres de Hassler, Schütz, d'India, Luzzaschi, Grabbe, Saracini, Schutz, Monteverdi, Nauwach, par The Consort of Musicke, dir. Anthony Rooley.
0.35 Bleu nuit.
Erwin Vann, saxophone, et son trio.

Mercredi 7 juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Huit ça suffit.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Prince du désert.
Une riche Américaine se bat pour retrouver son fils enlevé par son père, un riche Arabe.
22.45 Magazine : Grands reportages.
Sexorama.
23.50 Documentaire : Histoires naturelles.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.15 Sport : Cyclisme.
Tour de France : Dinard-Avranches, 4e étape, course contre la montre par équipes (95 km).
17.10 Magazine : Vélo club.
17.45 Magazine : Giga.
18.50 Sport : Journal du Tour (et à 0.50).
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.30 Première ligne.
Demain l'Europe, documentaire de Reynold Ismard et Axel Krause.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton :
Une famille pas comme les autres.
20.35 Jeu : Hugodélire.
20.45 La Marche du siècle.
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. A qui appartient la science ? Invités : Jean-Marie Pelt, pharmacologue ; Axel Kahn, généticien ; Trinh Xuan Thuan, astrophysicien *(la Mélodie secrète)* ; le professeur Vandermeersch, anthropologue ; Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix ; Hélène Ahrweiler, archéologue, historienne ; Dominique Lecourt, philosophe *(Contre la peur)*.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest.
23.45 Magazine : Aléas.
Présenté par Jacques Serizier. Au feu, les petits !, de Gérard Martin ; Orages en liberté, de Simone Vannier ; Le baron du blockhaus, de Michel Toutain.
0.40 Continentales.

CANAL PLUS

15.35 Téléfilm : Incident à Baltimore.
17.10 Documentaire :
Le Delta de Sacramento à tire-d'ailes.
17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma :
Tels pères, telle fille. □
Film américain d'Emile Ardolino (1990).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Le Choix d'aimer. □
Film américain de Joel Schumacher (1991).
0.35 Cinéma : Blanc d'ébène. ■
Film français de Cheik Doukouré (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.50 Chronique :
Le Dessous des cartes (rediff.).
17.55 Documentaire :
Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Pierre-Henri Gouyon/Johnny Clegg.
19.30 Documentaire : Portraits d'Alain Cavalier.
L'Illusionniste.
19.45 Documentaire : Terra X.
De Gottfried Kirchner. Sur la piste du jaguar.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 La Roue.
Portrait d'Alex Zuella, par Erich Langjahr.
20.45 Documentaire :
▶ **Nathan Milstein, maître de l'invention.**
21.40 Concert.
Nathan Milstein interprète la *Sonate à Kreutzer* de Beethoven, accompagné au piano par Georges Pludermacher.
22.15 Série : La Collection David Oïstrakh.
De Bruno Monsaingeon. *Concerto pour violon en ré majeur op. 35*, de Tchaïkovski.
23.15 Documentaire : La Chaise, la Vache et la Charrue.
De Jean Lefaux (52 min.).

M 6

15.30 Magazine : Fréquenstar.
16.30 Magazine : Nouba.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série :
Les Aventures de Tintin.
Coke en stock (1re partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série :
Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45).
20.45 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon.
Un juge machiavélique.
22.30 Téléfilm : Passion dévorante.
Une admiratrice encombrante.
0.05 Magazine : Vénus.
0.35 Six minutes première heure.
1.20 Magazine :
Le Glaive et la Balance.

FRANCE-CULTURE

19.30 Perspectives scientifiques.
Les portes de Thanatos. 7.
20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.
La rhapsodie. 3. Structure rhapsodique.
20.30 Antipodes.
Panorama de la poésie mauricienne.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Ardèche : la conversation des choses.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Serge André (l'Imposture perverse).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 5 octobre 1992 lors du Festival de Bratislava) : Sonate à quatre en sol majeur, Concerto pour violon et cordes en sol mineur, Concerto pour violon et cordes en ut majeur D2, de Tartini ; Concerto sur des thèmes de la Favorite de Donizetti pour hautbois et cordes, de Pasculli ; Concerto pour violon et cordes en ré majeur RV 206, de Vivaldi ; Sonate pour cordes n° 1 en si majeur, de Rossini, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.
22.00 Concert (donné le 23 août 1992 en clôture du Festival de Schleswig-Holstein) : War Requiem, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre de La Norddeutscher Rundfunk, le Monteverdi Chorus et le London Tölzer Knabenchor, dir. John Eliot Gardiner.
0.35 Bleu nuit. Le Quartette allemand Fun Horns.

MOTS CROISÉS

Le Monde

Parallèlement à une baisse du taux d'escompte

Les Italiens renoncent à l'indexation des salaires

La Banque d'Italie e annoncé, lundi 5 juillet an fin de journée, une baisse de 1 point de son taux d'escompte ramené à 9 % à compter de mardi. C'est la première fois depuis dix-sept ane que le taux d'eacompte passe an dassous de la barre das 10 %. Cette décision intervient au lendemain de la signature à Roma d'un eccord antre le patronat et les syndicats, qui met fin à l'indexetion dea salaires.

ROME

de notre correspondant

« Une victoire de l'Italie qui ne se rend pas, qui regarde vers le futur. » Carlo Azeglio Ciampi, le premier ministre, ancien gouverneur de la banque d'Italie, appelé à mettre de l'ordre dans les comptes du pays et le conduire vers la deuxième République, est parti pour le sommet du G7 de Tokyo avec une victoire en poche : au terme de deux snnées de tractations laborieuses, patronat et syndicats ont signé, samedi 3 juillet, sous l'impulsion du gouvernement, des accords salarisux.

Au moment où les convulsions du système politique sont au plus fort, alors que le deuxième groupe privé du pays, Ferruzzi, est eo pleine déroute, M. Ciampi vn pouvoir faire peser sur le scène internationale les premiers signes d'une inversion de tendance. Après s'être engagé, mercredi 30 juin, à accélérer les privatisations, le gouvernement a réussi à réintroduire les tractations salariales dans le cadre d'un pacte social.

Plus d'échelle mobile automatique

Finie l'sutomatisation de l'indexation des salaires, la fameuse échelle mobile. Les syndicats (formellement ils doivent soumettre l'accord à la base avant ls signature définitive, le 22 juillet) et le patronat, la Cofindustria, s'engagent à se rencontrer deux fois par an pour déterminer l'évolution des salaires en fonction de l'inflation et de la politique macro-économique du gouvernement. Autre nouveauté, l'accord syndicat-patronat prévoit que les évolutions de salaire tiendront également compte de ls situation de l'entreprise. Seront donc fixés des objectifs de productivité, de qualité... En l'absence d'échelle mobile automatique et en cas de retard dans le renouvellement des contrats, l'accord prévoit des sugmentations salariales représentant 30 % à 50 % de l'inflation prévue mais pour des périodes limitées de trois à six mois.

Ce pacte social, destiné selon les commentateurs à avoir des répercussions positives sur les équilibres économiques et monétaires, a été salué comme un *« miracle »* par le ministre du travail, Gino Giugni. *« Un accord qui fait du bien au pays*, confirme M. Ciampi. *L'entente n'a pas de précédent. En vingt-neuf pages de document, c'est la culture des relations industrielles, des rapports gouvernement-partie sociale qui change. Le marché du travail s'approche de celui des autres pays européens. »* Mais si, pour le gouvernement, l'accord est un énorme succès, les syndicats et le patronat sont plus retenus et plus réalistes. Tout en constatant que le pacte permettra une relance de l'emploi, le président de la Cofindustria, Luigi Abete, a indiqué que *« ce qui pouvait être un accord historique, n'est, aujourd'hui, qu'une occasion à construire »*. Le secrétaire général de la CGIL, Bruno Trentin, quant à lui, – son organisation syndicale est la plus partagée – notait que *« c'est un compromis avec certains aspects peu satisfaisants, mais l'accord est le meilleur possible dans les conditions actuelles »*. – (Intérim.)

EN BREF

□ **TF 1 se pourvoit en cassation dans l'affaire de plagiat de «La nuit des héros».** – Condamnée à verser 55 millions de francs de dommages-intérêts à France 2 pour plagiat de l'émissioo « La nuit des héros » (*le Monde* du 13 mars), TF 1 s'est pourvue en cassation contre cette décision de la cour d'appel de Versailles. La cour d'appel avait estimé que le « reality show» de TF 1, « Les marches de la gloire», était une copie de celui de France 2 « La nuit des béros» (maintenant supprimé sur cette chaîne). Les 55 millions de francs ont été versés par TF 1 peu après la condamnation, le pourvoi en cassation n'étant pas suspensif.

□ **M. Carignon au chevet des télévisions lyonnaises.** – Alain Carignon, ministre de la communication, a organisé une réunion, lundi 5 juillet, pour étudier les conditions d'une poursuite de l'activité des télévisions locales de la région lyonnaise Télé Lyon Métropole et 8-Mont Blanc. Le ministre a précisé que *« toute solution ne pouvait qu'être du ressort de l'initiative privée »*. Différentes solutions ont été examinées comme une baisse des coûts de diffusion, un rôle financier accru des collectivités locales dans la fabrication des programmes et un approvisionnement eo programmes à des coûts inférieurs à ceux du marcbé.

□ **Un ancien trésorier de la FEC-FO condamné à qninze mois de prison ferme pour détournement de fonds.** – Jean-Pierre Michaud, ancien trésorier de la Fédératioo des employés et cadres FO, a été condamné à trois ans de prison (dont vingt et un mois avec sursis) et 150 000 F d'amende, vendredi 2 juillet par la 13e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour un détournement de fonds évalué à 4,4 millioos de francs. De 1987 à 1989, M. Micbaud avait vendu 3 millions de francs de sicav détenues par FO, et opéré des retraits frauduleux en imitant la signature du secrétaire général de la FEC-FO, avant de reverser les sommes au directeur d'une entreprise de commercialisation de vidéogrammes, Yvoo Ybghi. Poursuivi pour recel, M. Ybghi a été condamné à la même peine de prison, assortie d'une amende de 500 000 F. Tous deux devront en outre rembourser 4,4 millions de francs à FO.

Selon les auteurs du rapport d'évaluation

L'accueil des publics défavorisés dans les administrations pâtit de l'absence de directives nationales

Présidée par Jacques Pommetau, conseiller d'Etat, l'instance chergée, à la demande du Comité interministériel d'évaluation, d'étudier les conditione d'ecoueil dea populetions défavoriaées dana lee aervices publics, devait présenter, mardi 6 juillet, ses conclusions recommandant notamment l'edoption de *« normes nationales minimales de qualité d'accueil »*.

Un écart persiste entre la compétence et la bonne volonté des services publics, d'une part, et la situation réelle des populations précarisées, d'autre part, constatent les responsables de cette instance d'évaluation. Or, en l'absence de cadre national défini, la diversité des expériences locales tendant à améliorer l'accueil dans les administrations, *« peut aboutir à une inégalité de traitement »* sur le territoire. Alors même que ces personnes ont tendance à méconnaître leurs droits, voire à se décourager en face du dédale des services et des mesures qui leur sont destinées.

C'est pourquoi l'instance présidée par Jacques Pommatau préconise l'adoption *« d'une politique notionole »* afin de *« combler ces lacunes »* et de surmonter les *« obstacles »* liés à la *« sous-estimation »* de l'importance de l'accueil dans l'organisation des services. *« Une impulsion gouvernementale forte est indispensable*, écrivent les rapporteurs, *de même que des moyens importants doivent être dégagés »*. Si *« mieux occueillir nécessite d'abord du temps, des emplois supplémentoires doivent oussi*, précisent-ils, *s'ojouter dqns certains cas aux moyens motériels. De telles mesures vont à l'encontre de lo recherche de gains de productivité*, reconnaissent les rapporteurs, *mais la notion de rentabilité doit, en matière d'accueil, être reconsidérée si l'on replace ou centre des préoccupotions le service rendu au public »*.

En conséquence, les rapporteurs proposent *« quotre axes prioritaires »* de réflexion tendant *« à mettre en évidence la position centrale de l'accueil »* dans l'organisation des services; *« à professionnaliser l'occueil »* grâce à une reconnaissance, y compris salariale, du *« rôle stratégique »* des agents; *« à lutter contre lo dispersion des moyens »* bumains et financiers; et *« à développer lesdits moyens »* en renforçant le partenariat avec les collectivités locales.

Au conseil des ministres

M. Bosson estime que la securité routière a été améliorée par l'instauration du permis à points

Le conseil des ministres s'est réuni, exceptionnellement, mardi 6 juillet, le président de la République devant quitter la France dans l'après-midi pour Tokyo, où se réunit le sommet des sept pays les plus industrialisés. Pascal Clément, ministre délégué aux relations svec l'Assemblée nationale, qui rendait compte des travaux du conseil en s'absence de Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, en déplacement à l'étranger, a indiqué que le conseil avait a entendn une communication de Charles Pasqua sur ls lntte contre les incendies de forêt et une autre de Bernard Bosson sur la sécurité routière et ls sécurité dans les loisirs nautiques. Le ministre de l'équipement s expliqué que les progrès *« importants »* obtenus ces dernières années en matière de sécurité routière sont dus, *« notamment »*, à l'instauration du permis à points.

Rendant compte à ses collègues dn conseil européen du 1er juillet, Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménegement du territoire, a expliqué, d'après M. Clément, que, *« contre toute attente »*, la France avait obtenu le classement des arrondissements de Douai et Valenciennes dans le Nord, et d'Avesnes, dans le Pas-de-Calais, parmi les régions pouvant bénéficier du maximum de fonds structurels européens. M. Clément a ajouté que ce résultet avait pu être obtenu grâce au *« rôle décisif »* de Jacques Delors, président de la Commission européenne. C'est ce snccès qui avait permis à Jean-Louis Borloo, député (divers droite) du Nord et maire de Valenciennes, fort mécontent de l'organisation du voyage du premier ministre dans ce département, le 11 juin dernier, de faire part de ses *« remerciements »* à M. Balladur.

Le conseil des ministres a procédé à une série de nominations, dont celle de Bernard Courtois, préfet bors cadre, nommé préfet do Pas-de-Calais eo remplacement de Jean-Gilbert Marzin, placé en position hors cadre; Pierre Stciometz, préfet des Pyrénées-Orieotales, nommé préfet de la Haute-Savoie; Philippe Grégoire, préfet de la Hente-Loire, nommé préfet de la Nièvre.

En outre, Roger Tacheau, directeur des services judiciaires, est nommé procureur général près la eour d'appel de Douai; Lncien Remplon, procureur général près la conr d'sppel de Limoges, est nommé à la même fonction à Toulouse; Jean-Marie Darde, vice-président du tribunal de grande instanee de Bobigny, est nommé procureur général près la cour d'appel de Limoges; Pierre Mérand, avocat général près la cour d'appel de Versailles, est nommé procurenr général près la cour d'appel de Montpellier; Jean-Françis Weber, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, est nommé directeur des services judiciaires.

Enfin, Edouard Bridoux, professeur des universités, est nommé recteur de l'académie de Reims; Michel Moreau, professeur d'université, est nommé directeur général du Centre national d'enseignement à distanee. Gérard Moulin, administrateur civil, est oommé directeur de la communication au ministère de l'économie; Michel Bernard, iogénieur général de l'aviation civile, est nommé directeur général de l'aviatioo civile; Maryvonne Chambodue de Saint-Pulgent, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommée directeur du oatrimoine au ministère de la culture et de la francophonie.

□ **M. Fraoquet remplace M. Genthial à la tête de la police judiciaire.** – Jacqnes Fraoquet, jusqu'alors cbef du service de coopératioo techoique internationale de la police, a été nommé directeur central de la police judiciaire au conseil des ministres du 6 juillet. Il remplace Jacqoes Geothial, relevé de ses fooctions dans des cooditions inhabituelles (*le Monde* dn 16 juin). Bernard Bonnet, qui était directeur central de la police territoriale, a été oommé préfet des Pyrénées-Orientales.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

SOMMAIRE

DÉBATS

Libertés : « Ce n'est jamais le bon moment ! », par Hubert Haenel ; « L'alibi », par Alain Vogelwaith et Stéphane Maugendre. Solidarité : « Tous intellectuels algériens », par André Mandouze..... 2

ÉTRANGER

Les combats se poursuivent en Bosnie centrale 3
L'Irak espère obtenir un allégement des sanctions de l'ONU 4
Etats-Unis : l'administration Clinton et les restrictions à l'immigration... 5

POLITIQUE

M. Balladur dénonce *« la situation profondément dégradée laissée par les socialistes »*..... 7
M. Noir interpellé par ses opposants au conseil municipal de Lyon au sujet du financement de ses campagnes électorales 8
Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Seul contre tous »..... 8

SOCIÉTÉ

Un entretien avec Michel Bernier, ministre de l'environnement..... 9
Les suites judicieires du match de fnotball Valenciennes-Marseille 10
Cyclisme : la deuxième étape du 80e Tour de France..... 22

SCIENCES ◆ MÉDECINE

• La sexualité au temps du sida • Les nouveaux habits de la science britannique • Altair dans un ciel sombre • Le débat sur le dépistage de la trisomie 21 • L'agronomie en partenariat..... 11 et 12

CULTURE

L'été festival : Susen Buirge et Régine Chopinot à Montpellier ; John Pizzarelli à Vienne..... 13
Arts : Le salon de photographie au Muséa Rodin ; Pinchus Krémégne eu Pavillon des arts 13
Mode : les collections homme pour le printemps été 1994 13

ÉCONOMIE

6 500 suppressions d'emplois d'ici à la fin 1994 chez Bull 16
Le sommet des sept pays industrialisés à Tokyo et les discussions sur le GATT..... 18 et 19

COMMUNICATION

Le nouveau conseil de gérance des NMPP présidé par Jean de Montmort ouvre plusieurs chantiers 14
Le désengagement de l'Etat de Radio-Monte-Carlo 14

INITIATIVES

• Dossier : que som devenus les licenciés? Une dure réalité ; l'envol des plans ; Michelin souffre toujours ; des méthodes à la Ponce Pilate ; le succès du reclassemem ; valise piégée • Expériences : gestion, l'art de la table ; insertion, partenaires de la RATP ..... 25 à 40

Services

Abonnements..... 19
Annoncee classées .... 30 à 40
Carnet..... 22
Marchés financiers ... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 23
Radio-télévision 23
Spectacles..... 15

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 25 à 40
Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1993 a été tiré à 480 242 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts-Spectacles : Avignon

Le quarante-septième Festival d' Avignon s'ouvre la 9 juillet par la présentetion du *Dom Juan* de Molière, svec la troupe de la Comédie-Française, mie en scène par Jacques Lassalle. Jusqu'au 2 août, les dizaines de milliers de spectateurs verront plusieurs dizaines de spectaclaa, du théâtre, bien sûr, essentiellement en création, mais sussi de le danse et des « performances », qui témoignent de la santé du spectacle vivant an France.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
Chaque mercredi
(éditions datées jeudi)
46-62-75-13

Chez IC, P.A.O. se prononce
Promotion Apple Opportune.

Macintosh Centris 650 8/230 MO
+ lecteur CD-ROM 300
+ moniteur couleur Apple 16"
+ clavier étendu
+ logiciels: XPress, Illustrator, Photoshop, Dimension
+ CD-ROM de luxe
+ CD ROM Type and Call

= 39 990 F ht.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

Pour faire la différence, faites l'addition: 47 428 F ttc l'offre complète, c'est le moment de lancer une O.P.A. sur la P.A.O. chez IC. Avec plus de 50 000 Macintosh installés en 10 ans, IC est aujourd'hui le premier distributeur Apple en Europe. Seul un leader peut vous offrir des prix aussi bas alliés au plus haut degré de services (conseil en art graphique, gestion, maintenance, réseaux locaux). Vous devriez déjà être chez IC.

IC BEAUBOURG PARIS 4e (1) 44 78 26 26 • IC VENDOME PARIS 1er (1) 42 86 90 90 • IC MICRO VALLEY PARIS 15e (1) 40 58 00 00 • IC MARSEILLE 8e 91 57 15 03 • IC TOULOUSE 61 25 62 52 • IC NANTES 40 47 08 62 • IC LYON 5e 78 62 38 38 • IC AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • IC AVIGNON 90 82 22 22

ENTRE APPLE ET VOUS IL Y A IC

WELLDONE

Le Monde INITIATIVES

Que sont deve

Après l'annonce tonitruante d
le silence retombe. Personn
très bien le sort des anc

Gestionnaires, financiers, responsables de la communicatio statisticiens...

Des Organisations publiqu ou Associatives

vous offrent des opportunités de carrières chaque semaine dans :

Le Monde INITIATIVES

هكذا من الأصل

Le Monde
INITIATIVES

Que sont devenus les licenciés ?

Après l'annonce tonitruante des plans sociaux le silence retombe. Personne ne connaît très bien le sort des anciens salariés

DANS leur phase de préparation, les plans sociaux font la «une» de l'actualité. Tous les observateurs suivent pas à pas les méandres de la procédure. Au moins pour les dossiers les plus importants, de ceux qui concernent des milliers de salariés et des entreprises qui, dans l'environnement économique, jouent le rôle de phare.

Ensuite, plus rien. C'est le silence ou le trou noir et, après un an ou deux, chacun a oublié les circonstances de ces «réductions d'effectifs» qui ne mobilisent plus l'attention. Signe indiscutable, les employeurs sont le plus souvent incapables de faire le bilan des plans sociaux qu'ils ont engagé, y compris quand ils se sont entourés d'un luxe de précautions (et d'attentions). On ne sait pas avec précision comment les choses se sont réellement passées et surtout, on a aucune idée de ce que sont devenus les «surnuméraires». Ainsi en est-il, à Clermont-Ferrand, pour les anciens «Bibs». Guère mieux armés ou préparés, les syndicats eux-mêmes, qu'ils se soient ou non mobilisés pendant la période de mise en place du dispositif, ne sont pas davantage en mesure de donner des nouvelles précises. Ils en restent à de vagues impressions. Enfin, et c'est encore plus symptomatique, les «victimes» ne font pas plus connaître leur sort, heureux ou malheureux, comme si les grandes douleurs devaient être muettes.

Ce grand voile d'hypocrisie collective appelle, en soi, plusieurs commentaires. Il est clair que, le moment d'émotion passé et la séparation réalisée, l'entreprise évite d'entretenir ce souvenir pénible. Dans certains cas, elle se lave les mains de la suite et se désintéresse du devenir de ses anciens salariés avec la tranquille assurance d'avoir fait tout son possible. De leur côté, les syndicats ne sont pas outillés pour ce long travail patient et perdent vite le conctact avec des «mandants» qui, progressivement, s'éloignent. Dernière constatation, qui rejoint celle déjà faite à propos des chômeurs : dés qu'ils quittent l'entreprise, les licenciés perdent leur identité sociale et sont renvoyés à un néant. Ayant rompu les liens, ils sont rétifs à tout mode d'organisation et à toute représentation collective qui permettrait d'entretenir la mobilisation.

An lieu de cela règnent les impressions fugaces. Il semble bien, sans qu'on puisse mesurer l'importance du phénomène, qu'une part importante de ceux qui figurent sur les listes de plans sociaux se trouvent à terme confrontés aux pires difficultés. Ils peuplent alors les rangs des chômeurs de longue durée, des fins de droits et, ensuite, des RMistes. Certains éprouvent des situations extrêmes de total dénnement ou d'isolement, les drames personnels s'ajoutant au sentiment d'échec professionnel.

Parmi les causes, chacun s'accorde à le reconnaître, il y a la fâcheuse babitude du «chèque-valise» qu'un amendement adopté en juillet 1992 à la demande de Thierry Mandon, ancien député socialiste, a fini par assimiler à un licenciement économique, sur le plan de la procédure. Commode et illusoire, cette méthode a fait des ravages, et ce d'autant plus, pourrait-on dire, que les bénéficiaires de la prime étaient des salariés peu qualifiés et faiblement rémunérés.

Dans la sidérurgie, autrefois, puis plus récemment dans la construction navale, quand Alain Madelin, ministre de l'industrie de l'époque, accorda 200 000 francs à chaque partant volontaire, on fourmille d'exemples désastreux à ce propos. Les concessionnaires automobiles faisaient leurs affaires à la porte des chantiers. Un ouvrier qualifié acbetait une caravane, partait en vacances trois mois en Espagne puis, ne retrouvant pas de travail, revendait peu à peu tous ses biens, jusqu'à la maison. Tel autre divorcait, s'installait sur la Côte d'Azur, et s'en revenait un peu plus tard, tout penaud, le pactole dépensé.

«La prime favorise les coups de folie», soulignent les experts qui, d'expérience, savent qu'un tiers des salariés, au moins, sera tenté par cette formule, un autre tiers pouvant se prévaloir d'un droit à la préretraite qui autorise lui aussi tous les rêves plus raisonnables. Aussi recommandent-ils, avec justesse, de lier l'attribution de ces sommes d'un certain nombre de conditions. Il faudrait que le versement soit accompagné de la vérification ou de l'authentification du projet personnel ou professionnel. Il faudrait surtout que la démarcbe s'intégre dans un programme plus ambitieux, basé sur la mise en place d'une cellule de reclassement, elle-même cbargée de trouver des solutions individuellement adaptées.

Des réussites prouvent que cette voie-là est plus satisfaisante. Dans le Nord, une aide au reclassement, orchestrée par une antenne emploi, a permis, un an plus tard, d'atteindre des taux de placement de 75 %, en majorité sur des postes stables assortis de contrats à durée indéterminée. Ailleurs, fort heureusement, on constate des cas de reconversion réussis, soit que l'ancien salarié se soit mis à son compte, soit qu'il ait utilisé les avantages d'une convention de conversion avec la formation correspondante.

Mais les tabous demeurent, ainsi que le refus de voir les réalités en face. A IBM, culture maison oblige, on a longtemps refusé de prononcer le mot «licenciement» et on ne voulait pas entendre parler de «réduction d'effectif». La préférence allait à l'«offre de départ volontaire» et au «plan d'adaptation des ressources bumaines»...

A Air France, les annonces successives de suppressions d'emplois, pour réelles qu'elles soient devenues, ont facilité l'abandon d'avantages catégoriels ou corporatistes qui empêchaient toute évolution. Ce n'est pourtant que dans quelques années que l'on saura ce que ces «licenciés»-là sont devenus.

Alain Lebaube

■ **Une dure réalité**
Un retournement de tendence chez IBM
par Marie-Claude Betbeder

■ **L'envol des plans**
Air France cherche la bonne solution
par Liliane Delwasse

■ **Michelin souffre toujours**
Un sixième plen social...
... toujours réduire
par Francine Aizicovici
page 26

■ **Des méthodes à la Ponce Pilate**
La Normed vous remercie avec un chèque
par Marie-Béatrice Baudet

■ **Valise piégée**
Une mesure dangereuse
par Catherine Leroy

■ **Le succès du reclassement**
Le Nord en pointe
par Olivier Piot
page 27

Le prochain numéro du «Monde Initiatives» paraîtra mardi 31 août daté 1er septembre.

GESTION
□ L'art de la table

INSERTION
□ Partenaires de la RATP
page 28

TABOU
□ Les entreprises et l'illettrisme

TRIBUNE
□ L'emploi : agir sur l'essentiel
par Michel Garcin
page 29

Gestionnaires, financiers, responsables de la communication, statisticiens...

Des Organisations publiques ou Associatives

vous offrent des opportunités de carrières chaque semaine dans :

Le Monde INITIATIVES

IUA SAN FRANCISCO
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.
220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

Université à San Francisco,
spécialisée en management international, habilitée à délivrer les :

MBA *Master of Business Administration for International Management*
■ **Filière d'admission 3e cycle :** Ingénieurs, Pharmaciens, Médecins, DEA - DESS - IEP - Grandes Écoles - Magistères, Maîtrises.
■ **Programme américain de 12 mois à San Francisco,** unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expénence du projet professionnel - **conduisant au MBA en Management International.**

DOCTORATE *of Business Administration for International Management*
■ **Programme résidentiel de 12 mois à San Francisco,** au plus haut niveau du management international couronné par une these-dissertation.
■ Filière réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur en **management** : DEA - DESS - MBA...

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris
Tél. : (1) 40 70 11 71
Communiqué par International University of America - San Francisco - CA
Programme associé en Asie : AMA HONG KONG
IUA SAN FRANCISCO

DOSSIER • Que sont devenus les licenciés ?

Une dure réalité

Quand le volontariat, se transforme en licenciement

UNE «brève» dans *le Monde* daté du 25 décembre 1992 : le titre est aussi discret, aussi peu «tape-à-l'œil» que les quelques lignes qui le suivent : «*Le plan social d'IBM France pour 1993 a été adopté.*» Quoi de plus banal qu'un plan social en cette année 1992 ? En réalité l'événement est de taille. Pour la première fois l'expression est accolée au nom du géant de l'informatique qui a toujours affirmé s'interdire tout licenciement économique.

Entre 1986 et 1992, pourtant, ses effectifs en France diminuent de près du quart, mais jamais il n'a été question de plan social, les départs s'effectuant sur la base du volontariat. Et voilà qu'une page se tourne : pour les 1 500 personnes concernées par le «*plan d'adaptation des ressources humaines 1993*», la procédure des plans sociaux – avec ses multiples exigences destinées à protéger les salariés – a été suivie. C'est qu'une disposition législative nouvelle votée le 29 juillet 1992, dite «amendement Mandon», assimile désormais explicitement les départs négociés aux licenciements économiques.

Depuis longtemps la jurisprudence de la Cour de cassation allait dans ce sens. Et, dès octobre 1991, la CFDT avait – s'appuyant sur elle – intenté un procès à la direction d'IBM France parce qu'elle n'avait pas suivi cette voie pour la première réduction massive d'effectifs, «l'offre de départ volontaire» (ODV) d'octobre 1991 : procès gagné en appel le 26 février dernier. Ainsi la réalité des plans sociaux se trouve ancrée rétrospectivement dans l'histoire de la société, ou du moins dans l'étape commencée aux alentours de 1986. Cette année-là IBM enregistre, au niveau mondial, une chute brutale de ses bénéfices. «*Mais nous étions persuadés,* commente un haut cadre français, *que nous allions nous en sortir, qu'il n'y avait pas de décision radicale à prendre.*»

Un chèque confortable

La direction d'IBM France s'efforce de réduire ses coûts, concurrence oblige, et de redéployer ses effectifs, la demande du marché préférant au matériel les logiciels et les services. La société, pour réaliser son plan, offrira à un certain nombre de salariés une préretraite «maison» accompagnée d'un chèque de départ plus que confortable. «*Quand il faut réduire les dépenses dans une grosse société,* commente sarcastique et désabusé ce haut cadre, *comme on ne sait pas très bien ce qu'il convient de faire, on s'attaque aux effectifs. Ne suffit-il pas de trois ans pour amortir les sommes versées à cette occasion ?*»

L'euphorie est encore telle dans une société qui baigne depuis toujours dans le succès que ces mesures sont reçues comme... des cadeaux : «*Personnellement,* se souvient Bruno Legrix de La Salle, à l'époque responsable des recrutements, *j'ai été très content d'être élu* [c'est le terme officiel] *à la préretraite. J'y ai vu comme une manifestation de gratitude.*» Mais à peine dix-huit mois plus tard, en juin 1991, le PDG Pierre Barazer annonce en réunion du comité central d'entreprise (CCE) que l'aggravation de la crise l'oblige à prévoir le départ de 1 800 salariés supplémentaires avant la fin de l'année et de plusieurs centaines d'autres en 1992. Deux mois plus tard ce sera l'ODV, qui offre à tout salarié ayant au moins dix-huit ans d'ancienneté le versement d'un mois de salaire par année de présence, s'il décide de partir.

Ils seront plus de 1 500 à le faire. La CFDT, qui voit dans l'ODV des «*licenciements économiques déguisés*», déclenche son procès. Elle le fait dans un grand isolement, mais la situation évolue vite. Certains salariés subissent des pressions (celles-ci sont reconnues à l'audience), d'autres partent par crainte de devoir le faire un peu plus tard, dans de plus mauvaises conditions. Les syndicats commencent à avoir l'écho des difficultés de ceux qui ne retrouvent pas de travail ailleurs et se découvrent sans indemnités de chômage car partis de leur plein gré. Le trio syndical qui avait donné son accord à l'ODV (syndicat autonome SNA, CFTC et CGC) se désagrège, CGC et CFTC font alliance avec la CFDT ; ensemble ils conquièrent la majorité au CCE (jusque-là détenu par un tandem SNA-FO).

Délégué CFDT à Montpellier, Gérard Auger ne s'en montre pas moins pessimiste pour le plan social 1994 : «*La procédure sera suivie mais de manière purement formelle. Nous avons des idées sur la manière de traiter des problèmes dont nous ne nions pas la gravité, mais les directions refusent d'en débattre. De par sa culture, IBM ne connaît que la négociation individuelle. Elle ne sait pas ce qu'est une vraie négociation collective.*»

Marie-Claude Betbeder

3ÈMES CYCLES
PROFESSIONNALISEZ VOTRE FORMATION

MANAGEMENT DE LA DISTRIBUTION
DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE LÉON SALTO PDG DE FRANCE PRINTEMPS
•
GESTION ET FINANCE D'ENTREPRISE
•
MANAGEMENT COMMERCIAL ET MARKETING DIRECT
•
MASTER EUROPÉEN DES AFFAIRES

ADMISSION
• titulaires d'un diplôme BAC+4 ou équivalent médecins, pharmaciens
• professionnels justifiant d'au moins 5 ans d'expérience

EDC PARIS - LA DÉFENSE
L'EDC PARIS-LA DÉFENSE
70, GALERIE DES DAMIERS - LA DÉFENSE 1 92400 COURBEVOIE
MÉTRO : ESPLANADE DE LA DÉFENSE
TÉL: (1) 47 73 63 41

Le Monde
Brochure, 144 pages
LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES-MARS 93

L'envol des plans

Chez Air France, de Cap 93 au «retour à l'équilibre» les suppressions d'emplois augmentent

LES premières inquiétudes se sont fait jour dès 1990. L'association internationale du transport aérien a évalué alors à 16 milliards de francs la perte nette globale des compagnies aériennes pour leurs activités internationales cette année-là et prévoyait 22 milliards de perte au cours de 1991 soit, en deux ans, l'équivalent des bénéfices de la décennie précédente.

Air France tente alors tant bien que mal de s'adapter et s'astreint à faire une toilette des lignes, procédant à soixante-cinq fermetures. Elles reliaient en majorité les régions aux grandes villes européennes. Dans le même esprit d'économie, la compagnie renonce à affréter des avions appartenant à d'autres compagnies car les coûts de ses locations sont prohibitifs. Mais c'est en 1991 que les effets de la crise internationale du transport aérien se font sentir et que la situation prend un tour préoccupant.

Raccourcir les prises de décision

La saturation des infrastructures de navigation aérienne et des équipements aéroportuaires était depuis longtemps génératrice de retards désastreux (un vol sur quatre retardé de plus de quinze minutes) nuisibles à l'image d'Air France, qui souffrait déjà de sa réputation de cherté. Les progrès du TGV ont, dans le même temps, détourné 20 % du trafic sur les liaisons concernées.

Par ailleurs, la fusion avec UTA et Air Inter consacrait la naissance d'un groupe de dimension internationale et nécessitait l'intégration de 4 300 nouveaux salariés. Les responsables ont vu là l'occasion d'une réorganisation globale de l'entreprise. Une charte Air France rendue publique en octobre 1991 fut baptisée Cap 93 en référence à l'horizon 1993 et au marché unique européen.

Que contenait le plan Cap 93 ? Une sclérose, y constatait-on, guettait le fonctionnement d'une institution dont l'organisation datait de plus de vingt ans. Afin de la dynamiser et de raccourcir les prises de décision, Cap 93 annonçait la suppression de deux niveaux hiérarchiques, réduisant ainsi l'encadrement de sept à cinq échelons. Une direction générale aux passagers qu'on espérait plus nerveuse regroupait trois directions précédentes, à savoir la vente, le service aux clients et les programmes.

Une décentralisation du processus de décision commerciale apparaissait également nécessaire : trente délégations régionales se substituaient aux soixante représentations, permettant de notables économies de structure.

Enfin et surtout, on demandait à tous les services de plancher sur une nouveauté inhabituelle pour un service public : 3 000 suppressions d'emplois. A la fin de 1991, la confiance était encore entière en une restructuration. Cap 93 allait sûrement aider Air France à passer les années difficiles. Hélas, il n'en a rien été.

La guerre du Golfe a eu des conséquences dramatiques sur la situation du transport aérien. Celle-ci s'est encore dégradée au cours de 1992. Dans un environnement chaque jour plus concurrentiel, une terrible crise de surcapacité a conduit toutes les compagnies à réguler les prix à la baisse pour remplir les sièges vides et préserver leur part de marché. Pas question, dans ces conditions, d'augmenter les recettes ; une réduction des coûts s'avère par contre indispensable. Un an après Cap 93, en octobre 1992, un nouveau plan voit le jour, intitulé explicitement «plan de retour à l'équilibre». Il informe le public de l'ampleur des dégâts et décide d'aller plus loin avec le plan social. Mille cinq cents suppressions d'emplois supplémentaires sont décidées, ce qui porte le chiffre global de réduction d'effectifs à 4 500 emplois sur une totalité de 38 000 salariés. A la direction générale, on réduit le nombre de salariés de 15 %.

1 700 grilles horaires

Pour la première fois, le personnel navigant est touché par le plan : on lui demande de revoir à la baisse ses conditions de travail. Il faut reconnaître que les multiples additifs à un règlement de base déjà fort complexe avaient rendu au fil des années la situation parfaitement ingérable. 1 700 grilles horaires seront ainsi revues. Un protocole d'accord avec les partenaires sociaux prévoit de modifier le statut des navigants afin d'améliorer la productivité des équipages, cette dernière étant très en dessous de ce qu'on trouve dans des compagnies concurrentes. La direction a voulu entre autres empêcher un cumul abusif des jours de repos des pilotes qui aboutissait à une véritable anarchie et à des excès scandaleux. Les primes annuelles traditionnelles versées en juin ont été diminuées de moitié cette année.

Entre le début de 1991 et la fin de 1993, 5 000 emplois au sol auront ainsi été supprimés avec un accompagnement social. A une cellule de reclassement interne s'est ajoutée une structure des autres reclassements externes. Les 2 000 suppressions de 1992 n'auront conduit qu'à 36 reclassements externes, soit 2 %. Plus de 400 salariés ont accepté des emplois à mi-temps. Entre janvier 1992 et décembre 1993, les effectifs fonctionnels auront été réduits de 16 % et les effectifs opérationnels de 10 %.

Une convention pour quatre-vingt-quatorze heures de formation, de reconversion et d'adaptation a été passée dans le cadre des dispositions prévues par le fonds national pour l'emploi ainsi que trois cents conventions d'aide au mi-temps et deux cent cinquante allocations spéciales de pré-retraite. La compagnie s'enorgueillit d'avoir consacré à la formation en 1991 18,5 % de la masse salariale (dont les deux tiers pour le personnel navigant technique), permettant ainsi des mutations de service à service, voire des changements de métier pour réduire autant que possible les licenciements secs.

Un haut responsable s'explique : «*C'est par une foule de petites économies qu'on va arriver à trouver des gisements de productivité. La barre est haute : 3 milliards d'économie en deux ans sont indispensables à la survie du groupe. En 1991, l'Etat actionnaire avait renfloué les caisses en donnant 2 milliards à la compagnie. Nous avons trouvé par ailleurs 3 milliards pour financer l'investissement et le rajeunissement de la flotte. Le résultat est un endettement de 21 milliards avec des frais financiers à supporter.*»

Le redressement n'est pas terminé, il ne fait que commencer. Toutes les directions ont été invitées à réfléchir sur un thème : comment faire, à toute occasion, des économies drastiques ?

Les mesures du plan «retour à l'équilibre» seront-elles renforcées ou bien va-t-on lancer un troisième et nouveau plan social encore plus draconien que les deux précédents ? Les copies seront ramassées au début de l'été après de nombreuses consultations. Ce n'est pas avant le mois de septembre que les décisions seront prises. Le ministre du transport, Bernard Bosson, affirme un soutien total à la direction. Pendant combien de temps ? C'est la question qu'à Air France tout le monde se pose.

Liliane Delwasse

Michelin souffre toujours

La crainte qu'un plan en cache un autre

«MICHELIN *maintiendra 18 000 emplois à Clermont*», titrait le quotidien *la Montagne* du 12 avril 1991. François Michelin, le PDG, l'avait promis à Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, quelques jours après l'annonce du cinquième plan social depuis 1983.

En 1991-1992, 4 900 emplois sur un effectif de 37 000 devaient ainsi disparaître en France, dont la moitié à Clermont. Mais fin 1992 le site auvergnat ne compte déjà plus que 16 500 salariés, et le 18 mai 1993 nouvelle saignée : un sixième plan prévoit de supprimer encore 4 850 emplois en France d'ici à fin 1994, dont 1 900 seront l'objet de reclassements internes. A Clermont, selon la CFDT, 1 550 emplois disparaîtront, portant l'effectif à 15 000 salariés. Et la promesse de 18 000 ? «*François Michelin n'a pas dit à quelle date*», justifie la direction.

La réponse énerve les syndicats de l'entreprise, qui croient qu'on se moque d'eux. Le 23 juin dernier, ils appelaient à manifester dans la ville aux côtés de nombreux syndicats et partis politiques du Puy-de-Dôme. Seules quelques centaines de personnes ont répondu à l'appel. «*Si nos plans sociaux n'étaient pas humains, tous nos ateliers seraient dans la rue*», se rassure la direction. Version syndicale : «*Les gens ont peur pour leur emploi, ne croient plus en rien. On a l'impression d'être atteint d'un cancer*», résume Michelle Lamy-Bobier, secrétaire adjoint de la CFDT Michelin-Clermont. Un cancer dont on ne connaît pas le nombre réel de victimes. Que sont devenus les anciens «bibs» ? A l'ANPE, les moyens informatiques ne permettent pas de savoir combien pointent encore, nous dit-on. La direction départementale du travail, qui jusqu'en octobre 1992 a tenu des «réunions d'étape» avec l'ANPE, la FPA, les syndicats, la direction... pour suivre le déroulement du cinquième plan, devine qu'«*il en reste sur le carreau*». Selon la direction de Michelin, sur les 4 900 personnes visées en France par le cinquième plan, près de 4 300 sont effectivement parties, dont 200 cadres.

Ce plan s'était déroulé en deux temps. Au cours d'une première période, dite de départ «volontaire», qui s'étendait jusqu'en octobre 1991, une dizaine de mesures étaient proposées, choisies par 3 800 personnes qui ont opté pour la préretraite FNE (2 600 salariés) et l'«incitation au reclassement» externe par une prime de dix-huit mois de salaire (1 100 salariés).

L'argent file vite

A Clermont, le choix de ces deux mesures prédomine aussi. Près de 530 salariés sont partis avec la prime, alors que l'on n'en attendait que 376, selon les informations du CE d'avril 1991. La direction «*leur demandait s'ils avaient un projet. En fait, beaucoup n'en avaient pas et sont partis quand même*», retient François Boisset, secrétaire du syndicat CGT de Michelin-Clermont. «*C'est une prime à la valise que nous condamnons pour ses effets pervers*», renchérit Michelle Lamy-Bobier pour la CFDT. *L'argent file vite, ça ne préserve pas l'avenir.*»

La direction, désormais consciente de ce risque, indique que pour le sixième plan il y aura «*une vérification plus sérieuse du projet par l'antenne-emploi et un versement en deux temps*». En revanche, le «retour au pays», en l'occurrence le Portugal, n'a attiré que 24 personnes, alors que 73 étaient attendues ; le «projet de formation individuel», une seule contre 30 espérées. Normal, explique la CFDT, «*le salarié devait lui-même payer sa formation et ça coûte cher*».

A l'issue de cette première phase, 195 personnes ont été licenciées autoritairement dont *186* à Clermont, toutes ayant, pendant un mois encore, la possibilité de choisir l'une des mesures ou bien d'opter pour un congé ou une convention de conversion. Caractéristique des licenciés de Clermont : il s'agit en majorité de femmes employées, et l'ancienneté moyenne est d'environ dix-neuf ans. Selon la CFDT, 35 salariés travaillaient à temps partiel. Un avertissement pour ceux qui seraient tentés par le temps partiel proposé dans le cadre du nouveau plan 1993-1994, souligne le syndicat.

L'antenne-emploi a accueilli à Clermont tout au long du cinquième plan 450 personnes, et «*80 % des cas sont résolus aujourd'hui*», affirme la direction, qui refuse toutefois d'indiquer le détail des solutions. Si ce n'est que «*des femmes ont décidé de rester à la maison*» et que certains ont eu des «*réussites fabuleuses*». Selon le CE de Clermont d'avril 1993, sur les 154 personnes licenciées dans la seconde phase et que l'antenne-emploi a aidées, 99 ont retrouvé du travail, mais 48 ont cessé toute activité ou n'utilisent plus cette structure. La CFDT a aussi mené une enquête, terminée en avril 1992, auprès de 83 personnes ayant eu recours à cette antenne : 7 d'entre elles ont créé ou racheté une entreprise et 18 ont retrouvé un emploi, la plupart à des salaires très inférieurs à ce qu'elles gagnaient chez Michelin. Enfin, en comparant les profils des licenciés et ceux des nouveaux embauchés entre juillet 1991 et mars 1992, la CFDT affirme que «*74 licenciements auraient pu être évités*».

Le cinquième plan social aura coûté à Michelin près de 960 millions de francs, pour le sixième 650 millions sont prévus. A quand la suite ? Les syndicats le redoutent, si, disent-ils, Michelin ne modifie pas sa gestion. Pour la CGT, il faut d'abord en finir avec les heures supplémentaires. Selon Daniel Mathieu, secrétaire du CCE, au 31 décembre 1992 il y avait «*environ 17 800 ouvriers postés qui travaillaient cent soixante-quinze heures par mois et beaucoup cent quatre-vingts heures*», sur les 30 000 salariés en France. Mais surtout les syndicats s'appuient sur le rapport d'experts demandé par le CCE après l'annonce du sixième plan.

Dans un tract, la CGT en publie des extraits qui affirment que «*le plus inquiétant n'est pas le retournement de la conjoncture que met en avant le sixième plan (...), mais l'aggravation de facteurs structurels de fragilisation*» de l'entreprise, à laquelle «*ce plan pas plus que les précédents ne semble porter remède*». «*Coût du sur-stockage*», «*manque à gagner sur (la) recherche*», «*baisse de l'efficacité de l'outil industriel*», autant de facteurs qui, selon les experts, coûtent chaque année «*l'équivalent de quelque 7 000 emplois*».

Francine Aizicovici

DOSSIER • Que so

...méthodes à la Ponce Pil...
...de Normed n'a pas sauvé ... chômage longue durée

Vingt réponses seulement

Valise piégée
...départs volontaires, une mesure moins brut... mois dangereuse pour les salariés fragiles

Des motivations à court terme

هكذا من الأصل

Des méthodes à la Ponce Pilate

Le chèque-valise de Normed n'a pas sauvé les licenciés du chômage longue durée

C'EST un rescapé, l'un des rares. Jusqu'en 1986, Joseph Pappola était tuyauteur aux chantiers navals de Normed, à La Ciotat. Aujourd'hui, il est cogérant de l'un des bars-tabacs de la ville, Le Fontenoy, acheté grâce à la prime au départ accordée par Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, à tous ceux qui décidaient de quitter l'entreprise sans histoire : 200 000 francs. Avec son frère, lui aussi un ancien de Normed, cela a suffi pour décider un banquier à prêter assez pour acheter le zinc. *« De gros emprunts »*, bien sûr, mais *« l'aventure émit tellement tentante »* ; rentable aussi, d'ailleurs, enfin jusqu'à la fermeture complète du chantier. Maintenant, reconnaît, désabusé, Joseph Pappola, *« La Ciotat, c'est le désert. C'est un miracle que je sois encore ouvert. Les comptes sont au rouge, je tiens grâce à la patience de mes financiers. »* Nouveau sursis obtenu parce que les touristes débarquent bientôt sur la côte? L'homme le croit, mais après?

En juillet 1986, l'initiative gouvernementale permet aux Parisiens de ne pas trouver de barrages sur la route de leurs vacances, la tranquillité des salariés de Normed est achetée 200 000 francs. Ils seront un tiers, environ quatre mille cinq cents, à choisir ce court terme bien alléchant. Un autre tiers plus âgé bénéficiera des mesures de préretraite. Enfin, le dernier se montrera plus fourmi que cigale, et préférera une reconversion professionnelle. Le choix des imprévoyants va leur coûter cher. Selon Guy Royon, ancien directeur du personnel et des affaires sociales de Normed, trois mille d'entre eux se sont retrouvés demandeurs d'emploi après six mois. Difficile, six ans après, de retrouver leur trace. *« C'est pas compliqué,* s'insurge Philippe, ancien soudeur à la chaudronnerie du chantier, l'un des responsables de l'union locale CGT de La Ciotat, *« ils sont chômeurs de longue durée ou RMistes. Comment faire autrement? Une fois les 200 000 francs dépensés, les seuls stages qu'on leur a jamais proposés, c'est toiletteur de caniches* ou *croque-mort... »*

Baptiste Collona est, lui aussi, un ancien des chantiers navals, mais à La Seyne, où il est rentré à l'âge de quinze ans. A cinquante-huit ans, il reste l'un des observateurs les mieux informés du dossier, qu'il suit encore au sein de l'AMIANS (Association de maintien des intérêts des anciens de la Navale de La Seyne), dont il est le président.

Vingt réponses seulement

« A la mi-juin, nous avons envoyé six mille cinq cents lettres aux anciens de Normed pour essayer de les rencontrer et de faire un bilan. Très peu nous ont répondu, ils se terrent. » Vingt d'entre eux, tous au chômage, accepteront, au nom de l'AMIANS, d'aller rencontrer le directeur de cabinet du préfet du Var pour dire leurs difficultés.

« En principe, une centaine d'emplois doivent être créés dans une des zones d'entreprises – qui, soit dit en passant, sont loin d'avoir tenu leurs promesses, – explique Baptiste Colonna. *Nous aimerions que certains figurent parmi les heureux élus. »* Préretraité, bénévole à 100 %, Baptiste Colonna avoue ne pas être encore revenu des « tranches de vie » entendues lors de cette rencontre officielle. *« Surendettement, promesses d'embauche non tenues... La question que beaucoup se posent, et ce sans vouloir faire de misérabilisme, c'est de savoir s'il continuera à y avoir un steack dans l'assiette de leur gosse. Et je ne dramatise pas. »*

Au-delà des conséquences néfastes en termes d'emploi – exception faite des salariés qui ont pu élaborer un projet professionnel solide et fondé, – les effets pervers des chèques-valises sont de favoriser la gabegie financière. Normed éclaire encore, si nécessaire, l'ampleur du désastre. Combien de témoignages pour expliquer les *« petits trucs »* qui permettaient de tirer un peu plus sur la ficelle. *« Quand on touchait les 200 000 francs,* raconte ainsi un ancien, *les ASSEDIC ne nous prenaient en charge qu'après une année de carence. Pour toucher quand même des indemnités, il suffisait tout bêtement de tomber malade et d'être alors pris en charge par l'assurance maladie. »* Les salariés ne sont pas les seuls à s'être nourris sur la bête. Quelques entreprises aussi. *« Quand une société acceptait de recruter un de Normed,* se souvient Baptiste Colonna, *elle n'avait pas à prendre en charge les premiers mois de solaire. Seulement, une fois cette gratuité arrivée à terme, d'un coup, d'un seul, le nouvel embauché ne faisait plus l'affaire et se retrouvait licencié ! »* Même bien identifiées, les déconvenues n'arrivent pas visiblement à faire tout à fait le poids face à l'avantage numéro un de la prime au départ : une solution de facilité, qui permet aux entreprises de ne plus entendre parler de salariés licenciés tout à fait réceptifs au chant de sirène d'une abondance passagère.

Normed est loin ainsi de constituer une exception. En 1990 et en 1991, Gillette a offert de vingt-trois à vingt-sept mois de salaire comme prime de départ à ses salariés de l'usine d'Annecy, aujourd'hui fermée. A quelques exceptions près, embauchées localement, personne aujourd'hui, au siège administratif encore en place à Annecy, ne sait ce qu'ils sont devenus. Certaines entreprises quand même ont renoncé à adopter la méthode. D'autres persistent. Les syndicats n'ont pas de mal à trouver des exemples parmi les plans sociaux qu'ils examinent. 60 000 francs de prime au départ dans telle usine textile du Nord, un mois de salaire par année de présence pour cette institution financière qui s'apprête à annoncer, cet été, une restructuration. Le chèque-valise n'a pas dit son dernier mot. Ponce Pilate n'est pas mort.

Marie-Béatrice Baudet

Le succès du reclassement

Une enquête dans le Nord montre que des solutions durables existent

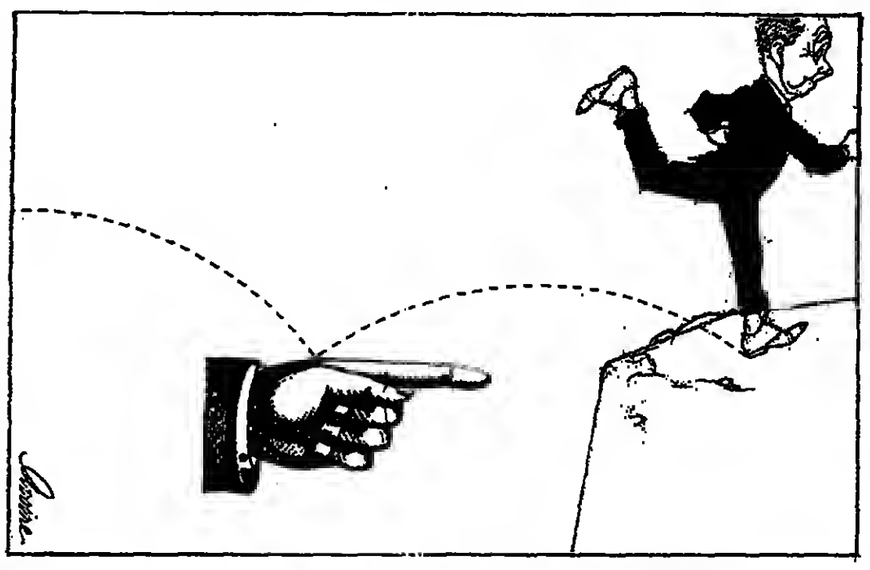

« Au moment où les plans de licenciement se font plus nombreux, il était opportun de réfléchir sur l'efficacité du reclassement. » L'enquête publiée en juin 1993 par les sociétés de conseil sur l'emploi, Mobilité orientation active (MOA) et Action de recherche conversion développement du groupe BPI (ARCODEV), commence en ces termes (1). Et il est vrai que l'heure des bilans a plus que sonné. Restructurations en série, suivies et mêlées à des plans sociaux en cbaîne : le comportement des entreprises depuis déjà quelques années n'a malheureusement pas manqué de donner aux dispositifs de reclassement des salariés un rôle essentiel, pour ne pas dire décisif.

« Un an plus tard, que sont-ils devenus? » Le titre de l'enquête est explicite : realisée auprès de deux cent trente salariés en reclassement dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'étude dresse le bilan des reclassements de personnes ayant appartenn à des secteurs d'activité et des entreprises très différents. Tous ces salariés ont entamé – avec quelques décalages dans le temps – des recherches de reclassement au cours de l'année 1991, d'autres au cours du premier semestre 1992.

Derrière les différences d'âge, de qualification et de parcours professionnel, ces personnes ont un point commun : celui d'avoir trouvé une solution salariée de reclassement à compter du mois de juin 1992. *« De nombreuses entreprises ont devancé les mesures d'accompagnement obligatoires des plans sociaux pour aider leurs salariés licenciés »*, souligne l'étude, précisant que les deux cent trente personnes – dont 66 % d'hommes – interrogées pour l'enquête ont toutes bénéficié d'une aide au reclassement dans le cadre d'une antenne emploi.

Stabilité des emplois retrouvés

« Il s'agit essentiellement de personnes ayant un faible niveau de qualification (41 % d'entre elles sont sans formation et 49 % ont un niveau CAP, BEP ou BEPC], précise Martine Deplace, directrice régionale (Nord) du groupe de conseil BPI. *Et ce que montre clairement l'enquête, c'est qu'au-delà des évidentes difficultés rencontrées par chacun le reclassement est une solution possible et durable. »* Car il s'agissait bien, par-delà la simple reprise d'activité de salariés licenciés, de voir si la réponse de reclassement se révélait stable dans le temps.

Les résultats sont là : 75 % des personnes interrogées ont trouvé une solution en accord avec leur choix d'orientation *« professionnel et/ou personnel »*, note l'enquête. Un an plus tard, 65 % des hommes ont une activité salariée et, dans 72 % des cas, il s'agit d'un emploi à durée indéterminée. Pour les femmes, la situation après douze mois est moins favorable : seules 47 % d'entre elles sont engagées dans une activité salariée, dont 51 % sur un contrat à durée indéterminée (CDI). En revanche, 35 % de ces femmes sont en formation longue et un tiers ne souhaitent pas rechercher une activité rémunérée dans l'immédiat. Enfin, toujours un an après le commencement des activités de reclassement, l'étude note *« une forte stabilité des emplois retrouvés »*. Au total, 92 % des employés sous CDI sont toujours en activité (sur les même postes) et un tiers des contrats à durée déterminée (CDD) ont été transformés en CDI.

Ces résultats montrent, à l'évidence, que le travail des antennes emploi et des différentes sociétés externes aux entreprises en matière d'aide au reclassement peut réussir. Reste l'attitude des entreprises elles-mêmes, responsables à la source des licenciements presque systématiques et trop peu soucieuses, par la suite, d'assumer vraiment leurs responsabilités en termes de soutien aux salariés licenciés. L'expérience du Nord-Pas-de-Calais prouve en tout état de cause que des solutions existent, même si, pour reprendre les propos d'un intervenant lors de la table ronde organisée le 15 juin sur le thème, *« le proverbe chinois dit que l'on a jamais vu un arbre monter jusqu'au ciel »*. A fortiori si le jardinier a peu de moyens...

Olivier Piot

(1) « Le reclassement : fatalité ou opportunité? Un an après, que sont-ils devenus? », enquête des sociétés MOA et ARCODEV du groupe BPI, juin 1993.

Valise piégée

Les départs volontaires, une mesure moins brutale mais dangereuse pour les salariés fragiles

POUR être « soft », on peut dire qu'ils sont « soft » les plans sociaux faisant appel au volontariat. Ils sont même tellement indolores, du moins en apparence, qu'ils se multiplient à une vitesse qu'Emmanuel Froissart, du cahinet 1Dee (Innovation sociale et développement économique de l'entreprise) qualifierait volontiers d'*« inquiétante »*.

C'est qu'on en a vu des « volontaires » qui auraient bien voulu revenir avec leur valise, désespérément vide, après un petit coup de folie. Certes, des entreprises comme la CGM ou Hispano-Suiza, peut-être un peu plus préoccupées que d'autres du devenir de leurs salariés, ont accepté de compléter le choc par un véritable plan d'accompagnement (aide au reclassement, à la création d'entreprise). Mais, dans la grande majorité des cas, les sociétés se sont désintéressées de la question.

On a même vu des situations plus subtiles où des entreprises, à responsabilité limitée sans doute, ont eu le curieux réflexe de prévoir un plan d'accompagnement strictement réservé aux salariés licenciés. Excluant de fait les volontaires de son bénéfice. Des situations qui devraient logiquement disparaître puisque la loi de juillet 1992 intégrant ces départs volontaires dans la catégorie des licenciements économiques les soumet aux mêmes procédures : consultation des représentants du personnel, mise en place d'un plan social...

Sur le principe même de l'appel au volontariat, les consultants sont assez partagés. Certains y voient un *« manque de courage »* de la part des employeurs face à des décisions qui relèvent de leur responsabilité. Un moyen de diminuer les effectifs en limitant les mouvements sociaux dans l'entreprise.

Des motivations à court terme

D'autres, comme Pascale Portères, directrice d'IPEM, société spécialisée dans le conseil en anticipation et gestion prévisionnelle de l'emploi (Groupe BPI), soulignent au contraire les aspects positifs de cette mesure *« moins brutale »* pour les salariés, qui permet de sanver la face mais aussi de prendre en main sa destinée. En fait, précise-t-elle, ces départs volontaires ne sont vraiment positifs que *« lorsqu'ils offrent aux candidats la possibilité de réaliser un projet personnel (chercher un job, créer une entreprise) dans de bonnes conditions financières, psychologiques et techniques. C'est-à-dire avec des primes incitatives, dans le respect de soi-même et avec un accompagnement de qualité pour la création d'entreprise ou le reclassement ».*

Reste que la métbode a ses dangers. Elle conduit bien souvent des populations fragiles à se précipiter sans grande réflexion sur la précieuse valise. Leur motivation : régler leurs dettes, s'offrir une part de rêve. Et après? Pas de réponse.

Dans ces plans volontaires on retrouve deux catégories de personnes (trois si l'on compte les salariés qui ont subi d'énormes pressions) : celles pour qui l'opération constitue une « opportunité » permettant de réaliser un projet et qui ont une bonne chance de s'en tirer et celles qui ne veulent que la valise, analyse Eric Beaudouin, de MOA. *« Pour ces dernières,* explique-t-il, *le reclassement sera aussi difficile que pour les licenciés désignés d'office et même plus car elles ont l'illusion d'avoir de l'argent. »* Du coup, la recberche d'un nouvel emploi n'est pas toujours au cœur de leurs préoccupations.

« L'idéal, estime Eric Beaudouin, *serait que les entreprises ne laissent partir que les candidats porteurs de projets et de projets sérieux. »* Un avis que partage Emmanuel Froissart, qui souhaiterait d'ailleurs que les CE, et plus largement les syndicats s'impliquent plus qu'ils ne le font dans ce genre d'opération. *« Il faut qu'ils aillent au-delà de la bagarre sur le montant du chèque. Qu'ils s'interrogent sur la validité des projets, qu'ils s'engagent dans les comités de suivi, quitte à suivre des formations pour cela. »* Car il ne se fait pas d'illusion. La loi ne sera appliquée pleinement que si les partenaires sociaux se mobilisent pour cela.

Catherine Leroy

(Publicité)

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence
Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille
Groupe ESIM

Recrutement Mastères et Ingénieurats spécialisés pour la rentrée de fin septembre 1993

12 mois de formation
Ouverts aux titulaires de maîtrises scientifiques ou de diplômes d'ingénieurs :
• Jeunes diplômés
• Professionnels (demandeurs d'emploi ou en congé-formation)

Mastère Management Stratégie des Ressources Technologiques et de la Qualité
Renseignements : M. Richard SOLER – 91-05-44-74.
Mastère Génie Informatique
Mastère Informatique Electronique Instrumentation
Ingénieurat en Informatique
Mastère Conception des Circuits Intégrés et des Systèmes Numériques
Renseignements : Mme Pascale BORCHI – 91-05-44-87.
Ingénieurat ISBA (Institut Supérieur du Béton Armé)
Renseignements : Mme Jacqueline BOUDER – 91-05-45-05
Institut Méditerranéen de Technologie
Technopôle de Château-Gombert – 13451 MARSEILLE CEDEX 20

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI OU EN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

JEUNES DIPLÔMÉS AVEC PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Stages réalisés par l'Institut de Gestion Sociale avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France

Stages de formation à plein temps (3 à 8 mois) :
• Direction de Personnel et Formation à la Gestion Sociale
• Management et Développement des Ressources Humaines
• Informatique et Gestion du Personnel
• Management Européen des Ressources Humaines

Sessions : Septembre et Octobre 93

RECRUTEMENT IMMÉDIAT

Des rémunérations de stagiaires peuvent être assurées par le Conseil Régional d'Ile de France

GROUPE IGS

Envoyer CV + lettre de motivation + photo à :
IGS - Mme Floirac - Réf. 6/7/93
120 rue Danton - 92300 Levallois-Perret
Tél. : 47.57.31.41

GESTION

L'art de la table

En France, pas de négociations commerciales de haut niveau sans un détour par une bonne table

LES repas d'affaires nccupent une place de chnix dans la vie des managers français. Superficiel, trivial ? Sûrement pas. La conclusion d'une affaire exige que le cnurant passe entre les prntagonistes, il faut qu'une certaine convivialité s'instaure. Or *« les repas d'affoires sont tout à foit propices pour créer cette ambiance, car ils font partie du rituel de lo vie fronçoise »*, souligne Francine Londez, directrice de Londez Conseil. La clientèle étrangère est particulièrement flattée de faire une incursinn dans notre patrimoine gastronomique national.

N'allez surtnut pas chercher l'équivelent à l'étranger. Au Japon, par exemple, le *nec plus ultra* pour les PDG est de traiter le « business », non au coin d'une table, mais sur un terrain de golf. Et nos compatriotes sont malbeureux dans les pays nordiques, où l'on se contente généralement le midi ne quelques sandwiches pris sur le pouce. Pnur se rattraper dans d'autres nccasions plus nocturnes. A chacun sa convivialité !

Retnur chez nous. Autour de la table, le contact est plus direct et plus détendu que dans un bureau où les relations snnt toujnurs empreintes d'un certain formelisme. Selon un rituel quasi immuable, les acteurs commencent immanquablement par discuter de la pluie et du beau temps. *« Ce qui permet d'établir ce fameux llen affectif, le cœur du sujet, lul, n'orrive qu'ou plot de résistance, voire au dessert »*, snuligne en fine cnnnaisseuse Francine Londez. Il est d'ailleurs du plus mauvais goût de déroger à ces règles. Au risque d'incommoder, voire de perdre son client.

Bas les masques

Sous cet air de vacances apparent, le jeu professionnel continne. Alors, attention aux provocations inutiles qui ne pardonoent pas. Du style : proclamer son régime alors que l'bôte présente un ventre débonnaire. Plus sérieusement, le déjeuner permet à l'invitant et à l'invité de se livrer à une étude sociologique remarquablement fine. *« Il s'agit d'un vèritoble round d'observation, où chocun cherche à repérer, les mœurs, les coutumes, les voleurs et les opinions de l'outre »*, a pu noter Jean-Louis Muller, directeur au département ressources humaines de la Cegos. *« Certes, le repas d'offaires humonise la relotion, mais il o aussi un côté bas les masques »*, acquiesce, avec un sourire amusé, Véronique Marcé, directrice commerciale du célèbre hôtel Ritz, qui accueille la fine fleur de la capitale.

Pas question de baisser sa garde. Attention en particulier aux abus de bonne chair et de vin qui finissent par endormir la vigilance et font lâcher la parole de trop. Et les rapports de forces, aussi feutrés soient-ils, sont omniprésents. Dans certains cas, la puissance invitante essaie franchement d'impressionner le client pour faire pencher la balance en sa faveur. Quel effet que celui de pouvoir serrer la main aux multiples voisins de table, eux aussi entourés de leurs clients ! Ebahi, le cnovive découvre ainsi toute la richesse du carnet d'adresses médiatique de son hôte. C'est pourquoi, les mêmes restaurants affichent toujours complet...

Meis, entre parenthèses, parfois tel est pris qui croyait prendre. Car les oreilles indiscrètes des voisins – finalement bien encombrants – snot particulièrement tendues dès qu'il s'agit de récupérer les ragots, voire des informations de première main malencontreusement données par des convives peu prudents. *« Il est donc importont pour les deux parties de bien gérer leurs déjeuners d'affoires »*, mel en garde Francine Londez.

D'ailleurs, en véritables stratèges culinaires, oos hommes d'affaires se serveot de la gastronomie comme de n'importe quel outil-marketiog. En fonction des publics coocernés et de l'enjeu des négociations, ils sélectionnent aussi bien les moments de la journée que les lieux les mieux adaptés. *« Pour une première négoclotion, le client nous demonde génèrolement de réserver une table tronquille. Alors que si le controt est signé, il opte volontiers pour la terrasse plus décontractée »*, constate Véronique Marcé. D'autre part, plus l'heure de la journée avance, plus les enjeux professionnels des rencontres gastronomiques moment. Les petits déjeuners sont particulièrement adaptés aux publics pressés, nu à le présentetion collective d'un nouveau produit. On les affectionne aussi parce qn'ils ne bloqueot pas la jnurnée et permettent de disposer d'un public frais et dispos. Eotre 7 b 30 et 8 b 30, le Ritz est le rendez-vnus des financiers de la place parisienne. Dès 9 beures, ils sont éclipsés par les bommes de relations publiques.

Le repos du guerrier célébré

De son côté, le déjeuner dans un lieu prestigieux permet d'entamer une discussion ou d'officialiser la signature d'un contrat. Dans le cadre des relations de trevail courantes, on opte plutnt pour la bonne brasserie dn cnin ou pour la « cantioe » de luxe de l'entreprise. Au cours du dîner d'affaires, associant parfois les conjoints, les alliances sont scellées de façon festive, ou le repos du guerrier célébré. Quelques exceptions toutefois à cette tendance lourde. Certaios hommes d'affaires très occupés sont en effet contraints de choisir ce créneau horaire, faute de place daos leur ageoda gourmand. Utile et séduisant, l'« outil » repas d'affaires n'est pourtant pas à mettre dans toutes les mains. Invitations coûteuses et non justifiées à tire-larigot, noles de restaurants fictives, PDG souffrant d'une overdose de table, etc., il a donné lieu, et donne encnre lieu, à des excès de toutes sortes. Toutefois, depuis que la crise sévit, certaines entreprises se sont mises au régime, souligne-t-on dans les milieux avertis. En fait, débauche ou non, comme l'estime Jean-Louis Muller, *« le repas d'affoires est un fantastique espace de relotions humaines. Et ce que l'on mange n'o finolement que peu d'importance... »*

Catherine Lévi

STAGE ANGLAIS USA
Dens une grande université de Califomie ou de Floride.
Départs possibles tous les 2 mois.
année (8 mois) : 50.000 F env.,
semestre (4 mois) : 28.000 F env.
. Cours, logement, repas inclus.
University Studiee in America
CEPES 42, avenue Bosquet 75007 PARIS
(1) 45 50 28 28

Le Monde
EN ENTREPRISE
tarifs et services spéciaux
Service entreprises :
Tél. . 49-60-32-68
Fax 46-71-60-04

Le Monde EDITIONS
LA SANTÉ
Guide des formations supérieures à débouchés professionnels
Collection "Vos Études" dirigée par Frédéric Gaussen
EN VENTE EN LIBRAIRIE

ÉTHIQUE

Promouvoir l'impératif social

« NOTRE ennemi est là, tapi près de nous, prêt à bondir : c'est la misère. Oh ! c'est fecile de gagner beaucoup d'argent en feisant trevailler des Pakistenais à 10 F par jour : cela s'appelle ebaisser les coûts de production.

Mais pense-t-on que cette façon d'agir crée de la misère chez nous en privanr les gens de leur travail et qu'il nous faudra supporter cette misère ? Et que c'est le consommateur, finalemenr, qui la paiere ; car, avant d'être consommereur, il est acreur du jeu social. »

Alain Vaissière est véhémant : normal, il lance un nouveau club, Le Contrat social. Président de l'association des enciens élèves de l'ESSEC, il a voulu innover. Les quinze groupes de l'asaociation sont besés, comme dens toutes les eseociations d'anciens élèves, sur des regroupemants géographiques ou professionnels par secteurs d'activité.

Alein Veissière a ressenti un besoin, celui de créer un groupe transversal qui transcende les différences et qui soit centré sur la dimension humaine et sociale de l'entreprise. Le but de l'opération est de faire réfléchir les dirigeants, cibles de ce nouveau club, au rôle social de l'entreprise, à sa vocation d'entreprise eouvereine. Un certain discours a privilégié abusivement le souci de rentabilité, de productivité, au détriment de la fonction humaine. Or l'impératif social, pour Alain Vaissière, est à mettre sur le même plen que l'impératif économique. Les deux sont étroitements liés et indissociables.

Sans jouer les boy-scouts, sens perler idéologie ou morele, on peut diriger una société avec un souci d'éthique, diriger en militants pour les valeure de la démocratie et le respect de la protection sociala.

Améliorer le quotidien des salariés

La réflexion à laquelle les membres du club se livreront sera étroitement imbriquée dens le quotidien. Ce sera une réflexion nourrie des expériences de terrain, tournéa vers une démarche concrète qui colle au réel.

« Nous pouvons agir au coup par coup en améliorant le quotidien des salariés par des petites initiatives. Nous ne prétendons pas refaire le monde, ni le traneformer, mais juste un petit peu à notre échelle, modestement, le rendre plus souriant », affirme l'un de ses responsables.

L. D.

INSERTION

Partenaires de la RATP

La soutraitance du nettoyage du matériel permet de réintégrer des travailleurs par le nettoyage

DÉPOUSSIÉRER les sièges, laver les vitres, faire le plein en carburant, plus aucun agent de la RATP n'effectue ces traveux sur les autobus depuis début 1993. Après un appel d'offres, l'entreprise publique, dans le but clairement énnncé de réduire ses coûts, a confié ces tâches à cinq sous-traitants privés qui se partagent un marché de 42 millions de francs par an poor le nettoyage de quatre mille bus ; trois cent trente-sept postes d'ouvricrs « laveurs » ont ainsi été supprimés à la Régie. L'opération a été accompagnée d'un dispositif de requalification des agents vers d'autres métiers de la RATP.

Parmi les sous-traitants, Dialogues Partenaires Services (DPS), une SARL détentrice d'un marcbé de 5,1 millions de fraocs pour l'entretien des cinq cents bus des dépôts d'Asniéres, Nanterre et La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Une SARL d'un type particulier. D'abord parce que son projet a été imaginé par deux responsables de la CFDT. L'un, Jean-Luc Piron, travaille à la Régie ; l'autre, Jean-Paul Sbegheo, permanent syndical depuis quinze ans, était secrétaire géoéral edjoint de l'uoion régionale CFDT d'Ile-de-France.

Autre particularité de DPS : son objectif d'insérer par l'économique des jeunes en difficulté et des chômeurs de longue durée. A cet égard, le cboix des trois dépôts n'est pas anodio : ils soot situés à proximité de trois sites DSQ (Développement social des quartiers) susceptibles de fournir des candidats. Les bureaux mis à dispnsitioo à des conditions avantageuses par le SCIC – filière immobilière de la Caisse des dépôts et consignatioos – sont, eux aussi, implantés dans un quartier seosible, celui des Courtilles à Asnières. *« L'objectif de la RATP de revoloriser son image dans les banlieues est aussi le nôtre*, souligne Jean-Paol Sbeghen, gérant de DPS. *D'où notre choix de nous installer dons un quartier, de l'animer. »*

DPS compte aujourd'hui cinquante emplois, qui, outre l'eocadrement et le personoel administratif, se composent de six postes d'insertion subventionnés per la DDASS et la DDTE et destioés aux personnes eo grande difficulté, viogt cootrats de retour à l'emploi, la majeure partie étant en CDD et, pour les jeuoes de moios de vingt-six aos, sept contrats d'orientation et dix de qualification. Le travail se fait sept jours sur sept sur deux équipes, entre 8 b 30 et 2 h 30 du matin, sauf pour les postes d'insertion qui oe sont utilisés que de jour.

Le recrutement e été réalisé en collaboration notamment evec les associations iotermédiaires Trampleim et Asec ainsi que le centre social des Caonibouts de Nanterre. Les salariés ont été sélectionnés parmi soixante-quinze candidats à l'issue d'un stage de redynamisation et de préparation au métier. Une fois recrutés, les jennes suiveot, sur un quart de leur temps de travail, uo stage de remise à niveau qui devrait déboucher sur uoe formation qualifiante permettant de passer les concours d'eotrée à la RATP ou d'être embaucbés daos d'autres entreprises.

Quatre mois après le démarrage de l'activité, quel bilan tirer ? *« DPS fournit une prestation équivolente à celle des autres sous-traitants »*, souligne Christian Lancou, cbargé d'étude en maintenance à la RATP. Mieux : le dépôt d'Asoières note une légère amélioration des relevés de qualité propreté depuis l'arrivée de DPS. Preuve que les jeunes, qui bénéficient d'un fort encadrement, se débrouillent bien dans ce travail pourtant peu valorisant. Toutefois, le système génère uo surcoût de 10 % par rapport aux autres sous-traitants, prévu à la signature du cootrat avec le RATP et lié aux dépenses de formation. *« Pour un projet social, on peut payer plus cher »*, avait estimé la direction générale de la RATP, qui a versé uoe avance sur prestations de 1 millioo de fraocs pour aider eu démarrage de DPS, la DDASS apportant poor sa part une subvention de 150 000 francs.

Absence de contacts

Au début, DPS s'est heurté à des problémes de retard des salariés à la prise de service, à des difficultés relatioonelles. Certains jeunes oot même ebandooné. A Asnières il y e eu également deux licenciements pour raisons discipliooeires et professioooelles. *« Pendant un mois, j'arrivais tous les jours en retard*, confie Robert, vingt et uo aos, en cootret d'orieotatioo de six mois eprès uo an de cbômage. *C'étoit mon premier emploi. Il y avait trop de travoil et je me disputois sons cesse ovec mon chef d'équlpe. Un jour, j'ai voulu abandonner. Je ne suis pas venu au travail, puis j'oi réalisé que c'était le chômage qui m'ottendoit. »*

Toutefois, Robert le recoooaît, l'expérience a des aspects positifs : *« J'oi appris l'assiduité, lo conscience professionnelle. Si je remets un bus mal nettoyé, il sera refusé. Avec mon chef ço s'est arrangé. »* Surtout, ce qui le fait tenir c'est l'espoir d'entrer à la RATP *« dès que possible »* pour travailler en maintenance. Il possède déjà un CAP, a le niveau du BEP d'électrotechnique et devrait prochainement obtenir un contrat de qualification de deux ans chez DPS. *« Le nettoyage des bus, c'est le niveau du certificat d'études primoires. Je ne suis pas allé à l'école pour faire du nettoyage ! »*

Le niveau des saleires aussi pose problème. Certes, DPS n'applique pas tous les abattements sur le SMIC prévus par les textes. Les contrats de qualificatioo, par exemple, soot au SMIC, mais il o'empèche qu'avec 4 000 ou 4 200 fraocs net par mois pour les contrats d'orientation, on vit difficilement. Auparavant, les agents RATP touchaient environ 6 000 fcancs oet par mois et plus pour le traveil de nuit ; autant de raisons pour la CGT de contester le recours à la sous-traitence. *« Si les jeunes gognolent 6 000 francs par mois, on verrait les choses outrement*, assure un délégué CGT du dépôt d'Asnières. *Nous sommes d'accord pour que la Régle les embauche et les forme au lieu de faire des économies sur leur dos. »*

Autre critique de la CGT d'Asniéres : l'abseoce de cootacts avec les jeuoes de DPS. *« Ils n'osent pas trop parler*, affirme le délégué. *J'ai essayé de discuter avec eux mais tout de suite leur chef orrive. Ils sont coupés du reste du dépôt. »* Eo réalité, cette situation résulte des directives de DPS. *« Dans un premier temps, on o voulu éviter que leurs moments de pause coïncident avec ceux des ogents RATP*, explique Jean-Paul Sbeghen. *Avec la mise en ploce de lo sous-traitonce, il fallait se faire accepter, que l'opération n'opparoisse pas comme provocatrice. »*

Certes, ils ont accès à le cantioe, mais ils la fréquentent peu. Peut-être par cboix, peut-être aussi parce qu'ils paieraient le terif extérieur, soit plus de 40 fraocs le repas, eu lieu de 22 francs pour les agents RATP. Tootefois, selon Daniel Tracmot, respoosable maintenance du dépôt d'Asnières, *« il n'y a pas de réoction de rejet de lo port du personnel RATP. On o vu, par exemple, les machinistes quitter leur siège pour que les jeunes puissent passer l'aspiroteur. Ce qu'lls ne faisaient pas ovant. Mais il faudrait plus de contacts, qu'au moins ils se saluent. »*

C'est dans l'organisetion du travail que les difficultés paraissent les plus sensibles. Car la journée de formetioo hebdomadeire que suiveot les jeunes impose de lever plus de bus le jour qoi précède et le joor qui suit pour parvenir à réaliser le volume de traveil prévu par le cootrat eotre DPS et la RATP. *« Le problème, c'est qu'on bouleverse le plonning de la Régie en immobilisont des bus qui n'étaient pas prévus*, explique Jean-Paul Sbeghen. *Il faut que les gens aient une certaine volonté de s'arranger. D'où le risque de conflit. »*

DPS entre dans le cadre de l'opéretioo pour l'emploi, DEFI 92, menée dans les Hauts-de-Seine à l'ioitiative du préfet, entouré d'une multitode de partenaires économiques et institutionnels. Ce qui d'ores et déjà garantit à DPS un réseau de contacts très riche qui sera sans doute utile pour l'avenir professionnel des jeunes que la RATP ne pourrait pas accueillir.

F. A.

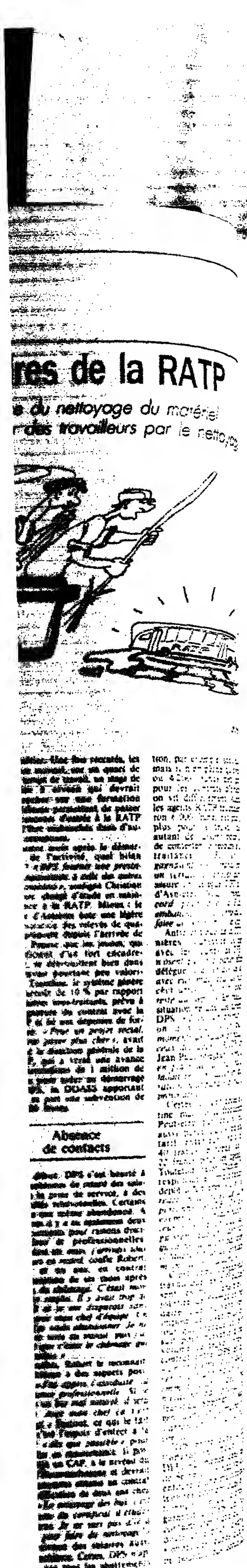

res de la RATP

e du nettoyage du matériel
des travailleurs par le nettoyage

Absence de contacts

TABOU

Les entreprises et l'illettrisme

Un fléau qui touche plus de 9 % des trente-sept millions d'adultes

L'ILLETTRISME n'est pas seulement un problème de société au sens large. Il concerne également les entreprises et leurs responsables. D'abord parce qu'il a un coût, mais aussi parce que, dans un contexte d'évolution et de mutation technologique, les salariés en situation d'illettrisme risquent, plus que les autres, d'être exclus du marché du travail. Dans un pays où plus de 9 % des trente-sept millions d'adultes sont touchés par ce fléau, il a semblé important au Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) d'analyser comment les entreprises perçoivent et gèrent ce phénomène. Une étude a donc été commandée à la chambre de commerce et d'industrie de Paris qui l'a confiée à son Observatoire de la formation, de l'emploi et des métiers (OFEM).

L'illettrisme dans l'entreprise serait-il un sujet tabou ? Sans doute, si l'on en croit le luxe de précautions pris par les enquêteurs. Pour ne pas susciter de *« réactions de rejet et de déni »* de la part des responsables d'entreprise, l'OFEM a préféré ne pas les interroger directement sur ce thème. Les entretiens ont été centrés sur les postes peu ou pas qualifiés et les problèmes posés par la gestion du personnel qui occupe ces postes. Cinquante entreprises de l'industrie, du commerce et des services ont été interrogées. Essentiellement des PME-PMI *« car ce sont elles qui entreprennent le moins d'actions de formation en direction des salariés en situation d'illettrisme »* précise l'étude qui s'intitule « Les entreprises face à l'illettrisme ».

Premier constat : les responsables d'entreprise éprouvent quelques difficultés à mettre sous ce terme une réalité précise. Beaucoup confondent l'analphabétisme, qui est une incapacité totale à lire et à écrire, avec l'illettrisme, qui renferme une notion d'oubli des connaissances de base. L'individu, dans cette situation, manifeste des difficultés à maîtriser la lecture, l'écriture, le calcul, l'enchaînement d'opérations concrètes et le raisonnement logique. Et si les responsables détectent chez leurs salariés des difficultés qui entravent le fonctionnement et le développement de l'entreprise – mauvaise compréhension, manque d'anticipation, passivité, faible motivation, absence de sens des responsabilités, communication très approximative, – ils ne font pas toujours le lien avec l'illettrisme.

Des niveaux divers

Titillés sur les causes de l'illettrisme, ils évoquent davantage les caractéristiques individuelles, telles que le manque d'intelligence, de motivation ou de volonté, que des caractéristiques tenant à l'environnement des personnes en situation d'illettrisme, comme les conditions sociales difficiles, une organisation taylorienne du travail, ou un enseignement scolaire déficient. Dans ces conditions, on ne peut guère s'étonner du scepticisme des responsables quant aux possibilités d'évolution des salariés en situation d'illettrisme... surtout lorsqu'ils sont âgés.

Les problèmes liés à l'illettrisme interviennent à plusieurs niveaux : un tiers des entreprises évoquent de façon explicite ou implicite les difficultés liées à la capacité de certains salariés à lire, écrire, compter correctement. Ces difficultés émergent notamment lorsqu'une entreprise souhaite mettre en place une politique de qualité qui nécessite une opération de qualification préalable du personnel. Ou encore à l'occasion de restructurations ou de changements dans l'organisation du travail, lorsqu'il s'agit de reconvertir ces personnels peu qualifiés sur des postes administratifs ou de leur faire prendre en charge de nouvelles tâches, assurées auparavant par la maîtrise : remplir des documents, rédiger des rapports, compter des pièces... Par ailleurs, on trouve des dysfonctionnements liés aux difficultés de compréhension (logique et verbale) et d'expression orale.

« Ils sont d'ailleurs évoqués plus fréquemment, avec plus de précision et aussi plus d'inquiétude », note l'enquête. Il s'agit de difficultés à raisonner, à associer, à anticiper, à synthétiser. Pour les responsables, elles relèvent d'un *« manque de bon sens »* et conduisent à une grande dépendance par rapport à la hiérarchie. Au troisième niveau, on trouve tous les problèmes liés à l'inobservation des consignes d'hygiène et de sécurité qui préoccupent fortement les chefs d'entreprise : *« On explique aux gens de ne jamais mélanger l'Ajax et l'eau de Javel, car cela produit des émanations de chlore et des œdèmes du poumon... Mais il y a toujours des accidents idiots »*, déclare un des responsables d'entreprise interviewé. A cela viennent s'ajouter des problèmes relationnels et de motivation.

Formation sur le tas

Cela dit, 17 % des entreprises auscultées, principalement celles de moins de cinquante salariés, déclarent que leur bas niveau de qualification ne leur pose pas de problèmes. Dans ces structures à dimension familiale, où le pourcentage de main-d'œuvre non qualifiée est fort et le turn-over assez faible, l'illettrisme n'est pas considéré comme un handicap, soit parce qu'il ne gêne tout simplement pas la bonne exécution des tâches, soit parce que la hiérarchie joue un rôle plus appuyé qui compense les lacunes du personnel et l'absence du budget formation. Dans ces entreprises, la formation se fait « sur le tas ». Un certain nombre reconnaissent par ailleurs qu'elles ont besoin de ces salariés illettrés car elles offrent des postes fatigants, mal rémunérés, ne demandant aucun savoir-faire et, de fait, difficiles à pourvoir.

Pour surmonter les handicaps dus à l'illettrisme, les salariés tendent à développer de véritables stratégies de « compensation » : certains s'appuient sur une excellente mémoire, d'autres, comme cet ouvrier qui manipule des plaques d'immatriculation, procèdent par comparaison, comme sur un dessin. Les entreprises elles-mêmes cherchent à mettre en place des palliatifs. Ainsi, une société de nettoyage utilise l'oral au minimum au profit du geste. Elle appelle cela *« l'éducation gestuelle »*. Une autre a recours à un système de couleurs pour identifier les produits. Rares sont celles qui pensent traiter le problème au fond par une politique de formation adaptée à ce public.

Leurs raisons sont multiples : elles ne savent pas où s'adresser pour trouver des formations adéquates, ces formations sont chères et, de toute façon, beaucoup n'y croient pas ou même n'y croient plus. Un gros travail de sensibilisation reste donc à faire auprès des chefs d'entreprise, qui nécessite de partir très concrètement des difficultés qu'ils rencontrent du fait de l'illettrisme et de mettre en œuvre les moyens qui existent pour y faire face.

Catherine Leroy

TRIBUNE

L'emploi : agir sur l'essentiel

par Michel Garcin

Dans son article « L'emploi : aller à l'essentiel », Dominique Thierry (1) développait six pistes d'actions qui couvraient le minimum de protection à l'égard des importations dites sauvages, la création d'entreprises, les licenciements trop vite et trop fort, le développement du travail partiel et à temps partagé, la réduction du coût social de l'emploi et le développement des activités et services de proximité. Celui-ci a suscité de Michel Garcin, de RDE, les remarques suivantes.

DOMINIQUE Thierry rappelle à juste titre que, si les idées ne manquent plus en matière d'emploi, il faut maintenant accélérer leur mise en œuvre. Cette analyse aurait à mon avis besoin d'un mode d'emploi. Les mesures évoquées s'adressent à chacun de nous. Comme dans la fable de La Fontaine *le Laboureur et ses Enfants*, l'emploi n'est pas un trésor détenu par un Etat *deus ex machina*. Il résulte des efforts de chacun.

Sans sous-estimer le rôle que peuvent jouer l'évolution macroéconomique et certaines mesures initiatrices ou d'amorçage que pourrait prendre l'Etat, l'expérience des dernières années a montré néanmoins que toute la volonté de la puissance publique ne suffit pas à inverser le mouvement d'ensemble de la société.

Cette société, c'est chacun d'entre nous. Il ne suffit pas d'avoir besoin de changer pour changer. Hasardons quelques mesures individuelles pour engager ce changement personnel qui pourrait se répercuter sur la société tout entière.

Chacun, étudiant entrant sur le marché du travail, salarié en cours de carrière ou préretraité, devrait avoir son projet personnel : connaître ses talents, ses aspirations, ses compétences et rechercher comment les mettre en œuvre. Pendant un temps, les objectifs qui en découlent peuvent coïncider avec ceux d'une entreprise. Lorsque ce n'est plus le cas, cette gymnastique qui fait apparaître sa stratégie personnelle orientera la suite du parcours professionnel.

Chaque demandeur d'emploi doit admettre que sa recherche est un travail à plein temps qui doit être mené de façon professionnelle. Pour réussir, il faut une méthode (quel est son marché ? comment l'aborder ?) et des outils (une ligne téléphonique affectée à cette recherche, une capacité d'envoyer des lettres personnalisées en grand nombre, une organisation de prise de messages et de rendez-vous...). Combien de chômeurs de longue durée sont-ils capables, malgré de nombreux mois de recherche d'emploi, de présenter une fiche valorisant non les problèmes qu'ils ont, mais les réponses qu'ils peuvent apporter, un plan de marketing, une liste de mailings et de contacts approfondis ?

La frontière entre emploi salarié et création d'entreprise s'atténue. Le passage progressif de l'un à l'autre par des travaux intermittents, à distance, avec de multiples employeurs, permet de préparer le saut et de réduire le risque. L'entreprise peut, de son côté, disposer de compétences pointues mieux adaptées à ses besoins. Le demandeur d'emploi et l'employeur ne doivent pas pratiquer le tout ou rien mais accepter des collaborations ponctuelles qui permettent de faire connaissance et de préparer une collaboration plus continue.

Pourtant, la création de son propre emploi ou d'une entreprise reste possible. Les difficultés actuelles exigent encore plus que précédemment un projet précis, bien bâti, et une adaptation permanente. Il n'y a pas de secteurs pactoles ni de secteurs tabous. Tout projet sérieux mis en œuvre avec détermination et professionnalisme a des chances de succès. La reprise d'un café peut paraître moins risquée que le lancement d'un nouveau service. Elle exige pourtant l'attention aux clients, le renouvellement de l'accueil, l'adaptation de la salle et de la petite restauration aux besoins et au pouvoir d'achat du moment...

Pas question de s'endormir, ni dans son emploi, ni dans sa niche ou secteur privilégié, ni dans l'exploitation de ses compétences, qui peuvent à tout moment se périmer. Ce qui est vrai pour les médecins, les scientifiques, les juristes est vrai pour tous. Il faut être sans cesse aux aguets des changements du secteur, du métier, des améliorations possibles, des concurrences potentielles.

L'entrepreneur qui se solidarise avec ceux qui luttent pour leur emploi défend ses propres intérêts. Le parrainage, par exemple, de jeunes créateurs est l'occasion pour un chef d'entreprise de réviser ses principes de base de gestion que la taille de son entreprise peut lui avoir fait oublier. L'appui apporté peut également permettre de rentabiliser des actifs et potentiels inexploités, de disposer de relations privilégiées avec des entreprises de petite taille capables d'explorer et d'exploiter des marchés pour des entreprises de plus grande taille.

Ces réflexions et d'autres encore n'ont qu'un seul but : la bataille pour l'emploi est engagée par chacun à sa place et dès aujourd'hui. L'emploi pour tous (qui ne sera jamais plus l'emploi à vie et à plein temps) résultera de l'effort de chacun. Soyons chacun d'entre nous notre propre ministre de notre emploi ! Les indispensables initiatives du gouvernement n'en seront que plus efficaces.

(1) « Le Monde Initiatives » du mercredi 2 juin

► **Michel Garcin est associé-gérant de RDE (Réseaux pour le développement de l'entreprise).**

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LEMONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de le MNEF au : (1) 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : fret aérien. Lieu : Mérignac. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1/2, commerce international, avec convention de stage. Mission ; participer activement aux opérations d'expédition. Import-export. Offre : 05362.

COMMUNICATION

□ Secteur : solidarité internationale. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : frais de transport. Formation : bac + 2, communication/formation artistique, connaissances informatiques (PAO). Mission : réaliser des outils pédagogiques pour une campagne d'éducation pour le développement d'un commerce Nord-Sud (affichage, expositions, montage diapos, brochures...). Offre réf. : 05287.

o Secteur : audiovisuel. Lieu : Bordeaux (33). Date : septembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : non prévue. Formation : bac + 2 minimum, IUT carrières de l'information/BTS communication/action, Publicitaire/ISIC, avec convention de stage. Mission : participer à différentes actions de promotion : relations presse/médias, montage d'opérations... Offre réf. : 05357.

COMPTABILITÉ

Secteur : audiovisuel. Lieu : Bordeaux (33). Date : septembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : Non prévue. Formation : bac + 2 minimum. BTS comptabilité/AES/DECF, connaissances informatiques et Excel, avec convention de stage. Mission : gérer la comptabilité générale d'une agence organisatrice de spectacles. Offre réf. : 05356.

GESTION

□ Secteur : logistique industrielle. Lieu : Clichy (92). Date : 15 juillet. Durée : 3 mois. Ind. : environ 5 000 F. Formation : bac + 3/4, logistique, commerciale, marketing, formation assurée par l'entreprise, avec convention de stage. Mission : réaliser l'audit logistique auprès des fournisseurs et prestataires ; enquête sur les circuits logistiques. Offre réf. : 05352.

□ Secteur : matériel chirurgical. Lieu : Castas (33). Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 4 500 F. Formation : bac + 2 minimum, DESS gestion, MSG, contrôle de gestion (école de commerce), bonnes connaissances en comptabilité et en informatique, avec convention de stage. Mission : aider à la mise en place d'une gestion de production ; gestion des stocks, calcul des prix de revient, valorisation de la production. Offre réf. : 05349.

INFORMATIQUE

□ Secteur : télécommunications. Lieu : Louveciennes (78). Durée : août. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 3 700 F. Formation : bac + 2, DUT ou 1re année d'école ingénieur, connaissances informatiques PC (DOS), avec convention de stage. Mission : assurer la disponibilité du centre de calcul (consommables, listings...) et la sécurité des données (accès, sauvegardes, archivages), effectuer la maintenance 1er échelon des stations de travail. Offre réf. ; 05256.

□ Secteur : import/export. Lieu : Bordeaux (33). Dat : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 3, informatique. Mission : créer des programmes de gestion des stocks. Offre réf. : 05363.

o Secteur : réassurance. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 6 mois, embauche possible. Ind. : 7 500 F/mois. Formation : bac + 4, ingénieur informatique, maîtrise de la programmation informatique et de l'anglais, avec convention de stage. Mission : mettre en place un outil informatique d'étude prévisionnelle des tempêtes en Europe : analyser les études similaires, modéliser des scénarii de tempêtes (fréquence, parcours...), développer un logiciel informatique sur micro, tester la pertinence de l'outil. Offre réf. : 05354.

o Secteur : télécommunications. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Formation : 2e ou 3e année d'école d'ingénieur, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude destinée aux entreprises à rayon d'action national : analyser la couverture du réseau TPC et de réseaux privés, recueillir l'avis des entreprises sur une alternative à Transpac à partir d'études déjà faites ou réaliser une enquête si nécessaire. Offre réf. : 05360.

o Secteur : télécommunications. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Formation : bac + 3 minimum, école d'ingénieur, connaissance d'Unix, du langage C, d'Excel et des réseaux, avec convention de stage. Mission : développer, intégrer, tester un outil de mesure de performances réseau existant à l'état de prototype, et réaliser l'automatisation de tableau de bord. Offre réf. : 05355.

MARKETING

□ Secteur : informatique. Lieu : Bourg-la-Reine (92). Date : immédiat. Durée : 4 à 6 mois, embauche possible. Ind. : 4 000 F minimum. Formation : bac + 3, école de commerce, DUT, BTS, avec convention de stage. Mission : mettre au point et réaliser une stratégie visant à promouvoir l'image de la société auprès de patrons de grandes entreprises et créer des événements destinés à identifier des projets. Offre réf. : 05340.

□ Secteur : informatique. Lieu : Ivry-sur-Seine (94). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 430 F/mois net + frais de transport. Formation : bac + 1/2, BTS, action commerciale, avec convention de stage. Mission : mettre en place un baromètre interne afin de contrôler le degré de qualité de nos prestations ainsi qu'un baromètre externe afin de connaître le degré de satisfaction de nos clients. Offre réf. : 05143.

o Secteur : informatique. Lieu : Ivry-sur-Seine (94). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 430 F/mois net + frais de transport. Formation : bac + 1/2, BTS action commerciale, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude de marché sur la concurrence. Offre réf. : 05142.

o Secteur : économie. Lieu : Gannat (03). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois + hébergement. Formation : bac + 3/4. Marketing, connaissances en gestion finances, avec convention de stage. Mission : établir un diagnostic stratégique ainsi que des projets de développement de notre union d'associations, et rédaction d'un rapport. Offre réf. : 05078.

□ Secteur : télécommunications. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600 F/mois. Formation : bac + 1/2, école d'ingénieur, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude d'implantation (la destination des entreprises à vocation internationale) des futurs nœuds GNNS France en fonction des demandes des clients et prospects, de la couverture de la concurrence et du tissu économique local. Offre réf. : 05358.

□ Secteur : télécommunications. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600 F/mois. Formation : 2e ou 3e année d'école d'ingénieur, avec convention de stage. Mission : analyser la base client existante en fonction du nombre de ports, de la répartition par secteur économique, par tranche de pré-paiement, par type de protocole. Offre réf. : 05361.

□ Secteur : communication. Lieu : Clamart (92). Date : immédiat. Durée : 6 à 8 semaines. Ind. : 1 800 F. Formation : bac + 2, 1re ou 2e année de BTS marketing ou formation équivalente, avec convention de stage. Mission : collaborer, dans le cadre d'une étude de marché, à la recherche de prospectus et à différentes phases de l'action. Offre réf. : 05353.

PERSONNEL

□ Secteur : travail temporaire. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 8 mois. Ind. : 1 726 F. Formation : bac + 2, connaissances en assurances appréciées, avec convention de stage. Mission : assurer diverses tâches en gestion du personnel. Offre réf. : 05359.

□ Secteur : SSII. Lieu : Vélizy (78). Date : août. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 1/2, connaissance en bureautique, avec convention de stage. Mission : mettre à jour le fichier du personnel de la société. Offre réf. : 05351.

o Secteur : industrie. Lieu : Châtou (78). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 F/mois. Formation : bac + 2/4, gestion des ressources humaines, connaissance de la micro-informatique, d'Excel, savoir lire une fiche de paye. Mission : reconstitution de carrières, création et mise en place d'un tableau de bord du service du personnel. Offre réf. : 05350.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : traduction. Lieu : Combs-la-Ville (77). Date : août. Durée : 1 mois. Ind. : 1 500 F. Formation : bac + 2, langues, secrétariat, bureautique, connaissance de l'anglais, utilisation du TTX. Mission : secrétaire bilingue. Offre réf. : 05304.

□ Secteur : équipement automobile. Lieu : Créteil (94). Date : septembre. Durée : 6 mois à 1 an. Ind. : à définir. Formation : bac + 1, secrétariat, utilisation de la micro-informatique PC, du TTX et du graphisme, avec convention de stage. Mission : assister la direction des ressources humaines : saisie, frappe, graphismes, tableaux... Offre réf. : 05262.

□ Secteur : emploi-conseil. Date : septembre. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : BTS secrétariat/bureautique 1re ou 2e année ou autres formations, utilisation du Macintosh (Pagemaker), PC (DOS). Mission : secrétariat : frappe des courriers de l'entreprise, saisie informatique, renseignements téléphoniques, accueil, classement, participation à l'activité de la société. Offre : réf. : 05268.

SOCIOLOGIE

□ Secteur : économie. Lieu : Gannat (03). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois + hébergement. Formation : bac + 4, sociologie, ressources humaines, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur l'impact du festival « Les cultures du Monde » de Gannat, mettre en place un collège d'élus et de partenaires au sein de notre union d'associations, réaliser un rapport. Offre réf. : 05077.

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Consultant Senior

Notre équipe spécialisée dans les Ressources Humaines privilégie la qualité et la performance au sein de notre cabinet M.D.R.H créé depuis plus de 7 ans. Confiants en l'avenir, nous souhaitons renforcer notre structure avec un professionnel expérimenté des Ressources Humaines.

Si vous avez 40 ans environ, possédez une formation supérieure de type Commercial, Gestion ou Sciences Humaines et une expérience réussie de la négociation dans les services aux entreprises, venez nous rejoindre !

Nous vous confierons des missions de réorientation de carrière traitées au plan individuel ou collectif. Vous les réaliserez en complète autonomie et développerez votre propre portefeuille de clients.

Merci de bien vouloir prendre contact avec Pascale CEHIN d'Arche-Conseil qui étudiera votre candidature de façon strictement confidentielle.

Précisez-nous dans votre lettre de motivation (Réf. 616/CS) vos atouts pour réussir, votre pratique des langues, votre connaissance de notre métier et votre éventuelle capacité à participer au capital de notre Cabinet.

arche conseil

Groupe MDRH
140 cours Charlemagne - 69286 LYON Cedex 02.

OPOCM — ORC CONTESSE

Jeune Diplômé
Bac + 5 Gestion, Sup de Co, Ingénieur

GROUPE FINANCIER de premier plan, nous sommes spécialisés dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Nous recherchons pour notre Front-Office, un jeune

Opérateur Trésorerie

Vous participez, au sein de l'équipe de la salle des marchés, au refinancement court-terme en francs et devises, du groupe et de ses filiales françaises et étrangères.

Vos relations avec les autres opérateurs, le Back et le Middle-Office, vous apporteront une connaissance élargie du refinancement et des activités de l'ensemble du groupe.

Vous êtes débutant et avez développé une sensibilité aux marchés lors de stages, ou êtes en train d'acquérir une première expérience en Trésorerie.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 3072 LM à notre Conseil

SENANQUE
103 rue La Fayette - 75010 Paris.

GROUPE

Responsable Etudes et Actuariat

Filiale d'une grande banque française, notre compagnie conçoit et gère des produits d'assurance-vie et se positionne parmi les premiers intervenants de ce marché.

Pour faire face à notre croissance et à la complexification de nos produits, nous créons le poste de Responsable Etudes et Actuariat.

Mission : Rattaché au Directeur Financier et en étroite liaison avec la Direction Générale, vous : • animez le service Etudes et le service Actuariat, soit 4 personnes, en lui apportant un support technique • organisez l'optimisation des flux d'information issus des différents services internes • suivez l'évolution des risques et des grands ratios financiers • êtes responsable des prévisions financières • participez à la conception des nouveaux produits.

Profil : A 28/35 ans, de formation scientifique supérieure (X, ENSAE...) complétée par un diplôme d'Actuaire, vous avez une expérience d'au moins 4 ans dans les services études et prévisions de société d'assurance.

Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune, une entreprise en plein développement qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 1191/LM à notre conseil Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07. *Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites.*

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Entreprise gestionnaire de services à caractère financier, implantée dans une grande ville universitaire du Sud-Ouest, plus de 300 personnes, recherche son

Directeur adjoint
Comptabilité, finances, informatique

Agé de 35 à 45 ans, de formation supérieure en gestion (et titulaire du DECS), vous disposez de l'expérience d'un poste équivalent (ou d'un poste de secrétaire général) dans une entreprise au moins aussi importante, avec mise en place d'un contrôle de gestion.

Fonctions :

1 – Optimiser le fonctionnement des services comptables et financiers et mettre en place un contrôle de gestion de l'ensemble des services de l'entreprise, assorti de tableaux de bord.

2 – Optimiser le fonctionnement du service informatique, la pertinence et la performance du système d'information, en le mettant en adéquation avec le portefeuille d'activités de l'entreprise et les besoins des services généraux.

3 – Assister et conseiller le directeur général dens ces domaines.

Vous avez une expérience réussie dans ce type de fonctions, vous voulez apporter à l'entreprise votre sens de la rigueur et de l'organisation, votre esprit de synthèse et vos qualités pédagogiques, ce poste vous convient.

Rémunération : fonction de l'expérience.

Adresser curriculum vitae, lettre, photo et prétentions.
Sous Réf. : 7148 LE MONDE PUBLICITÉ
15/17 rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

Important établissement financier spécialisé dans les opérations long terme recherche un :

JURISTE CONTENTIEUX D'ENTREPRISE Confirmé

VOUS AUREZ :
À GÉRER UN PORTEFEUILLE DE DOSSIERS CONTENTIEUX COMPLEXES

- directement rattaché au Directeur du Contentieux, vous l'assisterez, par ailleurs, dans la gestion du service et de dossiers spécifiques.

VOUS ÊTES :

- diplômé universitaire (maîtrise en droit privé minimum) justifiant d'une expérience professionnelle au sein d'un établissement de crédit et de crédit-bail d'au moins quatre années, dans les dossiers de pré-contentieux et de contentieux d'entreprise.
- opérationnel sur les procédures collectives de la loi de janvier 1985 (réalisations de gages, nantissements de matériels, négociations avec les administrateurs judiciaires, les mandataires liquidateurs etc...).
- vous possédez : rigueur, esprit d'équipe, sens de la négociation, capacité d'animation et d'organisation.

Ce poste est basé en proche banlieue parisienne (92).

Veuillez adresser lettre manuscrite avec photo, CV et prétentions sous référence 37954 à HCA - 10, rue du Plâtre 75004 Paris qui transmettra.

HCA

Grand Groupe Industriel, leader mondial dans son domaine (CA [illegible] MF, [illegible] personnes), implanté en France et à l'étranger, souhaite intégrer son :

Adjoint au Chef du Service Comptable

Pour l'ensemble du Groupe :

- vous assurez le traitement et la centralisation des informations comptables et fiscales, et vous organisez la production et la diffusion des états financiers, sociaux et consolidés.
- vous coordonnez le travail entre les collaborateurs du Service et vous veillez à la maintenance du système d'information (AS400, Excel, Multiplan, sous Dos et Windows).

De nombreuses relations tant internes qu'externes sont à prévoir.

A 30 ans, anglais courant, de formation Sup de Co (complétée par un DECF ou expertise), vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise au sein d'un Groupe (ou filiale). Vous **connaissez parfaitement tous les aspects d'une comptabilité et** d'une fiscalité complexe, et maîtrisez la consolidation de **comptes dans un environnement international.**

Polyvalence, disponibilité et mobilité sont des atouts qui faciliteront votre intégration et votre évolution.

La qualité de votre dossier, référence LM/340, sera appréciée par notre Conseil, Lydia TROALEN, 16 av. Hoche, 75008 PARIS.

oryade
Membre du Syntec — Conseil en Ressources Humaines

CURRICULUM

Florian Mantione Institut

Conseil en recrutement par approche directe et par annonce
Conseil en gestion des ressources humaines

Nous sommes un cabinet généraliste faisant partie d'un puissant groupe de 1 500 personnes. Nous recherchons dans le cadre de notre développement

Consultants seniors

Votre mission : Vous réalisez vos missions auprès de vos clients en toute autonomie en bénéficiant d'un cadre méthodologique performant ainsi que de l'ensemble de l'infrastructure de notre cabinet et de notre groupe.

Votre profil : Vous possédez obligatoirement une expérience d'au moins 5 ans en cabinet de recrutement, de formation ou d'outplacement qui vous permet d'être immédiatement opérationnel auprès d'une clientèle que vous avez su fidéliser. Une connaissance du secteur de la santé ou de l'agro-alimentaire est un plus. Votre détermination et votre capacité d'adaptation seront des atouts essentiels pour réussir dans un marché en pleine mutation.

Postes basés à Paris 15e.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. 130613A, à l'attention de Jean-Louis Pagès, au Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Juriste d'entreprise
ayant de solides connaissances en matière de procédures

Au sein d'une équipe de juristes expérimentés, vous assurez une double mission dans les domaines juridiques et judiciaires :

- consultations internes sur des sujets très variés faisant appel aux différents domaines du droit (civil, commercial, pénal, administratif, du travail...)

- suivi des procédures contentieuses (hors assurances) dont le groupe fait l'objet, et de celles qu'il a engagées.

Dans le cadre de ces missions, vous participez à des expertises notamment comptables, vous rédigez des contrats et des écritures judiciaires, y compris les conclusions, et plus généralement, vous assurez le suivi des dossiers dont vous avez la charge.

En qualité de Juriste d'Entreprise ou d'avocat au sein d'un cabinet, depuis au moins 5 ans, vous avez acquis de solides compétences techniques incluant une connaissance approfondie des procédures (droit privé principalement), des relations avec les Cours et Tribunaux et une excellente maîtrise de la rédaction.

De plus, vos qualités de rigueur et de fiabilité ainsi que votre aisance relationnelle vous permettent d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de la hiérarchie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence PR/07, au GAN, DRH/GRC, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

gan ASSURANCES
L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA SYSTEM

ADMINISTRATI

Directeur de l'Agence Centrale
Clientèle de Particuliers

Michael Page Banking

Gestionnaire d'OPCVM

FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL

CHEFS DE PROJETS BANCAIRE

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

نسخة من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

REPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Une banque universelle régionale recherche son

Directeur de l'Agence Centrale

Clientèle de Particuliers

Région Est

En tant que responsable de notre agence principale spécialisée sur la clientèle des particuliers, vous animez une vingtaine de chargés de clientèle et de gestionnaires de patrimoine en étant le garant du développement et de la rentabilité de votre entité.
Vous répondez directement à notre Directeur Régional. Nous souhaitons rencontrer des candidats justifiant d'une expérience très confirmée (d'au moins 8 ans) de l'approche patrimoniale globale d'une clientèle de particuliers.

Cette expérience aura été acquise au sein d'une banque reconnue sur ce marché et sera confortée par une réelle aptitude au management d'équipes et d'agences bancaires.
Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Au delà de votre parfaite maîtrise de l'approche patrimoniale du particulier, ce sont vos qualités de dynamisme, votre sens du management et votre potentiel d'évolution qui sauront nous convaincre...

Contacter Pascal Bohu au (1) 47.57.24.24. ou adresser CV + photo + n°tél. + rém. actuelle à Michael Page Banking, 3 bd Bineau 93594 Levallois-Perret Cedex, sous référence PBO9297MO.

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

La BAREP,
Banque de Réescompte et de Placement,
Groupe SOCIETE GENERALE,
recherche
un

Gestionnaire d'OPCVM

En tant que responsable de la gestion des OPCVM, vous aurez comme mission
• gestion quotidienne des Fonds existants
• optimisation des procédures de reporting
• création de nouveaux produits, en liaison avec l'équipe d'Ingénierie Financière.
De formation supérieure (grande école d'ingénieurs ou de commerce), vous avez une expérience d'au moins deux ans en tant que gestionnaire sur les marchés obligataires et monétaires.

Intégré au sein de l'équipe d'Ingénierie Financière, vous saurez faire preuve de rigueur, d'esprit d'initiative, de créativité, ainsi que d'une réelle aptitude au travail en groupe. Votre rémunération sera fonction de votre potentiel et de votre expérience. A la rémunération fixe, s'ajoutera une partie variable en fonction des résultats.
Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à la BAREP, 16, av. de Messine-75008 PARIS.

BAREP

VOTRE EXPERTISE VA PRENDRE DE LA HAUTEUR

Si partout dans le monde Hewlett-Packard est synonyme de qualité et de performance, c'est que nous bâtissons notre réussite sur des hommes et des femmes capables d'innover en permanence, quel que soit leur domaine de compétence.
En donnant à chacun l'envie et la force de progresser, H-P est une formidable école de professionnalisme, que nous vous proposons de rejoindre.

• SPÉCIALISTE RESSOURCES HUMAINES

Votre mission : exercer une activité de conseil et de conduite de projets en matière de gestion des métiers et des compétences et de politiques de rémunération en apportant aux opérationnels les concepts et les outils les plus avancés.
De formation Bac + 4/5 en gestion du personnel, sciences-po... une solide expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel vous a permis de développer votre sens relationnel et votre créativité... en toute rigueur !
Poste basé à Evry.

• JURISTE D'AFFAIRES

Pour notre site industriel de Grenoble , vous serez chargé de la négociation et de la rédaction des contrats, accords industriels et de licence, transferts de technologies, "joint ventures"...
Titulaire d'une maîtrise de droit complétée de préférence par un DESS droit des affaires, vous avez une solide expérience d'au moins 5 ans, dont 2 à 3 en milieu industriel, et vous êtes bilingue anglais-français (nombreux déplacements à l'étranger). Vos atouts à ce poste relationnel et opérationnel : capacité d'adaptation, sens de l'écoute et du client.
Poste basé à Grenoble.

Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi à Avital DENAN
Service Recrutement - Hewlett-Packard France - 2, avenue du Lac
P.A. du Bois Briard - 91040 Evry Cedex.

HEWLETT PACKARD

La FÉDÉRATION DES FAMILLES DE FRANCE, association "loi 1901" reconnue d'utilité publique et agréée Organisation nationale des consommateurs, regroupe 160 000 familles au travers de 80 fédérations départementales et 600 associations. Elle a pour finalité de développer une action de représentation, d'entraide, de défense et d'éducation, recouvrant l'ensemble des aspects de la vie familiale. Elle recherche son

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

PARIS 9ème — **300 KF +**

Vos missions : • animer et organiser l'équipe nationale de permanents (12 personnes) • être le porte-parole de notre politique auprès des partenaires publics et privés • développer le mouvement • mettre en place et suivre les actions décidées par le conseil d'administration.
Votre profil : de formation supérieure, vous avez prouvé vos qualités de manager en entreprise ou collectivité locale. Expérience souhaitée de mouvement associatif. Vos valeurs personnelles vous permettent de vous identifier à notre mouvement.
Merci d'adresser CV, lettre de motivation et photo à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, en portant la référence 68.042/7/LM sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL

Loire Atlantique - Centre Ouest

A l'écoute de vos ambitions...

Le Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest (1450 personnes, bilan 23 milliards, 232 points de vente) vous invite à devenir un acteur majeur de l'évolution de son organisation et de ses systèmes d'information (migration sur un système IBM).

CHEFS DE PROJETS BANCAIRES

Chefs de Projets bancaires, organisateurs / concepteurs, intégrés à la cellule Organisation Générale Opérationnelle, vous :

- êtes le représentant des maîtres d'ouvrages auprès des équipes informatiques et maintenez avec elles un dialogue permanent,
- élaborez les cahiers des charges et validez les solutions proposées,
- faites évoluer l'organisation, les méthodes de travail des utilisateurs et participez à leur formation,
- assistez les utilisateurs dans la recette et la mise en œuvre des systèmes informatiques.

Ces missions vous positionnent comme garant de l'appropriation des nouveaux systèmes par le Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, de l'optimisation de leur utilisation et de la maîtrise de leur évolution.

Votre approche pragmatique, rigoureuse et méthodique, votre capacité à mettre en œuvre des relations interpersonnelles de qualité vous permettront de nous accompagner et de réussir dans ces postes basés à Nantes.

La trentaine, de formation Bac + 5 - Ingénieur, Ecole de gestion ou de Commerce, vous possédez un savoir-faire en gestion opérationnelle de projets, une expérience organisation/conception de systèmes d'information acquise, dans l'industrie ou en SSII, la connaissance du milieu bancaire non indispensable est un plus.

Merci d'adresser CV détaillé et motivé, lettre manuscrite, rémunération actuelle, photo sous référence : 17/93, à notre Conseil **CD/RH** "La Guilbaudière" 113 Bd Marcel PAUL - 44800 St HERBLAIN. - Réponse et discrétion assurées.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Etablissement financier de 1er plan recherche

RESPONSABLE BACK-OFFICE INTERNATIONAL

Le développement de nos activités vers l'international nous amène à rechercher le responsable de l'équipe traitement des événements sur titres étrangers (O.S.T/coupons/remboursements).

Intégré à la direction des back-offices et au service des opérations sur titres, vous vous verrez confier, dans un premier temps, la création et l'organisation du service international sur la Grande Bretagne, les USA, le Japon et l'Europe... Par la suite, vous serez responsable de l'ensemble des opérations sur titres menées auprès de nos correspondants étrangers.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement et qui constitue un véritable challenge, nous souhaitons rencontrer un professionnel du back-office, rompu aux règles de traitement et à la fiscalité des marchés étrangers.
Un minimum de 3 années d'expérience, de la fonction, si possible dans une banque et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Merci d'envoyer votre candidature : lettre, curriculum vitae, photo et prétentions à COMMUNIQUÉ sous référence 257 - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOUS ENTRONS ENSEMBLE DANS LE FUTUR

Lo Caisse d'Epargne de Picardie se place au premier rang des établissements finonciers de sa région : plus de 1 000 colloborateurs, des fonds propres de 1,3 milliord de francs et un total bilan de 28 milliards. Solidement implontée à travers 9 groupes et un siège bosé à Amiens, elie ogit sur les pôles écanomiques de l'Aisne, l'Oise et la Samme.

DIRECTEURS D'AGENCE

Au sein d'un groupe de la Caisse d'Epargne, vous êtes responsable d'unités commerciales à fort potentiel. Vous contribuez à la réalisation des objectifs du groupe en garantissant leur réalisation sur la zone géographique dont vous avez la charge, tout en développant les parts de marché. Vous améliorez la rentabilité de ce secteur dans les meilleures conditions de service à la clientèle.

A ce titre, vous facilitez l'efficacité optimale du personnel, sa formation et son développement et vous maîtrisez les risques liés aux activités bancaires.

Ce poste exigeant, diversifié, nécessite une expérience commerciale confirmée et réussie, comprenant l'animation directe d'équipes. Vous associez à un bon niveau de formation générale, des aptitudes pour la gestion et l'organisation. La force de votre personnalité et vos qualités relationnelles renforcent votre action d'encadrement et vous permettent de jouer un rôle essentiel pour fidéliser la clientèle, développer les nouveaux marchés et promouvoir l'image de la Caisse.

Postes basés dans différents pôles importants de la région Picardie.

CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DA/LM41 à la Oirection des Ressources Humaines, Caisse d'Epargne de Picardie - 2, boulevard Jules Verne - BP 0727 - 80007 Amiens Cedex 1. Pour plus d'informations sur le poste et l'entreprise : 3617 code NC 2 réf. OALM

NC Communication

Pour la mise en oeuvre de programmes de réorganisation de filières, de privatisation, de gestion et restructuration d'entreprises, d'appui aux exportations et aux PME, dans les domaines agricoles et agro-alimentaires.

nous recherchons des

• ECONOMISTES,
• AGRO-ECONOMISTES,
• AGRONOMES,
• SPECIALISTES DES AGRO-INDUSTRIES,
• GESTIONNAIRES,
• SPECIALISTES PRIVATISATION - DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL - FORMATION

pour les postes suivants :

• DIRECTEURS DE PROJET,
• EXPERTS SENIORS,
• EXPERTS JUNIORS PARLANT RUSSE.

Les experts, dotés d'une expérience internationale et d'une bonne maîtrise de l'anglais, effectueront des missions de courte durée ou des séjours de longue durée dans le cadre des programmes mis en oeuvre par la Communauté Européenne, la Banque Mondiale et la BERD.

Juriste

France Telecom, l'un des tout premiers Groupes mondiaux de télécommunications et leader incontesté sur le marché français, renforce sa Direction Juridique.

A 30 ans environ, titulaire d'un **3e cycle** en droit des affaires/droit des sociétés, une expérience réussie de 4 ans minimum, acquise si possible en entreprise, vous a familiarisé avec des dossiers de droit diversifiés. La pratique de l'anglais serait un plus.

Rattaché au Responsable du Département droit des sociétés et droit de la propriété industrielle, vous assurerez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différentes Directions de France Telecom.

Le poste est basé à **Paris 15e**.

Le Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. DSP, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à : **SM Conseil**, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom

MEDIA-SYSTEM

Importante banque recherche pour son service assurant la gestion de plus de 1 000 000 m² de locaux (en propriété et location), un jeune

Juriste "Immobilier"

Rottaché ou responsable de service, so mission principole est d'étudier les ospects juridiques des différentes apérations (ochot, vente, lacatian...), et d'assurer lo mise en ploce et le suivi des pracédures nécessaires à leur réalisation. Il intervient oussi comme canseil auprès des différents services concernés.

De formation de bose en Droit (Maîtrise), avec si possible une formation en immobilier de type ICH, DESS, DEA, il o environ 5 ans d'expérience acquise dons une fonction juridique liée ò l'immobilier.

L'importance des enjeux et le niveou des interlocuteurs demondent fortes créotivité et capacité relationnelle.

Pour un premier contact, merci d'odresser votre candidoture sous réf. 3062 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées, 75008 PARIS.

OPQCM

Groupe international dans le domaine de la presse spécialisée recherche pour la mise en place de sa structure européenne un

Controller

Paris

Rattaché au Vice-Président Finance Europe, vous êtes chargé de la consolidation et du contrôle financier des 8 sociétés existantes et futures. Vous développez un nouveau système de trésorerie afin d'en assurer la gestion centralisée et vous participez à la croissance externe du groupe. Votre rôle vous amène également à optimiser et homogénéiser les procédures comptables et de gestion.

Agé de 28 à 35 ans, de formation grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez acquis une expérience de 3 ans minimum en cabinet d'audit (Big 6), complétée par un poste opérationnel en entreprise. Votre ouverture d'esprit et votre adaptabilité vous permettront de vous imposer en douceur auprès de nos filiales.

Votre maîtrise de l'anglais ainsi que d'une autre langue européenne (polonais, italien, allemand, ...) est indispensable pour réussir dans cette mission.

Contacter Eric Gandibleu au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. EG9243MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

CIE **O** COMPAGNIE CORPORATE

Première agence de communication corporate en France, avec 137 M.F de marge brute, 160 collaborateurs et 350 missions par an, filiale du groupe BDDP, nous souhaitons, aujourd'hui affiner notre expertise conseil, en développant un réseau de compétences en région.

CONSULTANTS INDEPENDANTS

POUR UN PARTENARIAT DE HAUT NIVEAU EN REGIONS

Conseil en entreprise ou consultant en communication, vous avez choisi le statut d'indépendant.

Maîtrisent la communication locale, notamment en termes de relations presse, vous avez une bonne connaissance du tissu économique de votre région dans le domaine politique et associatif, et une vision éclairée des grands sujets que sont l'emploi, l'environnement et le développement économique.

Dans le cadre de notre stratégie - rassembler toutes les conditions essentielles à la meilleure réalisation -, nous vous proposons d'enrichir votre activité en vous associant à notre démarche dans une relation étroite de partenariat.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV et photo à Christiane QUÉNARD Directeur Général - COMPAGNIE CORPORATE 66, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS - PERRET CEDEX.

MEDIAPA

NORMANDIE

Aujourd'hui responsable d'un contrôle de gestion, demain...

Nous sommes un groupe industriel de toute première importance technologique et économique, à fort niveau d'investissement, réalisant une part importante de son chiffre d'affaires à l'export.

Au sein de la Direction Administrative et Financière d'un établissement d'envergure, la structure de contrôle de gestion centrale (10 personnes) impulse et coordonne les actions des contrôles de gestion des unités opérationnelles.

C'est ce groupe qu'il convient de prendre en charge et d'animer :
- participation à l'élaboration des prévisions budgétaires,
- supervision du reporting et du plan,
- définition des règles de gestion,
- réalisations d'études économiques,
- gestion des systèmes d'information,
- formation...

Le positionnement de cette fonction dans l'organisation nous amène à rencontrer pour ce poste un ESC, un universitaire ou ingénieur plus gestion justifiant d'au moins 7 ans d'expérience.

Professionnel, vous êtes accoutumé aux structures de groupes industriels. Vos qualités de rigueur, de diplomatie, de contact, votre sens du résultat, votre capacité d'animation, représentent au-delà de vos compétences effectives des atouts indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C 65 AS à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

OC CONSEIL Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

هذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Importante société spécialisée dans l'organisation de conférences destinées aux entreprises recrute

DIRECTEURS DE CONFÉRENCES

tous secteurs, et notamment :
- droit de l'entreprise (social, fiscal...)
- marketing
- banque, finance et assurance
- santé et industrie pharmaceutique
- nouvelles technologies, informatique, télécommunications
- ressources humaines
- environnement
- distribution, etc.

Qualités souhaitées :
- bonne connaissance d'un ou de plusieurs secteurs (ses problèmes, ses acteurs)
- grand sens relationnel
- curiosité intellectuelle
- rigueur et méthode

Ils seront chargés, en liaison avec les équipes marketing, logistique et finance, de :
- choisir les thèmes et les intervenants des conférences
- définir les programmes
- participer à la définition du plan marketing et du suivi budgétaire
- veiller au bon déroulement des conférences

Disponibles rapidement Rémunération : fixe plus intéressement Lieu de travail : **Paris**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) au journal, sous référence 8664, *le Monde publicité*, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

IFOP

Une notoriété, une philosophie, un professionnalisme, des projets de développement...

Directeur d'Etudes

Vous participerez commercialement et opérationnellement à la croissance de notre département Grandes Enquêtes : études transport, études qualité de service, etc. Conseil auprès de nos clients, vous définirez les objectifs d'études, la méthodologie, les conditions financières et le calendrier. Vous serez maître d'œuvre de leur réalisation et coordonnerez les charges d'études. Vous assurerez les présentations des résultats et serez le garant de la qualité des prestations. Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de la conduite d'études à caractère sociologique/marketing. Votre savoir-faire commercial renforcera notre présence auprès de nos clients : les Grandes Entreprises du Secteur Public et les collectivités locales.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous réf. M/10136/A à notre Conseil, 8 av. Delcassé 75008 PARIS qui vous garantit la plus grande discrétion.

Coopers & Lybrand Consultants
RECRUTEMENT

CURRICULUM

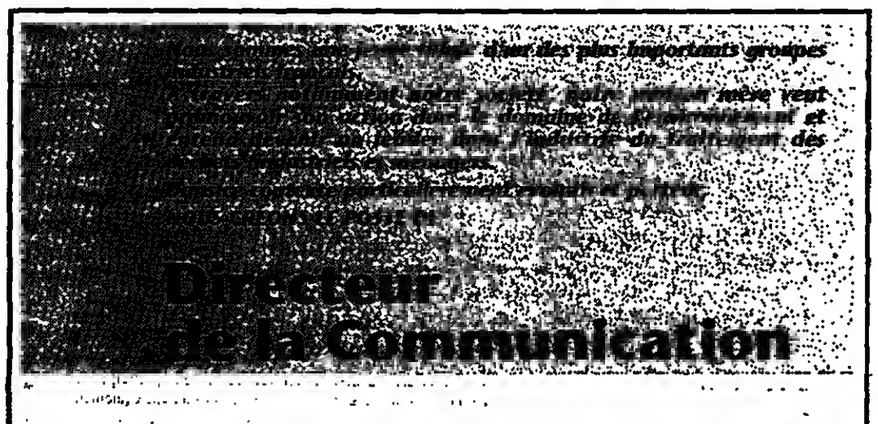

Votre mission essentielle sera de concevoir et mettre en place la politique de communication institutionnelle et commerciale de la société, visant à annoncer aux collectivités locales et aux industriels de la propreté, l'arrivée d'un nouvel opérateur sur ce marché.

De formation supérieure - idéalement double, école de commerce/Sciences Po + communication -, à 30/35 ans, vous avez plusieurs années d'expérience dans la communication externe acquise de préférence dans des sociétés industrielles. **Vous connaissez très bien le monde des COLLECTIVITÉS LOCALES,** et si possible celui de l'environnement.

Si nos ambitieux projets de développement vous intéressent, nous vous suggérons d'écrire rapidement à notre Conseil ORNICAR, en indiquant la référence B/947 sur l'enveloppe - 10, rue Portalis 75008 PARIS.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

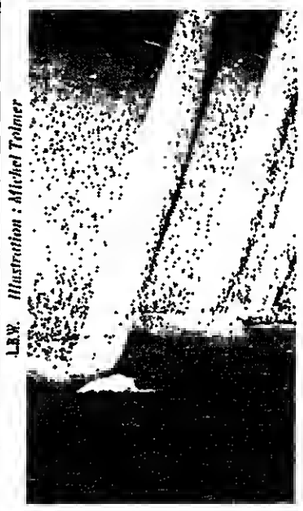

L.B.W. Illustration : Michel Tolmer

UN CHOIX QUI DETERMINE VOTRE AVENIR.

Une grande figure mondiale du conseil, 2 000 consultants pluridisciplinaires en Europe, une clientèle de qualité dans tous les secteurs de l'économie.

CONSULTANT en ORGANISATION

Dans le conseil, le quotidien n'existe pas. Chaque mission exige une approche différente et porte sur des domaines variés : audit d'organisation, schéma directeur de systèmes d'information, conception et animation de plans de conduite du changement, ingénierie des ressources humaines.

Vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans ces différents domaines soit en entreprise ou mieux dans le conseil auprès de différentes entités du secteur public. Vous êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieur ou d'une université.

Chez PRICE WATERHOUSE, vous allez vous investir dans un environnement stimulant au sein d'équipes pluridisciplinaires, qui servent les plus grandes entreprises françaises et étrangères. Dans le cadre des missions de conduite du changement, vous apporterez votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque client et chacun de ses problèmes ont leurs spécificités.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence CEO à Catherine VERDIER, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 PARIS.

Price Waterhouse Management Consultants

Groupe international dans le domaine de la presse spécialisée recherche pour la mise en place de sa structure européenne un

Controller

Paris

• ECONOMISTES,
• AGRO-ECONOMISTES,
• AGRONOMES,
ISTES DES AGRO-INDUSTRIES,
• GESTIONNAIRES,
NISATION - DEVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL - FORMATION

• DIRECTEURS DE PROJET,
• EXPERTS SENIORS,
RTS JUNIORS PARLANT RUSSE,

MP
Michael Page Finance

Importante Entreprise Publique du secteur tertiaire recherche son :

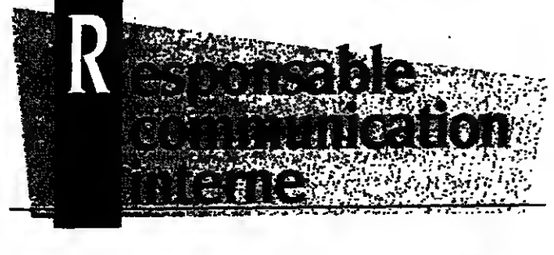

A 30-32 ans, le Celsa ou IEP ou équivalent, vous avez une expérience d'au moins 4 ans dans la communication, si possible du management au sein d'une grande entreprise.
Notre politique de communication existe, on lui reconnaît un impact, vous aurez à amplifier nos actions, gérer les budgets grâce à votre connaissance du métier, votre professionnalisme.
De plus animant une petite équipe, ayant le sens du service, vous êtes capable de développer un réseau personnel fort.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence A3 07 02 à notre Conseil Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS, 52 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

(Organisation et Publicité)

---

4 enseignants-chercheurs au Département Gestion

(enseignement + recherche)

Le département Gestion de l'INT recrute 4 enseignants-chercheurs permanents dans les domaines suivants :

- **Gestion financière** (avec orientation contrôle de gestion)
- **Marketing** (avec orientation études quantitatives)
- **Psycho-sociologie** (conduite du changement, dynamique organisationnelle...)
- **Marketing** (orientation : produits et services de télécommunications)

pour participer aux missions d'enseignement (à l'Ecole de Gestion et à l'Ecole d'Ingénieurs de l'INT), de formation continue de cadres supérieurs, de recherche et conseil en France et à l'international.

Profils recherchés : doctorat (terminé ou en cours), expérience de l'entreprise appréciée.

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions à :

Institut National des Télécommunications
Secrétariat Général - Réf DG
9 rue Charles Fourier 91011 Evry Cedex
Enseignement supérieur de France Télécom

ORGANISATION PROFESSIONNELLE (LOIRET) recherche son

FUTUR SECRETAIRE GENERAL

Adjoint du Directeur de l'Organisation Professionnelle, vous contribuez au développement de l'Organisation et à son marketing.
Elément dynamique, vous coordonnez, animez, créez des actions au service des adhérents.
Vous assurez la liaison avec les entreprises. Vous les conseillez, les informez en matière économique, financière et fiscale.
Vous animez des réunions professionnelles et effectuez la mise en place de stages, séminaires et autres formations.

Votre prise de fonction sera progressive : à moyen terme, vous évoluerez simultanément vers la responsabilité d'un Centre de Gestion Agréé et habilité.

- **Expérience des P.M.E. - P.M.I. nécessaire.**
- **Formation supérieure gestion/comptabilité ou pratique confirmée, avec responsabilité, dans ce domaine durant plusieurs années.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 352/M à notre Conseil

JL Consultants
Conseil en Ressources Humaines
9 rue Royale 45000 ORLEANS

JL consultant

LTA*AMP

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

VOULEZ-VOUS DEVENIR ANIMATEUR ET CONSULTANT ?

Si vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de gestion,

Si vous avez conduit à terme votre première expérience professionnelle ou si votre diplôme est encore tout récent,

Si vous avez eu l'occasion de démontrer votre sens pédagogique,

VOICI CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS :

- rejoindre notre cabinet, fondé en 1980,
- vous former à nos méthodes pendant deux ans :
  - acquérir, si vous en êtes dépourvu, une expérience professionnelle en milieu industriel, chez l'un de nos clients,
  - en alternance, suivre nos propres séminaires,
  - participer à des interventions,
- devenir animateur et consultant avec toute l'autonomie et tout l'appui dont bénéficient les intervenants de notre cabinet,
- un salaire annuel fixe de 130 000 F les deux premières années et de 175 000 F la troisième année ; s'y ajouteront, dès la deuxième année, des primes liées à vos propres interventions.

PARIS OU REGION ?

Vous serez amené(e) à vous déplacer mais Paris sera votre point d'attache pour la première année. Puis, vous pourrez assister l'animateur de notre antenne lilloise ou rester à Paris. Plus tard, vous pourrez demander à créer votre propre antenne régionale.

Si un tel parcours de formation et de conseil vous tente, écrivez-nous : **OPENS - 5, rue du Helder 75009 PARIS**

opens

FBC, Cabinet Conseil en Recrutement, Evaluation, Bilans de compétences, recherche

CONSULTANT

Vous avez 30 ans minimum, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

Véritable chef de projet, votre expérience significative des ressources humaines en cabinet et de la négociation commerciale à haut niveau vous permettra de gérer en toute autonomie vos missions.

Un excellent carnet d'adresses vous donnera l'opportunité de développer et de fidéliser votre clientèle.

Merci d'adresser lettre + CV + photo à Françoise BERNET
4 bis avenue Desfeux - 92100 BOULOGNE

La *Passion* de l'oiseau rare

FBC

OEIL CONTESSE

Filiales de MARS INCORPORATED, MARS ALIMENTAIRE et UNISABI sont leaders sur leurs marchés respectifs: confiserie-barres glacées et produits pour animaux familiers.

Mars ALIMENTAIRE S.A.

JEUNES DIPLOMÉS DOUBLE FORMATION

DÉBUTANTS OU 1RE EXPÉRIENCE

Jeunes diplômés à fort potentiel, vous possédez une double formation de type Arts et Métiers, Centrale, Mines, INA... + Ecole de commerce, ISA, INSEAD ou formation équivalente à l'étranger. Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue européenne.

Fort de ses valeurs et de ses 5 principes "Qualité-Responsabilité-Mutualité-Efficacité-Liberté", MARS vous propose aujourd'hui sa formule originale d'intégration : le passeport multi-fonctions.

En intégrant l'une de nos filiales, vous assumez pleinement ou cours de vos deux premières années dans l'entreprise, trois missions dont une à l'étranger.

Nous vous proposons pour ces postes, une rémunération de 240 KF.

Pour nous faire connaître votre motivation, pour rejoindre un groupe multinational où les mobilités fonctionnelle et géographique sont réelles, appelez dès aujourd'hui **ALLO CARRIÈRES** au 1.49.09.09.49, du lundi au vendredi et de 9h à 17h, en précisant la référence **A 653**.

(1) 49.09.09.49 ALLO CARRIÈRES

MARS Incorporated

MEDIAPA

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

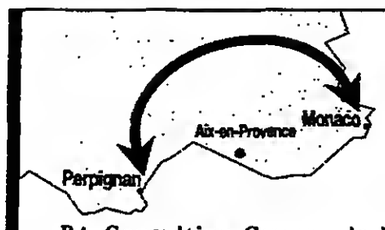

Sur l'Arc Méditerranéen,
Henri MICHERON et son équipe
vous informent de la nouvelle adresse
de la Direction Régionale sud :

PA Consulting Group - le Derby - Avenue du Club Hippique
13084 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2 - Tél. 42.59.96.39 - Fax . 42.59.94.39

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

X, MINES, CENTRALE, PRENEZ PART A NOS REUSSITES.

[illegible] de notre groupe, dont les performances sont mondialement connues, [illegible] d'être donné comme aujourd'hui auprès [illegible] de nos clients. Nous anticipons avec succès les évolutions technologiques et développons les pays de production de nos fournisseurs.

Notre chiffre d'affaires [illegible] supérieur à 5 milliards de francs, [illegible] d'une équipe de 900 personnes, nous avons à engager des ingénieurs [illegible] à moyen et long terme [illegible] responsabilités et aux produits. Votre challenge ? Perfectionner encore la marque de l'excellence Qualité/Coûts/Délais qui fait notre réputation.

A 28 ans environ, vous vous êtes confronté depuis au moins 3 ans à la problématique [illegible] en production "allégée". Pour en savoir plus et toute confidentialité écrivez à notre [illegible] Anne Cousin Sirca 140 Bd [illegible]emann 75008 Paris en précisant la référence 552 752 LM. Le poste est situé dans une ville universitaire à 150 km de Paris.

SIRCA

[illegible]

AGGLOMERATION GRENOBLOISE
ISERE
12 000 Habitants

LE PONT DE CLAIX

L'ESPACE CULTUREL PONTOIS
(Association loi 1901 subventionnée par la Commune)
RECRUTE

DIRECTEUR(TRICE) DE L'AMPHITHEATRE

(Salle de spectacles de 220 places - Budget annuel : 1 million 8 - Subvention Ville : 1 million 1 - Subventions diverses : 0,5 million - 45 séances programmées annuellement, plus les utilisations locales - Colloque, Ateliers, Théâtre, etc.).

Missions
- La programmation danse, musique, théâtre, jeune public et utilisations locales • La gestion de l'Equipement (finances, administration, personnel : 5 salariés) • Les relations publiques et institutionnelles • La coordination avec l'action culturelle de la Commune.

Profil
- Formation spécialisée, excellent niveau culturel • Expérience de Direction d'un Equipement culturel • Motivation • Aptitude à la communication et sens des relations humaines • Grande disponibilité.

STATUT ET SALAIRE CONVENTION COLLECTIVE DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE.

Les candidatures motivées doivent parvenir accompagnées d'un CV, **avant le 15 Août 1993** à Monsieur le Président de l'E.C.P. - Hôtel de Ville - 33800 PONT-de-CLAIX

CONSEILS EN CARRIÈRE

CADRES
à la recherche d'un deuxième souffle

Vous souhaitez évoluer, trouver de nouvelles opportunités, peut-être changer de secteur. Bref, vous recherchez autre chose. Les consultants d'IMPULSE peuvent vous y aider.

Grâce à notre savoir-faire et à notre connaissance du marché - nous nous appuyons sur 20 années d'expérience - de nombreux cadres ont réussi leur évolution professionnelle, en particulier en accédant à la face cachée du marché qui offre les meilleures perspectives.

Bilan de carrière, outplacement

Vous pouvez nous contacter pour un premier entretien confidentiel et sans engagement au 42 99 95 21 ou écrire à : IMPULSE 8, rue de Berri - 75008 PARIS.

IMPULSE
CONSEIL PERSONNEL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

COOPERATION ECONOMIQUE ET SOCIALE NORD-SUD

Délégué(e) aux Actions de Développement.

Créé en 1973, le Groupe Développement (Organisation Non Gouvernementale) soutient des projets de développement économique et social proposés et administrés par les organisations des pays du Sud partenaires.

De formation DESS ou DEA en sciences humaines, économiques ou sociales, SPO (RI) ou autodidacte de haut niveau, le (la) responsable que nous recherchons aura pour mission de :
- suivre les actions de développement engagées,
- rechercher de nouveaux partenaires au Sud et proposer des actions dans les domaines de la coopération, du développement et de l'aide aux populations déplacées ou réfugiées,
- développer des alliances avec des organisations européennes similaires
- coordoner le fund raising international et les cofinancements.

Nous recherchons un(e) généraliste ayant au moins 5 années d'expérience de la coopération Nord-Sud, des relations internationales économiques et sociales. Le poste requiert une ouverture d'esprit, le sens du relationnel et du dialogue, la capacité à coordonner, l'efficacité et la rapidité dans le travail, une bonne communication écrite et orale, et, bien entendu, une forte motivation.

Par ailleurs, la connaissance générale des pratiques budgétaire et comptable et l'habitude du travail sur ordinateur PC sont nécessaires.

Une expérience réussie en coopération institutionnelle internationale ainsi qu'en fund raising sera un plus.

La maîtrise à un haut niveau d'au moins 2 langues parmi le français, le portugais, l'espagnol et l'anglais est indispensable.

Lettre de molivation, photo, C.V. détaillé (comportant au moins 3 références professionnelles) à adresser à :

Me Nicole Tanghe, B.P.4, F-94121 Fontenay s/Bois CEDEX

[illegible] de la Société BERTIN et [illegible] commerciales [illegible] automatiques [illegible] et [illegible] à la biologie moléculaire et [illegible]

Jeune chef de produit h/f
(Marketing/commercial)

[illegible] de Formation, après [illegible] et [illegible] expérience en B.U. sous [illegible] acquis une [illegible] commerciale (2/3 ans) dans l'industrie.

Responsable SAV h/f
De formation technique (Automatisme)

[illegible] pendant 3 à 5 ans, des responsabilités en SAV et avez eu l'expérience [illegible] et avec les distributeurs.

Vous aimez participer à la mise en œuvre de la stratégie produits, au développement de la politique marketing et commerciale, et de prendre une part active à toutes les opérations auprès des clients et des distributeurs.

Pour ces deux postes, la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature à [illegible] SYMA CONSEIL, 4 avenue du Maréchal Juin 92160 Antony

SYMA CONSEIL

---

2 Co

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

DIPLOMÉS DOUBLE FORMATION
DÉBUTANTS OU 1re EXPÉRIENCE

(1) 49.09.09.49

Profile
Part-Fun Laure Boulay

IBM.
LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE MOI ET CE QUE JE VEUX DEVENIR.

CONSENSUS

Itinéraires variés pour talents créatifs.

Créativité, ambition, sens de la méthode, esprit de synthèse, talent pour négocier et convaincre sont vos qualités. Elles sont nécessaires pour élaborer des SOLUTIONS INFORMATIQUES pour nos clients, représenter notre compagnie à un haut niveau dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services... à Paris et en Province.

Si vous êtes **Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur Long** (Bac + 4 minimum - Grandes Ecoles ou Universités), ou si vous justifiez d'une **première expérience significative** (1 à 4 ans),

nous vous proposons l'un des postes suivants :

INGÉNIEUR COMMERCIAL OU TECHNICO-COMMERCIAL, INGÉNIEUR SERVICES, INGÉNIEUR PROJETS...

Une bonne connaissance de la langue anglaise, une première expérience UNIX... peuvent constituer un plus pour certains postes spécialisés.

Des itinéraires variés et de réelles responsabilités vous attendent.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV détaillé et photo) sous référence ING01 : IBM France - Service Recrutement - Tour Descartes - Cedex 50 - 92066 PARIS La Défense.

IBM

CONSENSUS

Sur l'Arc Méditerranéen

Henri MICHERON et ... vous informent de la ... de la Direction ...

... Derby - Avenue du Club Hippique ... 2 - Tél. 42.37.96.39 - Fax : 42.64.43.3...

Consulting Group
Business Advantage

X, MINES, CENTRALE, PRENEZ PART A NOS REUSSITES.

La volonté de notre groupe, dont les performances sont mondialement connues, est d'être demain comme aujourd'hui expert chez nos clients. Nous anticipons avec succès les évolutions technologiques et poursuivons les gains de productivité considérables de ces dernières années.

Notre branche produit des pièces mécaniques complexes. Au sein d'une des directions opérationnelles d'une unité de 900 personnes, vous aurez à encadrer des projets industriels diversifiés à moyen et long terme, liés aux investissements et aux produits. Votre challenge ? Perfectionner encore la maîtrise de l'équilibre Qualité/Coûts/Délais qui fait notre notoriété.

A 28 ans environ, vous vous êtes confronté depuis au moins 3 ans à la problématique des flux en production "allégée". Pour en savoir plus, en toute confidentialité, écrivez à notre conseil Anne Cousin Sirca 140 Bd Haussmann 75008 Paris, en précisant la référence 552 752 LM. Le poste est situé dans une ville universitaire à 150 km de Paris.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Ingénieur produit analogique

Grenoble

Au deuxième rang européen dans le secteur des semi-conducteurs avec 1,6 milliard de dollars de CA et des implantations mondiales, nous occupons 17 000 personnes dans 16 unités de production (Europe, Amérique, Asie), 8 centres de recherche avancée, 25 bureaux d'études et 44 bureaux de vente.

Division des Produits Programmables, nous affichons aujourd'hui une très bonne performance et une progression industrielle et commerciale de 35% par an. Nous recherchons un Ingénieur Produit Analogique chargé, en particulier des phases de test. Il a la responsabilité d'une dizaine de produits dont il assure l'ensemble des phases de développement de tests depuis la conception jusqu'à la mise en fabrication. Il travaille dans un environnement technique évolué (Teradyne, Advantest, LTX Synchromaster, ...). Il est à l'interface entre le "design", la fabrication (sites de Grenoble, de Singapour et de Malaisie), le marketing, la qualité et les clients. Le candidat recherché est ingénieur en électronique, il possède une première expérience (stage longue durée ou expérience professionnelle) du test de produits analogiques (technologie CMOS, BI CMOS mixte ou bipolaire). Des déplacements en Asie du Sud-Est impliquent la pratique courante de l'anglais.

Critère

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/436.93 à notre Conseil CRITERE 4 rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.

CONSENSUS

NSEILS
ARRIÈRE

DRES
recherche
xième souffle

... recruter de nouvelles ... par le secteur. Bref, vous recherchez ... d'IMPULSE peuvent ...

... à notre ... sur 20 années d'expérience ... leur évolution ... et en assistant à la face ... différentes perspectives.

de carrière, placement

... pour un premier entretien ... au 42 99 45 21 ... de Rome - 75008 PARIS

IMPULSE

■LABIMAP filiale de la Société BERTIN et Cie (78 - PLAISIR) conçoit, fabrique, et commercialise une gamme de systèmes automatiques (Réactifs et instrumentation) destinée à la biologie Moléculaire et recherche

■ Jeune chef de produit h/f
(Marketing/commercial)

■Biologiste moléculaire de formation, après éventuellement une courte expérience en R/D, vous avez acquis une expérience commerciale (2/3 ans) dans l'industrie.

■ Responsable SAV h/f
De formation technique (Automatisme)

■Vous avez assumé pendant 3 à 5 ans, des responsabilités en SAV et avez eu l'expérience internationale de travailler avec des distributeurs.

■Nous vous offrons de participer à la mise en oeuvre de la stratégie produits, au développement de la politique marketing et commerciale, et de prendre une part active à toutes les opérations auprès des clients et des distributeurs.
Pour ces deux postes la langue anglaise est indispensable.

■Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature à Solange MONTEIL - SYMA CONSEIL 5, avenue du Maréchal Juin - 92100 Boulogne.

SYMA CONSEIL

RSCG CARRIERES

Premier diffuseur de radio et télévision, TDF, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (COGECOM - Groupe FRANCE TELECOM), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour créer et faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (satellites, radiomessagerie, radiotéléphone, réseaux câblés...). Dans le cadre de nos activités de maintenance, nos Directions Régionales recherchent deux Cadres Techniques de Maintenance.

Poitou-Charentes

De formation Bac + 4 en électronique ou maintenance, débutant à fort potentiel, vous avez des connaissances en techniques numériques et radiocommunication; votre goût de l'animation et vos qualités relationnelles sont reconnus et appréciés.

Dans le cadre de notre Direction Régionale Sud-Ouest basée à Saint-Martin-lès-Melle (79), et en étroite relation avec le Responsable du Groupe Maintenance, vous encadrerez une équipe de techniciens chargés d'assurer la maintenance, la disponibilité et la qualité des réseaux de radiocommunication et veillerez au respect des contrats de maintenance câble.
Ainsi, vous contrôlerez l'efficacité des interventions, motiverez votre équipe et participerez au développement de ses compétences. Vous contribuerez également aux activités transmission et diffusion TV-FM du Groupe. (Réf. RM/LM)

Ile-de-France

De formation Bac + 4 en électronique ou hyperfréquence, débutant motivé par le domaine des transmissions, vos connaissances en radiocommunication seront appréciées. Organisé et disponible, vous aimez coordonner et vous avez de réelles qualités pour animer une équipe.

Dans le cadre de notre Direction Régionale Ile-de-France située à Chatenay-Malabry, vous serez chargé auprès du Responsable du Groupe Maintenance d'assurer la bon fonctionnement de l'ensemble des équipements du réseau transmission et des systèmes de télégestion. Vous contribuerez au maintien opérationnel des systèmes de radiocommunication.
Garant du respect des normes de sécurité et des standards de qualité, vous procéderez aux modifications nécessaires, rassemblerez les documentations et assurerez les actions de formation indispensables à l'efficacité de votre équipe. (Réf. ET/LM)

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions et photo), en précisant la référence du poste choisi à TDF, Isabelle Merlin, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

2 Cadres techniques de maintenance

LA PASSION DU HIGH-TECH

TDF
Groupe France Telecom

Consultation

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

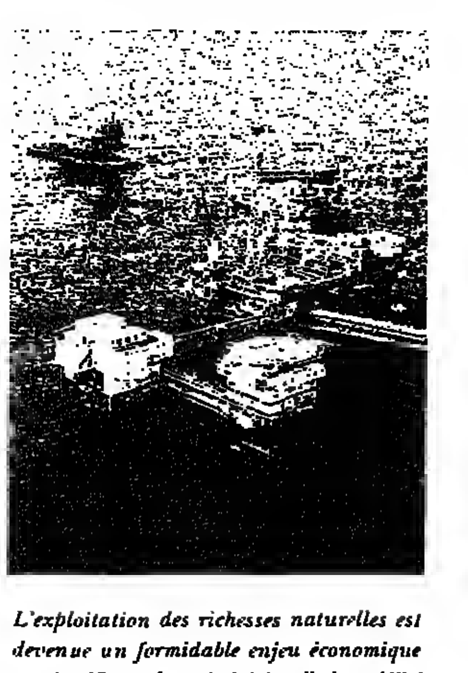

L'exploitation des richesses naturelles est devenue un formidable enjeu économique et scientifique. La créativité et l'adaptabilité conditionnent son évolution.
Filiale de Technip et de l'Institut Français du Pétrole (IFP), nous sommes devenus en 18 ans l'une des sociétés les plus performantes en ingénierie d'exploitation des champs d'hydrocarbures, spécialement en offshore. Nos équipes, tournées vers l'international, conçoivent des plates-formes, développent des technologies novatrices et réalisent des prouesses techniques comme le relèvement des plates-formes du champ d'Ekofisk en Norvège. Maîtrise technique, imagination, autonomie et ouverture seront les moteurs de votre évolution au sein de notre Groupe.

TECHNIP
GEOPRODUCTION

LA MATIERE GRISE
POUR L'EXPLOITATION DE L'OR NOIR

INGÉNIEUR DE PROJET

L'Ingénieur de projet est responsable, dans le respect des engagements contractuels de délais, de coûts et de qualité, pris avec nos clients, de la réalisation de nos projets. Il mobilise et anime pour cela les ressources humaines et techniques de notre société.
Nous vous proposons, après vous êtes familiarisé avec nos activités, de prendre part à la direction de nos projets.
Ingénieur, vous êtes âgé de 28 à 35 ans. Vous avez une expérience significative, dans un domaine technique ou de gestion de projet, dans une société du secteur pétrolier. Doué pour la communication, vous avez le sens des responsabilités et des qualités d'encadrement.

INGÉNIEUR SÉCURITÉ

Attaché à un service d'une vingtaine de personnes, vous participerez aux études d'ingénierie pour la sécurité d'installations offshore et onshore. Vous interviendrez, de l'étude de conception et de réalisation à la définition et l'achat des équipements de protection.
Ingénieur en génie chimique, éventuellement spécialisé dans l'environnement ou la sécurité industrielle, vous avez acquis une expérience dans une activité similaire et êtes passionné par cette spécialité.

INGÉNIEUR TUYAUTERIE

Ingénieur généraliste (Arts et Métiers, ESIM....) vous serez intégré à une petite équipe chargée des études d'installation de la tuyauterie. Vous vous consacrerez plus particulièrement à l'étude des matériaux choisis pour les équipements et aux calculs de flexibilité. Vous participerez aussi, aux études de coûts et à l'analyse comparative des réponses à nos appels d'offre. A terme, vous pourrez évoluer vers une fonction d'Expert ou d'Ingénieur de Projet.

Le contexte dans lequel nous évoluons rend indispensable la pratique de l'anglais et la disponibilité pour des déplacements.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi à Isabelle BEGAUD - Technip Géoproduction - Tour Technip - Cedex 23 - 92090 Paris La Défense.

Ingénieur

La CAR, filiale de la Caisse des Dépôts, exerce deux missions : spécialisée dans les activités de refinancement, elle fait aujourd'hui figure d'émetteur de référence tant sur les marchés domestiques qu'internationaux : centre de recherche-développement du Groupe CDC, elle développe et diffuse ses techniques quantitatives au sein du Groupe CDC pour lequel elle est devenue le pôle d'innovation financière. Les principaux projets de modélisation financière actuellement conduits par l'équipe Recherche et Développement (R & D) de la CAR concernent l'évaluation et la couverture de produits complexes, la gestion quantitative, la gestion actif-passif.

CAR
Caisse autonome de refinancement

Rattaché au Directeur de la Recherche et du Développement, vous serez intégré dans une équipe de chercheurs permanents (7 personnes) et de consultants scientifiques (10 personnes de haut niveau).
Vous prendrez en charge le développement et la maintenance de la bibliothèque des composants logiciels et des interfaces graphiques sous-jacents aux différents modèles conçus par la CAR (R & D).

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'une Maîtrise, vous possédez une première expérience de 2 à [illegible] ans dans l'analyse et le développement d'objets relatifs à la modélisation des instruments financiers.
Les [illegible] travail [illegible]

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. [illegible] à COMMUNIQUE - [illegible] rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

BIPE Conseil, une des premières sociétés de Conseil et d'Etudes Européennes RECHERCHE pour son Département « Technologies de l'Information » :

UN CONSULTANT SENIOR

Ingénieur (X Télécom, Sup Télécom, Centrale), vous avez entre 30 et 40 ans et vous êtes spécialisé dans le secteur des télécommunications. Vous avez acquis des compétences complémentaires dans le domaine du marketing ou de la stratégie, ou vous avez occupé un poste de responsabilité dans un cabinet de conseil.
Disposant d'une grande autonomie dans votre travail, vous serez responsable du développement des activités du BIPE dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications.
Vos capacités commerciales devront aller de pair avec une grande facilité d'expression écrite et orale en français ainsi qu'en anglais.
Veuillez adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite à :

Bipe conseil

Hervé PASSERON – Président-directeur général de BIPE Conseil
Axe Seine 21 – 12, rue Rouget de Lisle
92442 – Issy-les-Moulineaux Cedex

APPLIED MATERIALS

Le Leader Mondial des fabricants d'équipements pour l'industrie du semi-conducteur renforce sa filiale Applied Materials France (100 collaborateurs) pour accompagner le développement de ses activités en Europe du Sud en recrutant des

Ingénieurs Service Clients

basés en Région Parisienne

Au sein d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, en collaboration avec le superviseur du site, vous avez en charge un parc d'équipements fonctionnant en continu sur les sites de production de semiconducteurs. Vous gérez l'installation, la mise en service, la maintenance, l'analyse des performances et l'optimisation de nos installations. Votre position vous permet d'évoluer dans un environnement de haute technologie très exigeant où les équipements mettent en œuvre des techniques variées telles que l'électronique, l'automatisme, le vide, la mécanique et les techniques de plasma.

De formation Ingénieur ou équivalent, Physique, Electronique, Electrotechnique ou Chimie, vous avez une première experience dans le domaine du semi-conducteur. Votre excellent sens relationnel ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais sont les atouts indispensables de votre réussite. Vous souhaitez saisir l'opportunité d'un secteur industriel dynamique à croissance rapide et d'un environnement de travail international. Vous bénéficierez d'une formation initiale de 3 mois.
Rémunération attractive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV à :
EUROMESSAGES (s/réf. 3189) - BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex ou tapez 3616 EUROMES code 3189

OC CONTESSE

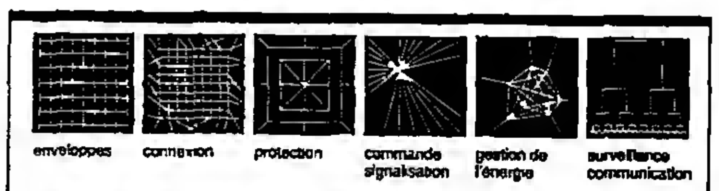

innover au coeur de la haute technologie...

Hier pionniers dans le domaine de l'appareillage électrique modulaire, aujourd'hui précurseurs dans celui de l'immotique...., nous sommes une entreprise forte de 3500 personnes, de 12 implantations en Europe, de 2,5 milliards de C.A. et de plus de 15 % de croissance annuelle.
Pour rejoindre notre département Développement Industriel, nous recherchons :

des Ingénieurs de Conception

Ingénieur grande école avec une formation de type électrotechnique, électronique, vous êtes débutant ou fort d'une première expérience dans la conception. Vos connaissances en allemand et anglais seront un atout supplémentaire.
Créativité et innovation sont vos qualités pour participer à la conception de produits de protection différentielle, de protection de ligne et d'automatisme (contacteurs, télérupteurs...). Soucieux de la faisabilité technique ainsi que de la rentabilité financière, vous contribuez à l'établissement des cahiers des charges. Garant des délais, vous assurez le suivi et la coordination du développement et de la réalisation.
Pour que vous puissiez innover au coeur de la haute technologie, nous vous offrons un environnement de conception à la pointe de l'état de l'art qui s'appuie sur des outils méthodologiques et de CAO très performants.
Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. complet, photo et prétentions.

hager

Hager Electro S.A.
Dir. des Res. Humaines
132, Bld d'Europe - BP3
67215 Obernai Cedex

Pour passer vos annonces :

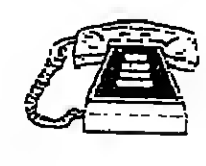

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

SIMU

Homme de terrain et de réflexion souhaitant exprimer largement ses compétences techniques et ses qualités d'animateur, vous avez une formation d'ingénieur en mécanique ou électromécanique et une expérience de plusieurs années en fabrication.
Vous êtes le **RESPONSABLE DE FABRICATION** que nous recherchons.
Nous sommes une PMI de 280 personnes, dont 180 à la fabrication, 300 MF de CA, spécialisée dans la fabrication de systèmes de manœuvres et d'automatismes pour fermetures du bâtiment. Présents dans le monde entier, nous exportons plus du tiers de notre production avec le concours de nos trois filiales à l'étranger.
Vous aurez pour mission :
- d'animer et manager notre structure de production en proposant et développant une stratégie d'amélioration des produits en qualité, coûts et délais ;
- de veiller à l'application et au respect des procédures ISO 9001 et d'améliorer la flexibilité de production en juste à temps ;
- de faire évoluer notre gestion informatique et production en GPAO.

Adressez votre dossier de candidature à :
SIMU S.A., J.-P. JOUSSAUME ■ BP 71 ■ 70103 GRAY Cedex

SECTEU

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

IMAGINER LE MICROPROCESSEUR DU FUTUR

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Ingénieur d'achats
Bilingue anglais

Votre Grand Projet : un Superordinateur Européen

2 chimistes de haut niveau

Directeur de production

Directeur de recherche chimie organique

nervet pont conseil
Paris · Berne · Bristol
Hambourg · Madrid · Valence

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

IMAGINER LE MICROPROCESSEUR DU FUTUR

Au deuxième rang européen dans le secteur des semi-conducteurs avec 1,6 milliard de dollars de CA et des implantations mondiales, nous occupons 17 000 personnes dans 15 unités de production (Europe, Amérique, Asie), 8 centres de recherche avancée, 25 bureaux d'études et 44 bureaux de vente.

Concepteurs en micro-électronique
débutants ou confirmés

Notre croissance et notre profitabilité nous permettent d'envisager une stratégie offensive. Forts de l'expérience réussie avec notre transputer, nous lançons un vaste programme paneuropéen de conception d'une nouvelle génération de microprocesseur à grande capacité de calcul en parallèle. Ce programme sera associé à une technologie submicronique (0,35 µ) permettant l'intégration de 10 millions de transistors sur le même circuit. Ce nouveau produit permettra ainsi d'apporter des capacités exceptionnelles de calcul de très haut volume pour des applications générales, en particulier dans le domaine de l'informatique (Unix, Windows) et des communications.

Dans ce cadre, nous recrutons pour notre site de CROLLES (Grenoble) où se trouve notre usine modèle, des Concepteurs en micro-électronique débutants ou confirmés.
Ingénieur en électronique, vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la conception de circuits intégrés.
Une très bonne connaissance des ASIC's, la maîtrise des outils CAO associée éventuellement à celle de l'architecture des calculateurs sont les principaux atouts pour réussir dans votre mission. Vous trouverez dans ce projet de très grande envergure un enjeu à la mesure de votre compétence et des perspectives de carrière internationale exceptionnelles.

Critère

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/464/R à notre Conseil CRITERE 4 rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.

CURRICULUM

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Développer et vendre un Supercalculateur Européen, c'est le défi que relève notre équipe multinationale à Lyon (150 personnes).
Dans un contexte d'industrialisation et commercialisation de systèmes hautes performances pour le marché du calcul scientifique et technique : mise en oeuvre de circuits ASIC complexes, cartes électroniques, périphériques, logiciels, nous créons un poste de

Ingénieur d'achats bilingue anglais

LYON

Rattaché ou Directeur Technique, vous êtes l'interface principale entre les équipes d'ingénierie, le contrôle de gestion et les fournisseurs.

A l'écoute des marchés, vous identifiez les meilleurs fournisseurs en tenant compte des contraintes prix, qualité et délais. Vous traduisez et documentez les besoins émanant des équipes d'ingénierie afin d'établir des spécifications et des ordres d'achats conformes aux procédures internes.

Habile négociateur et fin stratège, vous mettez tout en oeuvre (respect des spécifications, délais de livraisons, contraintes financières...) pour garantir la réussite de notre projet.

Ingénieur en électronique, vous possédez 5 ans d'expérience dans la fonction avec une bonne maîtrise du marché des composants et des produits logiciels.

Grande diplomatie, sens de l'écoute et du détail, rigueur, constituent vos meilleurs atouts pour réussir et évoluer dans la fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) en anglais s/réf. 93/170/0292 à :
ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE,
1 bd Vivier Merle, 69443 Lyon cedex 3.

Notre Grand Projet : un Superordinateur Européen

ORC CONTESSE

La mobilité est la raison d'être de nos produits, des terminaux et des réseaux de radiotéléphonie publics et privés. C'est aussi l'état d'esprit qui anime les 1 500 collaborateurs d'Alcatel Radiotéléphone. De la conception à la commercialisation, ils maîtrisent toute la chaîne. Nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre notre équipe "Intégration Maintenance".

INGENIEUR MAINTENANCE LOGICIEL
Terminaux Réseaux Privés

Dans le Département Etudes/Logiciels, au sein de l'équipe Maintenance PMR, vous contribuez directement à l'amélioration et à l'implémentation du fonctionnement de nos systèmes terminaux. Vous avez la responsabilité de la maintenance logiciel des terminaux analogiques (1ère et 2e génération) pour la résolution des pannes et le développement de nouvelles fonctions. Vous êtes en contact direct avec les partenaires internes : équipes de validations, industriels, SAV...

Ingénieur Grande Ecole, vous avez valorisé une solide formation électronique/informatique dans un environnement hard/soft (Assembleurs, micro-contrôleurs) du secteur high-tech ou télécoms depuis 2 à 5 ans. Rigoureux et progmatique, vous avez une vision à la fois globale et détaillée du produit, et un bon sens relationnel.
Votre implication à ce poste, basé à Colombes (92), vous permet d'acquérir une expertise radio-communication et vous ouvre de larges possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'écrire, sous la réf. M/93/330. à notre conseil : **Marie-Jeanne CAPDEPUY**
INFORAMA International - Division Carrières - 7, rue Pasquier 75008 Paris

HCA

M O N A C O

2 chimistes de haut niveau

Groupe pharmaceutique indépendant recherche

Directeur de production
Au sein du Groupe, vous serez responsable d'une unité de Recherche et Développement de synthèse chimique et d'une unité de synthèse industrielle. Compétences techniques, charisme et capacités au management vous permettront de prendre à terme la direction générale de cette entité de 25 personnes : animation des équipes, suivi des programmes, gestion... Réf. G 399

Directeur de recherche chimie organique
Spécialisé dans le domaine de la recherche en chimie fine à visée thérapeutique, vous maîtrisez parfaitement l'élaboration des process de synthèse industriels. A la tête d'une équipe de chercheurs, vous travaillerez à la recherche de molécules originales à potentiel thérapeutique. Ce poste évolutif nécessite esprit d'analyse, de synthèse et aptitudes au management.
Réf. G 400

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste à Nervet Pont Conseil, 15 rue Cardinet, 75017 Paris.
Fax 47 54 94 56.

nervet pont conseil
Paris - Berne - Bristal
Hambourg - Madrid - Valence

MEDIA SYSTEM ORC

.Responsable de Fabrication

Valeo ELECTRONIQUE

Notre Division Systèmes de Commande, située à **SAINTE SAVINE (près de Troyes 10)**, est spécialisée dans la commutation sous volant, les interrupteurs d'habitacle, les tableaux de commande et la répartition d'énergie électrique du véhicule. Nous recherchons notre **Responsable de Fabrication.**

Dans un contexte de production en flux tendus et Qualité Totale, vous managez les secteurs d'assemblage et injection plastique (200 personnes) de notre Unité de Production.

Animateur d'équipe, vous avez la mission de développer la démarche de progrès permanent basée sur le "Système de Production Valeo" et "Implication du Personnel" (5 Axes Valeo).

A 35 ans environ, de formation Ingénieur Grande Ecole, avec une spécialisation management (ISA, IAE ...), vous justifiez d'une expérience significative de management dans un environnement de production performant (Lean manufacturing, SMED, JAT, équipe autonome de production ...).

Eu égard à notre environnement international, la maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à **VALEO SYSTEMES DE COMMANDE** - Service des Ressources Humaines - 172, avenue du Général Leclerc 10300 SAINTE-SAVINE.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Peter Chadwick S.A.

Création : 1987 *Effectif : 180 personnes*

Groupe européen spécialisé en optimisation de performances recherche pour sa filiale française :

Chefs de projets/Consultants

Notre charte :
- *la réussite qualitative et quantitative de nos projets*
- *la formation continue de notre personnel*
- *l'élaboration régulière de nouveaux produits*

Nous vous proposons de vous impliquer pleinement dans le développement européen de notre structure en adhérant à notre forte culture de partenariats.

MISSION : Directement sur les sites et à partir d'outils sophistiqués, votre principal objectif est de développer la performance générale de nos clients.

PROFIL : Agé de 25 à 35 ans, de formation supérieure type école d'ingénieur ou de commerce, vous possédez une première expérience des outils industriels (SPC, 6 SIGMA, MTM, JIT, QFD...). Un parcours industriel serait apprécié. Votre anglais est courant et vous maîtrisez une autre langue (portugais, espagnol ou italien). Esprit d'équipe et dimension européenne sont indispensables. De fréquents déplacements sont à prévoir.

Merci de contacter Pascal VANCUTSEM au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 1513-PVM à NORMAN PARSONS 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

Publi-Panel

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs
Production - Conception - Qualité

SECURITE HABITACLE

Leader européen de la sécurité habitacle automobile, notre Division France (550 personnes), située à **NEVERS (58)**, est actuellement dans une phase d'évolution technologique et de fort développement sur les marchés internationaux. Pour renforcer notre capacité de réaction et d'adaptation, nous recherchons :

INGENIEURS FABRICATION — Réf. IF/MO
Sous la responsabilité du manager de l'unité, vous développez l'implication de votre personnel par la polyvalence et la polycompétence. Vous gérez des actions de progrès axées sur l'optimisation des moyens industriels en flux tirés, en termes de PRODUCTIVITE, FIABILITE, FLEXIBILITE. Animateur d'équipe, vous faites preuve d'autonomie, de dynamisme, de pugnacité. **Ingénieur Mécanicien**, vous justifiez d'une **expérience de 3 ans minimum** dans la conduite d'atelier de production en grande série.

INGENIEURS METHODES — Réf. IM/MO
Sous la responsabilité du manager d'unité, vous concevez et mettez en oeuvre les nouveaux process et optimisez la fabrication des produits existants. Pour ce faire, vous porterez vos efforts sur la flexibilité et la maîtrise des coûts et délais dans un esprit constant de fiabilité.
Rigoureux et pragmatique, mais non dénué d'imagination, votre sens de l'écoute et de la communication font de vous un interlocuteur reconnu des autres services. De formation **Ingénieur Généraliste**, vous justifiez d'une **expérience de 3 ans minimum** des méthodes dans un contexte d'assemblage en grande série.

CHEF DE GROUPE ETUDES — Réf. CG/MO
Sous la responsabilité du Directeur Technique, vous animez une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens chargée de concevoir des systèmes de protection des véhicules contre l'effraction et le vol. Vous répondez à un cahier des charges fonctionnel et vous anticipez la demande en proposant des formules innovantes que vous suivrez jusqu'à la mise en fabrication. Esprit ouvert, curieux, innovant vous faites également preuve de pragmatisme. Dynamique, volontaire, homme d'écoute, vous serez amené à coordonner l'ensemble des services travaillant sur une nouvelle génération de produits, tout en assurant de fréquents contacts techniques avec le client et ce, principalement pour l'export.
Ingénieur, vous justifiez d'une **expérience minimum** de 5 ans de responsabilité ETUDES dans une industrie grande série.

INGENIEURS ETUDES — Réf. IE/MO
Au sein d'une équipe projet dédiée à un constructeur, vous participez à la conception d'ensemble et de pièces plastiques, métalliques et de fonderie.
Vous travaillez en étroite coopération avec les autres services (Achats, Qualité, Production, Commercial ...).
Vous pratiquez la CAO, l'analyse de la valeur, la cotation fonctionnelle les AMDEC produit. **Ingénieur Mécanicien**, vous justifiez d'une **expérience de 3 ans minimum** dans la conception de produits grande série (une expérience en serrurerie serait un plus apprécié).

RESPONSABLE QUALITE PRODUCTION — Réf. RQ/MO
Sous la responsabilité du Directeur Qualité de la Division et en liaison avec les équipes Production chargées de l'amélioration et de l'optimisation des process, vous pilotez la gestion QUALITE d'un constructeur. Vous participez activement à la mise en application de la politique Qualité Totale en animant les équipes Qualité des Unités de Production. Vous assurez l'amélioration permanente du système de certification Valeo (ISO 9001, VDA, référentiels constructeurs).
Ingénieur Généraliste et homme Qualité d'expérience (**5 ans minimum**), vous maîtrisez les outils qualité (SPC, AMDEC, plans d'expérience ...). Votre sens de la communication, de l'écoute, votre dynamisme, votre pugnacité font de vous un animateur d'actions de progrès.

En égard à notre environnement international, la pratique courante de l'anglais est indispensable. Pour les postes "Production", la pratique de l'allemand serait un plus, en prévision de futurs déplacements. Compte-tenu du dynamisme et de l'évolution permanente de notre Groupe, tous ces postes offrent de larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, **en précisant sur l'enveloppe la réf. du poste choisi, à EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Dendrite FRANCE

Développer des services liés au monde Pharmaceutique

Directeur de projets

Dendrite International propose aux Laboratoires Pharmaceutiques un système informatique de pilotage des activités marketing et commerciales destiné aux managers et aux équipes de visiteurs médicaux. Le Groupe est leader sur le marché américain et poursuit fortement sa croissance en Europe.

Dendrite France renforce son équipe et recherche un Directeur de Projets. Dans ce poste nouvellement créé, vous serez chargé de gérer et de développer les clients déjà acquis : gestion des budgets et des activités, coordination et supervision des équipes techniques liées aux projets, relations permanentes avec les clients, re-négociations annuelles des prestations et des budgets pour chaque client.

De formation supérieure (Ingénieur, école de commerce ou de gestion), vous avez 5 à 10 ans d'expérience de conduite de grands projets et de management de solutions informatiques, soit dans des SSII, soit dans de grands groupes de conseil. Vous connaissez le monde Unix et les SGBDR.

Une connaissance du secteur Pharmaceutique serait un plus. Anglais courant indispensable.

Notre Conseil, Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/259 à Linden 15, avenue d'Eylau, 75116 PARIS.

Linden

ORG. CONTESSE

SPSS

TECHNICAL MARKETING MANAGER

Leader sur le marché des logiciels statistiques, SPSS recherche actuellement son futur Responsable Marketing et Technique en vue d'assurer la bonne implantation de l'entreprise sur le marché français.

Dynamique et très motivé, il/elle devra bénéficier d'une solide formation mathématique et statistique tout en faisant preuve d'un réel savoir-faire commercial.

Il/elle devra assurer la mise en place de la politique marketing ainsi que le développement des ventes, en collaboration avec les distributeurs actuels des produits de SPSS.

Son expérience des techniques de vente et marketing, sa maîtrise du système d'exploitation Dos et de Windows, sa bonne connaissance de la langue anglaise (courante et technique) seront autant d'avantages en vue du recrutement. De plus, il serait souhaitable que le candidat soit familiarisé avec les produits SPSS ou tout autre logiciel statistique.

La rémunération sera essentiellement fonction de l'âge et de l'expérience.

Envoyez C.V. (en anglais) et lettre de motivation manuscrite (en anglais), en précisant vos prétentions, à:

Tim Dimond-Brown, SPSS UK, SPSS House, 5 London Street, Chertsey, Surrey KT16 8AP, UK.

EXPANSIA (150 pers.), filiale du groupe BEAUFOUR-IPSEN recherche pour son UNITE DE CHIMIE FINE basée dans le Gard (30) :

Ingénieur Développement

Ingénieur Chimiste, vous avez acquis une première expérience dans la mise au point de procédés et dans leur extrapolation en atelier pilote production. Vous possédez une bonne connaissance des problèmes de sécurité pouvant exister en laboratoire et en application pilote. Assisté d'une équipe de techniciens supérieurs, vous prenez en charge l'industrialisation d'un procédé. Votre dynamisme, votre sens de l'écoute et du contact vous permettent de vous intégrer rapidement au sein d'une structure souple et motivée, avec le souci constant de la collaboration et de l'efficacité. Vous maîtrisez l'Anglais. Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :

Société EXPANSIA
Service du Personnel - BP. 6 - 30390 ARAMON

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

MATISSE

[illegible] l'industrie, INTELLITIC INTERNATIONAL [illegible] technologie [illegible] du PORTAGE [illegible] développer et recherche un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
Unix à profil Système

- De formation ingénieur, vous justifiez d'une première expérience [illegible] réseaux (SVR4, OSF) [illegible]
- Connaissances C, UNIX, [illegible] VMS, DECnet ou protocoles OSI appréciés.

Poste basé à Compiègne.
Adressez votre dossier à INTELLITIC INTERNATIONAL - 57, avenue de [illegible] 60200 COMPIEGNE.

INTELLITIC INTERNATIONAL

LES

l'école d'Ingénieurs LYON

cesi

CARRIÈRES INTERNATIONALES
Postes basés à l'étranger

RESPONSABLE COMMERCIAL
POLOGNE

EUROMESS

REPRODUCTION INTERDITE

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

Dirigez l'école d'Ingénieurs

LYON

du CESI Sud-Est (50 personnes, CA 32 MF) et venez rejoindre l'un des tous premiers groupes privés de formation continue (440 personnes, CA 285 MF) à dimension européenne.

En liaison étroite avec le Directeur Régional, vous organisez et animez l'équipe pédagogique et administrative, assurez le suivi des élèves (44 adultes/an), gérez le centre de profit, pilotez l'évolution permanente du projet pédagogique, mettez en œuvre de nouveaux cycles, représentez notre organisme auprès de nos partenaires extérieurs.

Vous avez 35 ans au moins, une formation d'ingénieur généraliste (type A et M, INSA), une pratique de l'entreprise (si possible) industrielle et du pilotage de projets importants, une forte sensibilité à la formation continue et à l'approche conseil. Organisateur, gestionnaire, vous êtes avant tout un meneur d'équipes reconnu et vous avez d'excellentes aptitudes relationnelles. Ce poste nécessite la pratique courante de l'anglais.

Notre développement et nos ambitions font de cette offre une réelle opportunité.

Merci d'écrire à CESI Sud-Est
19, avenue Guy de Collongue
BP 160
69131 ECULLY CEDEX
(ne pas téléphoner).

cesi

MEDIAPA

NICE, 5ème Ville de France,
3 millions de visiteurs annuels, recrute son :

Directeur Général du Tourisme

Mission : Il assurera la mise en oeuvre de la politique du tourisme à Nice, notamment :
● La coordination de l'ensemble des partenaires, publics ou privés, intéressés au tourisme. ● La promotion touristique de Nice, aussi bien pour le tourisme de loisirs que pour le tourisme d'affaires, ● L'accueil et l'information sur place des visiteurs.
Dans un premier temps, le titulaire du poste sera chargé de gérer le passage de l'Office du Tourisme du statut d'Association loi 1901 à celui d'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Profil :
● Expérience professionnelle de 10 ans minimum, acquise tout particulièrement dans le domaine du tourisme, ● Forte aptitude aux relations humaines, ● Bonnes capacités d'organisation, de gestion, d'animation d'une équipe, ● Pratique courante de l'anglais indispensable, autres langues appréciées.

Conditions :
● Statut de la convention collective des professions du tourisme.
● Rémunération : 500.000 F Brut annuel.
● Poste à pourvoir au 1er Octobre 1993.

Les candidatures devront être adressées avant le 30 Juillet 1993 à :
Monsieur le Président de l'Office de Tourisme de Nice
ACROPOLIS - BP 79 - 06302 NICE CEDEX 4.

Avenions +

DIRECTEUR GENERAL
MAINTENANCE TECHNIQUE D'IMMEUBLE

± 500 000 F

Filiale française d'un puissant groupe international, nous jouissons d'une excellente notoriété et d'assises solides.

Nous recherchons pour l'activité Maintenance Technique du Bâtiment (Tertiaire & Industrielle) un Directeur Général.

Doté d'une expérience réussie passée ou présente de la Direction d'un Centre de Profit **IMPERATIVEMENT DANS LA MAINTENANCE TECHNIQUE DU BATIMENT (DE PREFERENCE INDUSTRIELLE)**, vous prendrez en charge la gestion et le développement de cette activité stratégique. Anglais souhaité.

L'équipe que vous allez rejoindre attend beaucoup de votre professionnalisme.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 135/6 à **NICOLE ANCESSI CONSEIL** 103 rue de la Baëtie - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

NICOLE ANCESSI
CONSEIL

PROMOTION EMPLOI

L'EQUIPEMENT

AUTOMOBILE

EXPANSIA (150 pers.), filiale du groupe BEAUFOUR-IPSEN recherche pour son USINE DE CHIMIE FINE basée dans le Gard (30)

Ingénieur Développement

[illegible] vous avez acquis une expérience dans la mise au point de procédés d'extraction en atelier pilote, maîtrisez une bonne connaissance [illegible] aimeriez évoluer en laboratoire, êtes issu d'une école de formation supérieure, vous prendrez en charge l'adaptation [illegible] une expérience, votre sens de l'autonomie, de vous intégrer [illegible] une structure souple et motivante, [illegible] de la collaboration et de l'échange, l'anglais. Poste évolutif.

Lettre de candidature [illegible] références à :

Société EXPANSIA
Service du Personnel - BP 1 - 30390 ARAMON

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE, LEADER SUR SON MARCHÉ. PRÉSENTS INDUSTRIELLEMENT ET COMMERCIALEMENT SUR L'ENSEMBLE DE L'EUROPE, NOUS SOUHAITONS DÉVELOPPER NOTRE CROISSANCE SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS. A CET EFFET, NOUS RECHERCHONS UN

RESPONSABLE COMMERCIAL
POLOGNE

Agé de 28/35 ans, d'origine polonaise, vous possédez déjà une première expérience de développement des ventes auprès des circuits de distribution alimentaire polonais privés ou publics. Vous bénéficierez naturellement d'une période de formation et de découverte de l'entreprise à notre Siège en France.

Ensuite, basé en Pologne, rattaché à la Direction Générale du Groupe, vous prospecterez, négocierez et introduirez nos produits de grande consommation auprès des distributeurs et des utilisateurs.

Merci d'adresser CV, lettre et photo sous réf. 13397 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra ou tapez **3616 EUROMES Code 13397**

EUROMESSAGES

OBS. CONTESSE

Groupe industriel recherche pour l'une de ses filiales de fabrication de meubles à grande diffusion un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

dépt TARN & GARONNE

Dans une PMI de 300 personnes réalisant un CA de 150 MF, en relation étroite avec le Directeur du Site et le Secrétaire Général du Groupe, vous êtes responsable de l'ensemble des fonctions de Gestion, Administration et Finances de l'entreprise.

Vous, à 30/35 ans minimum, de formation supérieure Ecole de Commerce et/ou Universitaire Finance/Gestion, votre acquis professionnel d'au moins 5 ans en milieu industriel vous permet aujourd'hui de maîtriser la fonction et de posséder une bonne expérience d'organisation.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos responsabilités, gagner en autonomie et offrir à votre carrière l'ampleur de vos ambitions, dans un Groupe en pleine croissance.

Merci d'adresser votre CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 56.0377/LM.

Mercuri Urval

LAVAMI

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

[illegible] de logiciels et services par [illegible] Alpha MATISSE, SGBD de [illegible] du SGBD sur différents [illegible] Anglais est souhaité.

[illegible]PEMENT

[illegible] d'une première [illegible] connaissance OSF [illegible] l'anglais indispensable.

INTELLITIC

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Professionnel du marketing pour marque pilier

Chef de projets de marques senior

Heudebert

1 000 personnes, 1 Md de F de CA, des marques renommées : Biscottes Heudebert, Braisor, Grany, Pelletier, P'tit Grillé... leaders sur leur marché.

Sur des marchés vivants, au sein d'une structure souple et réactive, vous prenez en charge la gestion opérationnelle du marketing-mix de la marque Grany, leader sur le marché des barres céréalières et d'un produit stratégique à développer.
Vous avez plus particulièrement comme mission le développement des parts de marché des gammes sous votre responsabilité. Vous pilotez le développement des produits en étroite relation avec les services R. & D., Industriel et Commercial. Vous assurez la gestion des investissements publicitaires, promotionnels et hors-média.
De formation supérieure, vous avez une expérience de 2-3 ans en marketing grande consommation. Une expérience de vente sera un plus.
Ce poste est basé à Athis-Mons.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. AD44/M2 à BSN, Service Recrutement et Gestion des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

Nous sommes une grande entreprise implantée en région parisienne, présente dans les domaines de l'Environnement et bénéficiant d'une excellente image de marque.

Nous recherchons un

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

à même de piloter des missions Environnement et conduire des équipes spécialisées.

Notre choix se portera sur un généraliste expérimenté, diplômé d'une grande école ou équivalent.
Son parcours professionnel d'au moins 10 ans dans l'Industrie doit traduire une indéniable maîtrise technique au plus haut niveau, ainsi que de solides références comme gestionnaire d'affaires.
Il est certain que ses qualités de contact seront également une valeur ajoutée pour mener à bien ses missions de Conseil.

Nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature s/référence 1945 à M. LE DONCHE, 1 avenue La Fontaine, 77500 CHELLES. Confidentialité assurée.

Quatrième groupe mondial de télécommunication
(CA 130 milliards de francs, 168 000 personnes)

France Telecom

recherche pour sa Direction des Relations Industrielles

UN RESPONSABLE D'ÉTUDES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Au sein du service responsable des achats, sa mission est d'assurer la conduite d'études technico-économiques nécessaires à l'établissement des coûts prévisionnels des équipements de systèmes de télécommunication et d'informatique acquis par France Télécom.

Disposant d'un large pouvoir d'initiative, il agit en étroite relation avec les autres services de France Télécom impliqués dans les choix d'équipements (acheteurs, lignes de produits, Service des études et développements externes, CNET...) et les industriels fournisseurs de France Télécom.

30-35 ans. Bac + 5 (école d'ingénieur ou équivalent), il justifie d'une expérience significative dans le management de production (bureau des méthodes, élaboration de devis de fabrication, contrôle de gestion). Des capacités d'analyse et de synthèse, un sens développé des contacts et du travail en équipe sont également indispensables.

La dimension du groupe France Télécom ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Le poste est basé à MONTROUGE (Hauts-de-Seine).

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) à :

Secrétariat général de la DRI
7, boulevard Romain-Rolland
92128 MONTROUGE CEDEX

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

CHARGE D'AFFAIRES PME/PMI ARDECHE

LE CREDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES :
1ère BANQUE DU DEPARTEMENT
60 POINTS DE VENTE
450 COLLABORATEURS
2000 JOURS DE FORMATION/AN

Au sein de notre agence spécialisée, à Privas, vous assurez la gestion et le développement d'un portefeuille d'entreprises.

A ce titre vous assurez l'ensemble des relations bancaires avec la clientèle : financements, placements, services bancaires, suivi du risque...

De formation supérieure (BAC + 4/5, ITB, ...) vous savez vous faire apprécier par votre aisance relationnelle, vos qualités d'écoute et de conseil et par votre parfaite maîtrise des techniques bancaires et du risque...

Votre autonomie et votre sens de l'initiative complètent une réelle aptitude à convaincre et à développer une clientèle : vous disposez d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans la fonction.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo + lettre + prétentions) ss réf. CA/93/2520 à C.R.C.A.M. de L'AROECHE S.R.H. - BP 205 - 07002 PRIVAS CEDEX

VICE-PRÉSIDENT VENTES

Cabinet de Conseil en Management International

Notre client est l'un des leaders mondiaux du conseil, spécialisé dans l'amélioration de la productivité. Ses clients comptent parmi les plus prestigieux en Europe, Amérique, Australie et en Asie du Sud-Est, et notre client doit répondre à un nombre important de demandes.

L'un des facteurs les plus significatifs de son succès est la qualité de ses hommes et la force de son Équipe Vente et Marketing. Afin de perpétuer cette réussite, notre client cherche actuellement à recruter des Directeurs Commerciaux qui devront assurer la responsabilité d'un large territoire en France.

Vous avez 35 ans minimum, vous êtes un professionnel avec une expérience de Vente ou de Direction Générale, vous êtes créatif et vous avez la faculté de faire passer votre message au niveau du management. Une expérience antérieure du Conseil serait un atout mais n'est pas indispensable.

La rémunération proposée est très motivante.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Veuillez adresser votre CV en anglais à :

ID. Ref FR/LM/VPS
European Recruitment Manager
Litchfield Associates N.V.
Kruisweg 825A
2132 NG Hoofddorp
Netherlands
Fax : (31) 25-03-26-737

En indiquant la référence FR/LM/VPS sur l'enveloppe et le CV

Responsable du Développement Commercial

PAYS DE L'EST - AFRIQUE ANGLOPHONE

Notre Société, grossiste répartiteur de produits pharmaceutiques, réalise un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de Francs avec un très bon résultat financier.
Elle est implantée et leader dans de nombreux pays dans le Monde.
Pour accélérer son développement, elle crée un poste de responsable commercial charge des pays de l'Est, de l'Afrique Anglophone.
Rechercher de nouveaux partenaires pour l'activité de grossistes-répartiteurs et réaliser des opérations de négoce direct de produits pharmaceutiques dans ces pays, ce sont les missions que nous vous proposons.
Mener à bien les négociations jusqu'à la signature des accords ou des contrats, c'est le challenge que vous devez réussir.

Vous avez 30-40 ans, une formation supérieure et possédez une expérience d'ingénierie de développement à l'international (recherche de partenaires, négociations d'accords) et de commerce international (lettres de crédit, dossiers Coface...).
Vous parlez l'anglais, si possible l'espagnol et pouvez voyager 50 % de votre temps.
Une expérience dans le secteur du médicament serait intéressante.
Ce poste très évolutif dans le cadre d'une société en fort développement, est basé à Paris.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV, complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 12/1007 A à Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de la Baume 75008 PARIS.

BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الأصل